This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

6265
71B

Digitized by Google

9.

1916

6265.71
B

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

Digitized by Google

R. E. ... 23 DERBY HALL

Digitized by Google

Digitized by Google

Entretien, Doutes

Critique et Remarques

DU

PÈRE BOUHOURS

Sur la Langue Française

1671-1692

Digitized by Google

Digitized by Google

THÉODORE ROSSET
Maître de Conférences de Philologie française moderne
à l'Université de Grenoble

Entretien, Doutes

Critique et Remarques

DU

PÈRE BOUHOURS

Sur la Langue Française

1671-1692

« La Langue Française
est ma grande passion »
BOUHOURS, *Doutes*

GRENOBLE
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE ALLIER FRÈRES
26, cours de Saint-André, 26

1908

Digitized by Google

6265.71
B

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
FEB 9 1992

Digitized by Google

A la Mémoire de ma Mère

Digitized by Google

Ce sont ici trois études faites autrefois à la Faculté des Lettres de Paris, sur les indications de M. Ferdinand Brunot, professeur d'histoire de la langue française. Quatre notes, une explication de syntaxe, deux conclusions y ont seules été ajoutées. Ce n'est pas que ces essais semblent irréprochables; mais ils contiennent un dépouillement fidèle et complet, sauf erreur, de l'œuvre grammaticale du Père Bouhours et leur publication pourra éviter à quelque philologue d'entreprendre un travail déjà fait. Nulle remarque de prononciation ne s'y trouve, sauf une qu'il a fallu relever pour donner une idée exacte de la polémique de Bouhours contre les jansénistes. La Table des matières et l'Index alphabétique permettront sans doute de rassembler facilement les remarques que le plan de ces trois études peut avoir disséminées.

Puisse ce travail être de quelque secours à ceux qui étudient la langue française du XVIIe siècle.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Le P. Bouhours critique de la langue des écrivains jansénistes, 5 ; — la querelle grammaticale, 10; — critique du vocabulaire janséniste : mots sales, 23 ; — mots bas, 24 ; — archaïsmes, 25 ; — néologismes ; mots dérivés : suffixe *ment*, 26 ; — suffixe *teur*, 29 ; — suffixe *ance*, 30 ; — suffixe adverbial *ment*, 30 ; — dérivation impropre, 30 ; — mots composés : préfixe *in*, 37 ; — préfixe *dé*, 38 ; — emprunts, 43 ; — mots techniques et termes consacrés, 46 ; — du sens des mots, 47 ; — confusion de sens, 48 ; — abus dans l'emploi des mots, 58 ; — des expressions, 63 ; — expressions déraisonnables, 65 ; — expressions inusitées, 67 ; — sens des expressions, expressions consacrées, 71. — Conclusion, 74.

Le P. Bouhours continuateur de Vaugelas, 77 ; — remarques sur la morphologie et la syntaxe. Le nom, formes, 91 ; — syntaxe, 93 ; — pronoms, 107 ; — personnels, 111 ; — possessifs, 113 ; — démonstratifs, 114 ; — article défini, 115 ; — pronoms conjonctifs et interrogatifs, 119. — Verbe, formes, 121 ; — syntaxe, voix, 126 ; — temps, 127 ; — modes, 127 ; — construction, 129 ; — accord, 132. — Prépositions, 135 ; — adverbes, 142 ; — négation, 145 ; — conjonction, 146. — Construction, 148 ; — constructions équivoques, 149 ; — constructions inexactes, 151 ; — ellipse, 151 ; — répétition, 155 ; — de la période et du style coupé, 157. — Conclusion, 160.

Le P. Bouhours théoricien du style classique, 161. — Pureté, 169 : — mots usités et inusités, 169 ; — mots affectés, 172 ; — sens des mots, 173 ; — expressions en faveur, 189 ; — emplois spéciaux, 193 ; — sens propre, sens figuré, 198 ; — mots des divers styles, 202 ; — expressions basses, 205 ; — proverbes, 205 ; — noms propres, 205.

Netteté, 206 : — termes ambigus, 207 ; — rapport des pronoms et de leurs antécédents, 209 ; — termes vagues, 210 ; — phrases vagues, 212 ; — parler par phrases, 213 ; — galimatias, 215.

Exactitude, 217 : — termes trop forts, 218 ; — termes trop faibles, 219 ; — termes impropres, 219 ; — rapport des antécédents et des mots relatifs, 222 ; — langage

Digitized by Google

métaphorique, 223 ; — métaphores inusitées, 225 ; — vagues, 226 ; — incohérentes, 227.

Sobriété, 229 : — pléonasmes, 230 ; — synonymes, 232 ; — ellipse vicieuse, 244.

Variété, 245 : — répétition de phrases, 246 ; — de mots spécieux, 247 ; — de mots ordinaires, 247 ; — de prépositions, 248 ; — de conjonctions, 251.

Harmonie, 253.

Conclusion, 257,

INDEX, 263.

ERRATA

Page 53, au mot PROVINCIAL, au lieu de : *ne manque pas*, lire : *ne marque pas*.

Page 129, au PARTICIPE, ajouter : *Emploi du participe*. — Le participe employé comme apposition à un terme d'une proposition à un mode personnel doit toujours se rapporter au sujet. Fontaine a violé cette règle quand il a dit : « *Achab quoique désespérément méchant ne crut pas néanmoins avoir droit d'user de violence envers son sujet mais ne pouvant vaincre la résolution de Nabok, ce refus lui causa un chagrin étrange.* » (*Doutes*, 150).

Les participes, quand ils sont construits absolument, doivent toujours avoir un sujet exprimé ; il est mal de dire : « *Le pape Pie IV ayant envoyé, comme nous avons dit, les lettres apostoliques.... et ayant été rendues au Saint Archevêque, il jeta d'abord les yeux sur son peuple.* » *Ayant été rendues, ayant été* « blessent la grammaire », il faut un sujet à ces participes. (*Doutes*, 149). Bouhours proscrit de même les participes quand il n'y a aucun mot auquel on puisse les rattacher grammaticalement : « *Tout la magnificence des princes qui l'ont suivi n'a point égalé la sienne et ils pouvaient passer pour pauvres ou pour de simples particuliers, en les comparant à Salomon.* » Il faut dire : *étant comparés* (*Doutes*, 150). — Voir aussi page 169, note 1.

Page 135, au chapitre *Accord du participe*, ajouter : *Participe passé avec être*. Avec *être* le participe varie régulièrement en genre et en nombre. Cependant M. de Sacy a écrit : « *Il est utile pour vous et pour tous ceux qui me servent, d'être exercé.* » Il faut : *exercés* (*Imit.*, 32). Comme tous les adjectifs attributs, le participe conjugué avec *être* se met au pluriel quand il se rapporte à deux noms, même si ces noms sont de genres différents : » *Toute la hautesse et l'éclat du monde, étant comparé à votre gloire éternelle, n'est que folie et vanité.* » Le participe doit être au pluriel (*Entret.*, 148).

Digitized by Google

LE P. BOUHOURS

CRITIQUE DE LA LANGUE DES ÉCRIVAINS JANSÉNISTES

Bouhours[1], jésuite par état, grammairien par vocation, avait deux haines : le jansénisme et le mauvais langage. Il sut les confondre et satisfaire en même temps le jésuite et le grammairien qu'il était en recherchant les fautes de langue des écrivains jansénistes et en s'efforçant de prouver que « ces illustres auteurs » avaient usurpé leur réputation. Des cinq volumes où il a noté ses remarques ou ses doutes, un seul est en apparence dépourvu d'intention méchante à l'égard des jansénistes ; ce sont les *Remarques nouvelles sur la langue fran-*

[1] Sur la vie et les œuvres du P. Bouhours (1628-1702), il y a une thèse de M. Doncieux, *Un jésuite homme de lettres au XVIIe siècle, le Père Bouhours*, Paris, Hachette, 1886 ; l'indication complète de ses ouvrages en tous genres, et de leurs nombreuses éditions et traductions se trouve dans Sommervogel, *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus*, Paris, 1890-1900 ; enfin M. Brunetière a donné dans la *Grande Encyclopédie* un résumé de ce qu'il faut savoir sur ce père jésuite ; disciple de Vaugelas, il a eu dans la formation de la langue littéraire classique un rôle très important (Voir Brunot, *Histoire de la langue française*, dans Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature françaises*, t. V, p 730-739). C'est son œuvre grammaticale seule qui est étudiée dans ce travail.

Digitized by Google

çaise; ailleurs c'est le plus souvent une phrase d'un auteur de Port-Royal qui fournit occasion aux prescriptions du critique.

Ces observations, si elles n'avaient révélé que la haine de leur auteur pour les adversaires de la Compagnie, n'auraient pas acquis à Bouhours l'autorité de régent qu'il obtint en matière de langage, non seulement dans sa Compagnie, mais encore dans le monde des écrivains profanes. Une décision de Bouhours valait un arrêt de l'Académie : « tu mihi academiam solus facis », lui dit un jour un interlocuteur, alors qu'interrogé sur un point délicat, Bouhours se retranchait derrière l'Académie[1] ; Racine lui envoyait sa *Phèdre* à corriger[2]; Thoynard[3], bien qu'il montrât grand plaisir à relever les omissions de Bouhours, reconnaissait le plus souvent que « c'est bien repris » ; enfin les écrivains qui défendirent Port-Royal s'attachèrent à prendre leur censeur en flagrant délit des même fautes qu'il relevait chez autrui, mais ils ne purent que rarement le convaincre d'ignorance ou d'erreur. On peut donc admettre que les remarques de Bouhours sur les écrits jansénistes, quoique nées du désir évident de trouver mauvais ce qui avait odeur de jansénisme, ont été presque toujours justes, grâce au sentiment vif et délicat qu'avait Bouhours des qualités de la bonne langue française ; elles n'ont fait que formuler avec une rigueur et une netteté un peu magistrale et pédantesque les idées communément admises sur la correction et la beauté de la langue[4].

---

[1] Doncieux, *Le P. Bouhours*, p. 63, d'après Gayot de Pitaval, *Esprit des Conversations*, 1735. Cf. La Fontaine, IX, p. 412. Lettre XXIV, au Père Bouhours, Paris, novembre-décembre 1617 : « tout y est parfaitement écrit, car vous êtes un de nos maîtres, » et toute la lettre.

[2] Racine, VI, p. 515. « Je vous envoie les quatre premiers actes de ma tragédie, et je vous envoierai le cinquième dès que je l'aurai transcrit. Je vous supplie, mon R. P., de prendre la peine de les lire et de marquer les fautes que je puis avoir faites contre la langue dont vous êtes un de nos plus excellents maîtres..., etc. » (Sans date.)

[3] Thoynard, *Discussion de la suite des Remarques nouvelles du P. Bouhours*, Paris, 1693.

[4] C'est encore par haine des écrits jansénistes que Bouhours engagea avec les grammairiens Allemand et Andry de Bois Regard ses contemporains des polémiques qui furent violentes : « l'auteur de la *Guerre civile des Français sur la langue* (Allemand) s'est fait le chevalier de Port-Royal pour en défendre le style envers et contre tous » (*Suite*, 48). — « L'auteur des *Réflexions sur l'usage présent de la langue*

Digitized by Google

C'est que le temps n'était plus où un janséniste donnait avec les *Provinciales* à la prose française son premier chef-d'œuvre ; depuis trente ans, la langue faisait des progrès, nombreux et décisifs ; dédaigneux du travail des « regratteurs de mots », eux qui proposaient la vérité éternelle à leurs méditations, convaincus d'ailleurs de l'impuissance des beautés extérieures à persuader et à convertir, les jansénistes étaient demeurés étrangers au travail des grammairiens achevant, après Malherbe et Vaugelas, de constituer la langue classique. Sans doute ils avaient écrit une grammaire générale, mais elle avait été pour le grand Arnault l'occasion d'une philosophie du langage, plutôt qu'une étude même de la langue et de l'usage ; dans la pratique, ils n'avaient pas cet esprit grammatical qui suscitait les remarques de Vaugelas, et entretenait les hésitations du traducteur de Quinte-Curce ; solitaires et retirés de la société mondaine, arbitre du bel usage, ils n'avaient pu connaître par le commerce des dames ou des doctes les qualités et les exigences nouvelles du français ; en 1671, lors de la première attaque de Bouhours[1], ils écrivaient et parlaient comme on écrivait au temps de Pascal, tout naturellement[2].

---

française (A. de Bois Regard) est un grammairien de profession encore plus dévoué à Port-Royal que celui qui a quitté le barreau pour se faire grammairien. » (*Suite*, Avertissement). — Il eut aussi une querelle retentissante avec Ménage ; il l'avait provoquée en critiquant dans les *Doutes* (6, 13, 18, 69, etc.) plusieurs mots, plusieurs phrases que dans ses *Observations sur la langue française*, Ménage acceptait ou recommandait ; on ignore les causes de cette querelle, où Bouhours eut d'ailleurs un rôle peu glorieux, mais il semble bien que ces *Observations* de Ménage n'étaient aussi odieuses à Bouhours que parce qu'elles prenaient la défense des fautes jansénistes ; la réputation de Ménage était alors au moins égale à celle de Bouhours ; approuvés par Ménage, les jansénistes auraient pu dédaigner les attaques de Bouhours. Il fallait, en bonne tactique, ébranler l'autorité de Ménage grammairien, comme plus tard celle d'Allemand et d'Andry de Bois Regard, pour priver les jansénistes de tout recours à un défenseur autorisé. Sur cette querelle de Ménage et de Bouhours voir la thèse de M. Doncieux, p. 57 et suiv. et celle de Mlle Elvire Samfiresco, *Ménage polémiste, philologue, poète*. Paris, 1902, p. 140 et suiv.

[1] *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène.*

[2] Ce retard des jansénistes sur leur temps est encore révélé par les maîtres qu'ils revendiquaient pour le beau langage. Barbier d'Aucour, dans la critique qu'il fit des *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, regrette de ne voir pas cités par Bouhours, parmi les auteurs bons à lire et à imiter : le duc de Richelieu, du Vair, de Péréfixe, M. Lemaître, les sentiments de l'Académie sur le Cid (*Sentiments de Cléanthe*, p. 56 *sq.*).

Digitized by Google

L'étude des critiques que Bouhours adresse aux écrivains jansénistes aura par là une double utilité : elle sera l'occasion de prendre connaissance des théories de Bouhours en matière de vocabulaire et de style ; après Malherbe et Vaugelas, Bouhours fut le maître subtil et rigoureux de qui la langue classique reçut sa forme définitive; ensuite cette étude nous permettra de constater en fait les résultats du travail des grammairiens ; elle mettra en regard des écrivains qui ont voulu ignorer ce travail et un censeur dont toute l'ambition fut d'être fidèle disciple de Vaugelas, elle permettra de voir en quoi la nouvelle langue diffère de l'ancienne, quels gains et quelles pertes a faits la langue, de Vaugelas à Bouhours.

Les éditions des livres de Bouhours auxquelles ont été empruntées les remarques sont les suivantes :

Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène. Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 2e édition, in-4°, 1671 (*Entret.*).

Doutes sur la langue française proposés à Messieurs de l'Académie française par un gentilhomme de province. Paris, Mabre-Cramoisy, 1674, in-12 (*Doutes*).

Remarques nouvelles sur la langue française. Paris, Mabre-Cramoisy, 2e édition, in-12, 1676 (*Rem.*).

Critique de l'Imitation de Jésus-Christ, traduite par le sieur de Beuil. Paris, Savreux, Desprez et autres; Bruxelles, Foppens, in-18, 1688. Bibliothèque nationale, D. 1641 (*Imit.*).

Remarques nouvelles sur la langue française, par le P. Bouhours. Amsterdam, George Gallet, 1693, in-12 (*Suite*).

Les livres qui ont été mis à profit pour des renseignements, des références ou des rapprochements sont les suivants :

Académie. — *Le Dictionnaire de l'Académie.* Paris, 1694 (*Ac.*).

Barbier d'Aucour. — *Sentiments de Cléanthe sur les Entretiens d'Ariste et d'Eugène,* par M. Barbier d'Aucour, de l'Académie française. 4e édition revue et corrigée, où l'on a joint les deux factums du même auteur pour Jacques Le Brun. A Paris, chez les libraires associés, 1676, avec approbation et privilège du roi.

Digitized by Google

Bellay (Joachim du). — *La Deffence et illustration de la langue française,* 1878. Versailles, Cerf, édition Person.

Bouvier (Ernest). — *Des perfectionnements que reçut la langue française au XVIIe siècle et des influences auxquelles il faut les attribuer.* Bruxelles, Th. Lesigne, 1853.

Brunot (Ferd.). — *La doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes.* Paris, Masson, 1891.

— dans Petit de Juleville : *Histoire de la langue et de la littérature françaises des origines à 1900.* Paris, Colin, 1900, t. IV, ch. xi, t. V, ch xiii. Articles qui seront réimprimés et développés dans Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900.* Paris, Colin, t. IV (en préparation).

Bouhours. — *La manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit. Dialogues.* Paris, veuve Sébastien Mabre-Cramoisy, in-4°, 1687.

Doncieux. — *Un jésuite homme de lettres au XVIIe siècle : Le P. Bouhours.* Paris. Hachette. 1886.

Estienne (Henri). — *La Précellence du Langage françois.* Réimprimée avec des notes, une grammaire et un glossaire, par Edmond Huguet. Paris, Colin. 1896.

Ménage. — *Observations de Monsieur Ménage sur la langue françoise.* Paris, Claude Barbin, 1672.

Monet (le P. Philibert). — *Invantaire des deux langues françoise et latine, assorti des plus utiles curiositez de l'un et de l'autre idiome.* Lyon, Claude Obert, 1636.

Montfaucon de Villars. — *De la délicatesse.* Paris, Barbier, 1671 (anonyme).

Racine. — *Œuvres complètes de Racine,* édition des Grands Écrivains de la France. Paris, Hachette, 1865.

Sainte-Beuve. — *Port-Royal,* 4e édition. Paris, Hachette, 1878, in-8°.

Sévigné (Mme de). — *Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis,* édition des Grands Écrivains de la France. Paris, Hachette, 1862.

Thoynard. — *Discussion de la suite des Remarques nouvelles du P. Bouhours sur la langue françoise pour défendre ou pour condamner plusieurs passages de la version du Nouveau Testament de Mons, et principalement ceux que le P. Bouhours y a repris.* Paris, Laurent d'Houry, 1693.

Digitized by Google

Richelet (Pierre). — *Dictionnaire français*. Widerhold, 1680, Genève.

— *Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne*. Lyon, 3 vol. fol., 1759.

Tallemant. — *Remarques et décisions de l'Académie française, recueillies par M. L. T.* Paris, J.-B. Coignard, 1698.

Renaud (André). — *Manière de parler la langue française selon ses différents styles*. Lyon, Rey, 1697.

La querelle grammaticale.

Bouhours ne devint pas à l'improviste le critique des jansénistes [1]; les jésuites se préparaient sans cesse à reprendre le combat dont les *Provinciales* avaient terminé un épisode désastreux pour la Société; méditant sur leur défaite, ils comprirent que la cause en était moins la force des arguments de leurs adversaires, ou le génie dialectique de Pascal, que l'habileté tactique par laquelle Pascal abandonnant la Sorbonne avait porté le débat devant l'opinion publique. Pour n'avoir rien su opposer aux sarcasmes et aux protestations indignées du Provincial, sinon des in-folios latins rebutants, ou les livres du P. Nouet plus obscur en français qu'en latin, ils avaient vu l'indignation publique ébranler l'autorité de leur compagnie et menacer son existence. Ils comprirent leur faiblesse, voulurent la réparer et pouvoir eux aussi traiter en style d'honnête homme ces matières jusqu'alors réservées aux théologiens [2]. On chercha dans la compagnie

---

[1] Ce court chapitre ne saurait être un exposé même sommaire de la querelle grammaticale entre les jansénistes et Bouhours; une telle étude serait longue et demanderait une érudition patiente et minutieuse; ce n'est ici qu'un coup d'œil général sur ce combat, qui permettra de voir comment cette querelle de théologique devint grammaticale et à quelles circonstances les livres de Bouhours doivent d'être nés; il ne sera question ni des réponses des jansénistes, ni des apologies des défenseurs de Bouhours; il suffira de faire connaître l'attitude générale des jansénistes dans cette querelle.

[2] Racine, IV, p. 440. *Abrégé de l'Histoire de Port-Royal*, 1re partie : « Les jésuites, au lieu d'attribuer cet heureux succès des livres à la bonté de la cause

Digitized by Google

les pères capables de soutenir ce rôle nouveau. Bouhours, élève distingué du collège de Clermont, bien doué pour les lettres, étudiant de théologie à Clermont pendant quatre années, amoureux de cette étude et fier de son titre de docteur, précepteur chez Mme de Longueville, puis chez Colbert, lecteur assidu de Voiture, admirateur de Vaugelas, mêlé par un bonheur assez rare à la société érudite et spirituelle du président Lamoignon, lié par des relations assez suivies avec Perraut, Fléchier, Patru, Boileau, Racine, La Fontaine, grand admirateur de Molière, Bouhours était tout désigné à ses supérieurs pour être le protagoniste de la compagnie. L'affaire du testament de Mons fut la première occasion d'éprouver ses capacités [1]. Les jansénistes trouvèrent en lui un adversaire qui raillait poliment sans insulter, un homme qui savait voir les ridicules et les faire voir, faisait rire et parfois convainquait. Les jansénistes consacrèrent son talent en le prenant comme cible dans toutes leurs attaques ; il fut pour eux ce qu'était le grand Arnault pour les jésuites, l'adversaire toujours visé. Le P. Daniel, qui fut son ami et son défenseur, regrette qu'on ne l'ait pas opposé à Pascal ; il approchait des trente ans lors des *Provinciales ;* il eût sans doute fait meilleure figure que le P. Annat ou le P. Pirot, mais il n'était cependant pas de taille ; et puis, peut-être, tout son talent n'eût-il pas pu faire triompher une cause si compromise ; il n'avait d'ailleurs pas la tête théologique ; il se sentait mal à l'aise en face du grand Arnault pour discuter en forme ; aussi dériva-t-il la querelle vers des questions plus favorables à la compagnie et mieux proportionnées à son talent ; il se tourna vers la critique des mots ; les jansénistes traitaient avec un peu de dédain ce religieux à qui « les

---

qu'ils soutenaient et à la pureté de la doctrine qui y était enseignée, s'en prenaient à une certaine politesse de langage qu'ils leur ont reprochée longtemps comme une affectation contraire à l'austérité des vérités chrétiennes. Ils ont fait depuis une étude particulière de cette même politesse. Mais leurs livres manquant d'onction et de solidité n'en ont pas été mieux reçus du public, pour être écrits avec une justesse grammaticale qui va jusqu'à l'affectation. »

[1] *Lettre à un seigneur de la Cour sur la requête présentée au roi par les ecclésiastiques qui ont été à Port-Royal.* Paris, Sen Mabre-Cramoisy, 1668.

Lettre à MM. de Port-Royal contre celle qu'ils ont écrite à Mgr l'archevêque d'Embrun pour justifier la lettre sur la constance et le courage qu'on doit avoir pour la vérité. Paris, 1668.

Digitized by Google

mots sont infiniment plus considérables que les choses, et qui paraît plus exact et plus religieux sur le style que sur la religion même ». Il ne prit plus parti dans la bataille pour la doctrine qu'à l'occasion de l'affaire du péché philosophique, où il fut chargé de désavouer un père de Dijon, un peu trop subtil en distinctions ; il le fit habilement, et sut, tout en reculant, décocher quelques flèches aux jansénistes. Mais il retourna volontiers aux critiques de la langue et prépara son édition de la suite des *Remarques*. Ainsi cet homme, en qui l'on avait espéré trouver un polémiste ardent, se contenta d'être un grammairien pointilleux. En 1671, il avait publié les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène;* le second Entretien portait sur la langue française et l'occasion parut bonne à Bouhours pour exprimer son avis sur les écrits de « ces illustres solitaires ». Il chantait les mérites de la langue et faisait sa profession de foi, établissant les qualités nécessaires, selon lui, au beau langage, citant les écrivains dignes d'être lus et imités, Vaugelas d'abord, puis Balzac, Voiture, Costar, Patru et d'illustres oubliés ; il terminait en appréciant les écrivains de Port-Royal, qui avaient grande réputation mais ne la méritaient point ; ils avaient sans doute contribué à la perfection de la langue, mais ils étaient féconds en mauvais exemples ; de là les critiques de Bouhours pour avertir et désabuser les lecteurs. Les jansénistes furent défendus, avec force et esprit, par Barbier d'Aucour[1]. En 1674, Bouhours revint à la charge et dénonça les jansénistes à l'Académie française. Les *Doutes* sont une manière de parallèle où toutes les fautes des jansénistes sont opposées à l'usage des bons écrivains et soumises au jugement du tribunal tout-puissant[2] et infaillible ; cette sorte d'arbitrage proposé à l'Académie surprend un peu aujourd'hui ; il semblait tout naturel alors. Sainte-Beuve rapporte dans son *Port-Royal* que Arnault, ému des critiques portées contre la version de Mons, offrit « de prendre pour conseils et comme pour arbitres dans la revision deux personnes de l'Académie, MM. Dubois et Racine, par exemple[3]. » Les *Doutes* sont surtout un recueil des fautes jansénistes. Bouhours a fort habilement

---

[1] Barbier d'Aucour, *Sentim.*, p. 332.

[2] « Il n'y a qu'une autorité comme la vôtre qui me puisse mettre l'esprit en repos. » *Doutes*, préface, fin.

[3] Sainte-Beuve, *Port-Royal*, livre II, ch. XVIII, p. 374, note 3.

Digitized by Google

joint à son livre une table des ouvrages cités ; sur trente-trois ouvrages dont il a extrait des exemples de fautes ou de bel usage, quinze seulement sont des œuvres jansénistes ; ces chiffres font illusion ; en fait si l'on eût eu le temps de faire une statistique exacte, les chiffres auraient vérifié l'impression que fait la lecture du livre : presque tous les exemples condamnés sont empruntés aux jansénistes ou aux auteurs anciens ; les autres auteurs sont le plus souvent cités avec honneur. D'ailleurs la polémique atteint ici à une habileté extraordinaire ; copiant Pascal, il a presque créé un type d'abbé janséniste dont l'admiration candide pour ses auteurs fait saillir plus vivement leurs défauts. « Croyez-moi, mon cher Monsieur, dit l'abbé, vous ne parlerez jamais bien que vous ne vous mettiez au-dessus de ses remarques (à Vaugelas) ; elles sont plus incommodes que vous ne pensez et cet usage qu'elles font tant valoir est un joug pesant que l'on doit secouer quelquefois pour donner une honnête liberté à son génie[1]. » Ou encore : « Vous me faites pitié, me dit-il avec un ton de voix radouci, d'avoir le goût aussi méchant que vous l'avez. Ce sont de si jolis mots qu'insurprenable et irramenable ; ils expriment si bien ce qu'on veut dire ; ils ont une chute si agréable et un son si doux ; il faut n'avoir ni sens ni oreille pour n'en être pas enchanté... Vous êtes bon avec votre Vaugelas ! Un écrivain à qui nous devons des mots si exquis (M. de Sacy) en vaut mille autres et son autorité seule peut faire l'usage. Vraiment, ajouta-t-il avec un peu de chagrin, nous nous sommes bien moqués d'un petit auteur qui a eu la hardiesse de condamner intolérance, inattention et d'autres termes pareils sous prétexte de nouveauté. Comme si une diction nouvelle ne pouvait être introduite par un écrivain du premier ordre[2]. » C'est lui encore qui, pour défendre le style de ses auteurs, cite une période étouffante, comme un modèle de simplicité et de clarté. Il semble que, après les *Doutes*, Bouhours ait un peu épargné les coups. C'est qu'il avait trouvé un autre adversaire. Ménage avait pris ombrage de certaines critiques de Bouhours[3], et avait riposté dans la deuxième

---

[1] *Doutes*, p. 22.

[2] *Doutes*, 21 sqq.

[3] *Doutes*, p. 18-19 : « J'admire M. Ménage qui a la force de digérer l'intempérature, l'infrangible, l'inforçable, l'inscrutable, l'inguerdonné, l'internel de Nicot,

Digitized by Google

édition de ses *Observations sur le langage ;* Bouhours à son tour répondit dans ses *Remarques*[1]. Ce livre n'est pas à proprement parler un livre de polémique ; l'avertissement explique que c'est un recueil de remarques suggérées à Bouhours par la lecture des bons et des mauvais auteurs, dont il n'a pas trouvé la solution dans Vaugelas. Sans doute il n'hésite pas, à l'occasion, à citer les écrivains jansénistes qu'il avait fort pratiqués, mais le livre n'est pas fait expressément contre eux : « Si je suis contraint quelqnefois de ne pas approuver ce que disent des auteurs célèbres, ce n'est pas précisément pour les reprendre ni par un esprit de critique que je le fais, ce n'est que pour rendre service au public et surtout aux Provinciaux qui se persuadent faussement qu'il ne peut y avoir rien de mauvais dans un bon livre. » (Avertissement). Encore faut-il remarquer qu'il ne cite que rarement l'ouvrage et l'auteur jansénistes chez qui il relève une faute : ce n'est qu'après avoir recueilli dans ses autres livres les citations répétées qu'on peut identifier les passages critiqués. La querelle entre ces deux grands grammairiens fut apaisée grâce à l'intervention d'amis communs, et Bouhours, libre, revint à ses premiers adversaires ; il publia à Paris et à Bruxelles, en même temps, la critique de la traduction qu'avait faite M. de Sacy de l'Imitation de J.-C. C'est un tout petit livre in-18 de 59 pages, mais aucun livre de Bouhours n'est aussi riche en remarques ; il y a réuni toutes les phrases qu'il avait soulignées dans son exemplaire à la lecture et, sans commentaires verbeux, il s'est borné à les condamner d'un mot : mal, peu clair, est-il français ? etc. Ce livre avait une autre intention que la critique du style ; il voulait montrer que cette traduction si courue n'était pas exacte, et à la fin de l'avertissement Bouhours ajoutait : la traduction fidèle de M. du Mas se vend chez

---

sans parler de l'incorrompu de M. Pascal, de l'inconvertible des sieurs de Royaumont et de Marsilly, l'injudicieux de je ne sais qui qu'il ne nomme point et qu'il appelle très judicieux. » Ce n'est qu'un exemple des attaques de Bonhours contre Ménage ; il y en a beaucoup et quelques-unes très méchantes.

[1] Il dut d'ailleurs avouer dans la *Suite des Remarques* (406-412) que quelques-unes des critiques de Ménage, « ce savant homme, plein de probité et d'honneur », étaient très justes ; il ne put que répéter : « Je me condamne moi-même après avoir condamné les autres en cas pareil ».

Digitized by Google

Foppens à Bruxelles. De là le nombre assez grand des remarques où Bouhours accuse M. de Sacy d'avoir détourné la pensée de l'original vers un sens janséniste, de l'avoir mystiquement obscurcie ou rendue inintelligible par son ignorance de la langue française. La langue française profita beaucoup à cet exercice de traductions, à ces critiques où l'on comparait le texte et la version. Le nombre des remarques incriminant l'art du traducteur et qui n'ont pas d'utilité immédiate pour la critique du langage même est très faible. Elles relèvent soit un contre-sens commis par M. de Sacy[1], soit une paraphrase du texte[2], soit une addition gratuite[3], soit une altération janséniste du sens réel[4]. En tout 45 remarques environ qui n'ont pu trouver place dans cette étude[5]. L'*Imitation* était le livre que Bouhours avait le plus étudié, et celui dont il relevait sans cesse les fautes : Montfaucon de Villars, son défenseur, nous en fait connaître les raisons[6] : « C'est ce livre principalement que le P. Bouhours a dû examiner. Voulait-on qu'il critiquât le Nouveau Testament qui est défendu ou les ouvrages qu'on a fait sur la matière de la grâce qui le sont aussi pour la plupart? C'était à la vérité le moyen de plaire à ceux qui méprisent les censures de l'Église, mais ce n'a pas été le but du P. Bouhours. » Bouhours comprenait aussi que son œuvre serait plus efficace, s'attaquant à l'ouvrage janséniste le plus court et le plus

---

[1] Ex. : nunquam cupias singulariter amari vel laudari. « Gardez-vous bien de désirer d'être loué et aimé *seul*. » Contre-sens. Singulariter veut dire : par-dessus les autres. *Imit.*, 17. Cf. 1, 3, 3, 47, 43, 40, 38, 11, 19, 29, 18.

[2] Ex. : nisi ad deum te convertis. « Vous serez toujours misérable si vous ne vous jetez dans le sein de Dieu. » C'est de l'affectation à parler un langage mystérieux. *Imit.*, 37. Cf. 26, 29, 34, 34, 33, 33, 35, 35, 36, 39, 40, 42, 7.

[3] Ex. : « Vous qui vous trouvez dans un état bien différent de ces saints. » Pure addition, rien de tel dans le texte. *Imit.*, 9. Cf. 8, 21.

[4] Ex. : quidam a magnis tentationibus custodiuntur et in parvis quotidianis saepe vincuntur ; « il y en a que Dieu soutient dans les plus grandes tentations et qui succombent tous les jours dans les plus légères » ; il fallait conserver la manière de s'exprimer du latin, afin de marquer qu'ils contribuent à se soutenir et que Dieu ne fait pas tout. *Imit.*, 5. Cf. 4, 6, 12, 17, 21, 23, 23, 27, 27, 37, 41, 44.

[5] Une seule remarque sur la prononciation : les jansénistes écrivent bréveté, brèvement ; Bouhours aime mieux brièveté, brièvement. Toutefois si l'usage veut qu'on dise brèveté, brèvement, il faut en passer par là. *Doutes*, p. 17.

[6] Montfaucon de Villars, *De la Délicatesse*. Paris, Barbier, 1671. (Anonyme) *Dial.* II, p. 124-125.

Digitized by Google

répandu ; ses remarques sont faites sur la treizième édition, dit-il dans les *Entretiens*. De plus, comme l'auteur latin est simple et clair, les fautes du traducteur lui sont toutes imputables. « Si le traducteur est obscur et guindé en quelques endroits, ce n'est pas la faute de l'auteur qui est partout clair et simple comme vous savez[1]. » Et cependant « il n'y a pas un chapitre sur lequel je n'aie plusieurs doutes... », dit-il. Lorsque lui-même préparera une traduction du Nouveau Testament, ce sera le même dessein qui donnera naissance aux Nouvelles Remarques ; l'Église n'en était plus à défendre en matière de traductions cette proposition qui sert d'épigraphe au livre de Ch. Mallet : « Ne donnez pas aux chiens ce qui est saint et ne jetez pas les perles devant les pourceaux[2]. » On ne soutint plus que le crime de la version de Mons était d'avoir mis la parole sainte en français, on la condamnait pour n'être pas écrite en bon français. Dans le même temps, Bouhours préparait une traduction approuvée du Nouveau Testament et recueillait dans la traduction de ses adversaires les passages condamnables à ses yeux de grammairien[3]. La *suite des Remarques* de Bouhours présente pour nous un défaut grave qu'un contemporain, Thoynard, avait déjà remarqué : « Une infinité d'ouvrages sont cités dans celui-ci sans que les auteurs en soient marqués, ou s'ils le sont, ce n'est d'ordinaire que par périphrase. L'auteur n'est pas non plus marqué, ni le lieu ni l'année de l'impression, ni le nom de l'imprimeur, ni le volume des livres. Et je mets en fait que dans tout ce que vous avez présentement de gens de lettres à Paris, il n'y en a pas vingt qui puissent donner une parfaite instruction sur tous les ouvrages qui sont cités dans cette suite des *Remarques nouvelles*, etc. Que sera-ce dans quinze ou vingt ans[4] ? » Heureusement pour nous, Thoynard a pris soin de relever la plupart des passages du *Nouveau Testament* critiqués par Bouhours et de les identifier. Son livre est donc un guide indispensable ; il

---

[1] *Entret.*, p. 150-151.

[2] Cité par M. Brunot, *Histoire de la langue et de la littérature française*, V, p. 805. Sur toute cette question peu étudiée encore, voir les p. 804-807.

[3] *Le Nouveau Testament de N. S. J.-C.* traduit en français selon la Vulgate. Paris, 1697-1703. Le privilège est de 1692, l'année même où paraît la *Suite des Remarques nouvelles sur la langue française*. Paris, 1692.

[4] Thoynard, *Discussion*, *Avertissement*, p. v, vj.

Digitized by Google

n'est guère utile que pour cet objet. Cette suite des *Remarques nouvelles* fut la dernière œuvre grammaticale de Bouhours : tout le sens des critiques de Bouhours est bien exprimé par les deux livres qui ont ouvert et clos sa carrière de grammairien : faire servir son goût et sa science grammaticale à la lutte contre les jansénistes, mauvais écrivains, mauvais traducteurs.

Les écrivains jansénistes ont en effet fait œuvre de traducteurs ; ils ont mis les ouvrages sacrés en langue française; ils étendaient ainsi le domaine de la langue et continuaient l'œuvre d'ennoblissement de la vulgaire entreprise au XVIe siècle; tâche pleine de difficultés, car la langue, bien qu'elle eût déjà parlé théologie, n'était cependant pas encore capable, en cette matière, de rivaliser avec le latin ; son vocabulaire n'était pas préparé à cet emploi nouveau. Des traducteurs devaient l'éprouver plus vivement que personne, eux, pour qui l'idée était exprimée en mots latins auxquels ils devaient chercher des correspondants français. C'est pourquoi les écrivains jansénistes furent amenés bien souvent à user de termes qui n'étaient pas reçus à la cour ou parmi les doctes, vieux, nouveaux ou techniques qu'ils étaient, bien souvent aussi tentés d'employer les termes usités avec des sens insolites. Avant eux, les traducteurs du XVIe siècle avaient connu les mêmes angoisses, éprouvé les mêmes besoins, recouru aux mêmes remèdes, donné parfois dans les mêmes fautes et les mêmes excès. Mais ils avaient joui d'une grande liberté dans leurs tentatives d'enrichissement de la langue; il en alla tout autrement pour les jansénistes.

Pour les premiers, Malherbe fut le censeur impérieux qui, passant par l'étamine serrée de sa critique les innovations de ses devanciers, donna droit de cité aux mots et aux sens nouveaux ; mais au moins, il vint après eux, et les écrivains avaient pu librement donner carrière à leur fantaisie. Les jansénistes, au contraire, trouvèrent en Bouhours un critique tout aussi rigoureux que Malherbe, et qui pouvait l'être d'autant plus facilement qu'il était soutenu par une tradition grammaticale établie et par l'état de perfection où les grammairiens avaient amené la langue; mais de plus il exerça ses rigueurs dans le temps même que les écrivains usaient de leurs droits de traducteurs. Il leur refusa toute liberté, et il leur fallut parler le langage de tous, en une matière nouvelle. Traducteur lui-même, il prétendit faire parler à la Bible le langage des honnêtes gens du XVIIe siè-

Digitized by Google

cle. Les jansénistes ne se firent pas faute d'user des libertés qu'ils croyaient leurs, mais Bouhours était là qui dénonça sans relâche leurs crimes de lèse-beau langage ; de là ses nombreuses remarques sur le vocabulaire des jansénistes. Ce fut une excellente épreuve pour la langue, qui, proclamée capable de tout exprimer, dut faire la montre de ses capacités, s'ingénia à trouver en soi de quoi satisfaire à toutes les nécessités, rechercha et utilisa toutes ses ressources, et, malgré Bouhours, répara les défauts encore réels et combla les vides. Bouhours montra d'autant plus de rigueur dans sa critique qu'il prétendit n'être que l'interprète d'une autorité incontestée, l'usage. « Si je semble quelquefois décider ce n'est pas de mon chef que je décide, ce n'est qu'après avoir observé l'usage...[1] » Malherbe et Vaugelas avaient déjà prétendu n'être que les secrétaires de l'usage ; mais ce mot n'avait pas pour eux la même signification. Et pour Bouhours le bel usage n'était pas le même que pour Vaugelas.

Sans doute, il ne faut pas prendre au pied de la lettre la boutade de Malherbe rapportée par Racan. « Quand on lui demandait son avis de quelque mot français, il renvoyait ordinairement aux crocheteurs du port au foin et disait que c'étaient ses maîtres pour le langage[2]. » Ce n'est ici qu'un mot de combat. La classification par Malherbe des mots en mots bas et nobles, ses scrupules pour l'emploi des mots plébés, montrent qu'il n'eût pas voulu du langage des portefaix. Il voulait simplement que l'on parlât de manière à être compris du peuple, non pas comme le peuple. Les écrivains du XVIe siècle avaient voulu pour le poète et pour l'écrivain en général une langue particulière ; comme ils avaient l'esprit bien au-dessus du vulgaire, ils se souciaient peu de parler pour lui et tâchaient de ne pas parler comme lui ; pour protester contre cet excès qui à la longue eût fait de la langue littéraire une langue distincte de la véritable langue, Malherbe prit avec violence le parti des mots populaires. Mais en même temps, il blâmait les mots peu courtisans aussi bien que les termes techniques et les mots du palais. Il était tout près de Vaugelas, bien que celui-ci s'y soit trompé. Mais il n'avait pas pu établir une autorité

---

[1] *Remarques. Avertissement.*

[2] Racan dans Malherbe, *Œuvres*, LXXIX ; cité par M. Brunot, *La doctrine de Malherbe*, p. 223.

Digitized by Google

qui fût l'arbitre du bel usage, n'ayant confiance ni à la cour, ni au palais, ni aux écrivains. Lui seul, à son avis, pouvait être et fut en fait le juge du bel usage. Était bien dit ce que Malherbe reconnaissait pour tel. Vaugelas, au contraire, put donner une définition du bel usage : « Il y a sans doute deux sortes d'usages, un bon et un mauvais. Le mauvais se forme du plus grand nombre de personnes qui, presque en toutes choses, n'est pas le meilleur, et le bon, au contraire, est composé, non pas de la pluralité, mais de l'élite des voix :... c'est la façon de parler de la plus saine partie de la cour conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps. Quand je dis la cour, j'y comprends les femmes comme les hommes et plusieurs personnes de la ville où le prince réside, qui par la communication qu'elles ont avec les gens de la cour participent à sa politesse. Il est certain que la cour est comme un magasin d'où notre langue tire quantité de beaux termes pour exprimer nos pensées[1]. » L'usage est ainsi bien défini. Il ne pouvait y avoir désormais contestation que pour déterminer quelle est la plus saine partie des auteurs du temps : au temps de Bouhours la question est tranchée ; il y a une institution officielle dont l'autorité est reconnue de tous, l'Académie, qui est la réunion de cette plus saine partie des auteurs. L'Académie et la Cour tels seront les arbitres du beau langage. C'est d'elles qu'il faut apprendre à écrire : « Je dois le peu que je sais au commerce des honnêtes gens, dit Bouhours, et à la lecture des bons livres ; ce sont à parler en général les deux voies qu'il faut tenir, ce me semble, pour savoir bien la langue française[2]. » C'est encore à l'Académie que Bouhours a recours pour exposer ses doutes, car « la raison veut que les doctes soient les maîtres des ignorants et qu'en toute matière on s'en rapporte aux personnes intelligentes[3] » ; mais c'est à l'usage qu'il demande la solution des cas douteux. « Pour en avoir l'éclaircissement (de mes difficultés), je ne me contentai pas de lire les livres et de consulter les maîtres. J'observai le plus exactement comment parlaient les personnes qui parlent bien[4] ». Les

---

[1] Vaugelas, *Rem.*, préface, p. 12-13.
[2] *Entret.*, p. 130.
[3] *Doutes*, préface.
[4] *Rem.*, *Avertissement*.

Digitized by Google

bons auteurs, les gens qui parlent bien et l'Académie seront les trois autorités au nom desquelles il rendra les arrêts contre les jansénistes [1]. Si le titre de ces *Remarque, Doutes, Critiques*, est très modeste et témoigne d'une certaine défiance de soi-même, en fait Bouhours se montra aussi autoritaire que Malherbe. Barbier d'Aucour lui avait reproché son ton doctrinal [2], et Renaud qui n'était pas son adversaire reconnaissait que c'était par là qu'il le cédait à Vaugelas [3].

Les jansénistes ne supportèrent pas ces attaques en silence. Ils avait d'abord hésité à choisir l'attitude qu'il leur convenait de prendre ; Nicole nous a rapporté le conciliabule où ils prirent un parti : « Lorsqu'on publia un certain livre dans lequel l'auteur avait prétendu ramasser diverses fautes sur la langue qu'il croyait avoir trouvées dans des ouvrages de piété qui passaient pour bien écrits, on examina dans une compagnie par manière d'entretien ce que ceux qui s'y trouvaient intéressés devaient faire en cette rencontre. Chacun convint d'abord que les remarques de cet auteur étant si peu considérables, n'auraient pas dû être proposées contre des écrits même où l'on n'aurait eu pour but que d'acquérir la réputation de bien écrire ; ceux qu'ils attaquaient ne devaient pas avoir la moindre pensée à former une contestation sur un si petit sujet, quelque tort que cet auteur pût avoir dans quelques-unes de ses remarques. Mais quand on vint à parler de ce qu'ils devaient faire, on ne fut pas du même avis. Il y en eut qui soutinrent qu'ils ne devaient même pas témoigner qu'ils eussent vu ce livre. Mais le plus grand nombre crut qu'ils devaient prendre un autre parti, et que pour toute réponse, ils n'avaient qu'à corriger de bonne foi dans les autres éditions de ce livre tout ce que

---

[1] Plus tard, au XIXe siècle seulement, cette autorité de l'Académie supplantera toute autre autorité ; elle s'annonçait, lorsque Bouhours lui exposa ses doutes ; elle s'affirma par la publication du dictionnaire en 1694, des observations sur les remarques de Vaugelas (1704). Désormais il y eut un tribunal officiellement reconnu. Bouhours n'est qu'à mi-chemin. L'Académie n'est pas encore souveraine unique ; elle partage l'autorité avec les gens qui parlent bien.

[2] Le P. Bouhours « a osé entreprendre de décider publiquement de tout avec un esprit d'écolier et un ton de maître ». Barbier d'Aucour, *Sentim.*, p. 394.

[3] « On trouve que Bouhours fait un peu le docteur en quelques endroits, parlant d'un air magistral et décisif... relevant d'ordinaire les fautes d'une manière qui sent bien plus l'air du collège que de la cour ou de l'Académie. » Renaud, *Manière de parler la langue française*, p. 558.

Digitized by Google

cet auteur y avait repris avec quelque apparence de justice : la raison qu'il alléguaient, outre d'honorer la vérité dans tout, c'était qu'il n'y avait point de meilleur moyen pour faire que le public rendît justice à cet auteur et à ceux qu'il avait attaqués que d'user envers lui d'une conduite si modérée [1]. » Barbier d'Aucour avait répondu déjà de bonne encre aux Entretiens par les *Sentiments de Cléanthe sur les Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (Paris, 1671). Arnault se défendit dans l'avertissement de la Ve dénonciation du péché philosophique. Nicole prit franchement le contre-pied des théories lexicologiques de Bouhours [2]. Mais l'esprit de Port-Royal n'était point de s'attacher à ces subtilités verbales. Louis Racine, dans les Mémoires sur la vie de Jean Racine, rapporte le fait suivant, bien significatif : « Lorsque le P. Bouhours, en écrivant sur la langue française, releva plusieurs expressions des traducteurs de Port-Royal, M. de Saci dit qu'il ne se soumettrait point à ces remarques. M. Nicole dit qu'il se corrigerait et, en effet, n'employa point dans ses Essais de Morale celles qui lui parurent justement critiquées [3]. » Nicole, sans doute, avait un sentiment plus juste des nécessités présentes, mais M. de Saci était dans la vraie tradition de Port-Royal. Cette obéissance scrupuleuse aux décisions éphémères de l'usage avait déjà été dénoncée par M. de Saint-Cyran, le grand directeur, le maître de Port-Royal : « Je ne sais qui est ce M. de Vaugelas qui vous écrit. Il me semble qu'il est de l'humeur de M. de Balzac dont je fais plus de cas que de sa lettre que j'ai dessein de lire dans trois jours, parce que j'ai d'autres occupations, et que je désire que par mon exemple vous apportiez quelque modération à cette passion que vous avez aux paroles dont la belle tissure est moins estimable que vous ne pensez [4]. » Et Sainte-Beuve résume la fin de la lettre en cette phrase : « Si la parole est ce qu'il y a de plus grand, les paroles sont ce qu'il y a de moindre. » Selon Lancelot, « il ne

---

[1] Nicole, *Essais de morale. Second traité de la charité et de l'amour-propre*, nos 31, 32, p. 147.

[2] *Essais de Morale*, VIII, lettre 90e à M. Filleau de la Chaise. Ces renseignements sont empruntés à M. Brunot, article cité.

[3] Cité par Doncieux, *Le P. Bouhours*, p. 56.

[4] Lettre de Saint-Cyran à Arnault d'Andilly, citée par Sainte-Beuve, *Port-Royal*, livre II, ch. VIII, t. II, p. 49.

Digitized by Google

voulait pas que l'on s'amusât tant à épiloguer sur les paroles et à être plus longtemps à peser les mots qu'un avaricieux ne serait à peser l'or à son trébuchet, parce que rien ne ralentit plus le mouvement de l'Esprit saint que nous devons suivre. Il disait que cette grande justesse de paroles était plus propre aux académiciens qu'aux défenseurs de la vérité, qu'il suffisait presque qu'il n'y eût rien de choquant dans notre style [1]. » Les jansénistes éprouvaient quelque scrupule à bien parler, selon le monde. « J'ai tâché, disait un jour M. de Saci à Fontanes, d'ôter de l'Écriture sainte l'obscurité et la rudesse ; et Dieu jusqu'ici a voulu que sa parole fût enveloppée d'obscurités. N'ai-je donc pas sujet de craindre que ce ne soit résister aux desseins du Saint-Esprit que de donner, comme j'ai tâché de faire, une version claire et peut-être assez exacte par rapport à la pureté du langage? Je sais bien que je n'ai affecté ni les agréments, ni les curiosités qu'on aime dans le monde et qu'on pourrait rechercher dans l'Académie française. Dieu m'est témoin combien ces ajustements m'ont toujours été en horreur; mais je ne puis me dissimuler à moi-même que j'ai tâché de rendre le langage de l'Écriture clair, pur et conforme aux règles de la grammaire ; et qui peut m'assurer que ce ne soit pas là une méthode différente de celle qu'il a plu au Saint-Esprit de choisir?... Il y a grande différence entre contenter et édifier. Il est certain que l'on contente les hommes en leur parlant avec quelque élégance, mais on ne les édifie pas toujours en cette manière [2]. » « L'utilité morale, dit Sainte-Beuve, fut la règle du style de Port-Royal ; le style suffisant les contentait mieux que la grâce suffisante [3]. » Cet esprit était l'opposé de l'esprit grammatical et aussi de l'esprit jésuite, désireux de persuader les hommes en leur rendant la vérité agréable, toujours prêt à se plier aux faiblesses et aux caprices humains. Bouhours à cet égard fut jésuite et grammairien pleinement ; l'étude de ses critiques révélera qu'il se souciait avant tout de bien parler, en toute matière, fût-ce sur le *Je ne sais quoi* [4].

---

[1] *Mémoires*, t. II, p. 130, cité par Sainte Beuve, livre II, ch. IX, p. 84-85.

[2] *Entretien de M. de Saci avec Fontanes*, cité par Sainte-Beuve, livre II, ch. XVIII, t. II, p. 365.

[3] Sainte-Beuve, livre II, ch. IX, t. II, p. 85.

[4] C'est le titre du cinquième Entretien d'Ariste et d'Eugène.

Digitized by Google

Au fond de cette querelle grammaticale, il y a l'antagonisme irréductible entre l'esprit de Port-Royal et l'esprit de la Compagnie.

Critique du vocabulaire janséniste.

MOTS SALES.

Il semble qu'après Malherbe, après les *Précieuses*, il ne dût plus y avoir de mots déshonnêtes dans la langue ; mais les scrupules s'étaient accrus à mesure que les mots grossiers étaient condamnés et l'on en était venu à se torturer l'entendement pour trouver des sens déshonnêtes à des mots innocents. « Quoique nos mœurs ne soient peut-être pas plus pures que celles de nos voisins, notre langue est beaucoup plus chaste que les leurs ; à prendre ce mot dans sa propre signification, elle rejette non seulement toutes les expressions qui blessent la pudeur, mais encore celles qui peuvent être mal interprétées ; sa pureté va jusqu'au scrupule, comme celle des personnes qui ont la conscience fort tendre et auxquelles l'ombre même du mal fait horreur. De sorte qu'un mot cesse d'être du bel usage et devient barbare parmi nous dès qu'on peut lui donner un mauvais sens [1]. » Bouhours éprouva lui-même la pruderie des critiques. Il avait écrit au début du second *Entretien :* « Ariste et Eugène cherchèrent un endroit où ils pussent jouir l'un de l'autre. » Barbier d'Aucour, le défenseur des jansénistes, déclara qu'une telle expression allait un peu loin et donnait une idée défavorable des mœurs de Bouhours [2]. Le gentilhomme Bas-Breton déclara dans les *Doutes* que l'auteur des *Entretiens* s'était laissé effrayer à tort par cette interprétation malveillante, mais dès la seconde édition des *Entretiens* il avait changé l'expression et écrit : « jouir de l'entretien l'un de l'autre. » La mésaventure du théoricien juge la théorie, mais elle ne le corrigea

---

[1] Bouhours, *Entret.*, p. 68. Le mot aisance est un exemple de cette délicatesse. « C'est, dit Bouhours, un mot que l'on emploie au sens de air aisé et dégagé, ou au sens de commodité ; mais le sens qu'il a au pluriel fait que plusieurs ne s'en servent pas. » *Suite*, 279.

[2] *Sentim.*, p. 342.

Digitized by Google

pas. Il releva chez les auteurs jansénistes les termes suivants :

Jouir. — Après la critique de Barbier d'Aucour Bouhours releva ce mot dans une phrase de M. de Sacy, dont il n'avait pas été choqué auparavant, ainsi qu'il le déclara. « Ils n'eurent pas le temps de jouir de lui. » *Doutes,* 98.

Charnel. — « L'amour humain et charnel. » Amour charnel donne une mauvaise idée. *Imit.*, 31. Cf. 28.

Engendrer. — Traduire : Abraham genuit Isaac, par : Abraham engendra Isaac, est une traduction qu'on peut permettre aux traducteurs de Louvain, mais non à des gens qui se piquent de politesse. C'est ne pas savoir jusqu'où va l'honnêteté de notre langue. » *Suite,* 204.

Mondain. — « La concupiscence charnelle et mondaine. » Ces épithètes ne valent rien. *Imit.*, 28.

Nu. — « C'est dans cette pauvreté que je me présente comme nu devant vous. » Ce mot nu donne une idée qui n'est pas bonne. *Imit.*, 38.

Le grand Arnault fit à ces critiques la seule réponse qu'elles méritaient : « Les personnes sages et honnêtes ne font pas de ces sortes de réflexion. »

MOTS BAS.

Un terme n'est pas en toutes circonstances bas ; il peut être bien ou mal employé suivant qu'il éveille ou non des idées convenables au sujet qu'on traite et à la personne dont on parle ou qui parle.

Compagnon. — M. de Sacy a eu tort d'employer ce mot en parlant du Christ : « Jésus trouve plusieurs compagnons de sa table, mais peu de son abstinence. » *Imit.*, 18. Ce mot donne ici une idée qui ne convient pas avec la personne de J.-C. ; c'est donc un mot bas. Sans doute en parlant d'un artisan, il eût été bon.

Économe. — Ce mot ne convient pas à J.-C. et quand M. de Sacy écrit : « Jésus ne dédaignera pas de vous tenir lieu d'un économe très fidèle », au moins devait-il ajouter : si l'on peut parler ainsi. *Imit.*, 13.

Digitized by Google

Effectivement. — Ce mot est-il d'un bel usage? *Imit.*, 4.

Peuple. — Ce mot a un sens déplorable en français, et c'est mal traduire le latin : « secutae sunt cum multae turbae » que de dire : une grande foule de peuple le suivit. *Suite*, 219.

Suffisance. — M. de Sacy étend un peu loin la signification de ce mot en disant : la suffisance de l'Écriture ; et ce mot pris de la sorte revient à une expression du peuple qui n'est pas trop bonne et que je ne crois pas trop élégante : J'en ai ma suffisance, pour dire : J'en ai autant qu'il m'en faut. *Doutes*, 10, 11, 12,

Tracasser. — Depuis quand le dit-on dans le style noble? *Doutes*, 7.

Tracasserie. — Même observation.

ARCHAÏSMES.

Le petit nombre des mots que Bouhours rejette comme archaïques surprendra peut-être. C'est que dans son horreur des mots inusités il ne distingue pas archaïsmes et néologismes. Faire revivre des mots qui sont sortis de la langue, en créer de tout nouveaux, pour lui c'est un même défaut. Et pour introduire une liste de mots critiqués, il dit simplement : « En voici qui me paraissent ou fort vieux ou fort nouveaux[1] », et il ne les distingue pas les uns des autres ; il reprend comme archaïques les mots qui, sans être tout à fait sortis de l'usage, sont moins usités[2], mais sont encore généralement compris. Employer de tels mots est mal, mais c'est moins mal que d'user de termes tout nouveaux. « Bien qu'en toutes sortes de langues, les locutions vieilles et les locutions nouvelles aient mauvaise grâce dans le discours, les mots qui sont un peu vieux me plaisent[3] plus que les mots qui sont trop nouveaux, par la raison que les uns sont naturels et intelligibles, au lieu que les autres sont quelquefois obscurs et qu'il y a toujours

---

[1] *Doutes*, 14.

[2] Par exemple : savoir faire et savoir vivre, mots monstrueux. Le premier a eu une grande vogue; il semblait mort et il renaît. Le second est moins usité. *Rem.*, 514.

[3] Ainsi il accepte le mot *Angoisse*. C'est un vieux mot, mais fort, plus expressif que douleur ou affliction et qui peut avoir sa place dans le beau style. *Suite*, 330.

Digitized by Google

de l'affectation à s'en servir[1]. » Bouhours relève chez les jansénistes :

Certes. — Hors d'usage. *Imit.*, 2. Cf. 36-38. Richelet le cite avec cette mention : « Il commence à vieillir et on dit : à la vérité, assurément, à n'en point mentir. » Cependant on le trouve dans Molière, Boileau, Corneille, Racine et même chez Patru et Vaugelas. L'Académie l'accepte.

Courtois. — Mot vieilli; nous disons civil, honnête. *Rem.*, 51.

Courtoisie. — Mot vieilli ; nous disons civilité, honnêteté. *Rem.*, 51.

Dépravation. — Vieux mot. *Imit.*, 40. Ce mot qu'on trouve dans Amyot (voir *Dictionnaire Général*) est inconnu à Monet; Richelet le donne comme un peu vieux; l'édition de 1759 le cite dans une phrase de Bossuet. L'Académie l'accepte.

Soigneux. — Vieux mot. *Imit.*, 51. Ce mot se trouve dans Monet, Richelet et l'Académie. Tous les classiques l'ont employé.

Cette pénurie de termes archaïques chez les jansénistes s'explique par ce fait que la langue étant devenue stable, un mot ne sortait plus de la langue d'une génération à l'autre, comme au XVIe siècle; et les jansénistes, par cela même qu'ils usaient des mots sans aucun souci d'élégance, employaient le vocabulaire usité et ne recherchaient pas les mots vieux. Ils étaient bien plutôt tentés de créer des mots nouveaux.

NÉOLOGISMES.

I. — *Formation de mots dérivés.*

Les mots nouveaux dérivés des mots usités à l'aide de suffixes étaient la seule tolérance que Vaugelas eût admise en matière de néologisme. Bouhours alla plus loin et déclara que de tels mots sont aussi mauvais que les autres.

Suffixe -ment. — Ce suffixe avait été fort employé par les jansénistes; quelques-uns des mots qu'ils ont créés ont passé dans la langue; Bouhours les condamne sans pitié, non qu'il ait, dit-il, une

---

[1] *Doutes*, 33.

Digitized by Google

haine particulière pour ces mots-là, comme l'insinuait le Vaugelas grenoblois, Alemand, mais parce que le public, selon lui, ne les accepte pas ; il déclare même que retracement et effacement sont des termes commodes : « il serait à souhaiter que le public les reçût[1] » ; il ajouta plus tard[2] qu'il acceptait :

Biaisement. — Mot ignoré de Richelet.

Désabusement. — Ce mot manque à notre langue ; il est d'ailleurs régulier et harmonieux. *Suite*, 141. Inconnu à Richelet. Cité en 1759 comme très peu en usage.

Emportement. — C'est un mot récent qui a réussi ; il signifiait mouvement de colère, puis amour aveugle et outré qui ne garde aucune mesure, puis passion violente, puis caprice et dérèglement d'imagination ; il est toujours péjoratif, à moins qu'il n'y ait un adjectif. *Rem.*, 465.

Effacement. — On le trouve dans Monet ; il est ignoré de Richelet.

Temporisement. — Richelet et l'Académie le citent.

Il les acceptait parce que le public avait accueilli favorablement ces termes ; mais pour les autres, il ne pouvait que constater leur mauvais succès auprès des gens qui parlaient bien ; quoiqu'il n'y eût rien de plus commode que ces mots en — *ment*, Messieurs de l'Académie ne s'en servaient pas et il les avait en vain cherchés dans les œuvres de M. de Vaugelas[3].

Abandonnement. — *Imit.*, 17-52. Monet le donne. Richelet l'ignore. L'Académie l'insère, et après elle Richelet, 1759.

Abrégement. — *Entret.*, 139. *Doutes*, 16. *Suite*, 287. « Mot judicieusement renouvelé », dit Richelet.

Affaiblissement. — *Imit.*, 6. Inconnu à Richelet.

Attiédissement. — *Entret.*, 139. *Rem.*. 345. Inconnu à Richelet.

Brisement. — *Entret.*, 139. *Doutes*, 15. Inconnu à Richelet ; en 1759, Richelet déclare que c'est un mot nouveau qui ne se dit qu'au figuré.

---

[1] *Suite*, 379. Pour effacement, *Suite*, 235. *Doutes*, 15.

[2] *Suite*, 294.

[3] *Doutes*, 16. L'autorité de d'Ablancourt n'a pas pu faire réussir temporisement ni celle de Sarasin rapprochement. *Doutes*, 66.

Digitized by Google

Déchirement. — *Entret.*, 139. Richelet, 1759, déclare que c'est un mot qui n'est pas généralement approuvé, mais qui se trouve dans de bons auteurs.

Dénument. — Dans ses premières *Remarques,* Bouhours condamne ce mot. « Le dénûment des autels, comme dit un auteur célèbre, est encore plus barbare que le dénûment des créatures, qui est une locution des dévots. Si dénûment était français, il ne se dirait point dans le propre non plus que dénué. » *Rem.*, 190. Mais il revint sur sa condamnation : « Je me rétracte de ce que j'ai dit que dénûment ne valait rien... Nos bons auteurs usent de ce mot. » *Suite*, 411.

Dépouillement.—*Imit.*, 6. Il se trouve dans Monet. Ignoré de Richelet.

Désagrément. — Ce mot nouveau employé par Nicole commence à s'établir : elle a un grand désagrément en toute sa personne. C'est un grand désagrément que cela. *Rem.*, 50. Il est cité par Richelet et l'Académie.

Élèvement. — *Entret.*, 139. *Doutes,* 16. *Rem.*, 112. Inconnu à Richelet, qui, en 1759, le déclare condamné par quelques auteurs, approuvé par d'autres.

Enivrement. — *Entret.*, 139. *Imit.*, 25, 28. Se trouve dans Monet. Inconnu à Richelet.

Ménagement. — Avoir des ménagements pour quelqu'un se dit à la Cour, mais cette locution n'est pas fort établie. *Entret.*, 86.

Obscurcissement. — *Imit.*, 28, 30. Inconnu à Richelet, se trouve dans Monet, l'Académie et Richelet de 1759. *Entret.*, 139.

Prosternement. — *Doutes,* 16. Se trouve dans Monet et dans Richelet en 1759.

Rabaissement. — *Entret.*, 138. Se trouve dans Monet, l'Académie et dans Richelet de 1759.

Renoncement. — *Imit.*, 17-10. Se trouve dans Monet et l'Académie. Richelet le cite dans un exemple d'écrivain janséniste. En 1759, il le déclare usité en matière de morale.

Resserrement. — *Entret.*, 139. *Doutes,* 16. « Heureusement employé, dit Richelet, par MM. de Port-Royal pour marquer une certaine tristesse qui accable le cœur et le ferme à toute sorte de joie. »

Digitized by Google

Retracement. — *Suite*, 294. Inconnu à Richelet.

Bouhours blâme les expressions : se trouver dans l'obscurcissement, se trouver dans l'enivrement, se trouver dans le resserrement, sans doute à cause de la présence de ces termes inusités. *Entret.*, 140.

Suffixe -teur, -trice. — Bouhours a poursuivi avec la même insistance les mots nouveaux en *-teur:* ils ne réussiront pas selon lui, pour deux raisons : « J'ai remarqué que nous ne recevons guère de nouveau un mot tout latin, à moins que nous n'en ayons déjà un qui lui ressemble en quelque façon et qui aide à le faire connaître. De plus nous regrettons d'ordinaire les mots qui sont dérivés d'un mot que nous n'avons point » ; ainsi insidieux, insidiateur ne réussiront point parce que *insidiae* n'a pas passé en français [1]. Sous cette forme un peu vague, Bouhours a entrevu la loi de linguistique qui constate qu'un dérivé n'a chance de réussir le plus souvent qu'autant que le simple est bien vivant dans la langue. Une seconde raison est que le suffixe-*teur* a un sens particulier en français ; il ne signifie pas seulement un homme qui a accompli l'action exprimée par le verbe correspondant, mais plutôt un homme dont le caractère distinctif est d'accomplir cette action. On ne dit guère l'orateur de ce discours pour exprimer l'homme qui a prononcé tel discours particulier ; un orateur est un homme qui prononce des discours. Le suffixe latin *atorem* exprime les deux sens. Les jansénistes s'y sont trompés ; c'est pourquoi presque toutes les prescriptions de Bouhours ont été ratifiées par l'usage. Il condamne :

Assassinateur. — *Doutes*, 14. Ce mot n'est pas d'usage, dit Richelet.

Coronateur. — *Doutes*, 14. *Entret.*, 139.

Insidiateur. — *Entret.*, 139. *Doutes*, 14. Peu usité, selon Richelet.

Murmurateur. — *Doutes*, 14. Ce mot ne se trouve que dans les écrivains de Port-Royal (Richelet).

Pacificateur. — *Imit.*, 56. Cité par Richelet.

Perturbateur. — *Suite*, 144.

Sanctificateur. — *Imit.*, 50-55.

Les jansénistes avaient tenté aussi d'introduire la forme féminine

---

[1] *Rem.*, 114, 115, 116.

Digitized by Google

de ces mots ; ils employaient dominatrice, dispensatrice, exterminatrice, tentatrice. Bouhours déclara ces termes mauvais ; même si la forme masculine eût été autorisée, le féminin ne l'eût pas été par cela même. Seuls actrice, ambassadrice, coadjutrice et fondatrice sont autorisés par l'usage. Exterminatrice, que M. de Sacy avait employé dans la traduction de l'*Imitation* (la grâce est l'exterminatrice de la crainte), est mal dit : « La Fontaine qui a dit dans ses Fables un chat exterminateur aurait pu dire une chatte exterminatrice. Hors de là ce mot est insupportable[1]. » C'est que les fables sont un genre familier dans lequel l'écrivain n'est pas astreint aux mêmes exigences que dans un genre relevé. Elles sont toutes proches de la conversation, elles en ont le laisser-aller, mais aussi leur exemple ne peut pas faire autorité. On n'écrit pas comme on parle.

Suffixe -ance. — Bouhours relève un seul terme :

Clairvoyance. — *Entret.*, 139. Monet ne donne pas ce mot, quoiqu'il donne clairvoyant avec les deux sens, clairvoyant des yeux, clairvoyant de l'âme. Richelet l'ignore. L'Académie le donne. Richelet, 1759, le cite.

Suffixe adverbial -ment. — Bouhours relève dans les écrits jansénistes[2] trois adverbes qu'il déclare inusités :

Déclarément. — *Entret.*, 139. Ce mot ne se trouve ni dans Monet, ni dans Richelet, ni dans l'Académie, ni dans Littré.

Inexplicablement. — *Entret.*, 139. Inexplicable se trouve dans Monet et dans l'Académie. Inexplicablement n'est pas encore en usage, selon Richelet. Pour Bouhours ce mot est deux fois répréhensible, dérivé en *ment* et composé avec *in*.

Insoutenablement. — *Entret.*, 139. Insoutenable est dans l'Académie. Insoutenablement est inconnu de Monet. Richelet le déclare peu en usage.

Dérivation impropre. — Emploi de l'adjectif comme substantif. Le procédé qui consiste à employer un adjectif au neutre grammatical

---

[1] *Rem.*, 114.

[2] Il note que turbulemment employé par d'Ablancourt ne vaut rien. *Doutes*, 46.

Digitized by Google

précédé de l'article était commode pour éviter la création des termes abstraits qui manquent au français. Les jansénistes en avaient usé ; mais comme c'était une entreprise sur l'usage ordinaire des mots, Bouhours se montra hostile à ce procédé d'enrichissement de la langue. « Il faut que je vous consulte encore, dit-il aux académiciens, sur les adjectifs qui tiennent lieu de substantifs, comme le vrai, le fin, le sérieux ; car la sériosité de M. de Balzac n'est plus, je pense, à la mode et s'il vivait encore il ne dirait pas : Je réponds dans une grande sériosité ou aux railleries ou aux civilités de votre lettre. Je sais bien que plusieurs autres mots de cette espèce sont établis comme le beau, le bon, l'honnête, l'utile, l'agréable en fait de morale, le vraisemblable, le merveilleux, l'héroïque en matière de poésie et de devises. Mais je voudrais bien savoir s'il est permis d'en faire à sa fantaisie et de dire, par exemple, l'inutile, le simple, le provincial, le poli, le courtisan, le pur... L'usage doit nous régler à cet égard, comme en tout le reste[1]. » Ce procédé de formation est tout à fait légitime mais il n'est cependant pas très ordinaire en français ; le peuple emploie tous les jours des adjectifs comme substantifs concrets : une automobile, pour une voiture automobile, mais il faut qu'il ait au moins, pendant un certain temps, la notion très nette dans l'esprit de l'expression complète et de l'abréviation qu'il lui fait subir. Cette condition ne se trouve pas réalisée dans l'emploi des adjectifs au neutre comme substantifs abstraits ; de plus la notion du neutre est presque inconnue au français populaire. De pareils termes abondent dans le lexique savant et philosophique ; ils sont peu compris du peuple.

II. — *Formation de mots composés.*

Le seul mode de formation dont les jansénistes aient usé est la composition par préfixes. Ils avaient été fort embarrassés pour traduire les mots latins commençant par une particule négative ; il était parfois bien long et bien obscur d'exprimer la négation à l'aide d'une proposition relative ; ils eurent recours aux particules *in* et *dé*.

Particule in. — D'origine savante et inconnue au vieux français, cette particule introduite au XIVe siècle avait formé de nombreux

---

[1] *Doutes*, 46.

Digitized by Google

composés et était demeurée fort vivante. Dans le dictionnaire du P. Monet on ne relève pas moins de 349 mots qui commencent par *in*. Richelet, en 1759, en cite 436, dont 8 seulement sont déclarés inusités et 18 sont notés comme techniques ; cela fait encore 410 mots employés dans le vocabulaire usuel, et le nombre des mots nouveaux introduits depuis Monet est plus grand que ne le ferait supposer le rapprochement des chiffres, car une vingtaine de mots cités par Monet sont omis dans Richelet. Ce qui donne un nombre d'environ 80 mots créés et acceptés par les lexicographes de Monet à Richelet ; le chiffre nous paraît faible parce que à notre époque cette particule a été mise à contribution par tous les arts et toutes les sciences ; il est énorme à une époque où la langue était soumise à une autorité rigoureuse et où les initiatives individuelles n'étaient pas admises. Nul procédé de formation n'a autant enrichi la langue. Aussi l'on comprend que Bouhours l'ait particulièrement en haine : il était la négation vivante de sa théorie du vocabulaire complet et fermé. Il condamne :

Immodération. — *Rem.*, 230. Inconnu à Monet ; « ce mot n'est pas reçu », dit Richelet, qui l'admet en 1759.

Immortifié. — *Entret.*, 139. Inconnu à Monet et à Richelet avant 1759.

Improbation. — *Doutes*, 19. *Rem.*, 230. Inconnu à Monet. « Ce mot n'est pas encore reçu », dit Richelet.

Inalliable. — *Entret.*, 139. Inconnu à Monet et à Richelet avant 1759.

Inallié. — *Entret.*, 139. *Doutes*, 22. Inconnu à Monet et à Richelet, qui, en 1759, le cite comme un mot de Port-Royal condamné par Bouhours et Ménage.

Inamissibilité. — *Doutes*, 27. Inconnu à Monet. Accepté par Richelet et par l'Académie.

Inattention. — *Entret.*, 129. *Doutes*, 22. *Imit.*, 49. Inconnu à Monet, cité par Richelet.

Incharitable.— *Doutes*, 23. *Rem.*, 543. *Suite*, 138. Inconnu à Monet. Richelet le déclare peu établi et l'accepte en 1759.

Inclémence. — Ce mot n'est pas encore établi ; on dit au figuré l'inclémence des Dieux. *Rem.*, 542. Richelet le donne.

Incomplaisance. — Ce mot n'est pas français. *Suite*, 138.

Incomplaisant.— Même remarque. Richelet ne donne ni l'un ni l'autre.

Inconduite. — *Suite*, 138. Inconnu à Monet et à Richelet.

Digitized by Google

Inconversible. — *Entret.*, 139. Inconnu à Monet et à Richelet.

Incontradiction. — *Suite*, 138. Inconnu à Monet et à Richelet.

Incorrect. — *Suite*, 138. Cité par Monet et par Richelet.

Incorrompu. — *Entret.*, 139. *Doutes*, 19. *Suite*, 138. Inconnu à Monet et à Richelet.

Incoupable. — *Suite*, 138. Inconnu à Monet et à Richelet.

Indévotion. — *Entret.*, 139. *Imit.*, 50. Cité par Monet, Richelet et l'Académie.

Indiligent. — *Suite*, 138. Cité par Monet. Inconnu à Richelet, qui l'accepte en 1759.

Indisposé.— Au sens de malade il est français, mais non pas au sens de peu disposé. *Doutes*, 29. *Imit.*, 53.

Indisposer. — Ce mot est quelque chose de monstrueux. *Doutes*, 29. *Entret.*, 139.

S'indisposer. — Barbare. *Imit.*, 36.

Ineffaçable. — On le trouve dans l'expression traits ineffaçables, mais il ne vaut rien. *Rem.*, 543.

Inéloquent. — *Suite*, 138. Inconnu à Monet et à Richelet.

Inévidence. — *Rem.*, 234. Inconnu à Monet et à Richelet.

Inévident. — *Rem.*, 234. Inconnu à Monet. Richelet le déclare encore peu en usage et l'accepte en 1759.

Inexact. — *Suite*, 138. Inconnu à Monet et à Richelet, qui l'accepte en 1759.

Inexactitude. — *Suite*, 138. Inconnu à Monet et à Richelet.

Inexpérimenté.—*Entret.*, 139. *Doutes*, 22. *Imit.*, 23. Richelet le donne.

Inexplicablement. — *Entret.*, 139. Inconnu à Monet. Richelet le déclare peu en usage et l'accepte en 1759. Inexplicable est dans l'Académie.

Infaisable. — *Doutes*, 19. *Rem.*, 543 Inconnu à Monet. Richelet déclare qu'il n'est pas encore reçu.

Injudicieux. — *Doutes*, 19.

Inobservation. — *Entret.*, 139. Inconnu à Monet ; il est dans Richelet avec le sens spécial de : « manquer d'observer les manifestes et les traités des princes. »

Digitized by Google

INSOUTENABLEMENT. — *Entret.*, 139. Inconnu à Monet; Richelet déclare qu'il n'est pas encore en usage. Insoutenable est dans l'Académie.

INSURPRENABLE. — *Doutes*, 19. *Rem.*, 543. *Suite*, 138. Inconnu à Monet et à Richelet.

INTIMIDATION. — *Suite*, 138. Inconnu à Monet et à Richelet, qui l'accepte en 1759.

INTOLÉRANCE. — *Entret.*, 120. *Doutes*, 22. Il est dans Monet. Richelet déclare qu'il ne se dit point, mais l'accepte en 1759.

IRRAMENABLE. — *Doutes*, 19. *Rem.*, 543. Inconnu à Monet et à Richelet.

IRRELIGIEUX. — *Entret.*, 139. Inconnu à Monet. Il est dans Richelet et l'Académie.

Il n'y a guère que quatre mots commençant par *in* qui trouvent grâce aux yeux de Bouhours :

IMMANCABLE. — Ce mot récent est à la mode. *Rem.*, 453.

INTRÉPIDE. — En usage. *Doutes*, 19.

INTRÉPIDITÉ. — En usage aussi, quoique un peu moins. *Doutes*, 19.

INUTILITÉS. — « Est un mot assez nouveau qui signifie des choses vaines et frivoles et exprime bien ce qu'il veut dire. » Les sciences, dit Nicole, ont leurs utilités et leurs inutilités. *Suite*, 271.

Ces mots en *in* « que des grammairiens nouveaux apportent[1] » peuvent être employés par les auteurs qui les aiment, mais par eux seuls, car ils ne font guère moins de peine à Bouhours que les mots qui finissent en *ment*[2]. Il avoue cependant que IMMORTIFIÉ, IRRÉLIGION, INDÉVOT, INAPPLICATION, INATTENTION ne sont pas absolument mauvais. *Rem.*, 523.

Particule dé. — Tandis que la particule *in* ne peut s'unir qu'aux

---

[1] C'est une allusion à Ménage à qui Bouhours reproche d'accepter impécunieux, impécuniosité, intempérature, infrangible, inforçable, inscrutable, inguerdonné, interminé, internel. *Doutes*, 18.

[2] *Suite*, 138. Cf. *Doutes*, 19.

Digitized by Google

adjectifs et aux substantifs pour leur donner un sens négatif [1], la particule *dé* peut, au contraire, entrer en composition avec des noms, des adjectifs et surtout des verbes ; c'est donc à elle qu'il faut avoir recours pour composer des parasynthétiques verbaux. Les mots suivants sont bien formés, mais ils ont le tort de n'avoir pas été employés avant d'illustres écrivains [2].

Désagrément. — Ce mot nouveau employé pour exprimer une chose qui a choqué est une façon de parler un peu précieuse et peu autorisée. *Rem.*, 50. Ce mot n'est pas encore bien établi, dit Richelet. L'Académie l'accepte.

Désappliquer. — Cité par Richelet. Inconnu à l'Académie.

Désaveugler. — Ce mot n'est pas généralement reçu, selon Richelet. L'Académie l'ignore.

Désoccuper. — Se désoccuper est dans Richelet.

Désoccupation. — N'est pas encore bien établi, selon Richelet.

Ces mots, de l'aveu de Bouhours, sont bien formés, quelques-uns expriment bien ce qu'ils veulent dire ; leur tort unique est de n'être pas usités. Seul désentêter est un mot nouveau qui plaît et qui réussira : se désentêter de quelqu'un. *Rem.*, 551.

Est-ce à dire que l'on ne pourra plus créer de mots nouveaux ? Bouhours n'ose pas établir cette loi absolue, mais il impose aux mots nouveaux tant de conditions à satisfaire que bien peu auront chance de réussir. Il avoue « qu'on a beaucoup enrichi la langue française depuis quelques années, soit en faisant de nouveaux mots et de nouvelles phrases, soit en renouvelant quelques termes et quelques phrases qui n'étaient pas fort en usage [3] », mais ce sont de ces termes que chacun invente par lui-même sans y penser et sans y

---

[1] A propos du verbe indisposer, qui est mal formé, Bouhours fait la remarque suivante : « *In* joint avec le verbe ne marque point de négation, ni en latin, ni en français, comme on peut en juger par *inscribo, infringo, inuro, imprimo*, etc..., etc... et je ne vois qu'*infirmo* et *improbo* qui soient irréguliers. » C'est donc ignorer les notions les plus élémentaires, selon lui, que de créer le mot indisposer, quand la particule négative des verbes est la particule *dé*. *Doutes*, 29.

[2] *Doutes*, 33. Il faut ajouter à ces mots : défaveur et desservir, qui ne sont pas particuliers aux écrivains jansénistes. (*Ibid.*)

[3] *Entret.*, 82.

Digitized by Google

entendre finesse ; par exemple des mots comme finesse, le fin, exactitude, emportement. brusquerie, habileté, plaisanterie, pruderie, connaisseur, désintéressement, contretemps, intrépide, intrépidité, férocité, féliciter, pester, disculper, insoutenable, incontestable, insurmontable[1], etc... Ce qu'il ne saurait accepter c'est que des écrivains imposent à la langue des termes nouveaux, de leur seule autorité. Le vocabulaire n'est point à la disposition des auteurs pour le traiter comme leur bien, il est le patrimoine commun de tous ceux qui parlent la langue. Dès lors, « il faut qu'un mot pour être reçu ait les suffrages du peuple qui doit s'en servir. Dans les langues, une diction nouvelle n'est point autorisée si toute la société ou du moins la plus saine partie de la société ne se déclare en sa faveur. Dès qu'on veut parler la langue ordinaire on ne peut user que de paroles communes et une personne particulière, de quelque qualité qu'elle soit, fût-ce un prince et un souverain, bien loin de pouvoir ajouter des mots à la langue, ne peut pas même ajouter une lettre à l'alphabet... Le public est si jaloux de son autorité qu'il ne veut la partager avec personne. Et c'est peut-être pour cela qu'il rebute d'ordinaire les mots dont un particulier se déclare l'inventeur ou le patron. Témoin... l'invaincu et l'offenseur de M. Corneille ; au contraire, il accepte volontiers les mots dont les auteurs ne paraissent point et il a ainsi accepté exactitude, gratitude... et tant d'autres dont l'origine est obscure[2]. » « Ce

---

[1] *Entret.*, 82. Ou encore comme respectable, mot nouveau très usité. *Suite*, 158.

[2] *Doutes*, 49 *sqq*. Et Bouhours met à côté des mots de Corneille, esclavitude, insidieux de Malherbe, plumeux de Desmarets, impardonnable de Segrais, qui n'ont pas été acceptés par le public. Défaveur, desservir de Balzac, ne valent rien ; malsage non plus, quoique il soit formé sur le modèle de malhabile, malcontent, malhonnête, malplaisant. Au contraire malagréable s'est introduit et règne fort dans la conversation. *Doutes*, 32.

Quel que soit le crédit de l'écrivaiu qui l'a introduit un mot employé par lui seul est mauvais. C'est ainsi que pérégrination employé par Sarasin ne vaut rien, *Doutes*, 43. Possible, possible que, au possible, que Costar et Sarasin ont employés ne sont pas de la Cour, *Doutes*, 48. Maniéreux est un mot de Conrart; il n'a pas réussi, *Suite*, 265. Urbanité employé par Costar, Balzac, Pélisson et d'Ablancourt, autorisé par Ménage, ne semble cependant pas très bien établi. Vénusté plait à Ménage, mais personne ne le dit, *Doutes*, 5. Vaugelas, Vaugelas lui-même, n'a aucune autorité sur le public quand il se permet quelque liberté. Il a employé désireux. mais ce mot n'en est pas moins resté hors de l'usage, *Suite*, 370. En échange, religionnaire

Digitized by Google

n'est pas à dire pour cela que les particuliers qui ont le goût de la langue et qui parlent bien ne puissent faire quelquefois des mots. Ils le peuvent, sans doute, pourvu qu'ils y gardent les règles que les maîtres de l'art ont prescrites et qu'ils soumettent au jugement du public les mots qu'ils font [1]. » Ces règles sont les suivantes :

I. — Être fort réservé à faire des mots [2]. « Il n'y a qu'une occasion à proprement parler où il soit permis de faire des mots, dans une langue déjà faite. C'est lorsqu'il faut exprimer une chose toute nouvelle. Ainsi quand la fleur que nous appelons tubéreuse a paru en France, nous lui avons donné ce nom pour la distinguer des autres fleurs. On peut encore prendre la même liberté quand la langue n'a pas un mot propre pour signifier une chose assez commune. Ainsi nous avons fait emportement et contretemps qui nous manquaient. »

II. — « Il faut que les mots que l'on invente soient faits selon l'analogie de la langue... La raison et l'usage veulent que les mots français que l'on fait nouvellement soient tirés en quelque façon du latin ou des autres langues qui, comme la langue française, ont la langue latine pour mère... Nous avons fait de cette manière intrépide de *intrepidus* latin ou de *intrepido* italien. Il faut en user toujours ainsi à moins que les noms des choses ne nous viennent avec les choses mêmes de quelque autre source. Ainsi le mot acacia nous est venu des pays étrangers avec l'arbre qui porte ce nom... En ce cas, les mots nouveaux peuvent être allemands, turcs, arabes et même chinois ; il faut seulement leur donner une terminaison française, à moins que la leur n'ait rien de choquant ou d'irrégulier... comme thé, café, sorbet [3]. »

III. — « Il ne suffit pas qu'un mot soit fait dans les règles, il faut le proposer au public ; c'est le seul droit qu'ont les bons auteurs ;

---

condamné par Balzac est admis, *Doutes*, 42 ; affable et affabilité, malgré l'antipathie de Patru sont entrés dans l'usage, *Suite*, 184.

[1] *Doutes*, de 51 à 56.

[2] Il est trop évident que imposturer est mauvais puisque nous avons imposer, *Suite*, 317.

[3] *Doutes*, 51-56. Intrépide est admis; intrépidité aussi, mais moins sûrement. (*Doutes*, 20)

Digitized by Google

encore le doivent-ils faire avec précaution. » Ce sont ici les procédés pour ménager la susceptibilité du public et le tromper :

1° Laisser croire au public qu'il ne doit ce mot à personne. Prosateur passerait peut-être si M. Ménage n'avait point dit si affirmativement et si hautement : « J'ai fait prosateur. »

2° « Se bien donner de garde d'user de ce mot comme si l'usage l'avait reçu » ; il faut des adoucissements, comme : si j'ose parler de la sorte, s'il m'est permis de me servir d'un terme qui n'est pas français, ou qui n'est pas encore établi, jusqu'à ce que le public, adoptant cet enfant exposé, le reconnaisse comme sien [1].

Si l'on ne respecte pas ces règles, si, les règles même respectées, le public ne veut pas approuver un mot, « quelque beau et quelque propre que soit un mot, il ne s'introduira pas... La nécessité même n'oblige pas quelquefois le public à recevoir favorablement une diction qui lui déplaît. Il faut alors s'en passer et dire en deux ou trois mots ce qu'on ne peut dire en un seul mot [2] ». D'ailleurs, le plus sûr est de « ne rien innover dans la langue. On risque beaucoup en faisant un nouveau mot ; s'il est bien reçu on acquiert peu de gloire ; s'il est rebuté, on s'attire la raillerie du public [3] ». Aussi Bouhours ne peut-il comprendre l'audace des jansénistes. « Ce qui m'étonne, c'est que quelques-uns de nos écrivains modernes prennent tous les jours la hardiesse de faire des mots nouveaux ou de renouveler de vieux mots, abolis depuis longtemps, qu'ils se servent de ces mots sans nul adoucissement... ; ils disent avec la dernière assurance tout ce qu'il leur plaît... soit qu'ils veulent surprendre par là le public, soit qu'ils croient que leur autorité particulière suffit toute seule pour l'établissement d'un mot. Ce qui me paraît encore plus étrange, c'est qu'ils osent même employer quelques-uns que le public a rebutés [4]. »

Le temps était loin où Ronsard et du Bellay donnaient licence

---

[1] *Doutes*, 56-57.

[2] *Doutes*, 63. L'analogie même ne peut pas justifier ni faire accepter un mot nouveau : Évitable est inusité quoique inévitable soit employé ; on dit inexorable, implacable, irréconciliable, mais non pas exorable, etc. (*Suite*, 380). Mauvaises grâces n'est pas autorisé par ce fait que bonnes grâces est employé ; l'usage ne l'admet pas. (*Rem.*, 144).

[3] *Doutes*, 66.

[4] *Doutes*, 61-62.

Digitized by Google

entière au poète de forger les mots dont il avait besoin. C'est que la condition des écrivains avait changé. Ils n'étaient plus les professeurs de belles-lettres ; Corneille martyrisait ses vers pour parler Vaugelas, et Vaugelas s'efforçait de parler comme les dames autour de lui à l'hôtel où il fréquentait, silencieux et attentif ; Racine envoyait ses tragédies à Bouhours, et Bouhours n'avait une telle autorité que par sa docilité envers l'usage. La société mondaine décidait de tout : « un homme bien né sait tout » ; elle était toute-puissante, elle donnait la gloire, à condition qu'on sût lui plaire ; les auteurs devaient penser comme elle et parler son langage. La langue, comme la littérature au XVIIe siècle, est une production de la société et de la cour. Le roi est la personne de France qui sait le mieux sa langue[1] ; après lui, la cour qui l'entoure. Les peuples doivent apprendre du roi à parler, et vouloir se piquer d'originalité, c'est violer les règles de la bienséance qui font l'honnête homme ; celui-ci se reconnaît précisément parce qu'il se pique de ne rien faire autrement que l'on ne fait autour de lui. Il faut être honnête homme en toutes circonstances, surtout en écrivant, sinon l'on tombe au rang des pédants. Il faut songer que la langue est faite par les courtisans et pour eux et l'on comprend cette théorie du néologisme qui eût paru absurde un siècle plus tôt ou cent cinquante ans plus tard. « Ce mot m'a arrêté », dit une dame, dans les *Doutes*[2]. C'était le pire blâme. Un livre devait toujours être écrit de manière à ce qu'aucun mot n'arrêtât jamais une femme.

Emprunts.

Du moins pourra-t-on emprunter aux langues voisines ou aux langues anciennes quelques mots dont le français serait privé ? Nullement, sauf toutefois s'il s'agissait de nommer une chose assez commune qui n'aurait point de vocable en français[3]. Les femmes n'entendent pas le latin, à plus forte raison le grec, et la mode est passée d'apprendre

---

[1] *Entret.*, p. 152.
[2] *Doutes*, p. 27.
[3] Voir deux pages plus haut.

Digitized by Google

l'italien ou l'espagnol. A quoi bon, d'ailleurs[1]? Outre que le français n'a rien à envier à l'italien et à l'espagnol, les victoires du roi propagent la langue et les peuples se hâtent d'apprendre le français[2]. Aussi Bouhours relève avec vivacité les mots tout latins comme :

Aliène. — On dit aliéner et aliéné, mais non pas aliène : je n'en suis pas aliène, je ne m'y oppose pas; c'est parler latin. *Rem.*, 28.

Amphore. — Mot nouveau. C'est parler latin en français; on dit bouteille. *Rem.*, 83.

Aptitude. — C'est un mot tout latin qu'on emploie quelquefois : c'est la disposition naturelle qui rend propre à quelque chose. On peut s'en passer, *Suite*, 203.

Dépravation. — Mauvais mot. *Imit.*, 40.

Efficacité. — Ce mot n'est pas français; on dit l'efficace, comme l'adultère, le sacrilège, *Rem.*, 381.

Fatuité. — C'est un mot tout latin, mais est-il francais? *Doutes*, 7.

Hydrie. — Mot nouveau. C'est parler latin en français. *Rem.*, 83.

Inepte. — C'est un mot tout latin qui ne se dit que dans le discours familier. *Suite*, 216.

Interposition. — Ce mot n'est pas français. *Imit*, 39. Le P. Monet le donne, mais au sens technique, pour exprimer la position de la lune entre la terre et le soleil ou réciproquement.

Perspicacité.— Ce mot qui indique la vertu intellectuelle par laquelle l'esprit pénètre et voit clairement les choses, mérite d'être reçu par le public. *Suite*, 19.

Ostentation. — Ce mot est-il en usage? *Imit.*, 43. Richelet et l'Académie le donnent.

Rectitude. — C'est un mot tout latin qui revient presque à droiture et qui ne s'entend guère à la cour, s'il est fort usité à la Trappe. Molière l'a employé. *Suite*, 34. Richelet déclare qu'au

---

[1] Bouhours fait dans les *Entretiens* un long parallèle de ces trois langues romanes et montre qu'en tous points le français mérite la prééminence sur l'italien et l'espagnol. *Entret.*, p. 40, et qu'il est au moins sur un pied d'égalité avec la langue latine.

[2] *Entret.*, p. 126.

Digitized by Google

figuré on le dit de la vue, mais qu'au propre c'est un mot de Port-Royal. L'Académie l'admet en 1694.

Sagacité. — C'est un beau mot latin qui exprime la pénétration, le discernement d'un esprit qui recherche et découvre ce qu'il y a de plus caché dans les choses; Gassendi, Balzac, Conrart l'ont employé, mais les Femmes ne l'entendent pas, et il n'est pas encore bien établi. *Rem.*, 142.

Suave. — Ce mot ne se dit pas, pas même en parlant d'un parfum. *Suite*, 325.

Si Bouhours était ainsi l'ennemi déclaré de toute acquisition nouvelle, c'est qu'il était convaincu que le vocabulaire français était suffisamment pourvu. « Croyez-moi, la langue française n'est pas si pauvre que l'on pense. Ceux qui se plaignent de sa pauvreté devraient peut-être se plaindre de leur ignorance ou de la fertilité de leur esprit. Car enfin elle abonde en toutes sortes de termes et de façons de parler. On ne demeure jamais court, on exprime tout ce qu'on veut en notre langue quand on la sait bien[1]. » Et si la langue a perdu beaucoup de termes dont elle avait profusion autrefois, elle n'en a pas été appauvrie. « Ne pensez pas vous moquer, c'est par ce retranchement qu'on l'a perfectionnée et qu'on en a fait une langue également noble et délicate. Ce n'est pas avoir appauvri la langue que d'en avoir retranché ces vilains mots[2]. » « A la vérité, il nous manque quelques mots propres, mais notre langue ne mérite pas pour cela le reproche que vous lui faites... Car si vous y avez fait réflexion, l'abondance n'est pas toujours la marque de la perfection des langues. Elles s'enrichissent à mesure qu'elles se corrompent si leur richesse consiste précisément dans la multitude des mots. Ce qui arrive par le peu de soin qu'on apporte à choisir les termes propres et usités et par la liberté qu'on se donne de dire tout ce qu'on veut sans avoir égard à l'usage ni au génie de la langue[3]. » C'était bien là, en effet, le danger. Sans doute, les jansénistes ne violaient pas toujours le génie et l'usage, et parfois le succès justifia leurs audaces, mais assas-

---

[1] *Entret.*, 74.
[2] *Entret.*, 81, 82.
[3] *Entret.*, 77, 78.

Digitized by Google

sinateur et incoupable sont les témoins d'une propension dangereuse à créer des mots inutiles; assassin et innocent étaient vivants, d'un sens et d'une harmonie suffisants. Mais, d'autre part, la théorie de Bouhours est manifestement trop étroite. Esprit d'écolier, comme le lui dit un jour Barbier d'Aucour[1], il était allé aux extrêmes conséquences des règles posées par ses maîtres ; il en avait vu la lettre plus que l'esprit et les appliquait avec une rigueur un peu étroite, mais qui ne fut pas inutile. C'est sans doute grâce à cette haine des mots nouveaux que la langue conserva pendant près de deux siècles cette stabilité que Bouhours prévoyait et qui en firent dès la fin du XVIIe siècle une langue classique. Les Jansénistes étaient écrivains des temps passés où la langue changeait avec le caprice des écrivains. Selon Montaigne, elle n'était plus semblable à elle-même à dix ans d'intervalle. Mais après Vaugelas, avec Bouhours, cette période d'anarchie était expirée : « Les changements qui se sont faits depuis trente ans ont servi de dernières dispositions à cette perfection où la langue française devait arriver sous le règne du plus grand monarque de la terre[2]. » La langue classique et l'autorité royale se constituaient en même temps. Bouhours voulut, dans le domaine de la langue, établir un rempart contre les tentatives d'invasion et de destruction.

MOTS TECHNIQUES ET TERMES CONSACRÉS.

Bouhours, à l'occasion du mot paysagiste[3], a exposé son avis sur l'usage que l'on peut faire dans le style élevé des mots techniques. « L'Académie jugea que le mot paysagiste n'était bon qu'entre peintres qui ont leur jargon comme les autres ouvriers, mais que dans la conversation et ailleurs, ce terme était ridicule. Suivant cette décision, l'auteur des *Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus grands peintres* est en droit de dire : Fouquière, excellent paysagiste, avait eu ordre de M. Denoyers de peindre des vues de toutes les principales villes de France. Il est, dis-je, en droit d'user de ce mot : c'est un homme qui parle peinture et qui fait profession de

---

[1] *Sentim.*, 394.
[2] *Entret.*, 122.
[3] *Suite*, p. 83.

Digitized by Google

dire les termes de l'art. Mais il n'est pas permis à une personne du monde d'employer paysagiste dans les conversations ordinaires ou à un écrivain de le mettre dans les livres qui ne traitent point expressément de peinture. Il faut alors s'expliquer d'une manière qui ne sente point le jargon de l'art et dire, par exemple : C'est un peintre qui travaille en paysages, qui ne fait que des paysages, qui s'entend en paysages. Je dis le même, à peu près, de tous les termes d'art qui ne sont pas reçus généralement et que le commun des hommes n'entend point ; on doit s'en abstenir dans le discours familier et encore plus dans les livres qui sont écrits pour toutes sortes de personnes. Qu'un matelot qui raconte à d'autres matelots un combat naval ou un naufrage charge son récit de tous les termes de marine, je le lui pardonne ; il s'entend et il parle à des gens qui l'entendent. Mais qu'un historien ou un faiseur de relations, qui n'est rien moins que matelot, remplisse son livre de termes particuliers tout marins que je n'entends point et qu'il n'entend pas peut-être lui-même, c'est ce que je ne puis souffrir : on ne saurait croire combien cela chagrine le lecteur. Du moins faudrait-il déchiffrer en marge tous ces termes inconnus, mais le plus sûr est d'en mettre d'autres dans le corps du discours qui soient intelligibles à tout le monde. Par exemple, au lieu d'aramber et d'amener qui sont des termes de marine, je dirais accrocher et baisser qui sont de notre langue. On accrocha le navire, on baissa le pavillon... Ce que je dis des termes de marine doit s'entendre des termes de guerre ; et un historien qui ferait la description d'un siège, comme un officier la ferait après la prise de la ville, pécherait assurément contre les règles de l'histoire qui ne demande pas un si grand détail ni des termes si propres de l'art. L'officier même qui fait une dépêche pour la cour ou une relation pour ses amis doit parler moins guerre que quand il conte la chose dans un camp ou qu'il l'écrit à un homme du métier. » Il faut donc distinguer suivant que l'on traite un sujet entre gens du métier ou devant le public. Or, en ce qui concerne les Jansénistes, traduire l'Écriture, c'est la mettre à la disposition du public, car les gens du métier n'ont pas besoin de traduction ; il faut donc user des termes de tout le monde. Et Bouhours reprend dans les traductions de Port-Royal les mots techniques suivants :

Appel. — « J'avais cru jusqu'à cette heure qu'on ne disait appel

Digitized by Google

qu'en matière de duel et de chicane. Cependant il est pris dans un excellent livre[1] pour une inspiration sainte et pour une vocation divine. » *Doutes*, 8.

Infusion. — M. de Sacy avait écrit : « Par l'infusion d'un ardent amour. » Bouhours déclare qu' « il faut laisser aux apothicaires ce terme consacré ». *Imit.*, 58.

Renonciation. — « Il n'y a que le traducteur des *Principes de la vie chrétienne* qui dise renonciation pour renoncement ; le premier est un terme de jurisconsulte et ne s'entend guère qu'au Palais ; l'autre est un terme de morale dont les auteurs de piété se servent fort. » *Suite*, 336.

Suspension. — « Il est bon d'user de suspension », avait écrit M. de Sacy. « On dit suspension d'office, suspension d'armes, et en rhétorique suspension. » Hors de là il ne vaut rien. *Imit.*, 25.

A côté des termes techniques qu'il ne faut pas employer hors les matières de l'art dont ils sont tirés, il y a des termes que l'usage a fixés à l'expression d'une idée unique ; leur donner même par figure de rhétorique un sens autre que le sens consacré est une faute, de même que c'est une faute d'exprimer une idée par un mot autre que le terme consacré. (*Rem.*, 253). Par exemple :

Avènement. — Les saints ont attendu l'avènement de votre gloire (Saci). « Mal, dit Bouhours. Ce terme est consacré à l'avènede J.-C. » *Imit.*, 54.

Cène. — Les Jansénistes disent le souper, il faut dire la Cène. *Rem.*, 254.

Édification. — Ce terme employé au sens de construction, l'édification du temple, est une mauvaise façon de parler propre aux jansénistes. *Doutes*, 100.

Éminence. — « L'éminence de leur grâce. » « Il faut laisser l'éminence aux cardinaux ou la prendre pour un lieu élevé. » *Imit.*, 7.

Espèce. — « Je vous ai dans ce sacrement caché sous une autre

---

[1] Il s'agit du livre de Nicole, *Préjugés légitimes contre les calvinistes.*

Digitized by Google

espèce » (Sacy). Hors espèces du pain et du vin, on n'entend pas ce mot espèce. *Imit.*, 54.

Hautesse. — Mauvaise expression janséniste. Ce mot « est affecté au grand seigneur et on ne peut pas dire : il égale la hautesse et la magnificence des saints pères. » *Entret.*, 138. *Rem.*, 113. *Doutes*, 8. *Imit.*, 36.

Immonde. — Terme consacré dans : animaux immondes, viandes immondes, esprit immonde, femme immonde, pour indiquer l'impureté légale que les femmes de l'ancienne loi contractaient à leurs couches. *Suite*, 17.

Indélébile. — C'est un mot consacré aux sacrements : le caractère indélébile du Baptême; ailleurs il ne vaut rien : des traits indélébiles. *Rem.*, 542.

Indolence. — C'est un mot consacré à l'humeur des épicuriens et que l'on emploie pour marquer le caractère de ceux que rien ne réjouit et rien n'afflige[1]. *Rem.*, 540.

Lapider. — Les vignerons, dit le *Testament* de Mons, s'étant saisis d'eux battirent l'un, tuèrent l'autre et en lapidèrent un troisième. Lapider au propre ne se dit que du supplice juif des criminels ou du martyre des saints. *Suite*, 140.

Observances. — Bouhours loue Sacy d'avoir employé ce mot dans son sens exact : « Je ne prétends pas vous engager à toutes les observances de l'ancienne loi. » On se sert d'observances pour exprimer les cérémonies légales. Il signifie règle, statut, coutume : les observances régulières; quelques-uns disent observance pour observation; on peut s'en servir quand il s'agit de choses saintes, mais non pas ailleurs. *Rem.*, 478.

Purifications. — Ce mot ne se dit qu'en deux rencontres : 1° pour signifier une fête de la Vierge ; 2° pour exprimer une cérémonie des juifs. Il ne veut pas nous rengager à toutes ces purifications légales. Le mot est bien employé ainsi. *Rem.*, 484.

Cenacle.— En échange, les écrivains jansénistes ont tort de dire une chambre haute, alors que l'expression consacrée est le cénacle. *Rem.*, 254. *Suite*, 363.

---

[1] Indolent est usité quelquefois. (*Rem.*, 540).

Digitized by Google

Quotidien. — C'est l'épithète consacrée dans la locution : notre pain quotidien, et les traducteurs de Mons ont tort de dire : notre pain de chaque jour. *Rem.*, 276.

Royaume des cieux.— C'est une espèce de mot consacré; non bons écrivains parlent de la sorte ; il y a néanmoins des auteurs qui affectent toujours de dire : royaume du ciel ; mais Bouhours ne voudrait pas les imiter en cela. *Suite*, 363.

Scribe.— C'est l'expression usitée ; dire les docteurs de la loi ou les docteurs du peuple est une affectation des traducteurs de Mons qui ne sont pas à imiter. *Suite*, 365.

Suavité. — Ce mot ne se dit qu'en matière de dévotion : la suavité de la grâce. *Suite*, 324.

Cette proscription des termes techniques avait été formulée par Malherbe ; il voulait qu'on laissât idéal aux disputes de l'école et tous les termes du palais aux juges. Après lui, Vaugelas déclarait que « les termes de l'art sont toujours fort bons, mais dans l'étendue de leur juridiction, où les autres ne vaudraient rien, et le plus habile notaire de Paris se rendrait ridicule et perdrait toute sa pratique s'il se mettait dans l'esprit de changer son style et ses phrases pour prendre celles de nos meilleurs écrivains. Mais aussi que dirait-on d'eux s'ils écrivaient icelui, jaçoit que, ores que, pour et à icelle fin, et cent autres semblables que les notaires emploient[1] ». Ainsi se fermait la dernière porte par où des mots nouveaux pouvaient s'introduire dans la langue.

Aux époques où la langue, devant exprimer des idées ou des sensations nouvelles, révèle son insuffisance, les écrivains vont de tous côtés cherchant des mots nouveaux aux conceptions nouvelles, soit qu'ils les forgent de toutes pièces, soit qu'ils les empruntent à d'autres langues, soit qu'ils prennent les termes populaires ou les expressions techniques[2] ; c'est ce qui arriva au XVIe siècle et, plus tard, au XIXe. Mais quand une fois la langue s'est fournie de tous les termes nécessaires, elle refuse toute nouvelle acquisition ; un mot nouveau ne ferait que

---

[1] Vaugelas, *Remarques*, préface, I, 35, 36.

[2] « J'ai bonne espérance que quand j'aurai montré encore deux autres sortes de richesses de notre langage, le lecteur qui les aura bien considérées jugera qu'il

Digitized by Google

double emploi et embarrasserait la langue ; le lexique demeure fermé jusqu'à ce que les progrès de la pensée et de la civilisation exigent une nouvelle moisson de mots nouveaux. Le lexique ne s'accroît que par des révolutions linguistiques ; entre deux périodes de crise, le travail de la langue consiste à mettre en valeur toutes ses richesses nouvellement acquises. La langue française s'était pourvue de mots au XVIe siècle ; elle paraissait suffisamment riche, trop peut-être puisque Bouhours comptait parmi les gains la perte de certains mots ; de là cette barrière infranchissable opposée par les grammairiens à toutes les tentatives de créations linguistiques ; l'effort de ceux qui travaillaient à enrichir et embellir la langue devait porter sur le vocabulaire ainsi fermé à toute innovation pour donner à tous les termes conservés une valeur précise et particulière. Nous sommes ainsi amenés aux *Remarques* de Bouhours concernant le sens des mots, leur confusion et leurs abus.

Du sens des mots. — Confusion et abus.

Chaque mot ayant donc sa valeur bien précisée, il importait pour lui-même et pour l'ensemble du lexique que le sens exact en fût toujours respecté. Une traduction mieux qu'aucun autre genre d'écrits permettait aux grammairiens de juger l'emploi de tel ou tel mot conforme au sens ordinaire de ce mot, car l'idée à exprimer était imposée à l'écrivain dans un texte qu'il devait traduire sans le trahir. Un critique pouvait à bon droit décider si les termes employés trahissaient la pensée ou l'exprimaient exactement[1]. Il y a confusion de sens lorsqu'un mot est employé pour un autre mot ; il y a abus lorsque

---

n'est aucunement en danger de tomber en cette nécessité de forger des mots nouveaux, sinon que quelque nouvelle chose se présentât. » H. Estienne. *Précellence*, p. 167.

[1] Par exemple :

TEMPÉRANT et INTEMPÉRANT. — Ces mots sont renfermés à ce qui concerne le boire et le manger ; ils ne traduisent pas *continentes* ni *incontinentes*. (*Suite*, 557).

La rigueur de Bouhours contre les sens nouveaux était telle qu'il s'accuse d'avoir écrit vie obscure au lieu de vie privée et retirée ; obscure n'a pas ce sens et c'est une faute de le lui donner. *Suite*, 404.

Digitized by Google

le mot soutient des rapports inusités ou reçoit par figure des emplois nouveaux. Les auteurs jansénistes ont fourni à Bouhours matière aux remarques suivantes.

Confusion de sens.

Accommodement. — Ne vaut rien au sens de commodité, intérêt, qui est le sens du latin « commoda sua ». *Imit.*, 18. Accommodement n'a que deux significations en notre langue ; on dit dans le propre : les accommodements d'une maison ; il faut faire à cette maison quelques accommodements. On dit dans le figuré accommodement pour réconciliation. Mais on ne dit point accommodement pour commodité, intérêt. *Rem.*, 203.

Apparaître. — Il faut le distinguer de paraître. Paraître se dit généralement de tout ce qui tombe sous la vue et se fait voir. Apparaître ne se dit que des esprits ou des spectres... C'est traduire trop fidèlement le latin de l'Évangile que de rendre : « tempus stellae quo apparuit eis » par ces paroles : le temps que l'étoile leur était apparue. Mais on dit bien : Jésus apparut à ses disciples. *Suite*, 169.

Attache. — Ce mot a le même sens que attachement, surtout au pluriel. Mais « l'un de nos maîtres » n'aime pas les phrases de Nicole et de M. de Sacy où ils disent : attache à mon sentiment, attache à son sens. *Rem.*, 275. Dans cette critique, il faut peut-être voir surtout une répugnance pour l'emploi de la préposition à devant le complément de attache. Attache, en effet, se construit avec le datif quand il se dit des choses ; à l'égard des personnes il régit l'accusatif avec la préposition pour ou la préposition auprès. Toutefois, au singulier, il est des cas où attache ne convient pas, en parlant de personnes, attachement au contraire se dit bien ; ex. : l'attachement qu'il a pour une personne, l'attachement qu'il a auprès du prince ; construit avec auprès attachement ne marque qu'un simple engagement au service de quelqu'un ; attachement construit avec pour signifie un grand attachement ou un grand zèle. Hormis ces cas, attache et attachement ont le même sens. *Rem.*, 34, 39.

Digitized by Google

Décrier. — « Le commun du monde se donne la liberté de décrier la conduite de ceux qui gouvernent. » Bien, car décrier va directement à l'honneur, discréditer au crédit. *Suite*, 28.

Disgrace. — « Vous devriez bien plutôt choisir dans l'inimitié de tous les hommes que dans la disgrâce de Jésus. » Ceci est mal dit, disgrâce étant pris ici pour indignation. Ce sont façons de parler que « des personnes très intelligentes n'aiment point ». Disgrâce se dit seulement pour marquer le malheur d'une personne. *Rem.*, 317.

Donner. — « C'est aux prêtres qu'il a été donné de consacrer le Dieu de majesté. » Il a été donné pour il a été accordé n'est pas français. *Imit.*, 55.

Élever. — Ce mot est sans doute celui que Bouhours a poursuivi avec le plus d'acharnement ; il l'a relevé jusqu'à dix fois. S'élever pour s'enorgueillir n'est pas français. *Doutes*, 93, 95. *Imit.*, 2, 3, 17, 23, 43.

Élever ne se dit pas pour exalter. *Imit.*, 37.

Élever ne se dit pas pour lever. On dit lever les yeux au ciel et non pas élever. *Doutes*, 93.

Élever est facilement équivoque : « Si vous voulez être élevé dans le ciel, humiliez-vous sur la terre. » M. de Sacy a-t-il voulu dire être élevés au ciel, ou bien être glorifiés dans le ciel. Les mots ne le font pas comprendre. *Imit.*, 45.

Embrasser. — Embrasser quelqu'un, pour : y être attaché, ne vaut rien, comme dans cette phrase de l'*Imitation* : « Celui qui embrasse la créature tombera avec elle, celui qui embrasse Jésus demeurera inébranlable dans son éternelle fermeté. » *Imit.*, 15. Et l'on ne dit point : embrasser Dieu. *Imit.*, 14.

Émotion. — « Ils tombent dans l'émotion et dans la tristesse. » Émotion est-il français en ce sens ? Ne faut-il pas dire émoi ? *Imit.*, 5.

Emporter. — « C'est là ce qui emporte plus que toute autre chose les âmes qui vous sont consacrées. » Emporter au sens de toucher, attirer ne vaut rien. *Imit.*, 49.

Équipage. — Messieurs de Port-Royal ont traduit dans un passage des actes *armamenta* par équipage : « les mariniers jetèrent dans la mer de leurs propres mains l'équipage du navire. »

Digitized by Google

Équipage désigne les marins et le personnel du bord ; il n'a jamais signifié cargaison. *Suite,* 322.

Étrange. — Au sens d'étranger, ce mot ne vaut rien maintenant. *Rem.,* 29.

Extérieur. — « L'homme qui est encore extérieur et sensuel. » *Imit.,* 3. « Ne permettez pas que je juge des choses par une vue humaine et extérieure. » *Imit.,* 40. Extérieur ainsi employé n'est pas français. « Je sais bien, dit Bouhours, qu'on dit un homme intérieur pour dire un homme dévot, recueilli et détaché des choses sensibles ; mais on ne dit pas que je sache un homme extérieur pour dire un homme sensuel et répandu au dehors. Intérieur est consacré, extérieur ne l'est point en ce sens-là ; et quelque opposition qu'il y ait entre ces deux mots, il ne faut point raisonner de l'un à l'autre... Extérieur signifie tout au plus un homme qui n'est pas solide, qui est superficiel, un peu fourbe et qui a une apparence trompeuse. *Rem.,* 175.

Fondre. — On dirait peut-être en parlant d'une tempête : Les flots enflés extraordinairement et poussés avec violence venaient fondre sur le vaisseau... Soldats que vous êtes heureux, dit le marchand, voyant l'orage fondre sur son vaisseau. Mais on ne dirait pas fort bien, ce me semble, comme le disent quelques-uns de nos écrivains : Les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison. Le vent n'étant point visible ne fond point, à parler exactement. Cela se pourrait dire d'une pluie furieuse mêlée de grêle. *Suite,* p. 93.

Humain. — Dans l'expression les plaisirs humains, pour signifier : les plaisirs de la terre, humain ne vaut rien. *Imit.,* 39.

Impur. — Ce mot a un sens particulier que M. de Sacy ignore. Il dit dans l'*Imitation :* « Rien ne fouille et n'attache tant le cœur que l'amour impur de la créature. » Amour impur ne signifie rien qu'amour déshonnête dont l'auteur n'entend pas parler. Il parle de quelque amour que ce soit qui attache aux créatures. *Imit.,* 13.

Indisposé. — Signifie-t-il autre chose en notre langue que malade ? M. de Sacy lui donne une signification toute nouvelle : « Ainsi vous pourriez différer longtemps de communier et vous y

Digitized by Google

trouver plus indisposé dans la suite. » Il fait indisposé participe et, afin qu'on n'en doute pas, il fait un verbe d'indisposer. Cet indisposer me paraît quelque chose de monstrueux dans notre langue. *Doutes*, 28. 29[1].

Inscription. — « Ils marquèrent le sujet de sa condamnation dans cette inscription qu'ils mirent au-dessus de sa tête : C'est le roi des Juifs. » Mal dit : une inscription n'est pas un écriteau. Inscription est ce qui s'écrit ou se grave sur un mausolée, sur une médaille ou sur quelque autre monument pour conserver la mémoire d'une chose ou d'une personne. Écriteau n'est d'ordinaire qu'un morceau de papier ou de carton, dans lequel on écrit quelque chose en grosses lettres pour donner un avis au public. *Suite*, 149.

Inutile. — Ce mot est employé par les traducteurs de Mons dans l'expression paroles inutiles où il n'est pas très bon. Il semble qu'en cet endroit oiseuses soit consacré. *Rem.*, 226.

Journalier. — Ce mot, synonyme de quotidien, n'a pas cependant les mêmes applications ; il y a des mots où l'un va et l'autre ne va pas. On dit le mouvement journalier du ciel, la révolution journalière, l'expérience journalière. « Plût à Dieu que l'expérience journalière ne nous eût pas appris combien ces sortes d'exemples sont fréquents. » (Nicole.) *Rem.*, 277.

Négociant, Négociateur. — Il y a bien de la différence entre ces deux mots quelque semblables qu'ils paraissent... Ce sont pour ainsi dire deux frères qui ont des inclinations fort diverses et dont l'un aime le trafic et l'autre la cour. « Nous sommes des négociants du royaume des cieux qui cherchons de belles perles. » C'est ainsi qu'il faut dire et non pas négociateur, comme l'a dit un des traducteurs de Mons. En un mot, il y a la même différence entre négociant et négociateur qu'entre négoce et négociation. *Suite*, 105.

Original. — Les jansénistes ont confondu ce mot avec l'adjectif originel, *Doutes*, 35, et ils l'ont employé en un sens qui n'est pas français : « Dieu qui est la vie originale de tous les esprits. »

---

[1] Cf. plus haut, à propos des mots composés avec le préfixe *dé*, la note 1.

Digitized by Google

Imit., 49. C'est d'ailleurs un mot assez commun mais élégant dont Arnault et Pascal se sont servis, conformément au bon usage. *Rem.*, 121.

Originel. — Ce terme ne vaut rien pour dire : que l'on a apporté en naissant. La dépravation originelle est mal dit. *Imit.*, 40.

Oublier (s'). — Ce verbe a un sens particulier qui est le suivant : un homme de basse naissance qui, élevé à une haute fortune, devient fier, orgueilleux, s'oublie. De même un homme qui a manqué à son devoir s'oublie. Tout autre sens, notamment le sens du verbe actif oublier est mauvais.

Parents. — Ce mot ne s'emploie pas très bien au sens de père et mère, quoique M. de Sacy ait écrit : « Dieu lui donna des parents vraiment chrétiens qui eurent grand soin de le conserver dans la pureté que sa renaissance en J.-C. lui avait donnée. » *Rem.*, 447.

Parleur. — Grand parleur marque une habitude et il ne faut pas s'en servir dans les endroits où il est question d'un acte unique, comme ont fait de célèbres écrivains en traduisant : « Orantes nolite multum loqui. » Ne soyez pas grands parleurs dans vos prières. Il fallait dire : ne parlez pas beaucoup. *Suite*, 250.

Passer (se). — Bouhours condamne ce verbe dans l'exemple suivant : « Lorsque les conférences se passent entre des personnes... » ; ce n'est pas français, dit-il, mais sans justifier sa condamnation. Peut-être est-ce que conservant au mot quelque reste de sa première signification métaphorique, il a été choqué par cette phrase, où le verbe en dépit de son sens primitif de mouvement est employé au sens de avoir lieu. *Imit.*, 4.

Passer pour. — C'est ici le même oubli du sens métaphorique d'un mot et la confusion de deux synonymes pour la construction syntaxique. Les jansénistes ont employé ce mot au sens de paraître et l'ont construit comme ce dernier verbe. « Celui-là passe maintenant pour grand qui ne viole point sa règle. » Qui veut dire : un homme passe pour grand. *Imit.*, 6. Ailleurs il relève cette phrase un peu surprenante : « Tout ce que je vois et que j'entends ne me passe que pour un néant. » Cela ne vaut rien. *Imit.*, 54. Pour comprendre et le sens de la phrase et comment les jansénistes ont pu l'écrire, il ne faut

Digitized by Google

que remplacer passer pour par paraître : Tout cela ne me paraît qu'un néant.

Pénible. — Au sens de rempli de peines est mal : « Puisque votre vie a été si pénible. » *Imit.*, 45.

Provincial. — Ce mot se prend en mauvaise part quand il signifie une personne qui demeure en province ; ceux qui parlent bien disent : un homme de province. Le titre de certaines lettres ne manque pas de délicatesse. Aussi ne faut-il pas s'en prendre à l'auteur qui avait l'esprit délicat et écrivait poliment. Car si on en croit l'avertissement qui est à la tête de ces lettres, elles ont été appelées provinciales parce que les premières ayant été adressées sans aucun nom à une personne de la Compagnie, l'imprimeur les publia sous ce titre : *Lettres écrites à un provincial par un de ses amis. Suite,* 277.

Rassurer. — Le sens usuel de ce mot est affermir ; aussi est-ce un vrai jargon que cette phrase janséniste : « Rassurer les apôtres de la vérité de sa résurrection », dans laquelle rassurer a le sens de assurer de nouveau. *Doutes,* 92.

Réfléchir. — Beaucoup de gens font réfléchir neutre et disent : C'est un homme qui ne réfléchit point ; j'ai réfléchi sur ce que vous m'avez proposé. Tous nos bons auteurs et toutes les personnes qui parlent bien disent toujours : faire réflexion. *Rem.*, 170. J'ai trouvé depuis que nos meilleurs écrivains employaient souvent réfléchir pour dire faire réflexion. *Suite,* 418.

Relever. — Ce mot au sens de faire valoir ne vaut rien : l'un relève l'autre. *Imit.*, 40.

Ressortir. — Ce mot n'est pas français : « Les images entrent plus facilement dans l'esprit qu'elles n'en ressortent. » *Imit.*, 32.

Ressentiment. — Ce mot s'emploie en bonne et en mauvaise part, quoique les jansénistes l'emploient toujours en mauvaise part ; employé seul il signifie dépit, colère, indignation, chagrin ; d'ordinaire, car Messieurs de l'Académie ont écrit au cardinal de Richelieu que l'espérance de sa protection obligeait l'Académie à un extrême ressentiment ; mais si on met en avec ressentiment, cela peut aller à reconnaissance : je lui en ai témoigné mon ressentiment. Ce mot prend une bonne ou mauvaise

Digitized by Google

signification par ce qui précéde et ce qui suit. *Rem.*, 280.

Retenir. — Employé au sens d'empêcher, il n'est pas français : « Retenir les personnes sages de s'engager. » *Doutes*, 89.

Secret. — Ce substantif n'est point synonyme de retraite et c'est une faute d'écrire : demeurez dans le secret, pour dire dans la retraite. *Imit.*, 56.

Soulever (se). — Cela ne se dit guère, dans le propre, que des sujets à l'égard de leur prince : Le peuple se souleva ; toutes les provinces se sont soulevées, en parlant d'une révolte générale, Mais on ne dirait pas que l'Espagne s'est soulevée contre la France en lui déclarant la guerre et je doute que ce soit bien traduire « consurget quis in gentem » que de dire : on verra se soulever peuple contre peuple. *Suite*, 24.

Tempérant. — Les jansénistes avaient employé ce mot et son contraire intempérant pour traduire le latin « continens et incontinens ». Bouhours déclare que c'est mal traduit, car la tempérance n'emporte pas l'idée de chasteté et de pureté que le mot « continens » a en latin. *Suite*, 357.

Tout d'un coup. — Ceux qui traduisent « factus est repente de cœlo sonus » par : on entendit tout d'un coup un grand bruit, méconnaissent la différence entre tout d'un coup et tout à coup. *Suite*, 64. Cette différence s'est précisée entre Vaugelas et Bouhours, car Cotgrave donne comme synonymes tout à coup, tout à un coup, tout d'un coup et Vaugelas ne fait aucune remarque à ce sujet.

Troupes. — C'est une faute de traduire « cum Jesu a turba declinare » par se retirer avec Jésus au milieu des troupes, car troupes signifie soldats ou corps d'armée. On dit aussi : une troupe de comédiens. *Imit.*, 7. Ce mot en notre langue étant seul et sans régime ne signifie que gens de guerre et c'est mal parler que de dire : Toutes les troupes étaient dans l'étonnement, pour exprimer « stupebant omnes gentes », ou encore : il rassasia miraculeusement les troupes dans le désert. *Suite*, 183.

Les critiques que Bouhours adresse aux jansénistes à propos des verbes rassurer et ressortir montrent que ces écrivains avaient bien le sentiment de la valeur de la particule *re* en composition. Il est donc

Digitized by Google

assez surprenant de les voir donner prise aux critiques de Bouhours précisément pour avoir méconnu le sens de cette particule dans les mots où l'usage le lui avait conservé.

Rabaisser. — « Vous rabaisser dans les choses extérieures. » On dit s'abaisser. *Imit.*, 41.

Rechercher. — « Nous n'y devons rechercher que l'édification... » Il faut dire chercher. *Imit.*, 3. Rechercher au sens de *quaerere* est mal. *Imit.*, 57.

Remporter. — « Les enfants de Jacob vinrent dans la ville, la pillèrent et en remportèrent le butin. » Il vaut mieux dire : en emportèrent. *Doutes*, 88.

Renfermer. — « Je suis renfermé dans cette prison du corps. » Il faut dire enfermé. *Imit.*, 55.

Retomber. — « De peur de retomber dans la bassesse des biens visibles. » Retomber ne se dit qu'après qu'on a tombé une fois. Ce n'est pas le cas. *Imit.*, 9.

Réveillé. — « Il est fâcheux d'être éveillé de son sommeil par le bruit. » « Joseph étant réveillé, fit ce que l'ange du Seigneur lui avait ordonné. » Ces deux phrases sont incorrectes. Le bruit fait qu'on se réveille, et un songe qui n'a rien d'affreux n'empêche pas qu'on ne s'éveille. *Suite*, 211.

Les critiques de Bouhours venaient d'une excellente intention ; il s'efforçait de distinguer le sens des mots composés avec *re* et des mots simples ; mais les exemples de ressortir et de rassurer montrent que c'était peine perdue ; à l'origine les termes ainsi composés ont bien le sens d'une action déjà accomplie et répétée ; mais ils perdent bientôt cette nuance de sens et sont employés à la place du simple. C'est une pure question d'usage, et l'on ne peut que le constater. L'esprit analytique de la langue a toujours préféré d'ailleurs exprimer par un mot spécial cette répétition de l'action.

L'emploi à contre-sens de certains mots français est dû à ce fait que les jansénistes, abusés par une ressemblance de forme entre un mot latin et un mot français, en ont conclu à leur identité sémantique. Ils ont traduit *apparere* par apparaître, *secretum* par secret, *tentare* par tenter ; pour beaucoup de mots on peut dériver cette origine latine de la faute ; pour quelques-uns, Bouhours a pris soin de dénoncer cette fidélité trop grande au latin :

Digitized by Google

Image. — C'est un faux sens de traduire : « imaginem tibi propone crucifixi » par : jetez les yeux sur l'image de Jésus crucifié. Image dit moins qu'*imaginem* et ne pourrait pas convenir aux aveugles ou à ceux qui n'auraient pas une gravure de J.-C. *Imit.*, 11.

Iniquité. — Au sens de *iniquitas* est mal ; car *iniquitas* signifie misère et calamité. *Imit.*, 9.

Injuste. — Ce mot signifie ceux qui aiment et font les injustices, et non pas les méchants et les ennemis de Dieu, comme le latin *injusti*. « Pluit super justos et injustos » est mal traduit par : il fait pleuvoir sur les justes et les injustes. *Suite*, 339.

Juste. — Ce mot ne traduit pas le latin *justus*. Employé comme substantif, le juste est une expression consacrée qui peut traduire l'expression de l'Écriture *justus*, mais si juste devient adjectif il ne signifie qu'équitable. C'est pourquoi « Joseph autem vir ejus cum esset justus » est mal traduit par : Joseph, son mari, étant juste. *Suite*, 337.

Langueur. — Ce mot ne signifie pas des maladies et des infirmités en général, mais une espèce de mal qu'on appelle langueur. On dit : il est malade de langueur, il a des langueurs, ce n'est qu'une langueur. Port-Royal a tort de traduire « sanans omnem languorem et omnem infirmitatem in populo » par : guérissant toutes sortes de maladies et de langueur parmi le peuple. *Suite*, 113.

Prince. — Le prince des orateurs, le prince des poètes. C'est une phrase tirée sans doute du latin, mais du latin mal entendu. « Princeps oratorum, princeps poetarum » ne signifie pas, dans le latin, le prince, mais le premier des orateurs. C'est une ignorance que de confondre ces deux significations. Et je ne sais si M. Pascal ne voulait point rendre ridicule le bon P. jésuite, qu'il introduit dans ses *Provinciales* quand il lui fait dire qu'Aristote était le prince des philosophes, et s'il ne raillait pas lui-même en lui disant : « N'espérez donc plus rien, mon père, de ce prince des philosophes et ne résistez plus au prince des théologiens. » Il faut donc dire le premier et ne pas donner à tout propos du prince et du roi à tout être. En parlant ainsi « j'aurais peur de mal placer le roi en le joignant avec les poètes et les peintres ». *Doutes*, 110.

Digitized by Google

Toutefois, Bouhours se ravise : « L'auteur des *Doutes* devait considérer que ces expressions sont reçues, soit qu'elles soient raisonnables ou qu'elles ne le soient pas. Toutes ces principautés ne sont guère légitimes, mais elles sont établies » et, par suite, dignes de respect. *Rem.*, 136. Mais, si l'expression le prince signifie le premier, il ne faut l'employer que dans ce sens et quand le latin *princeps* signifie autre chose que le premier, le français le traduit mal par prince. Traduire « Princeps regum terrae » ; par Dieu est le prince des rois de la terre, est mal ; il faut dire : est le souverain. *Suite,* 373.

Proposer. — « La table de l'autel où est proposé le pain du ciel. » Ce mot, au sens du latin *proponere*, est-il bon ainsi placé. *Imit.*, 55.

Prompt. — C'est un mot que les jansénistes emploient pour traduire le latin : « spiritus promptus, caro autem infirma », à tort car *promptus* signifie courageux, ce qui n'est pas le sens de prompt. *Suite,* 308.

Tenter. — Ce mot est une traduction trop fidèle du latin. Tenter au sens de sonder est mauvais. On peut dire : tenter Dieu, tenter un officier au sens de offenser Dieu et faire à quelqu'un des propositions de trahison ; mais on ne saurait dire : tenter et éprouver Dieu. *Suite,* 189.

Parfois, les jansénistes ont eu plus de bonheur dans le choix de leurs expressions et c'est ainsi que Bouhours les loue à l'occasion d'avoir judicieusement employé quelques mots.

Abstrait. — Ce mot est français et il y a des occasions où il est très élégant comme dans cette phrase de Pascal : « J'ai passé beaucoup de temps dans l'étude des sciences abstraites. » *Rem.*, 468.

Achevé. — Est bien employé par M. de Sacy : « Je ne parle point de ces pécheurs achevés qui, désespérant d'eux-mêmes, se sont jetés dans le vice. » *Rem.*, 506.

Affectionner. — Arnault se sert de ce mot dans un endroit où il exprime bien ; c'est en parlant des petits génies : « Leur défaut, dit-il, est un soin trop scrupuleux et une diligence trop

Digitized by Google

affectée à s'attacher à certains endroits de leurs discours auxquels ils s'affectionnent. » *Rem.*, 31.

Apprendre. — Il y a des gens qui font scrupule de dire apprendre pour enseigner. Ce seul exemple de Pascal peut les détromper : « On n'apprend pas aux hommes à être honnêtes gens et on leur apprend tout le reste. » *Rem.*, 295.

Sectateur. — Ce mot se prend en bonne et en mauvaise part, et il veut toujours un régime, selon Bouhours qui cite la phrase de Pascal : « Épictète et ses sectateurs croient que Dieu seul est digne d'être aimé et admiré. » *Rem.*, 464.

Sentir. — A été employé au figuré par Pascal dans une signification très élégante : « La grandeur a besoin d'être quittée pour être sentie. Quand un discours naturel peint une passion ou un effet, on trouve dans soi-même la vérité de ce qu'on entend et qui y était sans qu'on le sût et on se sent porté à aimer celui qui nous le fait sentir. » *Rem.*, 44.

Sans doute, il y a dans toutes ces remarques parfois bien des excès et quelques erreurs ; mais un tel travail, en précisant et en fixant le sens de chaque mot, donnait à la langue une netteté précieuse ; en exigeant que le sens fût toujours respecté, les grammairiens assuraient à la langue une stabilité qu'elle ignorait. Le dessein et les résultats furent grands ; ils excusent bien des erreurs et donnent leur valeur à ces chicanes qui paraissent puériles.

Abus dans l'emploi des mots.

Ce souci d'attribuer un sens précis et unique à chaque mot a conduit, en échange, Bouhours à une erreur très dangereuse; il a voulu fixer non seulement le sens, mais l'emploi de chaque terme et interdire aux écrivains toute initiative. Tel mot convenait aux personnes ; l'employer en parlant de choses c'était ignorer la langue. Il ne comprenait pas qu'une telle rigueur n'était rien moins que la proscription de toute originalité dans le style, la condamnation de tout sens nouveau figuré enrichissant un vocabulaire déjà bien fermé et que, par suite, elle n'avait aucune chance de réussir. Une telle rigidité est possible dans une langue morte ; l'exiger d'une langue vivante, c'est la réduire à disparaître.

Digitized by Google

Acquérir. — On ne dit pas acquérir une fluxion ou un catharre, comme Balzac, mais gagner une fluxion : acquérir ne se dit qu'avec les choses qui nous sont avantageuses, que nous nous proposons comme une fin et à quoi nous employons notre travail et notre industrie; on dit cependant *acquérir une mauvaise réputation*. Gagner a plus d'étendue qu'acquérir : gagner des richesses, l'estime, l'amitié d'une personne, un procès, une bataille, la fièvre, la peste, un rhume, une fluxion. On ne dit pas gagner un combat. *Doutes*, 70.

Affaiblir (s'). — Ne s'emploie pas au figuré. « Que personne ne craigne et ne s'affaiblisse. » *Imit.*, 45. Ce mot en cet endroit n'est pas français. *Imit.*, 6, 7.

Affranchi. — « Un homme qui désire être affranchi du corps. » Ce n'est pas français. *Imit.*, 9. Sans doute, parce que affranchi se dit en parlant de servitudes abstraites, ou parce que affranchi se construit avec des termes abstraits, non avec des termes concrets, comme le corps.

Aride. — « Vous serez toujours aride et sec si vous êtes sans Jésus. » Aride ne s'emploie pas au figuré. *Imit.*, 16. Même il ne se dit point au propre. *Imit.*, 52. Il ne lui restait qu'à mourir.

Aspirer. — Se dit des choses, non des personnes ; et en outre on ne peut pas dire, comme M. de Sacy, aspirer à Dieu. *Imit.*, 14.

Défaillance. — « Je suis dans une défaillance générale de toutes choses » est une mauvaise façon de parler pour dire : toutes choses me manquent. On dit bien : défaillance de cœur — d'esprit — des astres, mais on ne dit pas défaillance d'argent — d'habits — des choses nécessaires à la vie. *Entret.*, 143. Défaillance, pour dire manquement, disette, est mal. *Imit.*, 36.

De plus, ce mot ne vaut rien au sens spirituel ; il est mal de dire : « La vie prescrite lui devient amère, parce qu'il en voit la corruption et la défaillance. » *Imit.*, 9. « De peur que mon âme tombe dans la défaillance. » Mal. *Imit.*, 44. Ce mot est donc à peu près inusité, sauf les expressions toutes faites, dont Bouhours a cité quelques exemples.

Dénué. — Ce mot ne se dit bien que dans le sens métaphorique :

Digitized by Google

« Il sera vraiment pauvre et dénué de tout. » Bien. *Rem.*, 189.

Droiture. — Ce mot ne se dit que dans le figuré. Quelques-uns disent : droiture d'esprit, la droiture de l'esprit. Exemple : « Il y a deux sortes d'esprits, l'un de pénétrer vivement et profondément les conséquences des principes ; c'est là l'esprit de justesse ; l'autre de comprendre un grand nombre de principes sans les confondre, et c'est là l'esprit de géométrie, l'un est force et droiture d'esprit, l'autre est étendue d'esprit. » (Pascal.) *Rem.*, 124.

Effusion. — C'est un méchant mot dont les jansénistes ont fait grand usage. Effusion de larmes. *Imit.*, 54. Effusion de la bonté de Dieu. *Imit.*, 43. Effusion de leur cœur. *Imit.*, 52. Effusion de charité, de colère, effusion de cœur. *Doutes*, 99. Effusion ne se dit pas dans le propre et il n'est pas en usage de dire : « dispense avec une effusion et une abondance si libérale... » *Imit.*, 29. On dit seulement au propre, les quinze effusions, dans les vieux livres de prières. *Doutes*, 99.

Évaporation. — Ce mot au sens moral est mal employé : « Retirer les âmes d'une certaine évaporation. » *Doutes*, 44.

Évaporer. — Ce mot ne vaut rien employé dans un sens moral : « ils s'évaporent dans leurs raisonnements. » *Imit.*, 3.

Extinction. — Exstinction de voix — de la chaleur naturelle — d'une famille — d'un droit — d'une rente, sont des expressions bien usitées, mais il n'y a que quelques années que quelques écrivains disent : « exstinction de raison — de sentiment — de l'esprit de pénitence », exstinction de la chandelle est une locution technique en terme d'adjudication et d'excommunication. *Suite*, 128.

Flétrir. — Ce mot ne se dit que des choses sensibles et non des choses spirituelles. « Sa gloire se flétrit » est une mauvaise phrase. *Imit.*, 16.

Fleurir. — Au sens figuré de florir, est une impropriété déjà condamnée par Vaugelas. « Le P. Louis de Grenade qui fleurissait alors. » *Doutes*, 37.

Humble. — En prose ne se dit que des personnes. « Si lâche pour embrasser ce qui est humble », est mal dit. *Imit.*, 51.

Digitized by Google

Impropre. — « Les raisonnements impropres au dessein qu'il a. » Mal. Impropre ne se dit point ainsi ; on dit un mot impropre, mais on ne dit pas : cela est impropre au dessein que j'ai ; il faut dire : cela n'est pas propre au dessein que j'ai. *Rem.*, 234.

Oiseux. — Il faut dire parole oiseuse et non parole oisive ; oisif convient aux personnes, oiseux aux choses, quoiqu'on dise une vie oisive. *Rem.*, 226.

Pénible. — Cet adjectif se dit des choses, non des personnes ; « vous vous deviendrez pénible à vous-mêmes », est mal dit. *Imit.*, 19. Même en parlant de choses, pénible, au sens de rempli de peines, est inusité : « Puisque votre vie a été si pénible... » *Imit.*, 45. Enfin ce mot ne semble pas admettre de régime, car Bouhours reprend : « Il y en a qui sont pénibles aux autres, et encore plus à eux-mêmes. » *Imit.*, 13. Et *Imit.*, 4 : « Notre conversation leur devint pénible. »

Perturbateur. — Ce mot ne se joint point avec toutes sortes de choses. On dit un perturbateur du repos public, de l'État, de l'Église, mais on ne dit pas un perturbateur du peuple, pour exprimer *evertentem populum. Suite*, 144.

Posséder. — A des emplois délicats. « C'était uniquement de sa bonté qu'il possédait tout ce qu'il avait », est une phrase janséniste assurément moins bonne que celle-ci : « C'était uniquement de sa bonté qu'il tenait tout ce qu'il avait », parce que en cette occasion, le verbe tenir est plus usité. *Doutes*, 88.

Rabais. — Il faut dire le rabais en parlant des monnaies et le rabaissement en parlant des personnes ; Bouhours avait dans les *Entretiens* dit le contraire ; mais après la critique de Ménage il reconnut dans les *Doutes* qu'il s'était trompé (10).

Recherche. — Ce mot ne s'emploie pas dans le propre, sauf quelques locutions, comme : la recherche des faux nobles, de l'auteur d'un meurtre, mais on dit bien dans le figuré : la recherche des biens de la terre ; ou encore : « l'esprit ne se divertit que dans la recherche. » (Nicole.) *Rem.*, 132.

Renaissance. — Ce mot employé au propre et au figuré est également bien dit et Bouhours ne cite ici que des autorités jansénistes : « Je vous dis en vérité que vous qui m'avez suivi,

Digitized by Google

lorsque, au temps de la renaissance générale, le fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire... » (Sacy.) « Dieu lui donna des parents vraiment chrétiens qui eurent grand soin de le conserver dans la pureté que sa renaissance en J.-C. lui avait donnée. » (Sacy.) « On aperçoit dans ses discours la renaissance des lettres humaines en ce royaume. » (Arnault.) *Rem.*, 446.

Rupture. — Je ne crois pas que nous puissions dire, déclare Bouhours, la rupture d'une muraille — du pain — d'un bâton ; je dis de même de la rupture d'un habit, quoique le dictionnaire français imprimé à Genève définisse rupture par : chose déchirée en quelque étoffe, drap, habit ou autre pareille chose, et que pour confirmer la définition, il ajoute cette phrase comme bonne : le drap neuf qu'on met à un vieux vêtement emporte une partie du vieux et la rupture en devient plus grande. Quel jargon, bon dieu ! *Suite*, 225.

Sec. — Ce mot ne s'emploie pas au figuré quoique sécheresse s'y emploie. *Imit.*, 16, 52.

Superbe. — « Il vous reste un désir superbe de plaire aux hommes. » (Sacy.) Superbe se dit de l'esprit et de ce qui lui appartient, non de la volonté. *Imit.*, 37.

Séculier. — Ne se dit en notre langue que dans le figuré. On dit aussi les séculiers, habits séculiers. *Rem.*, 183.

Souffrance. — Ce mot se joint également bien avec les personnes et avec les choses, et c'est bien parlé que d'écrire : « La souffrance de tous les maux pour l'amour de J.-C. donne une merveilleuse confiance à une âme. » *Rem.*, 301.

Bouhours, sans doute, avait tort d'exiger de la langue une telle fixité ; la précision devenait un défaut, et la seule lecture des phrases qu'il condamne montre qu'un tel excès ne pouvait pas ne pas être vain.

Ses prétentions nous paraissent ridicules, mais il était cependant d'accord avec la tradition grammaticale du XVIIe siècle ; les grammairiens ont voulu faire une langue raisonnable : Malherbe s'est inspiré des seules exigences de la raison pour formuler les qualités

Digitized by Google

du beau style et de la poésie ; Port-Royal a essayé de donner un fondement raisonnable aux prescriptions de Vaugelas et aux bizarreries de l'usage. En matière de langage, comme en toute autre matière, la raison a été au XVIIe siècle la grande autorité [1]. Car il était raisonnable qu'un mot eût un sens, unique mais bien net, un seul emploi bien précis. Il y eut dès l'origine une confusion qui explique toutes les erreurs et tous les excès des grammairiens ; ils n'ont pas vu qu'une langue répond à d'autres besoins que l'expression nette, totale et simple d'une vérité, et qu'elle peut aussi avoir la prétention d'exprimer cette vérité d'une façon originale et individuelle [2]. Ils ont méconnu tout ce qu'un style d'auteur peut avoir d'esthétique et leur rêve était de faire une langue scientifique, quelque chose comme une algèbre plus complexe, précise et amorphe. De ce point de vue leurs efforts apparaissent très légitimes, et ils ont eu tout le succès qu'ils pouvaient espérer. Ils n'ont pas absolument réussi parce que, de même qu'ils ne pouvaient pas étouffer encore toute imagination et toute sensibilité, de même la langue n'a pas pu dépouiller toute prétention à l'expression artistique de la vérité. Bouhours jusque dans ses erreurs était fidèle disciple de Malherbe.

Des expressions.

La rigueur dont Bouhours a fait preuve pour exiger l'emploi des termes en leur sens et en leurs rapports usuels nous laissent deviner son opinion sur l'emploi et la création des expressions. Il sera là encore scrupuleux observateur de l'usage et censeur impitoyable de toute nouveauté. Une expression n'est nouvelle, le plus souvent, que parce que l'écrivain a forcé le sens d'un mot ou étendu son emploi ; elle est donc condamnée [3]. Malherbe avait déjà montré cette rigueur

---

[1] Voir à la page suivante, lignes 17 et suivantes, comment la raison est la seule ouvrière des différents styles.

[2] Cf. Brunot, *La doctrine de Malherbe*, p. 233.

[3] Ainsi on dit : il faut suivre l'exemple et non pas imiter l'exemple; cependant beaucoup d'orateurs disent imiter l'exemple, et si exemple se prend au sens de

Digitized by Google

étroite et stérilisante. Vaugelas avait été plus large ; sans doute les *Précieuses* lui avaient révélé tous les avantages que la langue recevait d'une liberté plus grande. « Parmi les façons de parler établies et reçues, on peut quelquefois faire des phrases nouvelles[1] » ; « ... personne n'entendrait un mot qui ne serait pas en usage.. , mais il n'en est pas ainsi d'une phrase entière qui, étant toute composée de mots connus et entendus, peut être toute nouvelle et néanmoins fort intelligible, de sorte qu'un excellent et judicieux écrivain peut inventer de nouvelles façons de parler qui sont reçues d'abord, pourvu qu'il y apporte toutes les circonstances requises, c'est-à-dire un grand jugement à composer la phrase claire et élégante, la douceur que demande l'oreille, et qu'on en use sobrement et avec discrétion[2]. » Bouhours, placé entre la conséquence logique de ses principes et l'autorité de Vaugelas, est embarrassé pour établir la règle à suivre : « L'usage qui est le maître absolu des mots ne l'est pas tant de l'union des mots. Il les forme comme il veut (les mots) et les attache sans raisonner à des sens et à des idées ; mais après cela c'est la raison qui les unit les uns avec les autres, selon qu'il est nécessaire, pour en faire des images et des expressions de ses conceptions et de ses raisonnements. C'est pour cela qu'avec le même usage et les mêmes mots on voit tant de styles différents, c'est-à-dire tant de manières différentes d'unir et de disposer les mots, parce qu'en effet cela dépend de la raison qui agit différemment dans chaque homme particulier[3]. » Les expressions illogiques ou contraires à la raison seront donc seules condamnées ? Non pas : « La simplicité de la langue française paraît aussi en ce qu'elle fuit avec beaucoup de soin ce qu'on appelle communément phrases ; les expressions simples et communes lui sont les plus agréables[4], et pour les phrases dont elle use, elle veut que les

---

chefs-d'œuvre, en littérature, peinture, etc., cette locution est tout à fait établie : il faut imiter les grands exemples de l'antiquité. *Rem.*, 158.

On ne dit pas être absent de son intérêt, comme Balzac. *Doutes*, 71.

On dit : j'ai une grande passion de..., mais non pas : j'ai une grande affection de vous servir, comme Voiture. *Doutes*, 72.

[1] Vaugelas, II, 289.

[2] Vaugelas, I, 213. Cf. II, 352.

[3] *Doutes*, 353.

[4] Il faut voir là une tentative pour essayer de résoudre la contradiction où se

Digitized by Google

termes qui les composent soient propres et bien choisis, qu'ils aient de la proportion entre eux, qu'ils soient faits en quelque façon l'un pour l'autre et que leur alliance soit *autorisée par l'usage*. De sorte qu'il n'y a rien de plus contraire à la pureté du langage que de ne pas bien assembler les termes reçus, ni rien de plus aisé que de faire une méchante phrase de deux bons mots[1]. » Et dans les *Doutes :* « Tout le secret pour faire de bonnes phrases est de bien joindre les mots, mais il faut de l'usage pour cela[2]. » Voilà le dernier mot; l'usage est encore le maître. La raison réprouve les expressions mal formées, et puis l'usage parmi celles que la raison accepte fait encore un choix ; et même s'il veut accepter des expressions illogiques, Bouhours les enregistrera respectueusement. Créer une expression était pour lui un cas de conscience : « Je fus bien surpris quand je sus qu'on m'accusait d'avoir créé une phrase. Comme ma conscience ne me reprochait rien là-dessus et que je ne suis pas homme à innover en notre langue, je me défendis d'abord en protestant que j'avais dit « faire ses premières armes » sans penser rien dire de nouveau[3]. » Et il a relevé avec une égale rigueur les expressions illogiques et les expressions insolites.

A. — Expressions dont les termes sont unis contre la raison.

1° *Expressions dont les termes s'excluent.* — Le type de ces expressions est la suivante : consacrer un sacrement, consacrer un mystère; c'est mal parler car il n'est mystère qu'après avoir été consacré, et on

---

débat Bouhours ; il n'ose ni condamner ni absoudre les expressions nouvelles ; il recommande de n'en pas faire.

[1] *Entret.*, 56, 57.

[2] *Doutes*, 103. Ainsi, par exemple, Cela saute aux yeux, commence à s'écrire, mais peut-être n'est-il pas correct de dire : cela saute à mes yeux, cela saute aux yeux de tout le monde. *Suite*, 355.

Avoir obligation de, est une méchante phrase qui deviendra bonne avec le temps, si elle ne l'est déjà devenue. *Rem.*, 320.

[3] *Suite*, 2. On lui reprocha aussi d'avoir créé les deux expressions : creuser une matière et, épuiser une remarque ; il se justifia en disant :

Creuser une matière, creuser un homme se disent fort bien, quoique Andry de Bois Regard soutienne que creuser ne s'emploie qu'au propre. *Suite*, 365.

Épuiser une remarque est autorisé puisqu'on dit épuiser une matière. *Suite*, 99.

Digitized by Google

ne peut l'appeler sacrement qu'après la consécration [1]. Il reprend de même :

Chercher à trouver. *Imit.*, 4.
Corriger le bien. *Imit.*, 52.
Les étincelles d'une flamme. *Imit.*, 50.
L'interruption d'un changement. *Imit.*, 39.
Sujet à la mutabilité. *Entret.*, 143. *Imit.*, 33.
Les ombres des figures. *Imit.*, 54.

2° *Expressions dont les termes ne s'accordent pas.* — Le type de ces expressions est la suivante : L'impuissance où je me trouve d'être consolé par aucun homme [2]. Cette expression est mauvaise, non que les idées d'impuissance et de consolation soient contradictoires, mais parce que « être dans l'impuissance s'accommode bien à un verbe actif, non à un verbe passif ». Dans cette classe on peut ranger les locutions suivantes :

Mener en trophée. *Doutes*, 225.
Mettre un frein à l'intempérance de la bouche. *Imit.*, 7.
Se reculer dans la voie de Dieu. *Imit.*, 36.
Acquérir de l'éclat. *Entret.*, 139. *Imit.*, 2.
Allumer une lumière. *Imit.*, 27.
Rendre la guérison à quelqu'un. *Doutes*, 87.
Retenir quelqu'un de s'engager. *Doutes*, 89.
Être assujetti au trouble des passions. *Entret.*, 142. *Imit.*, 13.
Avoir de la charité pour le salut de quelqu'un. *Doutes*, 77.
Satisfaire des excès. *Doutes*, 226.
S'entremettre du soin de quelque chose. *Entret.*, 146. *Imit.*, 35.

Bouhours est parfois un peu rigoureux. Il peut y avoir grâce à unir des termes qui ne conviennent pas exactement ; l'expression « larmes inconsolables » lui paraît formée de mots qui jurent ensemble [3], mais elle nous paraît poétique et touchante par cela même.

---

[1] *Imit.*, 49, 50, 51.
[2] *Entret.*, 144.
[3] *Doutes*, 111.

Digitized by Google

3° *Expressions fautives par suite d'une ellipse.* — Les critiques de Bouhours concernant la construction des phrases montreront combien il était exigeant pour l'expression complète de tous les termes de la pensée : il faut que toute l'idée soit exprimée par l'auteur et que le lecteur n'ait rien à suppléer. Le même souci lui fait blâmer des expressions claires mais où l'idée n'est pas explicitement exprimée par tous les termes nécessaires.

Perdre la résolution d'un combat est une expression janséniste, estropiée et choquante, pour : perdre la résolution qu'on a de combattre. *Doutes,* 90. Les jansénistes en avaient parfois pris à leur aise et Bouhours n'a pas tort de reprendre l'expression : établir quelqu'un sur tous ses biens, où M. de Sacy laisse au lecteur le soin de suppléer : comme maître. *Imit.,* 7. Mais il y a aussi des locutions où l'ellipse est tout à fait légitime, nécessaire même à la légèreté de la phrase. La capacité des grandes affaires, la frayeur de Dieu, du péché, de la mort sont des expressions fautives, suivant Bouhours, car ces mots ou bien ne régissent rien, ou bien ne régissent un complément que par l'intermédiaire du verbe avoir : la capacité qu'on a pour les grandes affaires, la crainte qu'on a de Dieu. *Doutes,* 105. De même, il blâme les expressions :

Se relâcher à des consolations humaines. *Imit.,* 17.
Mon âme est triste jusqu'à la mort. *Suite,* 307.

Les expressions peuvent être encore fautives par suite de l'emploi de la figure que les grammairiens appellent zeugma. Devenir stérile et sans fruit, par exemple, est mal dit, car devenir sans fruit n'est pas français. *Imit.,* 21. Ou encore : il prêcha durant tout ce saint temps avec le concours, l'admiration et l'édification qu'il a eue toute sa vie dans sa prédication, est mal écrit, car si on dit qu'un prédicateur a le concours et l'admiration du peuple, on ne peut pas dire qu'il en a l'édification. *Doutes,* 76. De même : diminuer l'estime et l'affection que sa sainteté a pour votre mérite ; on a de l'estime, on n'a pas de l'affection pour le mérite de quelqu'un. *Doutes,* 78.

B. — Expressions inusitées.

Les expressions qui suivent n'ont qu'un tort, celui d'avoir été créées par les écrivains jansénistes, qui les ont formées par analogie

Digitized by Google

avec des expressions usitées. Bouhours reconnaît que l'analogie est un facteur important dans l'élaboration des langues, mais il ne reconnaît que l'analogie anonyme ; quant à laisser aux écrivains le droit de raisonner d'un mot et de son emploi d'après un autre mot, il ne le saurait admettre. Il relève une expression comme archaïque :

> Être ravi en admiration. C'est une phrase française un peu vieille, mais dont je ne vois pas que nos bons écrivains se servent souvent, hormis quelques-uns qui en font presque leur phrase favorite pour exprimer le *admirari* de l'Évangile. *Suite,* 331.

Il note ensuite des expressions inusitées, parce qu'elles sont nouvelles :

1° *Expressions où l'analogie s'est exercée sur les deux termes.*

> Croître de bien en mieux; cette locution « n'est pas une preuve de la beauté de la langue ». *Imit.*, 52. Elle est faite sur l'expression aller de mal en pis, aller de mieux en mieux, puis en précisant l'idée de aller par un verbe qui marque l'augmentation : croître de bien en mieux.
>
> De même, l'expression être hors de ses inclinations, de son humeur, que les jansénistes emploient au lieu de : renoncer à ses inclinations, à son humeur[1], est formée par analogie avec les deux expressions, être hors de soi et renoncer à ses inclinations; ils ont pris un terme à chacune des deux expressions.

2° *Expressions où l'analogie ne s'est exercée que sur l'un des termes.*

a) Un des termes a été remplacé par un terme analogue.

> Offrir à Dieu un culte extérieur. « En cet endroit, rendre serait plus propre qu'offrir. » *Doutes,* 89.
> Ouvrir le sens, au lieu de pénétrer le sens. *Imit.*, 10.
> Animer d'une sainte ardeur. *Imit.*, 26.
> Conjurer Dieu. *Imit.*, 47.
> Se considérer au niveau de quelqu'un. *Doutes,* 98.
> Demeurer en soi-même. *Imit.*, 52.

---

[1] *Entret.*, 147. *Imit.*, 42.

Digitized by Google

Dispenser des événements. *Imit.*, 47.
Dresser des pièges. *Suite*, 296.
Garder la paix. *Imit.*, 14.
Suivre un exemple. *Rem.*, 159.
Poursuivre un bonheur. *Imit.*, 1.
Se rendre propriétaire de quelque chose. *Imit.*, 32.
Se séparer des désirs. *Imit.*, 3.
Trembler de frayeur devant la colère de quelqu'un. *Imit.*, 22.

b) Un des termes est remplacé par un terme synonyme.

Instituer un ordre n'est pas bien différent de : établir un ordre ; cependant Bouhours blâme cette hardiesse[1], qu'admettent Richelet, Furetière et l'Académie.

S'élever d'orgueil, pour : s'enfler d'orgueil. *Doutes*, 93.
Élever les yeux vers le ciel, pour : lever les yeux. *Doutes*, 93.
Perdre le soin de quelque chose, pour : quitter le soin. *Imit.*, 14.
Retenir le soin de quelque chose, pour : garder le soin. *Imit.*, 14.
Rendre grâces, pour : rendre des actions de grâces. *Rem.*, 343.
Satisfaire le nécessaire, pour : satisfaire la nécessité. *Doutes*, 226.
A la sueur de mon visage, pour : à la sueur de mon front. *Imit.*, 50.

3° *Expressions où l'un des termes est métaphorique et n'est pas usité en cet emploi.*

« Ame ardente » quel langage ! *Imit.*, 56. C'est que le mot ardent n'est pas usité lorsqu'on parle de l'âme ; il est, au contraire, nécessaire lorsqu'on parle de désirs et d'affections, et dire : désir brûlant, affections brûlantes au lieu de désir ardent, affections ardentes, c'est tout aussi mal que dire : âme ardente. *Imit.*, 19, 59. Bouhours condamne de même :

---

[1] *Imit.*, 50.

Digitized by Google

L'âme en devient endormie. *Imit.*, 53.
Guérir l'âme. *Imit.*, 49.
Obscurcir l'âme. *Imit.*, 8.
Une vie pleine d'ennemis. *Imit.*, 28.
Pleurer de joie, en parlant du cœur. *Imit.*, 54.
Refroidir les affections. *Imit.*, 53.
Se refroidir de ses saints désirs. *Imit.*, 49.
Vivre aux yeux de Dieu. *Imit.*, 31.
Tomber dans la sévérité de la justice de Dieu. *Doutes*, 87, 88. « J'aimerais mieux dire simplement éprouver la sévérité de sa justice ou, selon le langage de l'Écriture : tomber entre les mains de sa justice. »

4° *Expressions où le terme régime ne convient pas au terme régissant.*

Les remarques suivantes sont une conséquence de la prétention qu'avait Bouhours de fixer non seulement le sens, mais les emplois de chaque mot. Ainsi aveuglement de cœur est mal, parce que aveuglement convient à l'esprit non au cœur, et cœur ne se prend pas pour esprit. *Imit.*, 1

Discret dans vos actions est mal, car discret semble bien ne regarder que les paroles. *Imit.*, 52.
Dominateur de vos actions. *Entret.*, 143. *Imit.*, 35.
Mouvement d'ardeur. *Imit.*, 57.
Ravissement d'esprit. *Imit.*, 57.
Ravissement de joie. *Imit.*, 59. Ces trois dernières expressions sont fautives, car ces mots ne reçoivent pas de régime.

5° *Expressions formées avec un terme abstrait remplaçant un adjectif.*

C'est un procédé cher à Racine mais qui se développa surtout au XVIIIe siècle. Il consiste à remplacer un terme concret accompagné d'un adjectif par une expression formée du terme abstrait dérivé de l'adjectif suivi du substantif au génitif et à dire : la fermeté de la pierre au lieu de : la pierre ferme. Bouhours, qui fut à tant d'égards

Digitized by Google

le théoricien de la langue française du XVIIIe siècle, est resté ici fidèle disciple de Malherbe et a toujours exigé le terme concret et précis. Il blâme :

La faiblesse de la vertu. *Imit.*, 47.
La fermeté de la pierre. *Imit.*, 13.
L'inquiétude des pensées. *Imit.*, 4.
L'orgueil de la mer. *Imit.*, 34.
La pesanteur de la chair. *Imit.*, 41.
La puanteur du soufre. *Imit.*, 10.
L'humaine nature. *Imit.*, 42., au sens de l'homme.
Ma nature. *Imit.*, 42, pour je ou moi.

Toutes ces expressions ne lui paraissent pas bonnes, surtout en prose.

C. — Sens exact des expressions. — Expressions consacrées.

Les expressions, n'étant plus librement créées par les écrivains, deviennent des mots composés et elles suivent toutes les lois qui gouvernent les mots. On a vu que les expressions inusitées étaient sévèrement pourchassées ; on verra maintenant que chaque expression va exprimer une idée et une seule. Par exemple l'expression aller ou venir au-devant de quelqu'un a un sens bien précis. « Cela ne se dit bien que quand il s'agit de faire honneur ou amitié à quelqu'un. Les sujets vont au-devant de leur prince..., mais un fou qui court les champs et qui rencontre sur le chemin des gens qui passent ne vient point au-devant d'eux. Ainsi je ne traduirai pas : « occurrerunt ei duo habentes daemonia » en ces termes : « deux possédés vinrent au-devant de lui » ; les démoniaques ne sont pas d'ordinaire fort civils, et ceux-ci venaient, non pas pour lui faire honneur, mais pour lui faire des reproches. Ils le rencontrèrent ou vinrent à lui, mais ils ne vinrent pas au-devant de lui. » *Suite*, 129.

Avoir du monde signifie savoir son monde, avoir l'usage du monde, mais n'est pas absolument établi. *Suite*, 224.

Donner la main pour se marier n'est pas français ; donner la main à une dame c'est lui aider à marcher ou à monter en carosse. On dit encore moins prêter la main pour supposer un mariage ; cela signifie donner du secours. Main ne signifie pas mariage. *Rem.*, 555.

Digitized by Google

Donner la paix, ne se dit point au sens où M. de Sacy l'a employé. « Commencez par établir la paix dans votre cœur et vous pourrez ensuite la donner aux autres. » Ceux qui sont en guerre donnent la paix quand ils sont les plus puissants. Hors de là cette expression ne vaut rien. *Imit.*, 13, 14.

Fouler aux pieds, signifie traiter avec mépris, et l'employer au sens de réduire à l'obéissance, c'est mal écrire : « Ce saint cardinal était déjà dans une ferme intention de fouler aux pieds tout le monde. » Je conçois, dit Bouhours, un homme enflé d'orgueil qui traite tout le monde avec mépris. Cette idée ne fait que passer, mais il eût mieux valu qu'elle ne se présentât pas. *Doutes*, 205.

Recevoir consolation de quelque malheur, ne signifie pas du tout se consoler, mais on l'emploie pour dire : Recevoir des consolations de quelqu'un dans quelque affliction. *Suite*, 53.

Regarder en pitié. Cette expression emporte maintenant mépris et fierté autant que compassion ; et ce père de l'Évangile dont le fils était possédé d'un démon furieux s'exprimerait peut-être mal en français s'il disait à Notre Seigneur, comme des traducteurs modernes le lui font dire : « Regardez mon fils en pitié... » *Suite*, 126.

Tomber en défaillance. Cette locution ne signifie rien que tomber en faiblesse de corps. *Imit.*, 44. Elle se dit proprement des personnes qui s'évanouissent, mais non pas de ceux à qui les forces manquent. Aussi ne peut-on pas dire, comme Messieurs de Port-Royal : « Ils n'ont rien à manger et je ne veux pas les renvoyer sans avoir mangé de peur qu'ils ne tombent en défaillance », parce que le latin « ne forte deficiant » n'a point ce sens et qu'en outre « l'évanouissement et la défaillance est un symptôme trop subit pour que sept mille hommes en soient attaqués tous ensemble. » *Suite*, 326.

Il y a plus. Une expression métaphorique a souvent deux sens : le sens propre et le sens métaphorique ; il est arrivé que l'usage a favorisé l'un plutôt que l'autre. Bouhours, dès lors, proscrit impitoyablement la signification la moins usuelle. C'est, à ses yeux, créer une expression nouvelle que de renouveler ce sens presque disparu. Fléchir le genou, signifie adorer et il ne faut l'employer qu'en ce sens ; si on veut exprimer l'action au propre sans y ajouter l'idée d'adoration, il faut dire : mettre le genou en terre. M. de Sacy a raison de dire : « Il accourut à J.-C. et fléchit le genou devant lui. » *Rem.*, 184. Une telle

Digitized by Google

rigueur est tout simplement la proscription de la métaphore, puisqu'elle aboutit à séparer en deux expressions distinctes l'image concrète et l'idée abstraite. Plus loin encore, dans la spécialisation du sens des expressions, nous trouvons les expressions consacrées à une seule idée et qui ne valent que pour l'expression de cette idée. Il est mal de dire, comme les traducteurs de Mons l'ont fait : « Venez lui imposer les mains et elle vivra. » Imposer les mains est une expression consacrée à certains usages de la religion : les apôtres imposaient les mains sur les fidèles pour communiquer le saint Esprit, les évêques imposent les mains quand ils confèrent les ordres, l'Imposition des mains; il faut dire ici : toucher le malade, mettre la main sur lui. *Suite*, 82. A ces expressions consacrées il ne faut changer ni le sens ni la forme :

> La loi vieille est une expression doublement mauvaise, car on dit l'ancienne loi, et il faudrait dire : la vieille loi, comme on dit : le Vieux Testament. *Doutes*, 103.
>
> Dire l'autre monde, en parlant de l'Amérique est mal ; il faut dire le nouveau monde.
>
> L'autre monde, au propre signifie l'autre vie ; au figuré un homme qui revient de l'autre monde est un homme qui ne sait point vivre, un homme du vieux temps. *Rem.*, 69.
>
> Le royaume du ciel est mal, pour le royaume des cieux. *Suite*, 364.
>
> La terre promise est mal, pour la terre de promission, qui est l'expression consacrée. *Suite*, 364.
>
> Dire propre amour au lieu d'amour-propre, est mal. *Imit*, 33, 46.
>
> Enfin, l'expression préparer à manger est une expression qui a un sens spécial et complet en elle-même « cela se dit sans queue et sans suite ». Ce serait mal parler que de dire : « Préparez-moi à manger du fruit. » Et des écrivains qui avaient dit dans une première édition : « Où voulez-vous que nous vous préparions à manger la Pâque », ont eu raison de se corriger dans une autre en disant : « Où voulez-vous que nous vous préparions ce qu'il faut pour manger la Pâque? » *Suite*, 237.

Sans doute, toutes les expressions ne sont pas encore arrivées à ce

Digitized by Google

degré de spécialisation et de fixité[1] ; mais le rêve de Bouhours serait qu'elles le fussent. C'est la négation même du droit à l'expression. Les expressions ne sont plus que des mots composés, soustraits à l'action des écrivains. Le vocabulaire est ainsi complètement limité et fermé. Il est bien défendu contre les invasions qui pourraient lui causer dommage, et détruire la précision, la netteté qu'il garde précieusement. Mais ne mourra-t-il pas d'inanition ?

Bouhours a reconnu, il est vrai, qu'il y avait aux règles qu'il édictait une autorité supérieure ; un mot nouveau, ou disparu, un sens insolite seront imposés dès que l'usage, maître absolu, l'aura voulu. Mais en fait, les gens qui parlent bien et qui représentent le bon usage étaient bien plutôt disposés à obéir aux grammairiens qu'à discuter leurs édits. La conversation donnait parfois naissance aux néologismes, mais bien rarement ; un homme qui parle n'a pas le même souci de style original et brillant qu'un écrivain ; et puis même risqué dans la conversation, ce mot n'a pas accès dans le style élevé, car Bouhours proclame bien haut la distinction des genres, et tel mot proscrit dans le genre sérieux est admis dans le genre familier.

Il serait erroné de se représenter la langue classique d'après les théories de ce grammairien aux idées étroites ; les écrivains les plus soucieux de ne pas violer la grammaire ne se sont pas fait scrupule de transgresser ses règles ; sans parler de La Fontaine, de Molière, de Mme de Sévigné, qui pouvaient exciper des droits particuliers aux genres qu'ils traitaient pour ignorer ces prescriptions, Bossuet, Pascal, Bourdaloue lui-même et Massillon ont justifié par leur génie leurs audaces ; Racine, le plus pauvre des classiques, au dire des romantiques, et qui sollicitait les corrections du P. Bouhours,

---

[1] Et la preuve en est que Bouhours lui-même s'est trompé et a dû reconnaître son ignorance d'avoir écrit : « d'une voix commune, la divine Parole, bien écrire », au lieu de : « d'une commune voix, la Parole divine, écrire bien » (*Suite*, 407). C'est donc que lui-même pouvait hésiter. De même on peut dire, à son gré, pour nommer David : Prophète Royal, Roi Prophète ou Prophète Roi (*Suite*, 343).

Digitized by Google

a su, à l'occasion, user de tous les mots, même des plus familiers. Et à consulter seulement les dictionnaires du temps, on relèverait une liste nombreuse de mots condamnés par Bouhours et qui ont passé dans l'usage. C'était une prétention vaine que de penser ainsi fixer une langue vivante, perdant et acquérant tous les jours des mots et des expressions. Mais il n'en reste pas moins que ces théories ont été émises et regardées, un temps, comme l'expression de la vérité ; même violées, elles ont contribué à former la langue. Les théoriciens morts, elles subsistèrent, et on retrouve leur influence très forte et très nette dans le vocabulaire du XVIIIe siècle, précis, exact, translucide, mais abstrait et pauvre.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE P. BOUHOURS

CONTINUATEUR DE VAUGELAS

En lisant les ouvrages jansénistes avec l'intention que l'on sait, le P. Bouhours n'était point choqué seulement par des mots ou des expressions insolites ; il y remarquait aussi des fautes contre la construction et la grammaire ; il les notait avec soin pour les soumettre à l'Académie, mais il ne pouvait pas les présenter comme particulières à ces « célèbres auteurs » ; il les retrouvait en maints autres livres, voire chez les écrivains qui, comme Balzac, Costar ou Voiture, avaient réputation de beau langage. Ces fautes, d'autre part, n'étaient point chez les bien disants affectation d'originalité : la morphologie ni la syntaxe ne sont matière où se joue l'humeur capricieuse d'un écrivain. Un artiste peut se complaire aux mots rares, anciens ou nouveaux, aux sens inattendus, aux expressions imprévues ; il écrit toujours suivant la grammaire commune. Rabelais a farci ses récits de mots puisés à toutes sources ; il a écrit le livre le plus riche, le plus varié, le plus personnel de toute la langue française ; il y a respecté la syntaxe de son temps. Après l'avoir dépouillé et comparé à ses contemporains, M. Huguet a constaté qu'il n'avait hasardé aucun emploi nouveau. C'est l'ordinaire façon des écrivains. « Un écrivain a son vocabulaire et son style. Il n'a d'ordinaire que la syntaxe de son temps. Il accepte sans presque y songer les tournures établies.

Digitized by Google

La syntaxe est quelque chose d'impersonnel. Elle est le produit du travail inconscient de plusieurs générations... L'écrivain peut créer des mots et en faire accepter quelques-uns. Il est infiniment plus difficile d'établir de nouvelles règles [1]. »

Lorsque l'école romantique voulut faire sur la langue « souffler un vent révolutionnaire » et mettre

Au panier les Bouhours, les Batteux, les Brossettes,

c'est au dictionnaire seul qu'on mit un bonnet rouge et le plus audacieux n'eut pour la grammaire que paroles respectueuses :

Guerre à la rhétorique et paix à la syntaxe !

V. Hugo, avec son sens linguistique avisé, comprenait que la syntaxe est intangible, parce qu'elle est la forme dans laquelle un peuple moule sa parole intérieure ; elle réalise la logique inconsciente de ceux qui parlent une langue, elle exprime leur « art de penser » ; un écrivain peut refuser ces procédés banals d'enchaîner les idées et les mots, mais il parlera pour lui seul, incompréhensible.

La preuve en a été donnée. Tel sonnet de M. René Ghil ne présente pas dans son premier quatrain un seul mot vraiment obscur :

Mais leurs ventres éclats de la nuit des Tonnerres !
Désuétude d'un heurt de primes cieux
Une aurore perdant le sens des chants hymnaires
Attire en souriant la vanité des Yeux [2].

Il est inintelligible aux intelligences ordinaires, parce que le poète n'a pas voulu soumettre ses idées à la syntaxe traditionnelle.

Les jansénistes et les autres écrivains dont Bouhours relevait les fautes ne cherchaient point à se créer une syntaxe particulière. Ils écrivaient pour être compris, ils se soumettaient sans effort à cette inconsciente et impérieuse tyrannie de la syntaxe. Ils parlaient de leur mieux. Bouhours trouvait qu'ils parlaient mal. C'est que écrire

---

[1] Huguet, *Étude sur la syntaxe de Rabelais comparée à celle des autres prosateurs de 1450 à 1550* Paris, 1894, p. 3.

[2] Ad van Bever et Paul Léautaud, *Poètes d'aujourd'hui*, 1880-1900, Paris, 1901, p. 53.

Digitized by Google

bien, ce n'était pas écrire naturellement, c'était écrire correctement. Le règne de la grammaire était arrivé..

Malherbe, dès le début du siècle, avait fait de la correction la première qualité d'un écrivain, et la plus nécessaire ; déjà il s'en était fait une conception étroite et pharisaïque, qui provoquait les protestations de Regnier (*Sat.* IX) :

> Alors qu'une œuvre brille et d'art et de science,
> La verve quelquefois s'égaye en la licence.

Mais si l'esprit grammatical existait avant Vaugelas, après la publication des *Remarques* (1647), il prit tout son essor. Il y avait désormais un code que nul n'était censé ignorer. Parler français ce fut parler Vaugelas.

Du vivant même de Vaugelas, Lamothe Le Vayer et, après sa mort (1650), Scipion Dupleix avaient bien essayé de contester les principes sur l'autorité desquels le grammairien prononçait ses décisions ; ils avaient parlé dans le désert[1]. Plus d'un, sans doute, et parmi les amis de l'auteur, trouvait dans les *Remarques* quelque règle contraire à son propre sentiment, mais nul ne refusait le principe même d'une règle grammaticale s'imposant aux écrivains ; MM. de Port-Royal, à quelques détails près, faisaient passer les décisions de Vaugelas dans leur *Grammaire générale et raisonnée* (1660); fait plus grave et gros de conséquences, nulle part ils ne mettaient en doute le droit de Vaugelas à légiférer en matière de grammaire ; mieux encore, les règles leur paraissaient raisonnables en leur principe, et le grand Arnault s'ingéniait à justifier en bonne logique les contradictions de l'accord des participes passés. Les règles de Vaugelas avaient ainsi l'autorité du consentement universel et la dignité de la raison.

Dans la réalité, toutefois, les écrivains contemporains des *Remarques* ne changèrent pas brusquement leurs habitudes syntaxiques parce que telle ou telle tournure avait pu paraître moins courtisane à Vaugelas ; Corneille est peut-être le seul qui ait corrigé ses œuvres déjà publiées ; les autre employèrent, après 1647 comme auparavant, les tournures et les constructions qui leur étaient usuelles. D'autres, qui auraient pu se corriger sur les préceptes du grammairien, ne s'en

---

[1] Voir Brunot, *Histoire de la langue française*, Paris, Colin, III, p. 49-69.

Digitized by Google

souciaient guère; ils trouvaient ses distinctions bien raffinées, ses règles bien compliquées; elles donnaient beaucoup de peine et peu de profit. Les jansénistes étaient de cet avis. Volontiers, comme saint Grégoire, qui fut pape de 590 à 604 et qui mérita d'être appelé Grand, ils auraient considéré comme une indignité de soumettre à la grammaire la parole qui portait la vérité éternelle. Ils acceptaient les règles, ils les justifiaient même, sauf à ne pas les suivre religieusement. C'est contre ces écrivains, surannés ou indifférents, que les disciples de Vaugelas avaient à lutter, pour défendre leur maître; ils luttèrent sans trêve, jusqu'à la victoire. Ils voyaient en eux les adversaires les plus redoutables, ceux qui admettent les principes et ne les appliquent pas. Qu'auraient servi ces règles, si chacun eût pu les violer à son gré? Quelle valeur avaient-elles si elles n'étaient plus universellement impératives? N'était-ce point les ruiner complètement que d'en faire des préceptes théoriques, auxquels la langue vivante pouvait se soustraire? Ils ne se lassaient pas de relever dans les livres et de signaler comme des fautes graves les contraventions à Vaugelas. Sans relâche, ils rappelaient que l'éloquence devait avant tout être correcte, et qu'elle n'était correcte qu'en respectant les *Remarques sur la langue française*.

« Je ne puis me dispenser, dit Bouhours dans l'*Avertissement* de ses *Remarques*, de répondre ici en peu de mots à quelques personnes qui n'approuvent pas une si grande exactitude dans le langage et qui font dire là-dessus à M. de Malleville « que l'éloquence n'est point vétilleuse ». A quoi bon, disent-ils, tous ces soins si scrupuleux pour l'arrangement des paroles?... C'est la marque d'un petit esprit, ajoutent-ils, que de se tourmenter tant pour des bagatelles; c'est se réduire à ne plus parler ou à ne parler qu'avec contrainte : il faut quelque chose d'aisé, de libre et même de négligé dans l'éloquence. Enfin, disent-ils, c'est cette justesse extrême qui affaiblit les pensées, qui amortit le feu de l'imagination et qui dessèche le discours.

« Je réponds en premier lieu que ceux qui condamnent l'exactitude, s'en forment un fantôme qui ne ressemble point à l'exactitude dont nous parlons dans ces *Remarques* et qui consiste précisément en ce que le discours n'ait rien qui choque. L'exactitude bien entendue est dans les ouvrages d'esprit je ne sais quoi de propre et de régulier qui s'accorde bien avec quelque chose de grand et d'auguste. Car je dis en second lieu que l'exactitude n'est point la marque de la petitesse

Digitized by Google

du génie. A la vérité, on voit des grands hommes qui ne sont point exacts, mais ce n'est pas par cet endroit-là qu'ils sont grands. Les plus sublimes esprits de l'ancienne Rome étaient exacts jusqu'aux minuties... Ces grands hommes savaient bien qu'en matière de langage on ne saurait être trop religieux et qu'il n'y a que le petit peuple qui se permette tout sans scrupule. »

Un écrivain était d'ailleurs moins libre à l'égard de la grammaire qu'à l'égard des mots. Les mots passent[1], mais les règles sont immuables. « Je sais bien, dit Bouhours dans les *Doutes*, je sais bien que quelques mots et quelques phrases des *Remarques* ont changé avec le temps, mais je ne savais pas que les règles qui regardent la construction pussent être jamais altérées ; je les croyais invariables et éternelles (144). » Bouhours, en relevant les fautes des écrivains de son temps, a voulu soumettre à la grammaire ces esprits indépendants, et rendre catégoriques les règles fortes de l'obéissance de tous.

Il avait un autre dessein. Il avait rencontré, en lisant, des difficultés pour lesquelles il n'y avait aucunes remarques ; il avouait : « que M. de Vaugelas n'avait pas tout dit dans les siennes, que la langue française était un pays vaste où il y avait toujours quelque chose de nouveau à découvrir et une mine riche qu'on ne pouvait trop creuser... (*Rem., Avert.*) » Il était nécessaire que pour ces difficultés nouvelles on eût aussi un texte de loi ; il eût été contradictoire de poser en certains cas des règles impérieuses et d'abandonner d'autres fois la langue au libre choix de l'écrivain ; il fallait compléter l'œuvre de Vaugelas en résolvant les difficultés nouvelles d'après ses propres principes, d'après sa méthode, comme le maître lui-même l'eût fait. « Je n'entreprends pas de faire une préface dans les formes, dit Bouhours au début de l'Avertissement des *Remarques nouvelles*. Quand je voudrais en prendre la peine, mon travail serait assez inutile après la belle préface de M. de Vaugelas. Comme elle donne les véritables idées que nous devons avoir de notre langue, et qu'elle n'omet rien de ce qui se peut dire sur l'usage, elle peut servir pour ces *Nouvelles Remarques* en ce qui regarde les principes généraux. » Et le titre même de l'ouvrage de Bouhours montre bien ce dessein de compléter Vaugelas ; ce sont des *Remarques nouvelles sur la langue françoise*, après les *Remarques sur la langue françoise*.

---

[1] *Rem., Avert.*

Digitized by Google

Enfin Bouhours a continué l'œuvre de Vaugelas en le corrigeant.

Les *Remarques* de Vaugelas n'étaient point parfaites. L'usage ne les avait pas ratifié toutes ; il fallait le faire connaître à ceux qui écrivaient pour qu'ils ne suivissent pas en ses erreurs ce guide par ailleurs si sûr. « Bien que les *Remarques* de M. de Vaugelas soient sans doute les plus sûres règles de notre langue, on pourrait quelquefois s'égarer en les suivant si on ne savait les changements qui se sont faits depuis qu'elles sont écrites. Car, comme les choses vivantes ne demeurent jamais dans le même état, quelque parfaites qu'elles soient, il ne se peut faire que la langue française ne souffre quelques petites altérations de temps en temps, nonobstant la perfection où elle est parvenue après plusieurs siècles de barbarie. C'est même l'idée que nous avons de la perfection qui rend notre langue changeante, non pas dans l'essentiel, mais dans des choses assez légères et de petite conséquence : car enfin nous n'y changeons rien que pour la perfectionner davantage » (*Rem.*, 576)[1].

---

[1] De la page 581 à la page 600 de ses *Rem.* il a relevé toutes les remarques de Vaugelas que l'usage n'a pas vérifiées ; voici celles qui concernent le vocabulaire :

Accueillir. — Ce mot presque inusité ne se dit plus du tout en mauvaise part (591).

Accoutumance. — Ce mot s'est rétabli depuis Vaugelas ; il est employé tous les jours (594).

Ambitionner. — Ce mot n'a pas réussi à la Cour, selon la prophétie de Vaugelas (593).

Condoléance. — Quoique se condouloir soit inusité, condoléance est employé dans la locution : faire des compliments de condoléance (592).

Cupidité. — Ce mot tout latin est admis au sens théologique de concupiscence, mais on ne peut pas dire : la cupidité des richesses, la cupidité de régner (593).

Dépendre. — Ce mot a disparu devant dépenser (597).

Découverture. — C'est un mot barbare (598).

Discord. — C'est un mot inusité (598).

Expédition. — Ce mot ne signifie que voyage de guerre (593).

Fortuné. — Ce mot ne peut pas se dire en mauvaise part : mal fortuné ; il est peu usité en prose (596).

Futur. — Ce mot est usité, mais il faut éviter le style de notaire : la future épouse (596).

Gracieux. — On ne le dit sérieusement en prose qu'en parlant de peinture ; en poésie il est bon (600).

Incendie. — On l'emploie tout aussi bien qu'embrasement, mais on ne lui donne pas de régime (586).

Digitized by Google

« Tout cela a produit insensiblement ces *Nouvelles remarques sur la langue française* » (*Rem.*, *Avert.*). C'est pour compléter, corriger et fortifier l'œuvre de Vaugelas, pour établir dans la langue une règle formelle qui s'imposât à tous en tous cas que Bouhours a relevé chez les auteurs qu'il a lus, jansénistes et autres, toutes les fautes de grammaire.

Préciser et formuler le bon usage était son premier souci; le livre de son maître à la main, il lisait, comparait, écoutait, interrogeait, décidait; il ne songeait guère à expliquer; « on me demande, dit-il, pourquoi on ne dit point *deux milles hommes?* Je pourrais répondre qu'il ne faut pas toujours demander raison de l'usage et qu'en toute langue l'usage prend plaisir quelquefois à être contre la raison. » Et quand il cherchait une explication, c'était toujours dans la logique qu'il la trouvait; « on dit peut-être *mille* sans *s* au pluriel pour le distinguer de *milles* qui signifie une étendue de chemin : *vingt milles d'Italie.* » *Rem.*, 251. Il ne voyait que cette méthode d'explication : c'est l'usage, raisonnable ou absurde. Il se gaussait de Ménage qui cherchait à expliquer l'usage moderne par l'usage ancien. « M. de Balzac dit dans l'avant-propos du *Socrate Chrétien* : « Ils connaissaient la noblesse de leur naturel, qui est impatient du joug et de la contrainte. » Impatient n'est-il pas de ces mots qui n'ont pas de suite et qui sont tout seuls? Un homme impatient, une humeur impatiente? » Bouhours le pensait, et il avait condamné Balzac, sans plus de façon. Ménage, qui était d'un autre avis, avait essayé de justifier son opinion et la phrase de Balzac : « M. Ménage a eu la bonté de parler là-dessus pour l'instruction du public. « Impatient du joug et de la contrainte, cela est très bien dit, n'en déplaise à l'auteur des *Doutes*, qui a repris cette phrase. Les Latins ont dit avec le même régime : *servitutis impatiens.* » Voyez un peu comme les

---

Libre arbitre. — Il est mieux de dire ainsi que franc arbitre; libéral arbitre est un mot du peuple (584).

Nonchalamment. — On le dit en certains endroits plus élégamment que négligemment (589).

Pacte. — Il a prévalu sur paction qui n'est plus qu'un terme de Palais (593).

Perdre le respect a quelqu'un. — C'est une phrase inusitée (598).

Sécurité. — C'est un mot tout latin pour les femmes et peu usité (581).

Sériosité. — C'est un mot inusité (590).

Digitized by Google

esprits raisonnent diversement. M. Ménage croit cette phrase bonne parce que les Latins disent *servitutis impatiens*, et moi je la croirais presque mauvaise pour la même raison. C'est ce *servitutis impatiens* qui me fait penser que impatient du joug est plus latin que français. » *Rem.*, 515.

Il suffisait, au gré de Bouhours, de constater et de suivre l'usage; l'expliquer, c'était accessoire, car si la langue est parfois raisonnable, elle est aussi souvent contraire à la raison; et les tournures les plus absurdes sont parfois les plus élégantes. — Quant à justifier une tournure par l'usage des anciens, quel bon sens y avait-il d'aller chercher des modèles dans les siècles de barbarie ?

Il se piquait en effet de connaître le passé de la langue. Dans les *Entretiens* (110-129) il en a esquissé l'histoire depuis les origines jusqu'à son temps :

« Ce n'était dans son origine qu'un misérable jargon, demi gaulois, demi latin et demi tudesque. Dès que les Romains se furent rendus maîtres des Gaules, la langue romaine commença à y avoir cours, non seulement parmi les honnêtes gens, mais aussi parmi le peuple, soit que cela vînt de la complaisance des vaincus, qui crurent ne pouvoir se rendre agréables aux victorieux qu'en tâchant de parler leur langage, soit que ce fût un effet de la nécessité et de l'intérêt, les sujets ne pouvant avoir accès auprès de leurs maîtres sans quelque usage de la langue latine, soit enfin que les ordonnances romaines qui obligeaient à faire tous les actes publics en latin, fissent peu à peu cet effet-là. Quoi qu'il en soit, les Gaulois oublièrent insensiblement leur propre langage, ou plutôt ils le corrompirent en le mêlant avec celui des Romains; car ne pouvant tout à fait se défaire ni de l'un ni de l'autre, ils les confondirent tous deux et de cette confusion il résulta je ne sais quel jargon qu'ils appelèrent roman pour le distinguer du latin.

« Les Francs qui vinrent ensuite et qui chassèrent les Romains des Gaules, au lieu d'abolir ce langage barbare, s'y accommodèrent eux-mêmes, par une politique toute contraire à celle des Romains qui imposaient le joug de leur langue aux nations vaincues avec celui de la servitude... Cependant, pour marquer qu'ils étaient les maîtres, ils donnèrent avec le temps le tour de leur langue à ce latin corrompu, en l'assujettissant à l'usage des verbes auxiliaires *être* et *avoir*, qui sont propres à l'allemand et qui règnent partout dans le français. Il

Digitized by Google

ne faut pas douter qu'il ne se mêlât alors beaucoup de mots allemands à ce latin gaulois ou rustique, comme quelques-uns l'ont appelé. Il y a bien de l'apparence aussi que les Goths et les Bourguignons qui firent une irruption dans les Gaules devant les Francs, que les Huns et les Vandales qui vinrent après, ajoutèrent les uns et les autres au langage des pays où ils s'établirent plusieurs termes que le commerce porta ensuite de ville en ville et de province en province...

« La merveille est que ce monstre dura longtèmps, la barbarie du langage ayant subsisté avec celle des mœurs pendant des siècles entiers. Les rois de la première race tâchèrent de polir un peu ce langage brut, qu'ils parlaient eux-mêmes ; car outre le tudesque qui était la langue naturelle de nos premiers rois, le roman était en usage à la Cour ; mais cette entreprise fut assez inutile et tout ce que put faire Chilpéric, qui se piquait d'esprit, de doctrine et d'éloquence, fut d'ajouter à l'alphabet je ne sais quels caractères que le temps effaça bientôt. A dire les choses comme elles sont, le langage de ce siècle-là n'était qu'une pure barbarie, aussi bien que celui des siècles suivants : témoin le serment du roy de Germanie, fait en langue romance et presque aussi malaisé à entendre que le serment de Charles, son frère, roy de France, fait en langue tudesque. On ne se soucia guère en ces temps-là de bien parler...

« Le langage ne commença proprement à changer que vers la fin de la seconde race de nos rois, après que l'Empire fut séparé de la maison de France. Ce fut environ ce temps-là, comme l'a remarqué un de nos historiens, que le roman l'emporta tout à fait sur le tudesque et qu'il devint la langue dominante depuis la Meuse jusques aux Alpes, et aux Pyrénées. Ce roman qui se répandit partout prit alors une nouvelle forme ; j'entends par cette forme nouvelle, premièrement les articles dont on n'usait point sous le règne de Charles le Chauve, ainsi qu'il paraît par le serment de Louis, son frère, qui doit être notre règle en ce qui regarde le vieux roman, comme étant la seule pièce qui en soit demeurée. Outre *li* qui se dit d'abord et qu'on fit servir aux deux genres et aux deux nombres, on dit aussi *le*, *la*, *les*, selon la différence du masculin et du féminin, du singulier et du pluriel. Cela se voit dans le code de Guillaume le Conquérant qui est, après le serment de Louis, le plus ancien monument de notre langue. Le seul titre de ce code fait foi de ce que je dis. Le voici, si ma mémoire ne me trompe : *Ce sont les leis et les*

Digitized by Google

custumes que li reis William grantut a tut le peuple de Engleterre apres le conquest de la terre, où vous voyez *le, la, les* en usage aussi bien que *li*. Au reste si vous me demandez pourquoi notre langage n'eut point d'articles au commencement et qu'il en eut dans la suite, je n'ai point d'autre raison à vous en rendre, sinon que le roman étant un latin corrompu, il suivit d'abord le génie de la langue latine qui n'a point d'articles, et qu'étant devenu le langage d'un peuple sorti de Franconie, il prit peu à peu des articles à l'imitation de la langue tudesque...

« J'entends de plus par cette nouvelle forme du langage, les terminaisons différentes du latin; ce qui se fit en retranchant, en ajoutant, en transposant quelque lettre dans les mots. Ainsi, par exemple, au lieu de *Deus* et d'*amor* on vint à dire *Deu, Diex, Dieux ; amur, amors, amours*. Comme il n'y avait rien de réglé ni de bien établi dans la langue, ces mots se dirent indifféremment pendant plusieurs règnes et se conservèrent même avec *Dieu* et *amour* qui vinrent après. On fit de *mori, morir* et ensuite *mourir ;* d'*occidere, occir* qui a duré si longtemps. Les autres mots se formèrent à peu près de même. *Temps, nom, fin, an, mort, corps, gens* et la plupart des monosyllabes, tels que nous les avons aujourd'hui, sont de ce temps-là, car les mots d'une syllabe ont été faits plus tôt que les autres et n'ont pas changé comme les autres dans les diverses révolutions de la langue, si ce n'est en ce qui regarde l'orthographe qui n'a pas toujours été la même.

« Ce fut aussi, ce me semble, alors qu'on inventa notre E féminin, ou du moins qu'on l'ajouta à plusieurs mots, pour en rendre le son plus doux et plus agréable, de sorte qu'au lieu d'*hom* et d'*occir*, qu'on disait dans les premiers temps, on dit *home* et *occire* dans la suite...

« Je m'imagine encore que dans les premiers voyages d'outre-mer, les Français prirent des Grecs plusieurs mots qu'ils accommodèrent à leur langage et qu'ils imitèrent en quelque chose le tour et l'économie de la langue grecque ; et de là vient probablement la conformité qu'a notre langue avec le grec plutôt que des colonies que les Phocenses plantèrent à Marseille avant que les Romains se rendissent maîtres de la Gaule...

« Quoi qu'il en soit, il est certain que sous le règne de Louis le Jeune, la langue était formée selon les règles de la grammaire, car

Digitized by Google

on commença dès lors à écrire en roman... Au reste cette langue, qui avait ses mots, ses articles, les inflexions de ses noms et de ses verbes, ses phrases et sa syntaxe, était comme un enfant au berceau qui n'a pas la force de se soutenir et qui ne fait que bégayer. Elle se fortifia un peu et elle prit l'essor, pour ainsi parler, sous le règne de Philippe-Auguste. Comme ce prince, véritablement auguste par la grandeur de son courage et par celle de son génie, n'aimait pas moins les lettres que les armes, on s'appliqua plus aux sciences sous son règne qu'on n'avait fait sous les règnes de ses prédécesseurs ; et ensuite on cultiva un peu la langue. Les poètes qui parurent alors sous le nom de trouvères et de jongleurs furent les premiers qui ôtèrent à l'ancien roman ce qu'il avait de plus grossier et de plus barbare...

« Les auteurs qui vinrent après, sous Saint-Louis et sous Philippe le Bel, commencèrent à orner un peu la langue : vous jugez bien que ces premiers ornements furent fort simples dans un siècle où régnait la simplicité. Mais enfin tout simples qu'ils étaient, ils ne laissaient pas d'être des ornements. Le plus célèbre d'entre ces auteurs, et celui à qui notre langue doit ses premières beautés, fut Jean de Meun, surnommé le père et l'inventeur de l'éloquence françoise. Le *Roman de la Rose*, qu'il continua après la mort de Guillaume de Lorris, est le premier livre français qui a eu quelque réputation. Il fut estimé non seulement pour l'élégance du style, mais aussi pour le fonds de la doctrine ; car on y a cherché des mystères qui passent la galanterie, et à quoi probablement l'auteur ne pensa jamais : mais il est toujours des chercheurs d'allégories, comme des chercheurs de pierre philosophale.

« La langue se purifia beaucoup vers le milieu du règne de Philippe de Valois ; témoins les registres de la Chambre des Comptes de Paris, où l'on voit une construction et une pureté qui approchent de notre âge, ou du moins de l'âge de nos pères.

« Ces heureux commencements eurent une suite encore plus heureuse sous le règne de Charles VII. Alain Chartier, son secrétaire, qui était un laid homme et un bel esprit, ajouta de nouvelles grâces à la langue : ce qui le fit surnommer à son tour le père de l'éloquence française.

« Depuis ce temps-là la pureté de la langue augmenta toujours de plus en plus avec la politesse des mœurs. On vit peu à peu disparaître la barbarie des premiers siècles. Le langage perdit même à la fin son

Digitized by Google

nom de roman. Comme dans les guerres du Levant notre langue prit beaucoup de la langue grecque, elle prit aussi quelque chose de la langue italienne dans les guerres d'Italie. Les affaires que les Français eurent au delà des monts sous Charles VIII, sous François Ier et sous Henri II, firent qu'il se mêla à notre langage quelques locutions étrangères.

« Au reste, les choses changèrent beaucoup sous les règnes de ces deux derniers rois. Les beaux esprits qui se rencontrèrent en foule à la Cour depuis que François Ier eut rétabli les belles lettres et les beaux-arts, entreprirent tout de nouveau de polir la langue. Ils commencèrent par réformer plusieurs mots vulgaires qui étaient demeurés latins avec une simple terminaison française. Ils les accommodèrent à l'air de notre nation, ou ils les abandonnèrent tout à fait ; ils abolirent aussi les termes qui leur semblèrent trop rudes, ou ils y passèrent la lime pour les adoucir. Ils firent même des mots nouveaux en la place de ceux qu'ils avaient ôtés. Enfin ils donnèrent à la langue un caractère d'élégance et de doctrine qu'elle n'avait point auparavant, en l'enrichissant des dépouilles de la Grèce et de l'Italie. Amyot, Joachim du Bellay et Ronsard eurent le plus de part à ce changement : mais tout ce que firent ces grands maîtres ne fut qu'une ébauche dont les traits furent effacés ou corrigés dans les règnes suivants. Desportes, du Perron, Malherbe, Coëffeteau réformèrent le langage d'Amyot, de du Bellay et de Ronsard, comme Amyot, du Bellay et Ronsard avaient réformé le langage de ceux qui les avaient précédés ; Coëffeteau tient le premier rang parmi ces premiers réformateurs : il embellit fort la langue ; et le style de son *Histoire romaine* semblait si pur à Vaugelas, qu'il ne pouvait presque recevoir de phrase qui n'y fût employée, et qu'à son jugement, si nous en croyons Balzac, *il n'y avait point de salut hors l'Histoire romaine, non plus que hors l'Église romaine.*

« Après tant de réformations, la langue ne laissa pas de changer encore vers le milieu du dernier règne. Balzac fut le principal auteur de ce changement, en donnant à notre langue un tour et un nombre qu'elle n'avait point auparavant. Il fit à peu près comme ces habiles architectes, qui changent et qui ajoutent quelque chose à un superbe bâtiment pour le rendre régulier : nous devons à ce grand homme le bel arrangement de nos mots et la belle cadence de nos périodes.

« Celui qu'on a accusé si injustement d'avoir voulu bannir *Car* de notre langue, contribua peut-être autant que Balzac à la rendre non

Digitized by Google

seulement nombreuse et magnifique, mais exacte et raisonnable. C'est à ce prétendu ennemi de *Car* que nous devons en partie le bannissement du galimatias et du phébus que Nerveze et des Escuteaux avaient autrefois introduits à la Cour. Il fut le premier qui se déclara pour la pureté et qui enseigna comment il fallait accorder le beau style avec le bon sens. Entre les autres académiciens qui travaillèrent sur le même plan, Vaugelas s'attacha particulièrement à établir la netteté du style et à régler la langue selon la façon de parler des meilleurs écrivains du temps et des plus honnêtes gens de la Cour. Enfin les changements qui se sont faits depuis trente ans ont servi de dernières dispositions à cette perfection, où la langue française devait parvenir sous le règne du plus grand monarque de la terre. »

Il y a dans cet exposé, inspiré et parfois copié des *Recherches* de Pasquier, des erreurs et des idées justes[1]; mais ce qui est important c'est que Bouhours considère que toute l'histoire de la langue n'a été qu'une lente et continue épuration ; l'organisation grammaticale de la langue, commencée sous Louis le Jeune et achevée sous Louis le Grand, a peu à peu dégagé du chaos roman, barbare et informe, le monument classique, de style régulier et pur, qui y était enseveli. Les poètes et les écrivains ont tiré la langue classique de la langue romane comme un ouvrier habile fait sortir un diamant de sa gangue; le diamant existait, mais il fallait le dégager et le nettoyer peu à peu ; aujourd'hui il brille de tous ses feux. Tout ce qui dans le passé n'est pas conforme à l'usage moderne est donc un mélange de perfection et

---

[1] Barbier d'Aucour démontra que cette histoire était empruntée telle quelle aux *Recherches* de Pasquier à qui le P. Bouhours se gardait bien de renvoyer son lecteur (*Sentim.*, 46 et suiv.). L'abbé Montfaucon de Villars, le défenseur du P. Bouhours, s'efforca de prouver que le P. Bouhours avait dû « prendre ce qu'il a pris » ; « quoique ces choses soient sans doute les moindres de tout l'*Entretien*, elles ne laissent pas de le rendre parfait par le rapport et la liaison qu'elles ont avec ce qui les suit et ce qui les précède. » Et le P. Bouhours a « beaucoup mieux fait de les transcrire mot à mot, autant que la pureté de la langue l'a pu permettre, afin qu'on ne lui imputât pas d'avoir voulu se les attribuer. » Il était inutile de marquer si expressément cet emprunt, comme l'a fait B. d'Aucour, car tous ceux qui ont lu Pasquier ont bien reconnu le passage; et qui n'a pas lu Pasquier ? (*Délicatesse*, 100 et suiv.).

Digitized by Google

de barbarie ; ce n'est pas dans ce passé qu'il faut chercher des autorités et des règles.

On en aurait d'ailleurs à peine le loisir ; car ce n'est pas une petite entreprise de bien savoir ce qu'est la langue présentement : « On a mis les choses à un tel point que plus on étudie le français, plus il y a en quelque façon à apprendre : la pureté, la netteté, l'exactitude et le beau tour coûtent infiniment ; tout cela demande une grande étude et un grand travail... Une langue aussi belle que la nôtre mérite bien quelque application et quelque soin. Je pardonne aux Italiens et aux Espagnols de ne l'étudier pas à fond ; mais je ne puis le pardonner aux Français, surtout à ceux qui ont de la disposition et du génie pour les langues. N'est-ce pas une chose ridicule de cultiver soigneusement les langues étrangères et de négliger sa langue naturelle, d'entendre parfaitement le grec, le latin, l'italien, l'espagnol et de ne savoir ni bien parler ni bien écrire en français ? » *Entret.*, 129.

C'était donc la seule langue de son temps que Bouhours étudiait ; elle seule était « sa grande passion » (*Doutes, préface*) ; il voulait faire connaître et admirer la beauté de cette langue dans sa forme présente et non pas dans la barbarie de son passé.

Pour bien juger son œuvre il faudrait sans doute le replacer à son époque, vingt-cinq ans après Vaugelas, au milieu des écrivains qu'il critiquait ou conseillait et des grammairiens qu'il combattait ou inspirait. On verrait ainsi exactement quel rôle il a joué dans la constitution de la grammaire classique, cette grammaire qui régit encore la langue française. Ce jugement n'est pas possible maintenant ; les dépouillements des œuvres grammaticales sont insuffisants. Pour chaque fait de syntaxe, il eût été intéressant aussi de montrer l'usage réel des écrivains et les tendances des grammairiens au moment où Bouhours a émis son avis ; c'est un travail également impossible ; il exige des dépouillements innombrables qui ne pourront être faits que par la coopération de plusieurs travailleurs. C'est l'un de ces dépouillements qui a été entrepris ici, et rien de plus. Réunir et classer dans l'ordre traditionnel les remarques de grammaire éparses dans les divers volumes de Bouhours, n'a pas eu d'autre objet que d'apporter des matériaux à pied d'œuvre et débrutir une pierre pour le monument qu'on élèvera quelque jour à la langue du XVIIe siècle.

Digitized by Google

REMARQUES SUR LA MORPHOLOGIE ET LA SYNTAXE

Le Nom.

FORMES

Noms propres. — *Brute, Livie, Octavie, Poppée* sont les formes françaises des mots latins *Brutus, Livia*, etc. *Rem.*, 583; Vaug., I, 145[1].

Noms communs. — *Actrice, ambassadrice, coadjutrice, fondatrice* et quelques autres sont les seuls féminins en *trice* autorisés. *Rem.*, 114.

Madrigal fait au pluriel *madrigaux*, quoique Balzac ait dit *madrigals*. *Doutes*, 126.

Opéra. Ce mot ne prend pas d'*s* au pluriel : *des opéra*. *Rem.*, 173.

Adjectifs. — *Hiéroglyphe* est substantif ; *hiéroglyphique* est adjectif quoique des personnes très intelligentes le fassent substantif et condamnent *hiéroglyphe*. *Doutes*, 35.

---

[1] Les indications Vaug. qu'on trouvera à la fin ou au début de quelques remarques renvoient à l'édition des *Remarques* publiées par M. Chassang, Versailles, 1880, et indiquent que Vaugelas a parlé de cette question avant Bouhours. Les indications Haase renvoient à A. Haase, *Syntaxe française du XVIIe siècle*, traduite par M. Obert, Paris, 1898; on y trouvera les exemples d'écrivains du XVIIe siècle se rapportant aux règles formulées par Bouhours.

Digitized by Google

Puéril est la forme du masculin, et non pas *puérile* qui est la forme du féminin. *Suite,* 51.

Régal, n'a pas le même sens que *régale. Régal* signifie fête, plaisir.

Régale ne se dit que du droit qui appartient au roi sur les bénéfices ou d'un jeu de l'orgue qui s'appelle voix humaine. *Suite,* 118.

Noms de nombre (Haase, § 55, III et IV). — *Mil.* On écrit l'*an mil* et non *mille. Rem.,* 287.

Mille ne prend jamais la marque du pluriel, au sens de l'adjectif numéral. *Rem.,* 251. « Faute d'attention et de vigilance l'on perd milles occasions d'exercer les vertus chrétiennes » (Nicole). C'est sans doute, dit charitablement Bouhours, une faute d'impression qu'on a oublié de mettre dans l'errata. *Suite,* 376. Même lorsque *mille* est multiplié, il faut dire *deux mille hommes,* et non pas *deux milles hommes.* Au contraire, *cent* prend la marque du pluriel : *deux cents chevaux;* l'opinion contraire est une erreur. *Rem.,* 251. Vaug., II, 111.

Degrés de comparaison. — *Habilissime, grandissime, bellissime, rarissime, circonspectissime,* sont des superlatifs très usités à la Cour dans le discours familier, mais là seulement. *Rem.,* 312.

Superlatif relatif (Vaug., I, 154; Haase, § 29). — La suppression de l'article défini devant le superlatif, que Bouhours déclare fautive (*Doutes,* 177), est relevée deux fois dans l'*Imitation* (26) : *Faites-moi vouloir ce que vous désirez plus de moi.* — *Mon esprit n'est point plus souvent où est mon corps assis et debout* (39). Vaugelas avait déclaré que c'était une faute grave; Th. Corneille, tout en approuvant Vaugelas, déclarait que beaucoup de gens la commettaient : soit lorsque l'adjectif au superlatif était placé après le substantif précédé de l'article, comme dans ce vers de Racine :

Chargeant de mon débris les reliques plus chères (Bajazet, III, 2, 873).

soit dans les propositions relatives adjectives devant *plus* ou *moins,* adverbes de quantité, comme dans cette phrase : *La mode*

Digitized by Google

la plus curieuse et qui fait plus de plaisir à voir, c'est la plus ancienne. La Bruyère, II, 150.

C'est le dernier reste de la syntaxe ancienne, où superlatif et comparatif n'avaient qu'une même forme, qui disparaît ainsi.

SYNTAXE.

Genre. — *Aide.* Ce mot, qui a été longtemps de genre indécis, est déclaré féminin par Bouhours, d'accord avec Ménage, au sens de secours, et masculin au sens d'aide à maçon ; M. d'Andilly le fait masculin. *Doutes*, 116. Bouhours insiste et se déclare hésitant ; peut-être ce mot est-il des deux genres, comme *hymne, foudre, sphynx, aigle, fourmi, automne, épitaphe*, ou plutôt n'a-t-il pas deux genres selon les deux sens qu'il a, comme *période, pourpre, office, temple? Doutes*, 118.

Doute, féminin dans Balzac et Voiture, masculin selon Vaugelas, est bien masculin. *Doutes*, 117 ; Vaug., I, 147.

Garde est du féminin pluriel quand il exprime le corps entier des gardes : les gardes françaises ; mais on dit : des gardes bien faits, en parlant de plusieurs individus. *Suite*, 52.

Insulte, qu'on trouve au masculin dans les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène : un insulte* (499), est féminin selon Ménage. *Doutes*, 116.

Opéra. Ce mot est masculin. *Rem.*, 173.

Rencontre. Depuis la remarque de Vaugelas (I, 74), le féminin a prévalu. *Rem.*, 579.

Reproche est masculin. *Rem.*, 588 ; Vaug., I, 97.

Personne (Haase, § 51, *Rem.*, IV ; Vaug., I, 58). Le mot *personne* était, à ce moment, dans une situation indécise ; on avait le sentiment confus que c'était un substantif féminin, singulier ou pluriel, et d'autre part, l'emploi de ce mot dans des locutions générales, comme *il n'y a personne qui*, tendait à en faire un substantif indéfini de genre neutre, ou du moins de genre assez indéterminé pour qu'on pût mettre au masculin les pronoms relatifs qui s'y rapportaient. C'était même, selon Bouhours, une élégance que cette violation appa-

Digitized by Google

rente de la règle d'accord grammatical : « *Il y a des personnes imprudentes qui se sont perdues elles-mêmes par une chaleur de dévotion, parce qu'ils ont voulu plus faire qu'ils ne pouvaient et que ne considérant pas assez combien ce qu'ils entreprenaient était disproportionné à leur faiblesse, ils ont plutôt suivi dans leur conduite le zèle de leur cœur, que la lumière de la raison* » (Sacy). Mais, en échange, il est mal d'écrire : « *Il y a des personnes assez stupides et assez insensés pour aimer mieux être heureux en cette vie...* » Observation très fine ; ici il ne s'agit pas d'un pronom qui rappelle l'idée d'*hommes*, autant que le mot de *personnes*, mais d'un adjectif qui se joint au mot ; l'accord est donc plus nécessaire. Bouhours donne la règle suivante : pour les mots qui ont rapport à *personne*, on peut toujours mettre le féminin. Les pronoms relatifs peuvent se mettre au masculin, mais c'est une élégance à laquelle on peut manquer ; surtout, il ne faut pas, comme Nicole, employer simultanément les deux genres : « *Lorsqu'il y a peu d'espérance de servir les personnes... que le commerce que nous pouvons avoir avec elles peut nous nuire, il faut se contenter à leur égard des devoirs indispensables de civilité et il faut retrancher tous ceux qui n'auraient pour but que de leur plaire et de former une liaison avec eux.* » *Doutes*, 119.

Dans ses *Remarques*, Bouhours précise cette règle ; on ne peut pas toujours mettre indifféremment *ils* ou *elles* comme pronom *relatif* se rapportant à *personnes*. « Si je parle des Dames de la Cour, après avoir dit que ce sont des personnes très spirituelles, je ne dirai pas *ils jugent bien des ouvrages d'esprit ;* il faut nécessairement *elles*. Au contraire, si je parle des docteurs de Sorbonne, après avoir dit qu'il y a en Sorbonne des personnes très savantes, je dirai : *ils ont une parfaite connaissance de la théologie*. Si je parle des hommes et des femmes qui sont dans une compagnie, après avoir dit qu'il y a dans cette compagnie diverses personnes de la Cour et de la ville, je dirai : *ils parlèrent des affaires de la presse*, et non pas *elles*. »

De plus, pour employer le masculin après *personne*, il ne faut pas que le mot relatif à *personne* y soit joint en quelque façon ; il faut dire : « *Il y a en Sorbonne des personnes très savantes et très discrètes auxquelles on peut se fier pour la conduite de ses mœurs.* »

Naturellement, *personne* signifiant le corps, la figure extérieure, est toujours féminin (4).

Digitized by Google

Nombre. — M. de Sacy avait écrit : « *réduit dans les derniers abattements* » ; *abattement* serait mieux au singulier. *Imit.*, 34. Cet emploi du pluriel est cependant fréquent dans la langue classique ; admis comme une licence poétique, parce que « comme la poésie est hyperbolique, elle aime les pluriers et que les pluriers ne contribuent pas peu à la sublimité de l'oraison » (Ménage, *Obs.*, I. 237), les prosateurs, eux aussi, l'employèrent très fréquemment, malgré les grammairiens, et l'emploi de ce pluriel d'intensité s'est toujours développé. Vaug., II, 45, 279.

On dit : *le Turc, le soldat, le matelot, le paysan, le bourgeois, le magistrat, le citoyen* au lieu du pluriel : *le magistrat et le citoyen conspirent aux embellissements de nos spectacles. Suite*, 95. De même, on dit : *ne pas fermer l'œil, j'ai la larme à l'œil* au lieu du pluriel, mais en style plaisant. *Suite*, 96.

Détail. Ce mot ne s'emploie pas d'ordinaire au pluriel ; on dit : *le détail d'une affaire*. Quand on dit *détails*, c'est qu'il s'agit de plusieurs affaires : « *avant de vous dire le détail de cette affaire je dois vous dire le détail de la première. — Je n'ai que faire de ces détails.* » On dirait bien peut-être pour cette raison : *Pour avoir une connaissance parfaite des finances, il faut descendre dans mille détails*, mais il serait mieux de dire : *dans le détail de mille choses. Rem.*, 34.

Le nom comme adverbe. — *Parler raison* est discuté ; *entendre raison* le fera peut-être accepter. *Suite*, 57. On dit de même *parler guerre, blason, chasse*, etc. Cela se dit d'une personne qui sait tous les termes de la guerre, du blason, etc., et qui les emploie à propos. Cela s'étend à toutes les choses dont on sert les termes propres et dont on parle savamment. *Rem.*, 236.

On dit aussi *parler Horace, parler Balzac, parler Fouilloux* pour signifier parler comme Horace, dans les termes d'Horace, à la façon d'Horace, de Balzac, de Fouilloux. *Rem.*, 235.

Juste, employé comme adverbe, est une nouveauté : *raisonner juste, parler juste. Entret.*, 85.

Dans la locution *trouver mauvais*, *mauvais* reste invariable ; *je trouve mauvais la liberté que vous avez prise*, quoique Balzac ait fait cette faute de dire *je trouve mauvaise, etc.... Rem.*, 220. *Trouver*

Digitized by Google

mauvais, lorsqu'il signifie se plaindre, etre choqué, se ressentir, est toujours invariable en genre : *je trouve mauvais la liberté que vous avez prise.* Mais on peut dire en parlant d'une action estimée bonne par d'autres : *je trouve mauvaise cette action; il faudrait qu'ils combatissent les règles du christianisme pour trouver mauvaise une action aussi chrétienne.* La même règle s'applique à *trouver bon. Suite,* 13.

Demeurer court (Vaug., I, 444). « *Ils ne demeurèrent jamais courts* » est une phrase de Nicole où la remarque de Vaugelas, concernant *fort* et *court,* est violée. On dit : *ils se font fort, ils sont demeurés court, elle est demeurée court. Doutes,* 168.

Le substantif comme adjectif. — *Peuple* est d'un emploi élégant comme adjectif : *il faut être bien peuple pour se laisser éblouir par l'éclat qui environne les grands. Rem.,* 487.

Locution adverbiale comme adjectif. — *Tout d'une pièce.* On dit : « *c'est un homme tout d'une pièce* » en parlant d'un homme qui n'a ni adresse ni complaisance. *Entret.,* 97.

Régime du nom. — Substantifs. — La préoccupation de fixer formellement les régimes que peuvent accepter les substantifs prouve une détermination très exacte du sens et des rapports possibles de chaque mot. Il ne semble pas que Malherbe ni Vaugelas s'en soient préoccupés. Bouhours déclare que tous les noms n'acceptent pas tous les régimes. En particulier, tous les substantifs n'admettent pas ce que les grammairiens appellent le génitif objectif; on peut fort bien dire *la crainte de Dieu, du péché, de la mort,* mais non pas : *la frayeur de Dieu, du péché, etc.;* il faut prendre un tour plus long : la frayeur qu'ont les saints de la justice et des jugements de Dieu : « C'est que frayeur ne régit rien ou bien exige l'intermédiaire du verbe avoir. » *Doutes,* 105. On dit cependant *les frayeurs de la mort,* mais c'est pour dire les troubles et les peines qu'on sent à la mort et non pas la crainte qu'on a de la mort. *Doutes.* 106.

« *La victoire d'un ennemi* » pour : la victoire qu'on a remportée sur

Digitized by Google

un ennemi est une locution inouïe. De même : *la capacité des grandes affaires*. *Doutes*. 105.

Perdre la résolution d'un combat est une phrase estropiée pour : perdre la résolution qu'on a de combattre. *Doutes*. 90.

La confiance de la victoire, l'offre de porter les clefs sont de mauvaises constructions ; il faut dire : la confiance qu'ils avaient de remporter la victoire, l'offre qu'on lui fit de porter les clés chez la reine. *Suite*, 26.

Toutefois quelques mots ne sont point encore si rigoureusement déterminés ; on vient de voir *crainte;* on peut y joindre *souffrance*. « *Le parfait mépris du monde et la souffrance de tous les maux pour l'amour de J.-C. donnent une merveilleuse confiance à une âme.* » *Rem.*, 301. *Délivrance* ne se joint, en général, qu'à des noms de personnes ; mais on ne laisse pas de dire quelquefois *la délivrance des maux*, surtout quand le régime précède le mot *délivrance* et que « *délivrance* vient après maux et peines ». *Rem.*, 302. « *Les maux dont ils demandaient la délivrance.* »

Noms construits avec le même régime que le verbe. — C'est une licence que ne se donnent pas les bons écrivains ; ils ne disent pas : *le renversement de la morale de J.-C. par les erreurs des Calvinistes, la défaite de Goliath par David, la défaite de ses généraux par les Juifs*, c'est un style gazette, un jargon de colporteur. *Doutes*, 179.

Attachement. Attachement aux richesses marque peut-être la passion avec laquelle on aime des richesses acquises ; *attachement pour les richesses* marque peut-être la passion qu'on a d'acquérir des richesses. C'est une distinction subtile. *Rem.*, 40.

Adjectifs. — On retrouve le même souci d'exactitude et de rigidité dans l'emploi du régime pour les adjectifs. Bouhours déclare barbares :

Curieux pour entendre, dur pour la componction, facile pour la dissipation, lâche pour embrasser ce qui est humble, léger pour la dissipation, lent pour l'austérité, impatient pour finir, resserré pour retenir quelque chose, impuissant à vous taire, inconsidéré à parler,

Digitized by Google

prompt au repos, paresseux au travail. Imit., 51. *Affectionné vers quelqu'un. Doutes*, 92.

Sans doute, dans ces constructions ainsi critiquées, il faut distinguer :

1° Celles que Bouhours semble reprendre parce qu'elles mettent un nom comme régime d'un adjectif qui se construit avec un verbe : *facile pour la dissipation ;* il semble qu'il eût préféré : *facile à dissiper ;*

2° Les constructions d'un adjectif avec un verbe à l'aide d'une préposition autre que la préposition ordinaire : *curieux pour entendre*, pour *curieux d'entendre ; soigneux à rester au dedans de soi* est mal, car on dit *soigneux de..., affectionné envers quelqu'un ;*

3° Enfin les constructions vicieuses parce qu'elles donnent un complément à un adjectif qui n'en accepte aucun : *lent pour l'austérité, impatient du joug.*

Bouhours n'a pas fait ces distinctions pour toutes les expressions relevées plus haut, mais il les a indiquées, en apportant des exemples dans les *Entretiens* (144; cf. *Imit.*, 62) : les adjectifs ne se mettent pas indistinctement avec un nom ou avec un verbe. On dit *facile à*, avec un verbe, ou bien on le construit absolument; mais *facile* ne se construit ni avec *pour* ni avec un nom. *Fécond, stérile* se construisent avec *en* et un nom, jamais avec *à* et un verbe : *si fécond à former de bonnes résolutions, si stérile à en produire les effets*, sont de mauvaises phrases de M. de Sacy.

Il y a d'ailleurs beaucoup de nuances à observer : *passionné* se dit, soit des personnes, soit des choses qui ont rapport aux personnes. Quand *passionné* se dit des personnes, il se dit quelquefois sans régime, comme lorsqu'il se dit des choses ; mais il a, le plus souvent, un régime qui se joint à lui avec *pour : quelque passionné que vous soyez pour vos richesses* (Sacy) est bien dit. On peut dire aussi : *c'est là le fruit des spectacles dont vous êtes si passionné* (Sacy) ; *il en est passionné*, quoiqu'on ne puisse pas dire directement : *il est passionné de la gloire. Rem.*, 475.

Propre à, propre pour sont tous deux bons, au sens du latin *aptus ;* lorsqu'il est suivi d'un infinitif à sens passif on emploie seulement *propre à : des fruits propres à confire.* Quand *propre* signifie *proprius* on emploie toujours *à. Rem.*, 450.

Digitized by Google

Impropre n'a pas de régime; il faut dire : *cela n'est pas propre au dessein que j'ai. Rem.*, 234.

Intrépide, incurable, insatiable n'ont pas de régime, malgré Voiture et Costar. *Entret.*, 139. *Rem.*, 191.

Quoique Balzac ait dit : *impatient du joug,* et Sarrazin : *ambitieux d'honneur,* ces adjectifs ont-ils le droit d'avoir un régime? *Doutes.* 111-112.

Désireux, comme substantif est inusité ; on ne dit pas non plus *désireux de la gloire, désireux d'instruire;* quoique Balzac soit « un grand maître, il ne laisse pas de s'égarer quelquefois comme un autre. » *Rem.*, 14.

Passionné se dit des personnes et des affections humaines : *homme passionné, sentiment passionné, air passionné;* on dit : *passionné pour...* ; mais *en* et *dont* peuvent aussi être régime de *passionné : la gloire dont il est passionné. Rem.*, 474.

Détermination des noms. — Un substantif indéterminé, c'est-à-dire qui n'est pas pourvu d'un article, ne peut pas être accompagné d'un complément qui soit déterminé; il faut dire *à coup de pierre et à coup de bâton* et non *à coup de pierres et de gros bâtons,* parce que *pierre* et *bâton* doivent être des termes indéfinis et ne veulent pas d'adjectifs, au moins devant le substantif. *Suite,* 295.

Suivant que l'adjectif est placé avant ou après le substantif, le sens est parfois différent. Haase, § 155 ; Vaugelas, I, 309.

Pauvre femme et *femme pauvre* n'ont pas le même sens. *Suite*, 256. Mais *pauvre* placé devant le substantif peut avoir aussi le sens de : qui n'est pas riche, à condition d'être précédé de *un : un pauvre homme. Suite,* 422.

Il a le grand air, il a l'air grand signifient deux choses différentes ; le premier se dit d'un homme qui vit à la manière du grand monde, l'autre d'un homme qui a la physionomie noble, la mine haute. *Rem.*, 9.

De même *sage femme* et *femme sage.* Mais on peut dire *une très sage femme. Rem.*, 9.

Galant homme, homme galant n'ont pas le même sens. *Doutes,* 32.

Digitized by Google

Saint-Esprit signifie toujours la troisième personne de Dieu ; *Esprit saint* signifie cela aussi quelquefois, mais il signifie aussi l'*esprit de Dieu*. *Rem.*, 360.

Malin esprit signifie le démon ; *esprit malin* exprime un homme malicieux. *Rem.*, 361.

Certain change de sens avec la place : *certaine nouvelle, nouvelle certaine*. *Rem.*, 351.

Accord de l'adjectif. — Lorsqu'un adjectif se rapporte à deux substantifs de genres différents, l'usage tolère, selon Bouhours, qu'on ne fasse accorder cet adjectif qu'avec le dernier substantif ; mais les personnes qui se piquent d'une grande justesse évitent cela comme un écueil. Le traducteur de l'*Imitation* y donne à toute heure : « *qui peut seule lui donner un secours et une consolation parfaite.* » *Entret.*, 117 ; *Imit.*, 58. Lorsque les substantifs sont au pluriel et que l'adjectif a une terminaison semblable aux deux genres, la règle n'a pas lieu d'être édictée, grâce à l'indistinction des genres et des nombres. *Suite*, 368. Mais si l'adjectif n'a pas une terminaison semblable, l'accord de l'adjectif se fait avec les deux substantifs en nombre et avec le substantif masculin pour le genre.

Quand l'adjectif est attribut, s'il se rapporte à deux substantifs de différents genres et que le verbe soit au pluriel, l'adjectif doit être au masculin pluriel, sans exception. « *Les yeux et les oreilles furent saisies* » est une phrase fautive de Fontaine, bien qu'ici le substantif féminin soit le plus proche. Il faut : furent saisis. *Doutes*, 129 ; Haase, § 147, *Rem.*, III ; Vaugelas, I, 163.

Votre majesté, suivi d'un véritable adjectif, veut cet adjectif au féminin : *Votre majesté est victorieuse ;* suivi d'un nom appellatif, ce terme veut le masculin : *Votre majesté est maître de la Franche-Comté*. *Suite*, 10.

Gens. On discute si l'on doit dire : *il y a de certaines gens qui sont bien sots* ou *bien sottes ;* les plus savants sont pour le masculin. *Rem.*, 85.

Feu est indéclinable, mais les esprits sont encore partagés là-dessus : *la feu Reine*. *Rem.*, 553.

Digitized by Google

Accord du superlatif.— « *Ceux qui sont les plus éloignés de vous* » est une phrase de M. de Sacy, à laquelle Bouhours préfère celle-ci : *ceux qui sont le plus éloignés de vous. Imit.*, 24. C'est la distinction entre le superlatif adverbial, où l'article est invariable, et le superlatif adjectif, où l'article prend le genre et le nombre du substantif.

Cette distinction, inconnue avant le XVIIe siècle et méconnue de beaucoup d'écrivains du XVIIe siècle, est une création des grammairiens de la seconde moitié du siècle. Elle correspond à une analyse très fine de la pensée; le superlatif où l'article varie semble indiquer une relation avec les autres êtres, qui sont doués de la même qualité; tandis que la forme où l'article est invariable semble établir une comparaison à l'intérieur même de la qualité ; *les hommes le plus élevés en dignité* semble indiquer qu'il s'agit d'hommes tous très élevés en dignité et que, parmi eux, on considère ceux qui le sont le plus. L'exemple de Corneille « *Il faut se servir, au théâtre, des vers qui sont les moins vers.* » (Corneille, V, 309) est excellent pour établir cette distinction ; *les vers le moins vers* indiquerait mieux qu'il faut bien que ce soient des vers, mais avec le minimum des conditions requises pour être vers ; la forme *les moins vers* semblerait choisir entre les vers ceux qui sont moins achevés que les autres, sans décider si les vers que l'on choisit sont peu ou beaucoup éloignés de la perfection. En particulier, lorsqu'on rapporte l'adjectif à une personne, la distinction de sens entre ces deux formes est très nette. *La femme* LA *plus persuadée de mon amitié* est une phrase qui compare cette femme aux autres femmes ; c'est un superlatif relatif; *quand vous étiez* LE *plus persuadée de mon amitié* compare les différents sentiments d'une seule femme; c'est une manière de superlatif absolu, qui signifie : quand vous étiez très persuadée de mon amitié, quand vous l'étiez le plus qu'il se peut, le plus que vous l'avez été. Il y a donc bien là une nuance qu'il peut être utile d'exprimer. Toutefois, en bien des cas, les deux idées de superlatif relatif et de superlatif absolu se confondent au point qu'il serait arbitraire de prétendre imposer une forme plutôt que l'autre. L'erreur des grammairiens et de Bouhours, dans leur amour de la précision et de la fixité, a été de vouloir déterminer par des règles un emploi de formes qui dépend seulement de l'intention de l'écrivain.

Digitized by Google

Noms de nombre.

Cardinaux et ordinaux (Haase, § 56 ; Vaugelas, I, 215). — Les historiens et les autres écrivains doivent écrire *le neuvième d'octobre ;* c'est l'usage académique que quelques-uns violent en disant *le quinzième janvier* ou *le seize mars.* Dans les lettres on doit écrire *le 6 de nov.*, mais beaucoup écrivent *le 6 nov.* ou même *6 nov. Suite,* 189.

On dit *Henri second, Henri trois, Charles six, Charles sept, Charles huit, Charles neuf,* etc. *Quatrième, troisième* seraient selon la grammaire, mais *trois, quatre,* etc. sont selon l'usage. *Rem.,* 585.

Noms de nombres indéfinis. — *Cent, Mille.* Nous nous servons de ces nombres pour marquer une chose indéterminée : *il a dit cent sottises. Rem.,* 160.

Force. M. de Vaugelas et d'autres bons écrivains se sont servis de ce mot : *force ponts, force flambeaux :* on ne le dit plus guère qu'en style familier. *Suite,* 309.

Quelque. Vaugelas avait établi la règle touchant l'accord ou l'invariabilité de *quelque* suivant qu'il est adjectif ou adverbe. Cependant Bouhours relève encore dans les écrivains de Port Royal : « *Quelques impudents qu'ils fussent* » ; « *quelques informes* ou *quelques atroces que soient ces péchés* » (*Doutes,* 169) ; et il y en a d'autres exemples. *Imit.,* 53. Il faut dire que la règle n'était pas absolument acceptée même parmi les grammairiens. Thomas Corneille connaît « des personnes qui parlent bien et qui veulent *quelques* au pluriel avec des pluriels adjectifs ». Cependant il se range à l'avis de Vaugelas. L'Académie, en 1704, fixa les règles, mais les écrivains ont, pendant tout le xviie siècle, souvent violé la règle de Vaugelas. « *On ne sait pas aussi la distance d'une étoile d'avec une autre étoile, quelques voisines qu'elles nous paraissent.* » (La Bruyère, II, 264).

Tout. Les grammairiens ont fait pour *tout* la même distinction que pour *quelque* et, en général, pour tous les adjectifs employés adverbialement. Adjectif, *tout* varie ; il n'y a qu'une seule exception. On dit : *Tout Jérusalem* et non pas : « *Il trouva toute Jérusalem en*

Digitized by Google

trouble » (*Doutes*, 180), quoique *toute* soit selon la grammaire. On dit *tout Rome, tout Venise*, comme si l'on disait *tout le peuple de Rome.* Mais c'est une faute d'écrire, comme M. de Sacy : « *Il réunit tous les mouvements pour les porter tout à moi comme à sa véritable fin.* » *Imit.*, 33. *Tout* n'est invariable que lorsqu'il est adverbe. Il faut dire *tous*. Bouhours lui-même s'est trompé à l'application de la règle. Il avait écrit : « *Quand les noms viennent tous entiers du latin...* » ; il fut relevé par Ménage et il avoua sa faute ; il faut *tout ;* ce n'est pas une faute d'impression, dit-il, c'est une bévue, dans un ou deux endroits. *Suite*, 411.

Vaugelas avait établi cette règle et, bien que Ménage ait soutenu que c'était là de vaines subtilités, il semble bien que cette distinction soit parfois utile à la clarté de la phrase, mais c'est un exemple typique des complications qui peuvent résulter dans la syntaxe de la langue française de l'intervention des grammairiens.

En ancien français les adjectifs employés adverbialement pour qualifier un verbe ou un adjectif conservaient leur qualité d'adjectifs et variaient en genre et en nombre, On disait régulièrement : *une femme courte vêtue.* Et à la fin du XVIe siècle on trouve encore dans Montaigne : « *à diverses vues soudaines reprises* » (II, x ; édit. Jouaust, in-12, Paris, 1887, III, 121).

Peu à peu on perdit le sentiment que l'adjectif était adjectif et on n'envisagea plus que sa fonction d'adverbe. Comme l'adverbe est invariable l'adjectif en ce cas devenait peu à peu invariable. Cet usage se fixe au XVIe siècle : on trouve dans Baïf (II, 45) : « *Hault troussée elle se vest...* »

La tendance de la langue était donc de laisser invariable l'adjectif employé adverbialement pour qualifier un participe ou un autre adjectif. Au début du XVIIe siècle, Malherbe, dans ses critiques sur Desportes, déclare que pour bien parler il faut laisser toujours cet adjectif invariable (Éd. Hachette, IV, 394). Cette règle était très légitime, car elle était d'accord avec la tendance de la langue. Mais elle arrivait trop tôt. L'usage avait rendu tous les adjectifs-adverbes invariables, sauf quelques-uns : *tout,* entre autres, suivait encore l'ancienne syntaxe. On disait : *toute belle* comme on avait dit : *courte vêtue. Tout* était en retard sur les autres adjectifs.

Si on n'avait pas fixé la règle et en même temps relevé cette anomalie, *tout* se fût normalement rallié à la règle générale et serait

Digitized by Google

devenu invariable un peu plus tard. Vaugelas, malheureusement, s'aperçut que la règle n'était pas suivie par *tout*, et reprenant la règle de Malherbe, il y joignit une exception en faveur de *tout* qui fut déclaré variable devant les adjectifs féminins commençant par une consonne, c'est-à-dire dans les seuls cas où l'oreille entendait la différence entre la forme accordée dont elle avait l'habitude et la forme invariable recommandée par les grammairiens. Il fallut donc dire avec Vaugelas : *tout beaux ; toute belle; toutes belles ; une femme tout aimable ; des femmes tout aimables.*

L'Académie, en 1704, confirma la règle de Vaugelas et ainsi fut immobilisée par la langue littéraire une syntaxe d'exception que le développement spontané de la langue eût ramenée à l'usage général. On doit donc aux grammairiens cette complication inutile et illogique.

Tout s'emploie pour *tous :* « *Tout combattit, tout se mêla, tout fut confondu.* » *Rem.*, 33.

Nul. Quand on dit : « *Il n'a nulle liaison, nulle affaire, nulle fidélité, nulle application* », c'est un emploi élégant de *nul* après *ne* au lieu de *aucun. Entret.*, 201 (Haase, § 52 ; Vaugelas, I, 251).

Article indéfini. — « *Résolvez-vous à souffrir les maux et croyez* » (Sacy) : mal écrit ; il faut : *des maux*, le substantif n'étant accompagné de rien. *Imit.*, 19. L'article est ainsi bien fixé dans son emploi, défini et indéfini ; le premier convient aux substantifs déterminés, le second aux substantifs indéterminés (Haase, § 57 ; Vaugelas, I, 353 ; II, 448).

Noms indéfinis.

On. — Bouhours condamne l'emploi de *on* dans cette phrase de M. de Sacy : « *Qui aurait une éternelle et vraie charité, on éprouverait...* » Ici le mot *on* est mal employé ; il faut dire : *il éprouverait. Imit.*, 3. Cette remarque signifie que désormais dans des phrases de ce genre, le sujet doit être le même pour les deux verbes puisque le pronom *il* remplace *qui;* jusqu'alors on avait pu mettre au second verbe un sujet différent.

Digitized by Google

Qui en ancien français était un pronom relatif indéterminé, qui tenant le rôle du pronom moderne *celui qui* pouvait servir de sujet à deux propositions : « *Qui par noz deus voelt aveir guarison sis prist et servet par grant affliction.* » (*Rol.*, 3271. On rencontrait aussi parfois un pronom sujet devant le second verbe : « *Qui herbe voelt il la prent en gisant* » (*Rol.*, 2523) ; mais c'était un pronom pléonastique : Celui qui veut de l'herbe, il la mange couché.) Cet usage de *qui* existait encore au XVIIe siècle : « *Qui se lasse d'un roi peut se lasser d'un père.* » (Corn., *Nicom.*, II, 1.) Les grammairiens le trouvaient élégant. Il a disparu peu à peu de la langue parlée; on ne l'emploie plus que dans les proverbes : *Qui vivra verra, qui m'aime me suive,* etc., ou dans des constructions comme : *Joua qui voulut, partait qui pouvait,* constructions de la langue littéraire seule : « *Écrive qui voudra* » (Boileau, *Sat.* IX, 106) ; « *Le blâme qui voudra.* » (Voltaire, *Rome sauvée, préface.*)

Ce pronom *qui* pouvait même jouer un rôle grammatical différent dans les deux propositions, complément dans l'une, sujet dans l'autre : « *Qui donc odist Montjoye demander, De vasselage li podust remembrer.* » (*Rol.*, 1181). Il en reste une locution dans la langue moderne : « *Tout vient à point qui sait attendre* », c'est-à-dire : tout vient à propos *pour celui qui* sait attendre. De semblables constructions, aujourd'hui tout à fait incompréhensibles aux Français, ont été de bonne heure insolites, puisque les compléments indirects étaient de plus en plus régulièrement précédés d'une préposition ; on comprenait le sens de ces phrases, mais on n'avait plus une conscience bien nette du rôle et de la valeur de *qui*. On en fit alors une manière de pronom conditionnel indéfini : *si quelqu'un, si l'on,* qui n'avait plus aucun rôle grammatical dans la seconde proposition : « *Qui podreit faire que Rollanz y fust morz Donc perdreit Charles le destre braz del cors.* » (*Rol.*, 596-7) : Si quelqu'un pouvait faire que Rolland y fût tué, certes Charles perdrait son bras droit.

Encore au XVIIe siècle on rencontre ces deux emplois de *qui* dans une période hypothétique :

1° *Qui* est complément indirect dans la proposition principale et il peut y être représenté par un pronom personnel pléonastique : « *Qui n'aurait que vingt ou trente ans, ce serait un voyage à faire.* » (La Font., *Contes*, IV, 9, 131). « *Qui soutiendrait que M. le connétable d'E. n'est pas vaillant il n'y a point de doute qu'on ne criât contre lui.* » (Balzac, *Lett.*, III, 3 ; Haase, § 40.)

Digitized by Google

2° *Qui* est tout à fait indépendant de la proposition principale ; celle-ci peut avoir toute espèce de sujet : « *Qui m'aurait fait voir tout d'une vue tout ce que j'ai souffert, je n'aurais jamais cru y résister.* » (Sévigné, IV, 391). En particulier le sujet peut être *on* : « *Qui serait contraint d'y vivre, on trouverait moyen d'y avoir du repos.* » (Malh., II, 373).

Ces constructions indépendantes de *qui* ont déplu aux grammairiens ; ils voulaient les ramener à la construction primitive, où *qui*, sujet des deux verbes, peut aussi être repris par un pronom personnel devant le verbe principal. C'est pourquoi le P. Bouhours corrigeait *on* en *il* dans l'exemple de M. de Sacy : « *Qui aurait une éternelle et vraie charité, il éprouverait...* » Les deux propositions étaient reliées l'une à l'autre, elles avaient un même sujet, *qui* pour *celui qui*, et le pronom *il* n'était ainsi employé que par pléonasme. Ce pléonasme de *il* après *qui* est en effet fréquent au XVIIe siècle : « *Un bienfait perd sa grâce à le trop publier ; qui veut qu'on s'en souvienne, il le doit oublier.* » (Corneille, cité dans *Gramm. nationale*, 437). « *En un mot qui voudroit épuiser ces matières, Il compterait plustôt combien dans un printemps, Gué-Naud et l'antimoine ont fait mourir de gens.* » (Boileau, *Sat.*, IV). Mais au début du XIXe siècle, la *Grammaire des grammaires* (1826, 4°, p. 176) déclara que *il* était de trop. *Qui* est pour *celui qui*, et le sujet du second verbe c'est précisément ce mot *celui* qui est sous-entendu ; il ne faut donc pas le remplacer par *il*.

La dépendance des deux propositions était redevenue très étroite et *qui* devait, comme à l'origine, être le seul sujet réel et grammatical des deux verbes.

On se dit à toute heure, en parlant et en écrivant familièrement au lieu de *je* : *n'oubliez pas au moins ce qu'on fait pour vous. Entret.*, 84.

On. Deux *on* de suite dans la même phrase doivent se rapporter à la même personne. *Rem.*, 240.

Gens. M. Ménage a bien observé que *gens* ne se dit point avec un nombre déterminé : *quatre gens*, et qu'il faut dire *quatre hommes*. On dit *cent gens, mille gens*, mais pour exprimer un nombre indéterminé ; toutefois lorsque devant *gens* il y a un adjectif, on peut dire : *dix jeunes gens, quatre honnêtes gens* ; et en parlant de domestiques on dit : *un, deux, etc. de ses gens. Rem.*, 86.

L'un, l'autre (Haase, § 30 ; *Rem.*, III ; § 54, *Rem.*, II ; Vaugelas,

Digitized by Google

II, 476). — Bouhours relève dans une phrase de Nicole un emploi élégant de ces deux pronoms, qui, se rapportant à des substantifs féminins, demeurent cependant invariables : « *L'estime n'est pas toujours le respect extérieur parce que l'un se règle sur la raison et l'autre sur l'usage.* » *Suite,* 265.

Pronoms.

Emploi général des pronoms par rapport à leur antécédent (Vaug., II, 102). — Le pronom doit toujours se rapporter à un terme précis, exprimé antérieurement ; il ne doit jamais se rapporter à une idée exprimée vaguement, ou sous-entendue : « *Allez où vous voudrez, que trouvez-vous qui soit stable sous le soleil? Vous croyez peut-être trouver en* cela *une entière satisfaction, mais vous ne l'*y *trouvez jamais.* » Cette phrase de M. de Sacy n'a pas de sens selon Bouhours ; car *cela* et *y* ne se rapportent à rien. *Imit.*, 8. *Cela* est un pronom neutre que M. de Sacy a employé absolument au sens de *telle ou telle chose.* Mais c'est précisément ce sens vague que Bouhours condamne. *Doutes*, 239. C'est, en effet, dans le cours du xviie siècle que commence la proscription des termes vagues, *ceci, cela*, dont le xvie siècle avait un peu abusé. Même règle pour l'emploi du pronom *le : c'est moi qui vous appelle à ma table, c'est moi qui vous* le *commande.* C'est une mauvaise phrase « car *le commande* tombe à faux, ne se rapportant à rien ». *Imit.*, 55.

Bouhours relève aussi un emploi vicieux du pronom *en : Plus vous êtes éclairés dans le bien, plus vous* en *serez condamnés si vous n'*en *vivez plus saintement.* Les deux *en* sont inutiles et ne s'entendent pas bien. *Imit.*, 2. C'est l'emploi de *en* au sens de *à cause de cela* qui est ainsi condamné, parce que *en* n'a pas d'antécédent. (Haase, § 9, II, B.)

Le pronom ne peut pas se rapporter à un nom indéterminé : « *Ce peu de paroles, elles sont courtes dans les mots* », dit M. de Sacy ; outre qu'il y a là un peu de galimatias, *elles* est mal employé ; car il se rapporte à *paroles,* qui est indéfini et indéterminé. *Imit.*, 29. L'adverbe *peu* seul est déterminé ; c'est à lui qu'il est permis de faire rapporter le pronom, ou bien il faut dire : *ces quelques paroles.*

Digitized by Google

En particulier est fautif l'emploi du pronom se rapportant à un nom formant une locution verbale : « *Je vous conjure de nous pardonner à tous deux et de considérer le sujet que vous aurez de rendre grâce à Dieu de celles qu'il nous fera de n'avoir point trempé nos mains dans le sang.* » Il vaut mieux prendre un tour plus long que de s'égarer et de donner dans cet écueil. *Rem.*, 224.

Même observation pour le pronom *le* : « *Ceux qui auront plus d'inclination pour les discussions particulières le pourront satisfaire par les autres livres.* » *Doutes*, 176.

Comme Vaugelas l'avait décidé, (II, 237; Haase, § 5), le pronom *le* ne peut pas se rapporter à un nom qui n'a pas d'article ; *vous avez droit de chasse et je le trouve bien fondé.* Selon cette remarque on ne peut pas dire : *j'ay raison de me plaindre et vous ne l'avez pas de m'accuser ;* mais on peut mettre *en* au lieu de *le* parce que *en* est moins déterminé que *le* : *et vous n'en avez pas de m'accuser.* Mais s'il n'y a aucun verbe complément après *avoir raison* on pourrait dire : *j'ai raison et vous ne l'avez pas; il a tort et je ne l'ai pas ; si vous ne me faites justice, je me la ferai moi-même ; il est plus sûr de recevoir conseil que de le donner ; elles vivent en clôture, mais elles n'en font point profession. Rem.*, 128.

Même règle pour le pronom *il, elle.* On ne doit pas dire : *Il avait tant de chaleur à la guerre qu'elle l'empêchait de faire des réflexions ; elle* ne se rapporte pas bien à *tant de chaleur* qui est indéfini. De même, il ne faut pas dire : *j'ai tant de joie qu'elle m'empêche de parler,* parce que *joie* est indéterminé. *Rem.*, 148.

Le possessif ne peut pas non plus se rapporter à un mot indéfini qui n'a ni suite ni régime. Il est mal de dire : *De quoy les juges n'étant pas d'avis, on dépêcha à l'Empereur pour sçavoir le sien...* ou encore : *Il n'est pas d'humeur à faire plaisir et la mienne est bienfaisante. Rem.*, 108.

La phrase de M. de Sacy : « *Rendre grâces à Dieu de celle qu'il nous fera* » viole non seulement cette règle, mais elle a en outre le défaut très grave que le pronom *celui* qui se rapporte à *grâces* prend ici un sens autre que celui du substantif lui-même. *Rendre grâces* signifie : témoigner de la reconnaissance; *faire une grâce,* c'est accorder une faveur.

Celui est encore mal employé dans une phrase comme : *Ce que vous m'avez fait l'honneur de me mander sur celui que j'ai reçu du roi,*

Digitized by Google

parce que *il* remplace le mot *honneur* au sens de emploi honorable et que le mot *honneur* exprimé plus haut a le sens de civilité ; il faudrait que le mot ait le même sens dans les deux cas. En tous cas il est plus élégant d'éviter ces constructions ou de répéter le mot. *Suite*, 89.

Bouhours condamne sans cesse l'emploi d'un pronom relatif lorsque l'antécédent du relatif n'a pas très exactement le même sens que le pronom relatif doit avoir. Ainsi il n'est pas exact de dire :

Si ardent à désirer ce que vous voulez avoir, si resserré à le donner, si resserré pour le retenir; le, en effet, se rapporte à *ce que vous voulez avoir*, et ce sens ne convient pas avec *donner* et *retenir ;* on ne donne et on ne retient que ce qu'on a ; on ne peut donc pas employer le pronom *le* dans cette phrase. *Imit.*, 51.

Il faut observer la même règle quand le pronom se rapporte aux mots : *Ame, Esprit, Teste, Plume, Épée.* Quand on prend ces mots métaphoriquement au sens de *homme*, on ne peut pas mettre ensuite un pronom qui s'y rapporte; on ne dit pas : « *Les âmes dévotes n'ont pas tant d'ardeur pour les richesses que la vôtre en a* », ni : « *il n'y a pas au monde une meilleure épée que celle de M**** » ; il faut dire : « *que M**** ». *Rem.*, 545.

En. — *En* est quelquefois pléonastique ; mais il y a des nuances à observer :

Se prendre à quelqu'un exprime le sens propre de *prendre, s'en prendre à quelqu'un* signifie *imputer à quelqu'un ; en* est ici nécessaire. Une distinction et une règle semblables prescrivent en certains cas : *en être venu si avant, n'en plus pouvoir, ne savoir où l'on en est, il en prend bien* ou *mal, s'en tenir là;* en d'autres cas il ne faut pas employer *en. Suite,* 122 (Vaugelas, I, 366; II, 415 ; Haase, § 9, II.)

Il en a bien agi est mal dit; il faut dire : *il a bien agi,* ou bien : *il en a mal usé. Rem.*, 181.

Il en est des hommes comme des animaux est la construction élégante; on ne dit plus : *il est des hommes comme des animaux. Rem.*, 587 (Vaug., I, 366 ; II, 415. Voir aussi Haase, § 9, II, A.)

Le. — Le pronom personnel *le* au neutre a un emploi délicat,

Digitized by Google

mais essentiel, quand il remplace dans une phrase un substantif ou un adjectif sous-entendu, qui serait attribut du verbe *être*, ou un participe qui formerait avec le verbe *être* un temps composé. *Étant pressé comme je suis* est mal dit ; il faut dire : *comme je le suis. Étant pauvre comme je suis* est aussi mauvais; il faut : *comme je le suis. Imit., 31.* « *L'un est moins favorisé et l'autre plus* » est mal dit ; il faut : *et l'autre l'est plus. Imit.*, 29.

C'est un pléonasme élégant de dire : « *Faites donc état d'acquérir ici une grande patience plutôt qu'une grande paix; vous la trouverez, cette paix, non pas sur la terre, mais dans le ciel.* » *Suite,* 286. De même, dire : « *Les plus innocentes actions, on les noircit* », c'est employer une construction irrégulière, mais qui est élégante dans l'éloquence et la poésie. *Rem.*, 303.

La belle remarque de M. de Vaugelas qui règle l'emploi de *le* invariable quand il se rapporte à un adjectif, est le principe à quoi il faut se tenir quoique M. Patru ne soit pas de ce sentiment. Il faut donc dire : *Etes-vous malade, madame. — Oui, je le suis* et non pas : *je la suis. Rem.*, 580.

Pronoms relatifs aux personnes et aux choses (Haase, § 10 ; Vaug., I, 177). — Au régime indirect, *y* et *à lui, à elle* ne sont pas indifférents, non plus que *en* et *de lui, d'elle ; en, y* conviennent aux choses, *lui, elle* aux personnes ; *lui, elle* s'emploient toutefois avec un nom de choses pour antécédent :

1° Quand la chose se prend pour une personne : *si la vertu paraissait à nos yeux avec tous ses charmes nous serions tous charmés d'elle.*

2° Quand *elle* est à l'intérieur de la période ; on ne dirait pas : *plus j'étudie la philosophie, plus je suis charmé d'elle,* mais on dirait bien : *c'est d'elle que les hommes ont appris à vivre.*

3° Si l'expression où entre le mot *elle* convient en soi aux personnes ; on dit : *il entre hardiment en société avec elle,* parce que *entrer en société* est une expression qui se dit surtout des personnes et qui entraîne par là l'emploi du pronom des personnes. *Rem.*, 386.

Son ne convient pas aux choses, mais aux personnes. En parlant de choses il faut dire : *je ne m'arrêterai pas à écrire les progrès de sa maladie ni à en rechercher l'origine. Rem.*, 157.

Digitized by Google

De même il est mal de dire : *Cette leçon est courte, mais son sens est bien étendu;* il faut dire : *le sens en est bien étendu. Suite,* 356.

Pronoms personnels.

Personnels et réfléchis (Haase, § 13; Vaug., I, 275; II, 269). — *Soi et lui.* La forme *soi* a été dès les origines concurrencée par la forme *lui* qui, peu à peu, l'a supplantée. Au temps de Bouhours, les deux formes luttent encore : « *Soi* s'emploie quand on parle d'une façon générale sans marquer de personne déterminée qui soit le sujet du verbe : *on aime mieux dire du mal de soy que de n'en pas parler. Soi* s'emploie toujours quand il s'agit d'une chose et non d'une personne. « *Cette figure porte avec soi le caractère véritable d'une passion forte et violente.* » Néanmoins, on pourrait dire *avec elle, avec lui;* toutefois « *lui* ne convient pas si généralement à la chose que *elle.* » On ne dirait pas : *le vice a dans lui tout ce qui peut le rendre odieux,* aussi bien qu' on dirait : *la vertu a dans elle tout ce qui peut la rendre aimable.*

Soi est absolument nécessaire dans les locutions comme : *une chose parfaite de soi, des choses de soy toutes parfaites.* En tous les autres emplois *lui* est nécessaire, notamment quand il s'agit d'une personne en particulier. Le vers de Corneille : « *Qu'il fasse autant pour soi comme je fais pour lui* » serait ainsi devenu incorrect. Mais Bouhours a fait à la règle la restriction suivante : « Cependant, si on avait parlé d'une autre personne à qui ce *lui* pût se rapporter, on pourrait absolument user de *soi* afin d'ôter l'équivoque. » *Rem.*, 287, 289.

Soi-même, Luy-même. Même concurrence entre ces deux pronoms. *Soi-même* s'emploie à peu près comme *soi, luy-même* comme *lui.* Toutefois *soi-même* est un peu plus usité que *soi :* « *Un homme qui n'aime que soi-même* » est une phrase de Nicole que Bouhours ne condamne pas ; il dit seulement qu'on dirait aussi bien : *qui n'aime que lui-même* et il semble que *lui-même* est plus ordinaire et plus usité en prose que *soi-même. Lui-même* et *soi-même* se disent encore tous deux également d'une personne aux cas obliques ; toutefois *soi-même* est plus poétique. Au nominatif, *lui-même* est seul employé : *il y courut lui-même; il a pris lui-même la peine;* quand il s'agit

Digitized by Google

d'une chose on met presque toujours *soi-même* : « *un discours coule de soi-même* ». On pourrait peut-être mettre *lui-même* en ces endroits, mais *soi-même* est ordinairement meilleur. *Rem.*, 289, 292.

Avec les verbes *se perdre* et *se sauver* il n'est pas indifférent d'employer *soi-même* ou *lui-même ; se sauver soi-même* signifie *sauver sa propre personne ; se sauver lui-même* signifie *se sauver par ses propres moyens, être l'auteur de son salut. Suite,* 238.

S'oublier, s'oublier soi-même ne sont pas synonymes ; le premier se prend presque toujours en mauvaise part : *le méchant s'oublie dans la prospérité,* c'est-à-dire se laisse aveugler par la bonne fortune ; *s'oublier soi-même* se prend presque toujours en bonne part : *oubliez-vous vous-mêmes ;* mais il peut avoir un sens défavorable : *vous savez le danger qu'il y a de s'oublier alors soi-même jusqu'à devenir l'adorateur de soi-même. Suite,* 142.

Toniques et Atones. — « *Faites-moi la grâce de considérer toutes les choses du monde et moi-même comme passant.* » C'est une phrase mal construite ; il faut « *et de me considérer moi-même comme passant* ». Un pronom personnel tonique placé après le verbe doit être exprimé une première fois devant le verbe sous la forme atone : *vous me considérez moi-même ;* et dans cet exemple de M. de Sacy, on ne peut en construire le pronom *moi-même* après *toutes les choses du monde* comme un second régime d'objet coordonné au premier ; il faut répéter le verbe. Cet usage de faire précéder le pronom personnel, régime tonique, du pronon atone est ancien ; mais il n'est devenu de règle qu'au XVIIe siècle. L'ancienne langue pouvait employer comme régime d'un verbe, à son choix, la forme atone ou la forme accentuée du pronom, suivant que l'on faisait ou non porter l'accent de la phrase sur le pronom ; la langue classique ne conserva le pronom tonique seul que comme régime de l'impératif : *considérez-moi,* ou comme régimes prépositionnels de certains verbes : *vous venez à moi ;* dans ce cas l'emploi de la forme atone est devenu irrégulier[1].

---

[1] Voir Vaugelas, II, 76 ; II, 159. On ne dit pas au sens propre « *lui aller au-devant* », mais *aller au-devant de lui.* Depuis le XVIIe, la langue a encore restreint le nombre de ces locutions, où le pronon tonique était de règle. V. Haase, p. 28, A.

Digitized by Google

La forme tonique, ces deux constructions exceptées, ne s'emploie que pour renforcer une forme atone exprimée auparavant.

Il ne se présente de difficulté que si un seul verbe doit avoir deux régimes coordonnés, l'un substantif, l'autre pronom, comme dans la phrase de M. de Sacy ou encore comme dans ce vers : « *Te confondent les dieux et toute ta séquelle.* » (La Font., VII, 42). Dans ce dernier exemple c'est le pronom atone qui a été employé tout seul. Cette construction a été condamnée aussi bien que la première phrase de M. de Sacy. Bouhours et les grammairiens de la fin du siècle ont exigé que l'on répétât le verbe devant le substantif régime ; on ne peut pas dire : *Le fruit qu'on retire de la retraite est de se connaître et tous les autres*, il faut dire : *de se connaître et de connaître tous les autres. Suite,* 282. Si le régime pronom se trouve après le régime nom, il faut, pour conserver au pronom la même force qu'au nom, l'exprimer deux fois ; une première fois avec la forme atone devant le verbe qu'on répète, une seconde avec la forme tonique après le verbe. *Une pauvre inconnue qui est contrainte de songer plutôt à polir un marbre que soy-mesme*, est mal dit ; il fallait dire : *à se polir soy-même,* parce qu'on ne dit pas *polir soi-même,* mais *se polir soi-même. Rem.*, 18.

Pronoms possessifs.

Possessif adjectif. — Un emploi particulier du pronom possessif fournit, par deux fois, matière à une critique de Bouhours : « *Il imprima leur terreur sur tous les animaux de la terre.* » Mal ; il faut dire : *il les rendit redoutables à tous les animaux. Doutes*, 88. De

---

Dans les cas où nous employons le pronom tonique seul, comme régime direct, indirect ou propositionnel des verbes, ce pronom tonique n'a pas un sens plus fort que l'atone. Quelquefois, les deux constructions existent, mais elles ont un sens différent. C'est le cas pour *lui parler* et *parler à lui ;* Malherbe ne voulait admettre que *parler à lui* (IV, 491) ; Maupas avait admis qu'on doit dire : *vous parlez à moi,* mais : *vous me parlez de vos affaires* (138-139) ; pour Oudin, on dit toujours : *il lui a parlé de son affaire* ; lorsqu'on n'exprime pas le complément de *parler* il est indifférent de dire : *lui parler* ou *parler à lui* (p. 105, édition de 1645). Andry de Bois Regard (*Réflexions*, 1689, p. 5) dit que *parler à lui* a quelquefois un sens plus fort que *lui parler*. Féraud (*Dictionnaire*, 1788, III, 71) déclare que : *vous parlez à moi* est du style familier et a un sens plus fort.

Digitized by Google

même : « *elle ne voulut point recevoir de consolations de leur perte* », disent les traducteurs de Mons, en parlant d'une mère qui avait perdu ses enfants. Ce n'est ni bien élégant, ni bien régulier. On dit à une mère affligée de la mort de ses enfants : *je prends part à votre perte, ou à la perte que vous avez faite,* mais on ne dit guère *à la perte de vos enfants ;* et, par la même raison, je ne crois pas qu'on puisse dire fort bien : « *elle ne voulait point recevoir de consolation de leur perte.* » *Suite,* 53. Cet usage a en effet disparu. On trouve cependant encore dans Lamartine : « D'un souffle de ta peur tu balayais leur tentes, » (*Harmonies* IV, III, *Invocation pour les Grecs*), et il faut relire ce vers admirable pour y découvrir l'incorrection condamnée par Bouhours.

Possessifs et personnels. — C'est une cause d'obscurité dans une phrase lorsque deux adjectifs possessifs ne se rapportent pas à la même personne, comme dans cette phrase : « *Il se rendit très agréable à Dieu; il attira sa bénédiction sur son royaume.* » On évite cette équivoque en disant : « *il en attira la bénédiction sur son royaume.* » *Doutes,* 191.

Pluriel de modestie. — *Notre quartier, notre pays,* au lieu de *mon quartier, mon pays,* est populaire. *Rem.,* 196.

Pronoms démonstratifs.

FORMES.

Ci et ici. — On dit *dans ce temps-ci* et non *dans ce temps ici. Rem.,* 593. (Haase, § 22 ; Vaug., II, 68.)

SYNTAXE.

Celui. — Bouhours avait écrit : *Je doute que ces mots aient la bonne fortune d'intrépide ni même d'intrépidité ;* il avoue que *ni même celle d'intrépidité* serait plus élégant. *Suite,* 407. (Vaug., I, 341.)

Digitized by Google

Ce. — Répondant à une critique de Ménage, Bouhours déclare que dans la phrase : « *Je crois qu'un des secrets du style est de savoir ménager les et les que* » ; il faut dire *c'est*. *Suite*, 408. (Haase, § 19; Vaug., I, 412.)

Accord de c'est. — L'accord de *c'est* lorsqu'à la troisième personne le sujet réel est un pluriel est d'un usage difficile, dit Bouhours ; on trouve des exemples comme : *heureux les simples, c'est eux que Dieu élève ; c'est ceux qui en usent ainsi qui accomplissent le précepte du sauveur ; c'était environ quatre mille Grecs ; ce n'a pas été seulement les Ariens qui...* Mais on dit aussi : *quel gens sont-ce que les Persans ? ce sont des gens polis ; ce furent dans leur temps les premiers hommes du monde ; c'étaient des peuples entiers qui s'armaient.* Bouhours ne donne pas de règle. *Suite*, 326. (Haase, § 63; Vaugelas, I, 168, 414.)

Article défini.

FORMES.

Vaugelas (I, 156) avait prescrit de dire et d'écrire *l'onzième*. Bouhours relève trois exemples de la forme *le onzième* dans A. d'Andilly. *Doutes*, 162. Malgré Vaugelas et Bouhours, la forme non élidée a triomphé parce que l'emploi de *le* devant tous les noms de nombre sauf *un* et *onze* a amené peu à peu à dire *le un, le onze*, comme on disait *le deux, le trois*, etc.

SYNTAXE.

« La langue française n'oublie jamais les articles qui ôtent l'équivoque et déterminent le sens », sauf dans des locutions fixées et déterminées. *Entret.*, 61. Mais par suite l'emploi ou l'omission de l'article donnent aux noms certaines nuances de sens qu'il ne faut pas confondre.

Substantifs et adjectifs. — « *Je suis l'ami de la pureté* », avait

Digitized by Google

écrit M. de Sacy. Il faut dire « *Je suis ami de la pureté.* » *Imit.*, 55. Au contraire : « *qui sont bannis et étrangers sur la terre* » est mal écrit ; « il faut des articles ». *Imit.*, 38. Il semble que, dans le premier exemple, l'article défini ajoute à l'idée cette nuance que l'on est par fonction ou par nature l'ami, l'ami unique de la pureté ; ce serait un contre-sens ; le texte exprime simplement qu'on a de l'amitié pour cette vertu ; il faut donc employer *ami* comme adjectif et non pas comme substantif; il ne faut pas d'article. Au second exemple, l'article est au contraire nécessaire parce que la qualité d'étrangers et de bannis est la marque distinctive de ces personnes ; c'est leur trait essentiel ; il faut donc l'article défini, qui transforme l'adjectif en substantif. Substantif et adjectif sont donc bien distingués par l'emploi ou l'omission de l'article ; l'adjectif exprime une qualité, le substantif exprime la qualité essentielle d'un être ; et cette distinction doit diriger l'écrivain dans l'emploi de l'article devant les noms attributs.

Article avec les adverbes de quantité. — On peut dire : *il a extrêmement, infiniment d'esprit*, ou bien *il a extrêmement de l'esprit;* le plus sûr serait : *il a de l'esprit extrêmement*, on dit toujours : *il n'a pas extrêmement d'esprit*, à cause de la présence de *pas*. *Rem.*, I. Dans la deuxième édition, Bouhours pense qu'il vaudrait mieux s'abstenir de ces locutions hyperboliques et dire : *il a beaucoup d'esprit, il a bien de l'esprit.*

Article dans les dates. — C'est une espèce d'usage de mettre dans les lettres, sans article : *6 novembre, 5 janvier. Suite*, 193.

Article avec les noms de pays. — Les pays de l'ancien monde, dit Bouhours, ne prennent pas d'article généralement, sauf *le Péloponnèse, le Maine, le Perche;* les pays du nouveau monde prennent l'article : *aller à la Guadeloupe, à la Guinée, à la Chine.*

Répétition de l'article. — Il faut répéter l'article devant chaque nom : *le vent renversa les tours, les cabanes, les églises.* Ou bien on

Digitized by Google

le supprime devant tous les noms : *le vent renversa palais, tours, cabanes, églises*. Ou encore : *prières, remontrances, commandements, tout est inutile. Rem.*, 15.

Quoi qu'on dise : *les langues mortes et vivantes, les Pères grecs et latins, les auteurs anciens et modernes*, on ne doit pas dire : *les puissances ecclésiastiques et séculières*, parce qu'il y a équivoque, les puissances pouvant être à la fois ecclésiastiques et séculières, tandis qu'en fait on veut parler ici d'espèces de puissances : *les puissances ecclésiastiques et les séculières. Suite*, 377. (Vaug., II, 231.)

Ellipse de l'article (Haase, § 28). — « *Il y a ici force, il y a esprit, il y a clarté ; c'est une inscription régulière* », dit Balzac en parlant de vers gravés sur une statue ; et cela est mieux dit que s'il y avait : *il y a de la force, etc.;* de même, il est plus élégant de dire : *n'ayant égard ni à bienséance ni à dignité... Suite*, 272.

Aller de pair se dit mieux aujourd'hui que *aller du pair. Suite*, 18.

On ne dit pas *mettre des paroles en bouche*, mais *en la bouche ;* mais on dit : *sortir balle en bouche. Suite*, 410.

Bouhours ne veut pas qu'on dise : *président à mortier*, mais *président au mortier*, par analogie avec les locutions *huissier à la chaîne, cordelier à la grand'manche, chien au grand collier, femme au lait*, etc... *Suite*, 300.

Homme de cour, gens de cour, dame de cour, eau bénite de cour, ami de cour, poète de cour, abbé de cour, peste de cour, femme de cour, sont des locutions très usuelles qu'il ne faut pas confondre avec *homme de la cour*, etc. *Suite*, 5.

Ouvrage de l'esprit, ouvrage d'esprit. Tout ce que les hommes inventent dans les sciences et les arts est un ouvrage de l'esprit ; les compositions ingénieuses des gens de lettres, soit en vers soit en prose, sont des ouvrages d'esprit. *Rem.*, 459.

Expressions verbales (Haase, § 28, E). — L'ancien et le moyen français, pour qui l'usage de l'article était facultatif, avaient des expressions verbales formées d'un verbe et d'un substantif sans article : *avoir peur*, par exemple ; ces expressions pouvaient, à la volonté de l'écrivain, être considérées comme locutions verbales, synonymes

Digitized by Google

de verbes ; elles n'admettaient alors que les constructions propres aux verbes ; on pouvait aussi regarder ces locutions comme formées d'un verbe et d'un substantif complément ; et, dans ce cas, le verbe pouvait avoir des déterminatifs particuliers et le substantif ses compléments particuliers. Mais lorsque, avec Malherbe, l'usage de l'article fut devenu obligatoire devant tout substantif, la langue ne put plus admettre cette double construction ; ou bien l'expression demeura sans article et ce fut alors une locution verbale ; ou bien l'article fut employé devant le substantif et désormais il y avait dans cette locution deux termes distincts, l'un verbe, l'autre substantif complément. Dès lors, le nombre des expressions verbales fut restreint à celles qui, fixées par l'usage, n'avaient pas d'article ; il est allé en diminuant sans cesse. De plus, la langue, par un effet de cette tendance utilitariste qui est la marque de l'esprit grammatical à l'époque classique, s'efforça de donner à ces locutions verbales un sens particulier. Bouhours note sur les textes jansénistes que l'on dit *donner cœur* et *donner du cœur*, mais le premier est le meilleur. *Rem.*, 399. On dit de même *faire lecture, tirer copie, recevoir lettres, avoir nouvelles. Suite*, 272.

Ramener à bord et *ramener au bord* sont deux locutions que la présence de l'article rend contraires ; il faut ignorer la langue comme MM. de Port-Royal pour dire *ramener à bord* quand on veut exprimer débarquer sur la terre ferme. *Ramener à bord* signifie ramener au vaisseau. *Suite*, 322.

Entendre raillerie, c'est prendre bien ce que l'on dit ; *entendre la raillerie*, c'est entendre l'art de railler. *Rem.*, 489.

Avoir peine et *avoir de la peine à faire quelque chose* se disent également. *Suite*, 217.

Il a un bon esprit se dit fort depuis quelque temps, mais il marque la solidité et le bon sens plutôt que la vivacité et la pénétration. *Il a bon esprit* va plus aux sciences et à ce qui regarde l'étude ; *il a un bon esprit* va plus aux affaires et à la conduite. *Suite*, 157.

Avoir nouvelles, avoir des nouvelles n'ont pas le même sens ; *avoir nouvelles* signifie apprendre ; *avoir des nouvelles* signifie recevoir des récits détaillés sur quelqu'un ; Alexandre avait nouvelles que Darius arrivait ; on avait des nouvelles du siège ; on dit avoir nouvelles que ou avoir nouvelles de quelqu'un. *Rem.*, 472.

Digitized by Google

Pronoms conjonctifs et interrogatifs.

FORMES.

Qui et *qu'il* (Vaug., I, 56, 438 ; II, 46 ; Haase, § 35, C). — « *Ceux qui sont chargés de son éducation en commettent une plus grande (de faute) s'ils ne lui procurent pas la meilleure et la plus distinguée qui leur est possible.* » Il faut *qu'il leur est possible*, selon Vaugelas. *Doutes*, 176.

Bouhours fait sans doute allusion à la remarque de Vaugelas : *ce qu'il vous plaira*, I, 56. La prononciation rendait impossible la distinction entre *qui* et *qu'il*. Vaugelas déclara qu'il fallait écrire *qu'il* en laissant le verbe sous la forme impersonnelle avec ellipse de la proposition complétive ; et Bouhours aurait voulu qu'on écrivit : « *qu'il leur est possible (de lui donner)* ». Cette opinion n'était pas celle de tous les grammairiens ; Th. Corneille soutient que l'on peut écrire *quoi qui arrive* aussi bien que *quoi qu'il arrive*. Mais le souci d'employer chaque forme dans un sens et avec une fonction uniques a fini par convaincre les grammairiens que les verbes dits impersonnels ne devaient plus être employés qu'impersonnellement ; ils oubliaient qu'un même verbe peut être employé avec une construction tantôt impersonnelle, tantôt personnelle. Oudin, dans sa grammaire, avait observé que les verbes intransitifs pouvaient avoir cette double construction et que si l'on disait ordinairement : *de grands malheurs arrivent*, on pouvait dire aussi : *il arrive de grands malheurs par la négligence* (253) ; cette construction se rencontre dans la langue moderne même quand le sujet est un substantif précédé de l'article défini : « *Il s'y mêle la voix d'un homme* » (V. Hugo, *Eviradnus*, XI). L'Académie, dans les *Décisions* publiées par l'abbé Tallemant, déclara que *qui* et *qu'il* étaient souvent tous deux possibles (139).

Pronoms périphrastiques. — « *Qui a un plus grand ennemi à combattre que celui qui combat contre soi?* » ; dans cette phrase, *qui*, déclare Bouhours, ne marque pas assez l'interrogation. *Imit.*, 2. Il eût pré-

Digitized by Google

féré la forme périphrastique *qui est-ce qui*. En cette occasion il était en parfait accord avec la tendance de la langue, de la langue familière surtout qui a fini par créer des formes comme : *qu'est-ce que c'est que vous dites?* pour remplacer *que dites-vous ?*

SYNTAXE.

Qui, laquelle (Haase, § 33 ; Vaug., I, 118, 207). — Malherbe avait condamné *lequel ;* Bouhours le déclare rude et peu recommandable ; les gens du palais seuls l'emploient ; toutefois, en un cas, son emploi était de toute nécessité et, par là, légitime : lorsque le relatif *qui* pouvait grammaticalement se rapporter à deux substantifs de la phrase précédente, ne pas employer *lequel* était une faute, comme dans la phrase suivante de M. de Sacy : « *Il était important que le concile marquât en particulier combien il condamnait la profanation que font ces personnes de leur caractère qui retombe sur tout le corps des évêques.* » Il faut *laquelle*, selon Vaugelas et selon la netteté. *Doutes*, 188.

De qui, dont, duquel (Haase, § 32, 33, 37).— Ces formes s'emploient en parlant des personnes ; *de qui* tient lieu d'ablatif, c'est-à-dire qu'il doit être régime d'un verbe : *c'est l'homme de qui j'ai reçu une grâce ;* comme génitif il vaut mieux employer *dont : l'auteur dont j'ai reçu le livre,* c'est-à-dire que *dont* peut être régime d'un nom. *Duquel* doit être employé lorsque le terme qui le régit est placé devant lui : *le prince au service duquel;* ici *de qui* et *dont* seraient mauvais. *Rem.*, 403. *De qui* comme pronom interrogatif remplace *dont*, qui n'est que conjonctif; *de qui déplorera-t-on le malheur ? Rem.*, 403.

Dont comme *en* est une forme synthétique du régime indirect où la préposition *de* et *par* est sous-entendue ; on ne peut pas employer *dont* comme forme synthétique lorsqu'on sous-entend d'autres prépositions. Comme on dit : *gagner une bataille avec de bonnes troupes,* on ne peut pas dire : *les troupes dont il a gagné la bataille. Rem.*, 266.

Digitized by Google

Accord du relatif. — « *Remettant à Dieu le temps et la manière en laquelle il lui plaira de vous visiter* » ; cette phrase de M. de Sacy témoigne d'une négligence vicieuse ; on ne laisse pas de parler et d'écrire ainsi communément, comme l'a remarqué Vaugelas ; mais ceux qui se piquent d'une grande justesse doivent éviter cette phrase comme un écueil. Le traducteur y donne à toute heure et de tout son cœur. *Entret.*, 148. La règle est que l'adjectif relatif s'accorde avec les deux antécédents pour le nombre et avec le masculin pour le genre, s'ils sont de genres différents.

Accord en personne (Vaug., I, 168). — « *C'est vous seul qui me doit nourrir* », écrit M. de Sacy, suivant une syntaxe qui est encore très employée au XVIIe siècle (Haase, § 62), mais qui commence à vieillir, comme le prouve la correction de Racine, dans *Athalie* (V, 6). Le texte des deux premières éditions :

C'est toi qui me flattant d'une vengeance aisée
M'a vingt fois, en un jour, à moi-même opposée,

est devenu dans la troisième édition : *m'as vingt fois*. Bouhours déclare sans explication qu'il eût fallu dire « *qui me devez* », *Imit.*, 28, et dans *La manière de bien penser* (p. 286), relevant une phrase d'un sonnet où il est écrit : *toi qui donne*, il déclare qu'il serait choqué de cette forme et que cette faute ne se pardonnerait plus de son temps. L'usage des auteurs montre, au contraire, que cette règle commençait seulement à s'établir, dans les formes où ce n'est pas une simple question d'orthographe et où il y a une véritable différence entre les diverses personnes du verbe (Haase, § 62).

Verbe.

FORMES.

Indicatif présent. — *Je croi*. Bouhours (*Imit.*, 50) transcrit ces trois mots de Sacy, *je croy vraiment*, sans y joindre aucune remarque. Il veut, sans doute, relever cette faute contre la règle de Vaugelas

Digitized by Google

(I, 226), qui prescrit que la première personne prend un *s* à l'indicatif. La règle était devenue de toute rigueur, sauf pour les poètes pour qui *je croy* était une licence reconnue.

Sens-je. « *Pourquoi ne sens-je pas.* » On dit : *pourquoi ne senté-je pas. Imit.*, 48. Cette forme en *é* au présent de l'indicatif, 1re personne, dans les tournures interrogatives est, dans ce verbe, un barbarisme, qui s'est répandu surtout au XVIIe siècle, quoique Vaugelas l'ait condamné (I, 343). Cette forme est née par analogie avec la première conjugaison. La vieille langue disait *aime-gé* ou *aime-je* ; dans cette dernière forme, la tonique *ai* était suivie de deux voyelles atones. L'accent se déplaçait donc et portait sur la syllabe féminine *e* (*œ*) de la désinence verbale ; cette voyelle *œ* est devenue *é* : *aimé-je*[1]. Par analogie, cette forme interrogative *é-je* fut étendue à des verbes qui n'avaient jamais eu *e féminin* à la première personne du singulier, et Vaugelas relève le barbarisme gascon *menté-je* pour *mens-je*. L'usage avait imposé *senté-je*, quoique la forme *sens-je* eût pour elle la tradition et l'autorité de Vaugelas. Ménage (*Obs.*, p. 101) se déclare aussi pour *senté-je*.

Je vais a triomphé de *je vas. Rem.*, 580. (Vaug., I, 85.)

Futur. — On dit *cueillera* et non *cueillira. Rem.*, 598. (Vaug., I, 259.)

Subjonctif présent. — La désinence de la deuxième personne du pluriel est *iez*, même dans les verbes dont le radical est terminé par *i* ou *y*. « *Quoi que vous voyez ou que vous entendiez* » est une phrase de M. de Sacy qui est fautive ; il faut dire : *quoi que vous voyiez. Imit.*, 11. (Vaug., I, 197.)

Participes : Présent. — *Asséant.* M. de Sacy conjugue encore ainsi le verbe *asseoir*, quoique Vaugelas ait déclaré que l'on doit

---

[1] Sur cette transformation de *œ* tonique en *é* voir *Mélanges Brunot*, Paris, 1904, p. 441, et *Revue de philologie française*, XXI, 231, Paris, 1907.

Digitized by Google

dire asséiant (I, 272). Toutefois, Bouhours constate que l'une et l'autre forme se disent encore. *Doutes*, 170.

Passé. — *Recouvert* se dit pour *recouvré*, mais *recouvrer* ne se dit point pour *recouvrir*, ni : *il recouvrit* pour *il recouvra*. *Suite*, 145. (Vaug., I, 69.)

Forme pronominale des verbes intransitifs. — Bouhours essaye de distinguer des différences de sens entre la forme ordinaire et la forme pronominale des verbes intransitifs.

Affaiblir, *s'affaiblir* ont le même sens ; il y a pourtant des endroits où l'un vaut mieux que l'autre. *Suite*, 378.

Passer, *se passer* s'emploient souvent indifféremment : *la beauté passe* ou *se passe*. Cependant, en parlant de la beauté en général, on dirait plus élégamment : *la beauté passe*, et en parlant d'une belle personne qui commence à vieillir : *sa beauté se passe*. En parlant du temps, si on veut exprimer la rapidité avec laquelle il s'échappe, on dit : *le temps passe;* si on veut indiquer qu'il s'en va en indiquant à quoi nous l'employons, on dit : *se passe*. En parlant de malaise on dit plutôt : *mon mal se passe*. Mais on dirait : *avec les heures et les moments, les maux passent*. C'est toutefois y regarder d'un peu près. *Rem.*, 192.

Ressentir et *se ressentir*. *Ressentir* se prend en bonne et en mauvaise part ; *se ressentir* en mauvaise part seulement ; *ressentir* marque plus le temps présent ; *se ressentir* est moins attaché au temps présent ; *je ressens* marque un mouvement qui passe ; *je m'en ressens* marque quelque chose qui est plus établi dans le cœur. *Rem.*, 223.

C'était apporter des distinctions sans aucune raison entre des formes équivalentes. Elles ont parfois passé dans l'usage :

Oublier, *s'oublier*. Ces deux verbes n'ont pas le même sens, déclare Bouhours : « *un homme de basse naissance élevé à une haute fortune qui devient fier et orgueilleux s'oublie* » ; et Sacy a fort bien dit : « *Le méchant s'oublie dans la prospérité et les disgrâces le rendent encore plus méchant.* » *Oublier* a un tout autre sens. *Rem.*, 27. Avec la distinction de sens s'est établie une différence de construction inconnue auparavant ; on dit bien : *oublier quelque chose, de faire*

Digitized by Google

quelque chose, que l'on a fait quelque chose; mais les écrivains corrects construisent *s'oublier* tout seul et ne disent pas comme « deux bons auteurs » : *Le Seigneur a juré et il ne peut s'oublier du serment qu'il a fait... quiconque s'oubliera du respect qu'il doit... Rem.*, 23. (Haase, § 60, p. 147.)

Forme pronominale et forme passive. — Le français n'a conservé des formes passives latines que le participe passé; il a créé des formes analytiques composées du participe passé et des différents temps du verbe *être*; mais cette conjugaison est défectueuse; les verbes qui expriment une action momentanée comme *tuer* ne peuvent pas exprimer au présent, au passé, et au futur l'action à la voix passive. *Achille tue, a tué, tuera Hector* ne peuvent pas se traduire par *Hector est tué, a été, sera tué par Achille;* ces formes passives expriment le résultat présent, passé, futur de l'action et non pas l'action elle-même; il a donc fallu recourir à d'autres formes; au xive siècle, on voit apparaître en ce sens la forme pronominale du verbe : « *Par les faux hoirs se perdent les seigneuries* » (*Chevalier de La Tour Landry,* 120). Cette forme se développa beaucoup pendant le xve et le xvie siècle; depuis elle s'est un peu restreinte.

Comme les deux formes passives pouvaient pour certains verbes exister simultanément, on songea au xviie siècle à donner à chacune un sens particulier, et Bouhours loue, dans le *Testament de Mons*, la phrase : *Le voile du temple se déchira* », qui, à la deuxième édition, avait remplacé le texte primitif : « *Le voile du temple fut déchiré.* » C'est bien corrigé, écrit Bouhours, car « la chose se fit d'elle-même »; *fut déchiré* eût convenu si quelqu'un eût déchiré le voile. *Suite*, 142. Et nous voyons ici l'origine de la règle qui, aujourd'hui, a restreint l'emploi au passif de cette forme pronominale. Puisque, en effet, la forme pronominale est employée lorsqu'on ne connaît pas l'auteur de l'action, on ne pourra bientôt plus l'employer quand on voudra exprimer cet auteur; on ne pourra plus dire : *Tout se fit par les prêtres* (Racine, V, 207).

Passif et actif. — Nous disons : *fruit bon à manger;* il ne serait ni élégant ni correct de dire : *bon à être mangé. Suite,* 152.

Digitized by Google

Auxiliaires (Vaug., II, 161, 211, 246). — C'est une grande difficulté, déclare Bouhours, de bien employer les auxiliaires; car parfois un même verbe prend un sens tout différent selon qu'il est conjugué avec *avoir* ou avec *être*. Nicole a fort bien dit : « *Vous imaginez-vous que ce soit par quelque loi naturelle que ces biens ont passé de vos ancêtres à vous* » et Bouhours pose pour le verbe *passer* la règle suivante :

Au sens de se rendre d'un lieu dans un autre, *passer* prend l'auxiliaire *avoir* quand le régime est un nom de lieu ou un nom de personne : *il a passé au Louvre, chez un tel, par la Picardie ;* de même lorsqu'il a le sens de passer d'un sujet à un autre : *il a passé à la réformation des mœurs.*

Mais quand il n'a ni régime, ni rapport avec les lieux ou les hommes, on emploie l'auxiliaire *être : l'armée est passée.* On dit aussi : *cette femme est passée,* pour dire qu'elle n'est plus belle ni jeune.

Ce mot a passé signifie qu'il est accepté. *Ce mot est passé* exprime qu'il est vieux et aboli. *Rem.*, 406.

Sortir. En parlant de visites ou de promenades les femmes disent : *il y a huit jours que je n'ai sorti,* et peut-être que cet usage s'établira. En tout autre sens, on dit : *il est sorti du logis,* etc. *Rem.*, 596.

Auxiliaires de modes. — *Rendre.* Les jansénistes ont employé souvent la tournure chère au xvie siècle, qui remplaçait un verbe simple par le verbe *rendre* suivi d'un participe. Malherbe avait proscrit cette locution et Balzac l'avait condamnée absolument dans le sonnet de Job[1]; Bouhours la relève infatigablement chez les jansénistes. *Rendre,* dit-il, ne se joint pas avec les participes, ni avec toutes sortes d'adjectifs; on ne dit pas : *il se rend aimé,* quoiqu'on dise *il se rend aimable;* on ne dit point *rendre vide, plein,* pour *vider, remplir;* les adjectifs qui se construisent avec *rendre* sont fixés par l'usage et ne peuvent pas librement être hasardés par les particuliers. *Entret.*, 145; *Doutes,* 83; *Imit.*, 16. Il condamne ainsi : *Rendre chéri, connu, destitué, disposé, préposé. Doutes,* 83-85; *Imit.*, 25; *rendre soumis, sourd. Imit.*, 20.

---

[1] *Les œuvres de M. de Balzac,* in-fol., Paris, 1665, 2 vol., II, 591.

Digitized by Google

Bouhours relève même un emploi de *rendre* construit avec un substantif : « *Vos apôtres que vous avez rendus les princes de la terre.* » Mal, dit-il. *Imit.*, 29.

A la vérité, cette périphrase ne formait pas à l'origine une locution synonyme du verbe simple; *rendre humilié* ne signifie pas la même chose que *rendre humble* ni que *humilier*. Mais l'abus de cette forme l'avait dépouillée de son sens propre et ce n'était plus qu'un doublet.

SYNTAXE.

Les voix. — Transitifs et intransitifs. — Bouhours a essayé d'élever une barrière entre ces deux emplois et de fixer les verbes dans l'un ou l'autre :

Consentir a-t-il été bien employé par M. Costar quand il l'a fait passif, en disant : *une vérité si généralement consentie. Doutes*, 127.

Comporter, transitif est en usage dans le discours familier, mais non pas dans les livres ; on n'écrit pas : *notre langue ne comporte pas un style coupé. Rem.*, 280.

Indisposer avec une signification transitive n'est employé que par les Jansénistes. *Entret.*, 140.

Réfléchir ne doit pas être employé comme verbe intransitif : *cet homme ne réfléchit pas ; j'ai réfléchi sur ce que vous m'avez proposé ;* il faut dire : *faire réflexion. Rem.*, 170. Il a reconnu plus tard (*Suite*, 418) que cet emploi de *réfléchir* était correct.

Embellir peut être employé à la fois comme verbe transitif et intransitif. *Rem.*, 342.

Vaugelas avait déjà condamné cette facilité à employer comme transitifs des verbes intransitifs (I, 136, 104, 436 ; II, 199 ; I, 76, 105, 442, 259, 267, 389, 437 ; II, 137, 212, 19, 63, 259, 267, 315, 327) ; Haase (§ 59) a donné une liste de soixante-quinze verbes intransitifs aujourd'hui qui sont employés avec un régime direct au XVIIe siècle. C'est dire que les grammairiens essayaient en vain de restreindre cette liberté de la langue.

Verbes impersonnels. — Les verbes impersonnels usités sont les seuls qu'il soit permis d'employer ; et l'on ne peut pas innover :

Digitized by Google

Bouhours déclare insupportables en prose ces impersonnels qui ne sont pas usités : *il est triste, il est pénible de... Entret.*, 142 ; *Imit.*, 11. Et cependant il accepte : *il est étrange, il est fâcheux*, et lui-même écrit : *il est injuste et ingrat de...* Barbier d'Aucour montra ces contradictions et les railla ; Bouhours voyait là des néologismes et c'est à ce titre que, ennemi de toute innovation, il les condamnait.

Temps. — *Valeur de l'imparfait.* On ne peut pas dire : *le soir étant venu, la barque était au milieu de la mer*, parce que le premier élément *le soir étant venu* exige ensuite une action, un mouvement, *Suite*, 71, il faut donc un temps autre que l'imparfait qui exprime un état et non une action.

Modes. — Le subjonctif et l'indicatif peuvent encore s'employer indifféremment dans quelques constructions ; mais Bouhours s'attache à distinguer leur emploi par des nuances de sens très fines : « *Daniel est l'un des prophètes à qui Dieu ait le plus marqué l'avenir par des visions mystérieuses* » ; *a marqué* serait mieux dit, selon Bouhours, sans doute parce que le subjonctif, mode de l'éventualité et de l'affirmation réservée, semble peu convenir à l'affirmation très nette de la proposition principale : *Daniel est l'un des prophètes. Doutes*, 177. Au contraire, M. de Sacy écrit à tort : « *C'est une merveille, que vous, mon Dieu, êtes renfermé...* ». Ne faut-il pas *que vous soyez ?. Imit.*, 49. Et, en effet, un homme qui est émerveillé n'en peut croire ses yeux ou sa raison et n'ose jamais affirmer assez catégoriquement ce qu'il voit ou ce qu'il pense pour que l'indicatif soit nécessaire ; le subjonctif est, au contraire, la traduction exacte de ses sentiments.

Tout que. Cette conjonction veut l'indicatif, tandis que *quelque que* veut le subjonctif. *Doutes*, 176 ; *Suite*, 288. Les jansénistes ont confondu cette double syntaxe : « *Toute fausse que soit cette religion* » (Nicole). En réalité, les deux modes sont également possibles et traduisent deux nuances diverses de la pensée.

Ces distinctions étaient subtiles ; Bouhours s'y trompait lui-même. Il avait écrit : « *Il y a lieu de s'étonner que les seigneurs de Loyola ne parurent point durant ces tempêtes et que depuis la conversion d'Ignace*

Digitized by Google

personne de sa famille ne pensât à lui. » Il avoue que l'indicatif *parurent* est une faute et que le mélange de l'indicatif et du subjonctif en est une plus grande encore. *Suite*, 414.

En réalité, il avait bien voulu mettre l'indicatif ; *pensât* n'est qu'une graphie et peut-être une faute d'impression ou d'écriture pour *pensa;* l'indicatif était d'ailleurs justifié ; c'est un fait que personne de sa famille n'a pensé à Ignace, et c'est un fait bien constaté, bien réel ; l'étonnement est justifié précisément par la réalité du fait, bien loin d'en diminuer la certitude ; il faut donc l'indicatif. Lorsqu'on lui eut signalé la contradiction qui existait entre *parurent* et *pensât,* Bouhours n'osa pas peut-être avouer qu'il avait fait une faute d'orthographe ; il préféra être coupable d'une faute de grammaire ; de plus, quand il dut opter entre l'indicatif et le subjonctif, il choisit le subjonctif, sans se rendre bien compte du sens véritable de la phrase, et seulement guidé par la règle qui voulait que *s'étonner* fût suivi du subjonctif.

De même il reconnaît que *il semble que* veut le subjonctif et non pas l'indicatif qu'il avait lui-même employé. *Suite*, 413.

« *On dirait que tout l'esprit et toute la science du monde soit maintenant parmi nous* » est aussi une phrase qu'il avait écrite et qu'il reconnaît fautive. Il faut l'indicatif. *Suite*, 412.

Concordance. « *Votre joie devrait être que je vous envoie* » est mal dit, il faut *que je vous envoyasse. Imit.*, 32. C'est qu'en effet ici le verbe de la proposition subordonnée dépend d'un verbe au conditionnel présent et doit en même temps être au subjonctif ; on ne peut employer ni le présent du subjonctif qui ne concorde pas au conditionnel de la proposition principale, ni le conditionnel présent qui n'exprime pas le subjonctif ; l'ancienne langue employait alors l'imparfait du subjonctif ; cette forme, en dehors de sa valeur temporelle ordinaire, exprimait donc dans une proposition dépendante le subjonctif présent après une proposition principale au conditionnel. C'était l'usage régulier de la langue ; mais dès le XVIIe siècle, la langue familière, peu soucieuse de ces nuances, se contenta d'exprimer le conditionnel dans la proposition principale et n'exprima que le subjonctif dans la proposition subordonnée ; elle ne fit plus la concordance des modes ; les grammairiens ont fait et font encore leurs efforts

Digitized by Google

pour maintenir la règle ; elle est de moins en moins respectée. (Haase, § 67.)

Modes personnels et impersonnels. — Infinitif (Vaugelas. I, 187 ; Haase, § 39, F). — *Le soleil que les mathématiciens disent qu'il est plus grand que la terre* est une phrase choquante ; nous préférons prendre un tour purement latin et dire : que les mathématiciens disent être plus grand que la terre. *Rem.*, 11.

La construction gasconne : « *Il m'a dit de faire* » au lieu de : « *il m'a dit que je fasse* » s'est introduite à Paris et à la Cour ; on peut s'en servir en parlant mais non en écrivant. *Rem.*, 11.

Participe. — Le participe passé n'est employé en construction absolue que dans des locutions toutes faites et qu'on ne peut pas changer : *Tout bien considéré, cela fait, cela dit, les compliments faits, les présents reçus, le discours fini, la résolution prise, le printemps venu, eu égard à, vu, vu que. Suite,* 234.

On ne peut pas l'employer dans d'autres constructions. En particulier : *l'hiver passé, l'été passé* signifient l'été dernier, et non pas l'été étant écoulé. Ce n'est pas un véritable participe construit absolument. *Suite,* 236.

Constructions prépositionnelles et constructions directes. — Les verbes n'ont pas toujours la même construction ; mais le sens varie avec les diverses constructions :

Commander signifie en matière de guerre conduire et ordonner de marcher : *il a commandé des troupes pour secourir la ville ;* dans ces deux sens il a un complément d'objet construit directement, sans préposition. Au sens métaphorique on dit aussi : *une tour qui commande la ville ;* on peut dire encore : *qui commande sur la ville.* Hormis ces cas il faut dire *commander à.* M. Voiture s'y est trompé, car il a dit *commander aux hommes* quand il s'agissait de guerre, et inversement *commander quelqu'un* alors qu'il n'était pas question de guerre. L'usage des bons auteurs, poètes et prosateurs, condamne M. Voiture et justifie la remarque. *Rem.*, 144.

Digitized by Google

S'imaginer suivi d'un infinitif ou d'une proposition conjonctive signifie *croire, se persuader* (Haase, § 89) ; suivi d'un nom il signifie *concevoir*. *Imaginer* est toujours suivi d'un complément et il signifie *concevoir*. *Rem.*, 346.

On dit également bien : *insulter au malheur de quelqu'un* et *insulter quelqu'un dans son malheur*. *Suite*, 304.

De même on dit *refuser quelqu'un* et *refuser une grâce à quelqu'un*. *Rem.*, 445.

Satisfaire prend un régime direct ou indirect ; quelquefois indifféremment, mais quelquefois avec une différence de sens. On dit toujours : *satisfaire le cœur humain, les mécontents ;* mais : *satisfaire à son devoir, à sa promesse, à une question*. Le régime direct est le plus souvent plus élégant. Quand le régime est une personne et qu'il s'agit d'honneur ou d'argent, on dit : *satisfaire quelqu'un*. Quand il s'agit purement d'honneur, on peut dire : *je lui ai satisfait*, mais *je lui ai fait satisfaction* est meilleur. En parlant de rois, on emploie toujours le régime direct : *le roi d'Espagne a satisfait le roi de France*. *Rem.*, 357.

Diverses constructions prépositionnelles. — Le souci d'exactitude amène les grammairiens à choisir entre les diverses constructions possibles d'un verbe et à déclarer une de ces constructions seule légitime ; ou bien ils donnent aux différentes constructions des sens divers. Selon Bouhours on dit : *s'abaisser vers* et non *se rabaisser dans quelque chose*. *Doutes*, 97 ;

être très affectionné envers quelqu'un et non *vers quelqu'un*. *Doutes*, 97 ;

aimer à faire quelque chose, non *de faire quelque chose*. *Doutes*, 177.

Animer vers quelque chose ne se dit point. *Imit.*, 33.

On dit : *s'appuyer sur quelque chose* non *en quelque chose*. *Imit.*, 13 ;

attirer à quelqu'un et non *en quelqu'un*. *Imit.*, 28.

On dit également *il y a plaisir de voir* et *à voir*. *Suite*, 250.

Commencer. Bouhours, fidèle disciple de Vaugelas (II, 149) déclare que d'Andilly, Fontaine et de Sacy font une petite entreprise sur l'usage, quand ils disent *commencer de* (*Doutes*, 165) ; mais dans les *Remarques*, il revint sur cette condamnation et, déclarant que *com-*

Digitized by Google

mencer à est toujours le meilleur, il admit que *commencer de* n'était ni mauvais, ni barbare. *Rem.*, 392.

On dit aussi *commencer par quelque chose; ce mot commence par in. Suite*, 407.

On dit également bien *continuer de* ou *à faire quelque chose. Suite*, 42.

Contraindre peut avoir les prépositions *de* ou *à* devant l'infinitif régime. *Suite*, 36.

Crier vers quelqu'un est barbare. *Imit.*, 47.

Délivrer. « *Il était obligé à cette fête de leur délivrer un criminel : Voulez-vous que je vous délivre le roi des Juifs? Tout le peuple se mit à crier : faites mourir celui-ci et délivrez-nous Barrabas.* » C'est mal écrit. On dit : *délivrer à quelqu'un de la marchandise.* Mais, au sens d'affranchir, *délivrer* n'a pas de régime indirect : *on délivre un prisonnier. Suite*, 104.

On dit *s'efforcer de* mieux que *s'efforcer à;* mais tous deux sont usités. *Suite*, 40.

Élever. Ce verbe, que les jansénistes affectionnaient et dont on a vu qu'ils détournaient le sens, est aussi fort mal construit par eux. On dit : *élever à* et non pas *élever vers* (*Doutes*, 96; *Imit.*, 36, 49, 22, 30, 39, 44, 47), ni *élever dans* (*Imit.*, 4, 32, 30), ni *élever en* (*Imit.*, 5, 24, 37). *Élever* ne se construit avec *en* que dans l'expression consacrée : *élever en contemplation* (*Imit.*, 4) et, en général, lorsqu'il gouverne un substantif sans article = *élever en honneur*, mais on dit : *élever à un rang.* L'Académie avait déjà condamné dans le *Cid :* « la faveur du roi Vous élève en un rang qui n'était dû qu'à moi ». *Doutes. 94.*

Engager de est une construction nouvelle et janséniste pour *engager à. Suite*, 35. Toutefois, Bouhours ne la condamne pas absolument.

On dit presque également : *c'est à vous de faire cela* ou *c'est à vous à faire cela. Suite*, 115.

On dit *exposer à* et non *exposer vers. Imit.*, 9.

Exhorter de, quoique admis par Vaugelas, est moins usité que *exhorter à. Suite*, 39.

Finir. On dit : *ce mot finit en ment. Suite*, 407.

Forcer. On dit également *forcer de* et *forcer à. Suite*, 36.

Manquer. On dit : *ne pas manquer de*, et sans négation : *manquer*

Digitized by Google

à; ce n'est pas un usage absolument nécessaire, mais plus correct. *Suite,* 43.

Mettre son espérance à l'appui de la grâce n'est pas français. *Imit.*, 17.

Obliger accepte *à* ou *de* devant un infinitif suivant l'euphonie ; *à* est surtout usité quand *obliger* exprime une obligation étroite de conscience ; *de* est plus usuel quand *obliger* est pris au sens de *faire plaisir : obligez-moi de me croire ; s'obliger* prend plutôt *à ;* au passif on emploie mieux *de. Suite,* 32.

Oublier. Oublier à écrire signifie ne savoir pas si bien écrire qu'on faisait ; *oublier d'écrire* signifie manquer à écrire. *Suite,* 44.

Penser en quelqu'un est plus fort que *penser à quelqu'un* et marque toujours un vrai attachement ; *penser à* ne marque qu'une pensée superficielle et passagère. *Suite,* 72.

On dit *se porter à quelque chose,* non *dans* ou *vers quelque chose. Imit.*, 11.

On ne dit pas *c'est là qu'il prend ses délices ;* on dit *c'est en cela qu'il prend ses délices. Imit.*, 12.

On dit toujours *prier de ;* mais par exception on dit *prier à dîner, à manger, à souper* quand on invite en cérémonie et un jour ou deux à l'avance ; *prier de dîner* indique qu'on invite sur-le-champ et sans préparation. *Suite,* 45.

Réduire quelqu'un dans quelque chose est mal ; on dit *réduire quelqu'un à quelque chose. Imit.,* 34.

On dit *renoncer à soi-même* et non pas *se renoncer soi-même Imit.,* 45, 18, 19, 36.

Soupirer vers quelqu'un ne se dit pas; on dit *soupirer après quelqu'un, pour quelqu'un. Entret.,* 147; *Imit.,* 22, 38.

On dit *tâcher de* ou *à faire quelque chose* suivant l'euphonie ; *tâcher de* est mieux. *Suite,* 40.

Veiller sur la garde de quelqu'un est mal ; on dit *à la garde de quelqu'un. Imit.,* 22.

Accord. — Lorsque le verbe a pour sujet deux substantifs, il se met au pluriel et, si les substantifs sont de genres différents, l'attribut se met au masculin. *Doutes.* 121. Cependant M. de Sacy écrit : *Dieu dont l'éternité et l'immensité remplit toutes choses. Imit.*, 14. Toutefois Bouhours admet que les grands auteurs se dispensent,

Digitized by Google

quand il leur plaît, des règles de l'art, et c'est ainsi que Nicole a écrit : « *Un sentiment et une vue qui n'est pas moins forte que tous les raisonnements.* » *Doutes,* 129[1]. Mais lorsque les sujets sont synonymes ou approchants, le verbe peut fort bien être mis au singulier, comme dans cette phrase de *La vie monastique :* « *Ils ne connaissent plus de règles ni de maximes que celles que la chair et le sang lui a révélées.* » *Suite,* 259; (Vaug., I, 351). Le verbe peut encore être mis au singulier même si les sujets ont des sens différents, pourvu que les sujets soient résumés par les mots *tout* ou *rien. Suite,* 258; (Vaug., II, 88.) La règle des synonymes disparaîtra bientôt lorsque Bouhours déclarera dans ses théories sur le style que les termes synonymes sont superflus. Haase, § 64.

Le sujet est un collectif. La plupart. Ce terme général régit le pluriel, sauf dans l'expression *la plupart du monde.* La phrase de M. de Sacy : « *La plupart des Juifs le regardait comme un prophète* » pèche « contre Vaugelas et contre tout bon sens ». *Doutes,* 127; (Vaug., I, 109).

Le peu. L'usage n'impose pas d'une façon absolue le pluriel après *le peu* comme après *la plupart,* mais c'est le nombre le plus autorisé. Et en tous cas M. de Sacy est inexcusable d'avoir écrit : « *Le peu de traces qui nous reste des actions éclatantes de ces héros et des empereurs des siècles passés s'évanouissent de jour en jour.* » Car le moins qu'on puisse exiger d'un écrivain est de persévérer dans le nombre choisi. *Doutes,* 128; (Vaug., II, 141).

Accord du participe passé (Haase, § 92; Vaug., I, 289; II, 83 100, 270, 415). — La règle du participe conjugué avec *avoir,* formulée par Marot, fut une cause de grandes discussions entre les grammairiens du XVIIe siècle, qui n'approuvaient pas tous les sept règles proposées par Vaugelas. La théorie de Bouhours est originale : selon lui le participe conjugué avec *avoir* est naturellement indéclinable, n'ayant ni genre, ni nombre, parce que c'est plutôt le supin des Latins que le participe : *J'ai reçu vos lettres.* Voilà ce qui se fait régulièrement et naturellement, selon la pure raison et la grammaire. Mais,

---

[1] Cette tolérance est peut-être ironique ; c'est une difficulté dans l'interprétation de Bouhours de distinguer les éloges sérieux des compliments ironiques. Son persiflage est si discret parfois que on peut douter.

Digitized by Google

à côté de cette raison grammaticale, il y a une autre raison, qui oblige à parler d'une autre manière : c'est lorsque la prononciation ne serait pas assez soutenue. Car, en ces rencontres, on donne des nombres et des genres aux participes, afin de soutenir le discours. On dit pour cette raison : *La lettre que j'ai reçue, les livres que j'ai achetés*. Cela est si vrai que lorsqu'on ajoute quelque chose après, le participe redevient indéclinable, étant suffisamment soutenu dans ce qui suit : *Le commerce l'a rendu puissante, je l'ai vu partir, la peine que m'a donné cela*. Et la même raison produit tout le contraire au verbe participe conjugué avec *être*, car ce participe naturellement variable redevient indéclinable, au milieu d'une phrase, pour empêcher la prononciation de languir et de se traîner trop. C'est la raison pourquoi on dit : *elle s'est venu asseoir, elles se sont fait peindre ; la liberté que je me suis donnée* à côté de *la liberté que je me suis donné de vous écrire. Rem.*, 518; *Suite*, 360; *Imit.*, 31. De même dans la phrase : « *la grâce que vous m'avez fait de me créer pour une fin si glorieuse* », la grammaire demanderait *faite*. Mais la finesse de la langue veut qu'on mette *fait* en ces rencontres pour éviter ce qu'il y aurait de languissant et de fade dans *faite*, qui se mettrait régulièrement, s'il ne suivait rien qui y fut attaché : *la grâce que vous m'avez faite*.

Cette théorie, fausse en ce qu'elle fait de l'euphonie la cause de la variabilité du participe, est née d'une observation très exacte : le participe tendait à devenir invariable, et c'était à l'intérieur d'une phrase qu'il avait d'abord réalisé cette invariabilité ; à l'intérieur d'un mot phonétique *e* du féminin, *s* du pluriel étaient devenus muets; il n'y avait aucune différence à l'oreille entre *passé, passée, passés, passées*. Cette uniformité aux différents genres et nombres dans les participes terminés par une voyelle (les plus nombreux) avait peu à peu gagné par analogie les participes terminés par une consonne ; *fait* et *faits* étaient devenus semblables ; *faite, faites* se distinguaient de *fait ;* mais peu à peu on prit l'habitude de prononcer le participe au féminin comme s'il eût été invariable et de dire : *la peine que m'ont fait ces malheurs*, comme on disait : *la peine que m'ont causé ces malheurs*. C'est là ce que constate Bouhours, quand il dit que même avec l'auxiliaire *être* le participe passé à l'intérieur d'une phrase est invariable.

Mais à la fin d'une phrase *e* féminin, *s* du pluriel n'avaient pas complètement disparu ; on ne les prononçait plus sans doute, mais il en

Digitized by Google

restait que la voyelle précédente était allongée et peut-être transformée dans son timbre ; l'accord était encore sensible à l'oreille, dans ce seul cas, et Bouhours constate qu'on l'y fait toujours. Bientôt cet accord ne fut plus sensible dans la prononciation, même à la fin des phrases, et les grammairiens purent légiférer en toute indépendance : ils fixaient des règles d'orthographe ; la langue vivante avait réalisé l'invariabilité, puisque, pour la plus grande part, les participes n'ont pas de forme différente dans la prononciation au masculin, au féminin, au pluriel ou au singulier. Les participes terminés par une consonne comme *fait* et *dit* ont été, eux aussi, invariables; Vaugelas et l'Académie approuvent *de la façon que j'ai dit ;* mais cette invariabilité a disparu parce que les grammairiens ont imposé l'application de leur règle; aujourd'hui même, après les efforts des grammairiens, ils ne sont d'ailleurs variables en réalité dans la prononciation qu'en genre seulement et cette variabilité n'a été restituée et conservée que par l'influence de l'écriture et de l'école primaire.

Prépositions.

Le même travail d'analyse précise dans les détails, le même souci de fixer un terme unique à l'expression d'un seul rapport, d'une façon immuable, amena les grammairiens du XVIIe siècle à des distinctions subtiles sur l'emploi des prépositions. Voici celles que Bouhours a essayé d'établir :

A. AVEC. — Dit-on *avoir rapport à* ou *rapport avec?* une chose a rapport *à* une autre quand cette chose conduit à une autre, ou parce qu'elle en dépend ou parce qu'elle en vient ou qu'elle en fait souvenir ou pour toute autre raison : *cela n'a rapport à rien.* Une chose a rapport *avec* une autre quand elle lui est proportionnée, conforme, semblable : *mon humeur a rapport avec la vôtre. Rem.*, 351 ; Cf. Vaug., II, 137 : *se concilier avec quelqu'un.*

A. DE. — Dit-on *c'est à vous de faire cela*, ou *c'est à vous à faire cela?* Ils se disent tous deux. *Suite*, 113; (Haase, § 124, 1°, B, *Rem.*, III).

Digitized by Google

A. DANS. — *Aller à une ville, aller dans une ville* expriment deux choses différentes. On dit *aller à Rome* quand on est hors de Rome. « *Les prêtres bretons vont presque tous à Rome.* » On dit *aller dans Rome* quand on est à Rome. De célèbres écrivains ne laissent pas de dire : « *Le jour suivant Jésus allait dans une ville appelée Naïm* », « à une ville serait plus correct et plus français ». *Suite*, 253.

A Paris indique une simple demeure fixe ou passagère ; *dans Paris* convient quand il s'agit d'autre chose que du domicile ; *on le cherche partout, il est néanmoins dans Paris.* On pourrait dire aussi *à Paris*, mais *dans Paris* est mieux. *Rem.*, 433.

Dans le corps se dit des parties intérieures : *il a un abcès dans le corps ; au corps* a rapport aux défauts extérieurs : *il a quelques défauts au corps.*

Pour *esprit,* on dit *à l'esprit* quand il est joint à *au corps ;* et ailleurs il faut dire *dans l'esprit. Rem.*, 113 ; voir Haase, § 120, A, et *Rem.*, II.

A et DU. — *Au reste* et *du reste* ne sont pas synonymes ; *au reste* s'emploie quand ce qui suit est lié de soi-même avec ce qui est devant, et en est comme une suite naturelle : *Il était colère, bizarre, emporté, au reste traître et perfide. Du reste* s'emploie quand ce qui suit n'a pas une relation essentielle à ce qui précède : *il était colère, bizarre, emporté, du reste homme d'honneur et bon ami. Suite*, 266.

A et EN. — *En cas* et *au cas* n'ont pas les mêmes emplois ; on dit toujours *en cas de,* mais on dit également *au cas que* ou *en cas que. Rem.*, 344.

Au même temps, en même temps, à même temps. Tous trois sont bons et indifférents. *En même temps* indique une heure, une coïncidence moins précise, *au même temps* une coïncidence plus vague. *En même temps* signifie aussi tout ensemble, tout à la fois. *Rem.*, 356.

A comparaison, en comparaison. Tous deux sont en usage ; mais, « en comparaison semble un peu plus usité présentement ». Témoin, entre autres exemples, cette phrase d'Arnauld : « Ce genre même

Digitized by Google

sublime est faible et rampant en comparaison de celui que le prédicateur doit se faire... » *Suite*, 54.

En l'honneur, à l'honneur. Tous deux se disent : *en l'honneur* est plus commun, *à l'honneur* plus noble et plus soutenu. *Rem.*, 116.

A, Entre, En. Dire *il a le van à la main*, c'est parler inexactement. On peut dire *à la main, en la main*, quand il s'agit d'objets qui se tiennent avec une seule main ; *entre les mains* se dit nécessairement pour les objets qui exigent deux mains. *Suite*, 32 ; (Vaug., I, 276).

Après, d'après. On dit *peindre d'après nature* et non *après nature*. *Suite*, 200.

A, EN, DANS. — EN avait été fort employé en moyen français ; il cédait peu à peu la place, soit à *dans*, soit à *à*. Bouhours remarque que dire, comme font les jansénistes, *en Ninive, en Nazareth, en Cana*, c'est parler comme les anciens. Depuis quelques années, comme le dit M. Ménage, on emploie *à* devant les noms de ville, même devant ceux qui commencent par A. On dit *à Avignon*, et MM. de Port-Royal disent eux-mêmes *à Jérusalem*. Lorsqu'ils disent *en*, c'est donc une construction trop fidèlement imitée du latin de l'Écriture. *Doutes*, 181. Même remarque pour *en Béthanie, en Paris*. *Imit.*, 33 ; (Haase, § 126, C).

On dit *aller en France, en Angleterre*, mais *aller au Japon, à la Chine*, en employant *en* devant les noms qui se construisent après la préposition *de* sans article, *à* devant les noms qui se construisent avec l'article. *Rem.*, 10. (Voir plus haut l'emploi de l'article avec les noms de pays.)

C'était une conséquence de la confusion phonétique de *au* (contraction de *en le*) avec *au* (contraction de *à le*) ; *au Japon* était bien pour *en le Japon*, et *en* était la préposition employée dans ce cas comme dans la locution *en Asie;* mais on croyait que ce *au* était pour *à le;* d'où l'emploi de *à* au lieu de *en* avec les noms de pays précédés de l'article défini et récemment découverts. On dit cependant *aller en Canada,* quoi qu'on dise ailleurs *le Canada;* on le considère comme une province de la France. *Rem.*, 10.

Dès qu'on n'employait plus l'article, *en* redevenait la préposition employée devant les noms de pays.

Monsieur est à la ville, c'est-à-dire qu'il n'est pas à la campagne ; *Monsieur est en ville,* c'est-à-dire qu'il n'est pas chez lui. *Rem.*, 93.

Digitized by Google

Dans, en (Haase, § 126, C.). — Devant les noms propres de royaumes et de provinces, *en* s'emploie quand ils n'ont pas d'article : *en Espagne; dans* quand ils ont un article : *dans l'Espagne.*

Devant les noms communs, lorsqu'ils ont un article masculin non élidé, on met *dans* et jamais *en : dans le mouvement;* dans tous les autres cas on met *en* ou *dans*, quoique *dans* soit meilleur d'ordinaire. On dit toujours *il est allé en l'autre monde,* quoiqu'on dise : *nos bonnes œuvres nous suivent en l'autre monde* ou *dans l'autre monde.* Quand *l'autre monde* signifie *le Nouveau Monde* on peut employer *dans.*

Avec les noms qui marquent une division du temps, *dans* marque le temps après lequel on fera quelque chose : *je ferai mon voyage dans dix jours ; en* marque le temps qu'on emploiera à faire quelque chose : *je ferai mon voyage en dix jours.*

Quand on parle d'un lieu où l'on met quelque chose on emploie plutôt *dans : il a serré cela dans son cabinet.* Mais on dit toujours *rentrer en soi-même.*

Ailleurs *en* et *dans* sont indifférents. Il faut seulement observer que s'il y a plusieurs termes semblables dans une même période, et que ce soit le même sens, le même ordre et la même suite de discours, si l'on a mis *dans* au premier terme, il faut continuer à employer *dans* et non *en* devant les autres : « *C'est un Dieu fidèle dans ses promesses, inépuisable dans ses bienfaits, juste dans ses jugements.* » Mais s'il n'y a pas similitude complète entre les divers termes, il faut varier : *On ne trouve point qu'il soit jamais demeuré si longtemps attaché en une même place ni dans une si profonde méditation.* » *Rem.*, 67.

Dans, sur. — « *Tout ce qui est dans la terre* », écrit M. de Sacy. Mal, dit Bouhours, il faut *sur la terre. Imit.*, 52.

De, par (Haase, § 113). — *Vous vous aimez trop par un amour déréglé* est mal écrit ; on dit *s'aimer d'un amour déréglé. Entret.*, 156 ; *Imit.*, 26. De même, *considérer tout par un œil si pur et si éclairé* est mal ; on dit *d'un œil si pur et si éclairé. Entret.*, 147.

De, en. — *Être d'humeur, en humeur* ne sont pas équivalents ; le

Digitized by Google

premier marque une inclination naturelle, le tempérament; le second exprime une disposition présente et passagère. *Rem.*, 250.

Par, sur. — *Marcher par les traces* est mal; on dit *marcher sur les traces*. *Imit.*, 59.

A force de. — On le dit dans les livres et dans la conversation : *à force de prières*. *Suite*, 309.

Au travers de (Vaugelas, I, 392 ; Haase, § 135, 4°). — Cette locution prépositionnelle s'emploie au propre : *au travers des trous de son manteau*, et depuis quelque temps au figuré : *au travers de ces propositions iniques*. *Rem.*, 167.

A travers. — Cette préposition est employée au propre et au figuré, mais plutôt au figuré ; en tout cas, *au travers de* est plus usité ; *à travers* toutefois est seul usité comme adverbe pour exprimer l'égarement et la maladresse ; *il donne tout à travers*. *Rem.*, 168.

Fors.— Cette préposition est inusitée. *Rem,*, 590; (Vaug., I, 398 ; Haase, § 133, A).

Hors (Haase, § 133; Vaugelas, I, 398). — On dit *hors de la ville ; hors la ville* signifie excepté la ville. *Suite*, 201.

Prest de, prest a[1] (Haase, § 112, 2°, B, p. 303).— On dit l'un et l'autre souvent indifféremment ; mais il y a des endroits où l'un convient mieux que l'autre. Lorsqu'on veut dire sur le point de mourir il faut dire *prest de mourir ;* mais si on veut exprimer la

[1] L'orthographe ne distingue pas encore *près de* et *prêt à*.

Digitized by Google

disposition de l'âme on met *prest à mourir*. Mais on dira très bien *je suis prest de mourir plutôt que de renoncer à ma religion,* quoique le sens exprime la disposition de l'âme ; mais on met *prêt de* à cause de *plutôt que de* pour la symétrie de la phrase.

On dit toujours *prêt à marier* parce qu'ici le verbe a le sens passif : prêt à être marié. C'est une règle générale. *Suite,* 179.

Sur, sous. — *Sous le prétexte, sur le prétexte* sont tous deux bons. *Suite,* 275 ; (Haase, § 128, B).

Sous les armes a éliminé *sur les armes. Rem.,* 594 ; (Vaug., II, 116).

Emploi des prépositions. — De. — Cette préposition est nécessaire devant l'infinitif qui forme le second terme d'une comparaison. « *Il vaut mieux se tenir caché que faire des miracles* », dit M. de Sacy. C'est mal écrit ; il faut dire *que de faire des miracles. Imit.,* 8.

Après l'adverbe négatif *rien,* l'adjectif qui se rapporte à *rien* doit être introduit par *de.*

Il faut dire *je n'ai rien de si cher que votre amitié* et non pas *je n'airien si cher que. Suite,* 199 ; (Vaug., I, 443 ; Haase, § 116, A).

De nobiliaire. Aux personnes de condition qui ont un nom de terre on dit *Monsieur de Bussy* ou bien *Bussy* tout seul ; tous les gens d'épée en usent ainsi, sauf les princes qui mettent leur nom de baptême : *Louis de Bourbon.* Les gens de robe conservent ordinairement *de* même en signant, par vanité.

Quand le nom propre commence par une voyelle, on met ou on laisse *d'* quand il a plus de deux syllabes ; quand il a deux syllabes, le plus souvent on garde *d'; Ablancourt* ou *d'Ablancourt,* mais *d'Uzez.*

Les monosyllabes gardent toujours *de : de Thou, d'O.*

Du, des, ne tombent jamais : *des Ursins. Rem.,* 284.

On dit *César Borgia, duc de Valentinois,* mais *S. François de Borgia, duc de Candie ;* c'est un usage bizarre mais établi. *Suite,* 48.

Préposition et article partitif. — Dire comme M. de Sacy : « *devenons comme des petits enfants* » ou « *ils seraient comme des faux*

Digitized by Google

prophètes possédés de l'esprit malin », c'est parler contre Vaugelas de gaîté de cœur. *Doutes*, 169. La règle remonte à Malherbe; toutefois ici la faute est moins grossière que Bouhours ne le dit ; *petits enfants* et *faux prophètes* sont une manière de noms composés et l'esprit n'y voit pas nettement un nom précédé d'un adjectif; on peut fort bien admettre cet emploi de l'article *des;* voir Brunot, *Doctrine,* 345 ; Haase, § 119 ; Vaugelas, II, 6.

En revanche, *une lettre pleine de marques de son amitié* est une mauvaise phrase ; il faut dire *des marques,* parce qu'un mot indéfini comme *de marques* ne peut pas avoir un complément déterminé. *Rem.*, 443 ; *Imit.*, 8.

Bouhours reprend encore M. de Sacy quand il écrit : *Faites-moi manger du pain des larmes et boire de l'eau des pleurs.* Il faut *du pain de larmes, de l'eau de pleurs.* Ce n'est plus l'article partitif, mais bien la préposition *de* qu'il faut employer devant ces mots *larmes* et *pleurs* puisqu'ils expriment la matière.

Après un adverbe de quantité et après la négation *pas* ou *point* en particulier, on introduit le complément par la préposition *de* : *il n'a point de troupes.* Mais si *point* ou *pas* n'est pas exprimé, *de* ne doit pas être employé, même quand la phrase est négative, et c'est une faute de dire comme M. de Sacy : « *Pour ce qui regarde l'administration du revenu de l'Archevêché, il en donne avis à des personnes de conscience et d'une fidélité très éprouvée, qui n'avaient ni de cupidité pour les accroître, ni d'avarice pour en faire des trésors.* » Il faut dire : qui n'avaient *ni cupidité... ni avarice...* Balzac n'est pas bon à suivre en cela. *Doutes*, 178. Le partitif est ici une faute, selon Bouhours, mais il y en a des exemples au XVIIe siècle (Haase, § 118, p. 233) et la langue familière moderne emploie quelquefois cette construction.

Il est encore mal de l'employer dans *prendre de l'air;* on dit *prendre l'air. Rem.*, 176 ; voir Brunot, *Doctrine,* 431 ; Vaugelas, I, 437.

On dit *donner cœur* et *donner du cœur:* le premier semble plus français et plus soutenu en certaines rencontres. *Rem.*, 398.

En. — *En* se répète devant chaque participe présent quand il y a plusieurs participes de suite, qui ne sont pas réunis par la conjonction

Digitized by Google

et, et qu'on a mis *en* au premier : *Leur subtil conducteur qui en combattant, en dogmatisant, en mêlant mille personnages divers, en faisant le docteur et le prophète...* (Bossuet, *Henriette d'Anglet.*); mais *il allait sautant, chantant, riant...* Et encore : *Il l'aborda en jurant et blasphémant le nom de Dieu. Rem.*, 19.

Pour. — « *Le monde n'est pas mort pour vous.* » Sacy. Dans cette phrase la préposition n'est pas assez précise ; le texte veut-il dire : en ce qui vous concerne, ou bien : en votre faveur? *Imit.*, 37.

Suivant. — Au sens de selon, *suivant* est très usité ; il faut éviter de l'employer lorsqu'on pourrait croire qu'il est le participe du verbe *suivre*. Il ne faut pas dire *il alla lui faire des excuses, suivant l'ordre qu'il en avait des maréchaux de France*, parce que *suivant* pourrait signifier : en suivant, pour suivre l'ordre des maréchaux. *Rem.*, 348.

Adverbes.

A l'aveugle. — C'est une locution basse pour *aveuglément* ou *en aveugle*. *Rem.*, 240.

A l'encontre.— Cet adverbe ne se dit plus. *Rem.*, 589; (Vaug., I, 393; Haase, § 135, *Rem.*, I).

Après. — L'on ne dit plus *par après*, *en après*, mais *après* tout seul. *Doutes*, 45.

A présent.— C'est un mot élégant. *Rem.*, 588; (Vaug., I, 359).

Certes. — Ce mot ne se dit plus dans la conversation que par les Gascons; mais il se dit encore dans les histoires, dans les discours d'éloquence, dans tous les ouvrages dogmatiques, et il a quelque chose d'énergique; certainement est d'ailleurs préférable. *Suite*, 76.

Digitized by Google

En secret, secrètement. — Ces deux adverbes se ressemblent beaucoup et ne doivent pas se confondre. On dit *parler à quelqu'un en secret*, mais *entrer secrètement ; il avait traité en secret avec l'Espagne, il faut conduire l'affaire secrètement. Suite*, 352.

Et c'est pourquoi. — Cet adverbe condamné par Vaugelas (I, 419) n'a pas disparu des livres jansénistes. *Rem.*, 253.

Et de fait, et de vrai. — Ces deux locutions sont très usuelles pour servir de liaisons dans le discours. *Suite*, 306.

Possible. — Cet adverbe n'est pas de la Cour, non plus que *au possible*. *Doutes*, 46.

Pour l'heure. — Cet adverbe est inusité. *Rem.*, 586; (Vaug., I, 323).

Pour lors. — Cet adverbe n'est pas très usuel ; il vaut mieux dire *alors*. *Rem.*, 586 ; (Vaug., I, 323.)

Lors de. — Ce mot condamné par Vaugelas (I, 206) est encore dans les écrits de Port-Royal. *Doutes*, 162.

Quant a. — *Quant à moi, à toi, à lui, quant au Procureur* ne se disent plus. On dit *pour moi*, etc. *Rem.*, 586 ; (Vaug., I, 325).

Turbulemment. — C'est un adverbe de la façon de d'Ablancourt ; est-il usité? *Doutes*, 46.

Voire même. — Cet adverbe est très vieilli. *Rem.*, 586; (Vaug., I, 110 ; Haase, § 97, p. 246).

Plus et davantage (Haase, § 98, p. 253-5). — *Plus* ne se met jamais à la fin des phrases ; *davantage* s'y met très bien : *Les Grecs n'ont guère de bonne foi, les Romains en ont davantage*.

Digitized by Google

On peut mettre *davantage* devant *que* aussi bien que *plus*, mais d'une certaine façon ; on ne dirait pas *je ne suis pas davantage emporté que vous;* mais on dirait bien *je ne le suis pas davantage que vous.*

Lorsque le mot *que* est éloigné de *davantage, davantage* a bonne grâce au milieu du discours : *il n'y a rien qu'il faille davantage éviter en écrivant que les équivoques.*

Lorsqu'il n'y a pas de *que* se rapportant à *davantage, davantage* se met au milieu et à la fin du discours : *les beaux meubles ne lui servent pas davantage. Rem.*, 340.

Sur ces entrefaites. — Ce mot est français; on peut l'employer. *Suite*, 106.

Quasi. — Vaugelas le trouvait vieux; il est presque mort; il faut cependant le conserver pour éviter la rencontre de deux *que : il n'arrive quasi jamais que* est mieux que : *il n'arrive presque jamais que. Rem.*, 580.

Locutions adverbiales. — *De suivi d'un substantif.* Bouhours déclare que dire comme M. de Sacy : « *Prenez donc bien garde à ne vous point emporter de curiosité à traiter des choses* », c'est une mauvaise façon de parler. *Imit.*. 46. Il semble bien qu'ici Bouhours reprenne l'expression « de curiosité », employée adverbialement. Ce procédé de formation a été très usité en ancien français ; il en reste beaucoup de locutions adverbiales : *de suite, de nuit, de jour, d'ordinaire, de gré, de force, d'avantage, de bout, de fait, de coutume,* etc., mais la langue moderne depuis la fin du xvie siècle n'admet plus de créations nouvelles, parce que tout substantif doit désormais être précédé d'un article. Elle a conservé la faculté de créer de semblables locutions lorsque le substantif est précédé d'un adjectif : *de tout cœur, de haute lutte,* etc. C'est que dans ce cas l'article a précisément été proscrit par Malherbe. (Brunot, *Doctrine,* 345.) Nous disons encore : *de bon courage,* mais nous ne dirions plus : « *Résistez virilement et de courage contre les desseins des ligueurs.* » (*Lettres missives d'Henri IV*, II, 196).

Digitized by Google

Un autre témoignage de la reformation des locutions adverbiales par l'introduction de l'article devant le substantif est la locution *à la nage* qui commence à supplanter *à nage,* quoique Ménage soit pour ce dernier. *Suite*, 374.

A dire vrai, est plus régulier et plus usité que *à vrai dire. Suite,* 120. Mais il est plus doux de dire *à vrai dire aussi.* On dit encore *à dire le vrai, à dire la vérité.*

Adverbes et prépositions. — Vaugelas avait soigneusement distingué les adverbes des prépositions (I, 218; II, 338); cependant Bouhours note encore dans les écrits des jansénistes, employés comme prépositions, les adverbes :

Au-dedans : *au dedans de vous. Imit.*, 12, 14; (Haase, § 126, 10).

Alentour : « *les champs d'alentour les forteresses* ». *Doutes,* 155.

Auparavant : on ne dit pas : « *il est venu auparavant moi* »; il faut dire : « *devant moi* ». *Doutes,* 152; (Vaug., II, 107).

Corrélatifs. — Les adverbes corrélatifs doivent être exprimés en tête des deux propositions corrélatives. M. de Sacy n'écrit pas purement, quand il écrit : « *Plus une âme s'endort, elle diffère de résister à la tentation* »; il faut : *plus elle diffère de... Imit.*, 5.

Autant... comme, aussi... comme. — Bien que condamnés par Vaugelas et par Ménage (I, 138 et 381), ils sont encore employés par M. de Sacy : « *Cette espérance est aussi présomptueuse, comme elle est vaine.* » *Doutes,* 158.

Si, que... aussi... que (Haase, § 98). — Dans les comparaisons on ne met plus *si*, mais *aussi* ; « *une personne qui vous honore si véritablement que je le fais* » est une phrase de l'ancien style. *Rem.*, 236.

Négations, suppression de pas ou de point (Haase, § 102, C,

Digitized by Google

p. 269; Vaug., II, 126). — Lorsque deux propositions sont unies par la négation *ni*, qui remplace ainsi la copulative *et*, il faut supprimer *pas* et *point* dans les deux propositions : « *Ils ne sèment ni ne moissonnent, ils ne travaillent ni ne filent.* » Si l'on supprime *ni*, il faut mettre *point* ou *pas*; « *je ne l'estime pas, je ne l'aime pas ; ils ne travaillent point, ils ne filent point.* » *Rem.*, 89.

Suppression de ne. — L'on dit *compter pour rien*, comme l'on dit *vendre pour rien*, sans mettre la négative *ne*. « *Tout espace fini comparé à l'éternité qui n'a point de fin, non seulement doit être compté pour rien, mais encore pour peu de chose.* » (Nicole). C'est une de ces phrases où l'on ne peut mettre la négative quand on le voudrait. « Ce n'est pas que je condamne *ne compter pour rien ;* il se trouve dans quelques bons livres, et la négative sert quelquefois en poésie à la mesure du vers. Mais encore elle n'est nécessaire ni en prose, ni en vers. » *Suite*, 316.

Emploi analogique de ne dans les propositions subordonnées (Haase, § 104, A). — 1° Cette négation *ne* doit nécessairement être placée dans la seconde proposition d'une période comparative. « *Leur exemple doit être plus puissant pour nous rendre fervents que celui d'un si grand nombre de tièdes pour nous relâcher* » est une mauvaise phrase de l'*Imitation*. Il faut *que ne doit être pour nous relâcher celui*... *Imit.*, 6.

2° *Ne* doit être nécessairement employé dans les propositions subordonnées qui dépendent d'un verbe de crainte, ou de la locution conjonctive *de peur que*... Quand il écrit : « *Elle a peur que se laissant aller aux mouvements et à l'inclination de son cœur, elle s'attache trop à l'un de ces états* », M. de Sacy viole cette règle. *Doutes*, 172 ; (Haase, § 104, B).

Conjonction.

Auparavant que. — Cette conjonction n'est pas du bel usage. On dit *devant que* ou *avant que*. *Doutes*, 154.

Avant que de (Haase, § 88; Vaug., II, 59). — C'est la forme régu-

Digitized by Google

lière de cette conjonction devant un infinitif, depuis que Vaugelas l'a prescrite. Toutefois, les écrivains jansénistes disent encore *avant de les voir*. *Doutes*, 171, 172.

De façon que, de manière que. — Quoi qu'en dise Vaugelas (II, 160), ces deux conjonctions sont usitées. *Rem.*, 595.

Encore bien que. — C'est une expression que Bouhours a employée et qu'il avoue être une faute; on dit *encore que* ou *bien que*. *Suite*, 409; (Vaug., II, 426).

Pour que. — Bouhours avait blâmé, après Vaugelas (I, 72), l'emploi de cette conjonction dans les *Remarques* (517). Mais « les personnes qui ont le plus de politesse parlent de la sorte et nos meilleurs écrivains emploient *pour que* dans leurs livres. » Aussi il n'ose plus condamner cette phrase de Nicole « *que cet état dure assez longtemps pour que cet homme y soit tout accoutumé.* » *Suite*, 419.

Quoique. — Cette conjonction *quoique* doit être employée avec discrétion; car elle peut prêter à l'équivoque par son homonymie avec le pronom *quoi que*; *quoique* veut toujours le subjonctif; encore que M. de Sacy écrive : *quoique vous voyez ou que vous entendiez*, il faut *quoi que vous voyiez*. *Imit.*, 11. En fait, M. de Sacy avait bien entendu mettre le subjonctif; *entendiez* le montre; il y a plutôt ici un fait de morphologie que de syntaxe.

Pour ce que. — Cette conjonction a disparu devant *parce que*. *Rem.*, 582; (Vaug., I, 117; Haase, § 137, 2°, p. 393).

Si est-ce que.— C'est une conjonction qui, élégante au temps de Vaugelas, ne l'est guère maintenant. *Rem.*, 582; (Vaug., I, 138).

Soit que... ou... ou (Vaug., I, 91). — Au xviie siècle, on exprimait une alternative par la formule *soit que... ou*; cet emploi était étymologiquement régulier; mais M. de Sacy commet une faute, selon

Digitized by Google

Bouhours, quand il dit *soit qu'on en considère ou la grandeur, ou la diversité ;* le premier *ou* est inutile. *Imit.*, 27.

Tant y a que. — M. de Vaugelas a employé cette expression; elle est vieillie et réduite au style familier. *Suite,* 312.

Ni, et. — Bouhours avait écrit : *Je doute que ces mots aient la bonne fortune d'intrépide ni même d'intrépidité.* Il avoue que *ni* est mal; il fallait *et même,* parce que *ni* doit être accompagné d'une autre négation. *Suite,* 407 ; (Vaug., I, 102 ; Haase, § 140, B).

Ni doit être accompagné de *ne : Je ne l'aime ni ne l'estime. Suite,* 407.

De la construction.

« Comme l'on ne parle que pour se faire entendre, je voudrais que dans le discours il n'y eût jamais ambiguïté ni équivoque..., que chaque mot d'une période fût si bien placé qu'on n'eût pas besoin d'interprète ni même de réflexion pour en comprendre le sens [1]. Je m'imagine qu'une des choses qui contribuent davantage à la netteté du style est de suivre cet ordre de la nature que notre langue aime tant et qui est si conforme à la raison [2]. La langue française est peut-être la seule qui suive exactement l'ordre naturel et qui exprime les pensées de la manière qu'elles naissent dans l'esprit..., elle n'a qu'à suivre fidèlement la nature pour trouver le nombre et l'harmonie que les autres langues ne rencontrent que par le renversement de l'ordre naturel [3]. » Voilà donc la fin et les moyens bien nettement posés : netteté absolue, que l'on acquerra en suivant l'ordre naturel, c'est-à-dire l'ordre logique. Les fautes qu'il relève chez les écrivains éclairent cette théorie ; elles sont nombreuses, et elles portent surtout sur les

---

[1] *Doutes,* 184.
[2] *Doutes,* 204.
[3] *Entret.,* 57, 58.

Digitized by Google

écrits jansénistes, car « ces écrivains n'ont pas beaucoup d'aversion de tout ce qui obscurcit le discours [1]. »

Ces fautes peuvent se diviser en deux catégories : celles qui violent la netteté du discours, celles qui manquent à l'exactitude du langage.

Constructions équivoques.

1. Complément mal placé (Vaug., II, 369). — « *Ayant appris en même temps la défaite de ses généraux par les Juifs...* » Dans cette phrase, Fontaine a-t-il voulu dire que le roi apprit par les Juifs la défaite de ses généraux, ou que les généraux du roi avaient été défaits par les Juifs? Il faut s'exprimer plus nettement. *Doutes*, 185. C'est une ambiguïté très facile à faire disparaître et d'autant plus odieuse. *Doutes*, 199, 202 ; *Imit.*, 40, 55 ; *Rem.*, 219.

C'est encore un déterminatif mal placé et formant contre-sens que Bouhours relève dans cette phrase : « *Je suis vivant encore dit le Seigneur.* » Mal construit, dit Bouhours ; sans doute parce que *encore* dans le texte se rapporte au verbe *dire*, et que la version de M. de Sacy le fait rapporter à *vivant ;* il faut dire : *Je suis le Dieu vivant, dit encore le Seigneur. Imit.*, 45.

De même, au lieu d'écrire « *Dieu les conduit tous à la fin à laquelle ils sont destinés par des voies infaillibles* », ne serait-il pas plus régulier et plus clair de dire : *Il les conduit tous par des voies infaillibles à la fin à laquelle ils sont destinés. Suite*, 154.

2. Rapport amphibologique d'une proposition dépendante. — Il faut que l'on voie bien nettement à quel mot se rapporte une proposition dépendante. Quand on dit : « *Jusqu'à ce que vous ayez dit que la lumière se fasse et qu'elle soit faite* », *qu'elle soit faite* peut également dépendre de *dire* ou de *jusqu'à ce que. Imit.*, 31, 38, 41.

3. Brièveté équivoque. — « *C'est la grâce que vous ne faites qu'à*

---

[1] *Doutes*, 185.

Digitized by Google

vos amis de vouloir bien souffrir. « Dans cette phrase, il semble, dit Bouhours, que ce soit Dieu qui veuille souffrir. Il fallait s'exprimer plus longuement et plus nettement. *Imit.*, 40. Cette phrase est au milieu d'une discussion sur la grâce ; il s'agit du rôle de Dieu en l'homme. Il fallait s'expliquer ici plus clairement qu'en toute autre circonstance ; et l'on peut juger par cet exemple de l'influence indirecte qu'eurent ces querelles théologiques sur la formation de la langue.

4. Constructions louches (Vaug., II, 371). — Les équivoques précédentes peuvent en vérité embarrasser le lecteur ; celles qui suivent ne peuvent surprendre qu'un lecteur distrait. La construction louche que Vaugelas avait déjà condamnée consiste à réunir deux termes appartenant à deux propositions consécutives de telle façon que les deux termes apparaissent comme membres d'une même proposition, et que l'on ne voie pas du premier coup d'œil la séparation et le lien des deux propositions. Ainsi cette phrase présente une construction louche : « *Je me trouve assiégé d'une foule de pensées et de grandes frayeurs se sont élevées en moi.* » *Imit.*, 29. Quoi qu'en dise Bouhours, il n'y a pas en de tels exemples de véritables occasions d'erreur[1] ; mais le même défaut conduit parfois à des obscurités indéniables : « *Vous me commandez d'approcher de vous si je désire d'avoir part avec vous et de recevoir la nourriture d'immortalité, si je veux acquérir une vie et une gloire qui dure éternellement.* » *Imit.*, 48. Cette phrase n'est pas claire. Il faut relire et remarquer l'antithèse des deux propositions conditionnelles *si je désire... si je veux* pour comprendre l'idée et voir que la proposition *de recevoir la nourriture d'immortalité* dépend de *vous me commandez* et non pas de *si je désire.* Exemples semblables : *Doutes*, 102 ; *Imit.*, 1, 10, 35, 36.

Bouhours appelle encore construction louche celle où deux termes sont unis par la copule *et ;* un seul de ces terme est déterminé par un complément ; mais ce complément est placé de telle sorte qu'il paraît se rapporter aux deux termes : « *formant ainsi le signe de la croix qui devait être si salutaire et si redoutable à nos ennemis.* » *Doutes*,

---

[1] Cf. *Doutes*, 208 ; *Imit.*, 1, 10, 35, 36.

Digitized by Google

208. Ou encore : « *vaincre ce qui leur est le plus pénible et le plus contraire à leurs désirs.* » Des fautes semblables sont relevées : *Imit.*, 12, 19, 23, 26, 46, 56.

Constructions inexactes.

Vaugelas avait déjà proscrit cette faute contre l'exactitude qui construisait une proposition complétive comme détermination d'un terme sans article, par conséquent indéterminé. Malgré Vaugelas, M. de Sacy écrit encore : « *Leurs yeux étaient appesantis de sommeil que leur causait la tristesse.* » Et Fontaine de même : « *Ils ont été les premiers modèle de pénitence qu'ils ont faite d'une manière qui nous est incompréhensible.* » *Doutes*, 167. Des phrases toutes semblables sont critiquées : *Suite*, 331.

Ce sont des constructions irrégulières mais élégantes que de donner à un même verbe dans une même période deux régimes différents, comme dans ces phrases de Vaugelas : « *Je réponds de votre liberté et que vous n'aurez point à souffrir des Macédoniens* » et « *ce qui augmentait sa douleur c'était de voir tous ses amis effarouchés et que personne n'oserait plus converser avec lui.* » *Suite*, 171.

Être substitut d'un verbe précédent. — Dans les périodes comparatives, pour ne pas répéter dans la seconde proposition le verbe exprimé dans la première, on emploie le verbe *être* précédé du pronom relatif *le* ; mais il est nécessaire que le premier verbe soit à la voix passive, sinon c'est une faute de le remplacer par *être*. On ne doit pas dire comme M. de Sacy : « *Il ne voulut pas envelopper ce prince comme l'avait été Pharaon.* » C'est écrire en dépit de Vaugelas (*Errata de la 1re édition*). Il fallait dire : « *Il ne voulut pas que ce prince fût enveloppé comme l'avait été Pharaon.* » *Doutes*, 146.

Ellipse. — Les fautes auxquelles les jansénistes ont été le plus sujets ont surtout pour cause l'ellipse. C'est un reste de l'ancienne liberté de la langue ; « ils ont mieux aimé suivre l'ancien usage et imiter les auteurs des deux derniers règnes que d'écrire comme vous,

Digitized by Google

Messieurs », dit Bouhours en les dénonçant à l'Académie. Bouhours est ennemi juré de l'ellipse.

Ellipse d'un terme. — Il blâme toutes les ellipses où le terme sous-entendu, s'il était exprimé, ne serait pas exprimé avec le même sens, la même forme, le même nombre avec lesquels il figure dans la proposition où il est exprimé. « *Je ne trouve du repos en aucune créature, mais en vous seul, ô mon Dieu,* » est une phrase dont la construction, selon lui, n'est pas régulière. *Entret.*, 146. C'est que le verbe sous-entendu est sous-entendu à la forme affirmative, tandis qu'il est exprimé sous la forme négative dans la proposition antérieure. Et Bouhours ne se lasse pas de relever cette faute, ce qui prouve l'importance qu'il y attachait. *Entret.*, 146; *Imit.*, 3, 5, 17, 19, 24, 26, 30, 32, 34, 37, 38, 39, 45, 50, 52, 54.

C'est de même une faute de sous-entendre à la voix active un verbe exprimé sous la forme pronominale : « *s'ils ne se connaissent eux-mêmes et les autres* » est mal dit ; il faut dire *et s'ils ne connaissent les autres. Doutes*, 131. Le pronom atone qui précède un verbe même non pronominal semble faire corps avec ce verbe et se sous-entendre avec lui ; dès lors sont fautives les phrases comme la suivante : « *Annoncez partout que votre roi vous vient voir et vous témoigner sa douceur* » ; parce que si l'on rétablit le texte complet, on obtient la phrase : « *vous vient voir et vous vient vous témoigner sa douceur.* » *Doutes*, 131 ; (Vaug., II, 362).

L'ellipse est encore fautive lorsqu'un verbe sous-entendu est sous-entendu à un temps, à un mode, à une personne, ou à un nombre autres que ceux auxquels il est exprimé : « *Je lui dis ce que Dieu nous dit dans l'Écriture et les plus grands saints dans leurs écrits* » est une phrase mal construite ; de même « *ils doivent aimer ce que nous haïssons et nous haïr ce qu'ils aiment.* » *Doutes*, 178. « *La connaissance ne sert que peu ou point* » est mal dit, parce qu'on ne dit pas *ne sert que point*. Même observation : *Imit.*, 2, 21, 25, 35, 37, 46, 48, 56, 57.

Un défaut plus grave dans une ellipse c'est de sous-entendre un terme dans une phrase où, s'il était exprimé, il ferait une construction inusitée. Il est mal d'écrire « *Rendez à Dieu ce qui est à Dieu et à vous ce qui est à vous* », parce qu'on ne dit pas : *rendez à vous.*

Digitized by Google

Imit., 18. De même « *de voir les autres dans l'élévation et vous dans l'abaissement* » est mal, parce qu'on ne dit point *de voir vous dans l'abaissement.*

Un adverbe de quantité qui doit avoir un nom pour complément ne peut en admettre l'ellipse que si ce nom se trouve, lorsqu'il est exprimé, dans une construction tout à fait conforme à celle où il est sous-entendu ; sinon on ne peut pas le sous-entendre. Ainsi il est mal d'écrire « *Il n'est point nécessaire qu'un homme ait de grands biens mais peu lui suffit.* » Dans cette phrase *peu* doit avoir pour complément sous-entendu le mot *biens : peu de biens ;* ce mot *biens* ne se trouve pas construit ainsi, lorsqu'il est exprimé, il faut donc le répéter et dire : « *mais peu de biens lui suffit* » ou bien tourner la phrase de façon que l'ellipse soit correcte : *il n'est pas nécessaire qu'un homme ait beaucoup de biens, mais peu lui suffit. Imit.*, 9.

Ellipse d'une proposition entière. — Bouhours blâme les constructions du genre de celle-ci : « *Ne permettons pas que notre gloire soit ternie par cette tache honteuse que d'avoir fui et quitté la croix.* » Méchante construction, dit-il. *Imit.*, 45. Sans doute il est fâché que le lien qui relie *tache honteuse* et *avoir fui et quitté la croix* ne soit pas plus explicitement exprimé. « *Que notre gloire soit ternie par cette tache honteuse, car c'est une tache honteuse que d'avoir fui et quitté la croix.* » De même dans la phrase suivante : « *Mon fils, gardez-vous bien de vous embarrasser dans des disputes sur les secrets jugements de Dieu, pourquoi il abandonne l'un...* » Mal construit, dit Bouhours. *Imit.*, 45.

Ellipse par zeugma (Vaug., I, 159). — La construction elliptique que les grammairiens appellent zeugma consiste à donner la même construction à deux termes réunis qui, séparés, veulent des constructions différentes ; Bouhours n'admet plus cette liberté. Il condamne :

Deux substantifs avec un seul régime : « *Ils n'ont plus ni affection ni créance pour elle.* » Mal, car on ne dit pas créance pour quelqu'un.

fs : « *Cette conduite n'est ni étrange ni nouvelle à*
, 17.

Digitized by Google

Deux verbes : « Lorsque nous goûterons et nous nous trouverons saintement enivrés d'un plaisir céleste. » Doutes, 131. « *Les savants sont bien aisés de paraître et passer pour habiles.* » On ne dit pas paraître pour habiles. *Imit.*, 1. Des fautes semblables sont relevées : *Doutes*, 131-149 ; *Imit.*, 26.

Confusion de deux constructions. — Bouhours relève la phrase suivante d'Arnauld d'Andilly : « *Il établit Josué pour lui succéder dans le don de prophétie et dans la conduite des armées dont il était très capable et très instruit des lois divines et humaines.* » C'est un exemple d'une tournure encore assez fréquente au XVIIe siècle; à la suite d'une proposition relative on construit par coordination une autre proposition qui, en apparence, dépend encore du relatif, mais qui, en fait, en est indépendante; la première proposition, quoique relative, est traitée comme si elle était indépendante et on y joint une autre proposition qui lui est coordonnée et qui est elle-même indépendante. On disait : *Il était très capable de la conduite des armées et très instruit des lois divines et humaines*. Par analogie on en vint à dire : *dans la conduite des armées dont il était très capable et très instruit des lois...* Cette construction est certainement obscure et elle a été condamnée à juste titre. *Doutes*, 134; *Imit.*, 17, 20, 26 ; *Suite*, 116.

Une autre confusion de constructions différentes, mais plus grave, est relevée dans une phrase de Fontaine : « *Celui dont le grand mérite ne pouvait être honoré d'une marque plus illustre que d'avoir été choisi par Sa Majesté pour se reposer sur lui de tout le soin de votre royale éducation.* » Fontaine a voulu réunir en une même phrase deux propositions dont le sujet n'était pas le même : « *Celui qui a été choisi par Sa Majesté pour faire votre éducation. Sa Majesté le choisit pour se reposer sur lui du soin de votre éducation.* » Dès lors le verbe pronominal *se reposer* se rapporte grammaticalement au sujet de la phrase : *celui qui a été choisi*, ce qui fait un contre-sens.

La phrase n'est pas inintelligible, comme le prétend Bouhours ; mais elle est peu nette et mal construite.

Construction de l'alternative soit que... ou... La phrase « *soit qu'ils interprètent bien ou mal* » est mal construite. *Imit.*, 31. Bouhours veut exprimer par cette critique, comme l'avait déjà exposé Vauge-

Digitized by Google

las (I, 92), que les deux termes d'une alternative doivent être symétriques et analogues et que l'on ne peut pas mettre d'un côté une proposition entière, de l'autre un simple terme. Il fallait dire : *soit qu'ils interprètent bien ou qu'ils interprètent mal*, ou bien : *qu'ils interprètent bien ou mal.*

De la répétition. — Une telle rigueur dans l'emploi de l'ellipse le rend à peu près impossible : aussi Bouhours préfère-t-il de beaucoup la répétition des mots. C'est lui qui écrivait la phrase fameuse : « *Charles-Quint disait que s'il voulait parler aux dames il parlerait italien, que s'il voulait parler aux hommes il parlerait français, que s'il voulait parler à son cheval il parlerait allemand, que s'il voulait parler à Dieu, il parlerait espagnol.* » Et il loue M. de Sacy d'avoir écrit : « *Vous serez sa bouche et il parlera par vous, vous serez son œil et il conduira par vous, vous serez son bras et il agira par vous.* » *Rem.*, 17. Il est aussi rigoureux à exiger la répétition des mêmes termes quand elle est nécessaire à la construction grammaticale qu'il sera sévère pour elle quand elle est inutile et qu'elle ne fait que répéter sans raison des expressions déjà employées.

Dès que la répétition n'est pas nécessaire à la grammaire, c'est une élégance de faire l'ellipse : *La synagogue y est démolie, l'idolâtrie renversée, la philosophie confondue et la croix triomphante.* Dans cette phrase, rien ne rendrait le discours plus languissant que de répéter partout *y est. Rem.*, 18.

Répétition de l'adjectif. Un adjectif qui se rapporte à deux substantifs doit être placé de manière que l'on voie qu'il se rapporte à ces deux substantifs ; sinon, il faut le répéter devant chacun d'eux. « *La nature a de la joie d'un gain et de la tristesse de la perte d'une chose temporelle.* » Cette phrase de M. de Sacy est mal construite, car elle ne laisse pas même soupçonner que *temporel* se rapporte à *gain* comme à *perte*, ainsi que le porte le texte latin. *Imit.*, 43.

Répétition de tout (Vaug., II, 341). *Tout* au xvie siècle placé devant le premier terme d'une énumération déterminait tous les substantifs de cette énumération. Vaugelas avait prescrit qu'on le répétât devant chaque terme, à moins que les substantifs ne fussent synonymes et

Digitized by Google

approchants. Bouhours ne se lasse pas de relever les infractions des jansénistes à cette règle : « *Dissipez toutes ces illusions et ces fantômes* » est mal ; il faut : « *Dissipez toutes ces illusions et tous ces fantômes.* » *Entret.*, 147 ; *Dout.*, 173 ; *Imit.*, 2, 13, 14, 18, 22, 25, 26, 28, 32, 34, 42, 45, 46, 52, 54.

Répétition du verbe. Il faut dire : *il n'est pas seulement juste dans ses guerres, généreux dans ses combats, clément dans ses victoires, modéré dans ses triomphes, mais il est ennemi de tous les vices. Rem.*, 74. La répétition du verbe *être* est nécessaire à cause de *mais*.

Répétition de la préposition (Vaug., I, 120, 347 ; II, 355). De même une préposition qui introduit deux substantifs doit être répétée devant chacun d'eux. « *Contre Dieu et le prochain* » est mal ; il faut « *contre Dieu et contre le prochain.* » *Entret.*, 148 ; *Imit.*, 6, 21, 23, 24, 25, 28, 29, 36, 47, 49, 51, 53, 55, 56, 57. Et si parfois cette rigueur paraît un peu dure, elle est, d'autres fois tout à fait justifiée. La phrase « *Pour pouvoir recevoir ce saint mystère ou vous offrir même...* » laisse indécise la question de savoir si *offrir* dépend du verbe *pouvoir* ou de la préposition *pour*. Il n'y a qu'une nuance de sens, mais elle peut, à l'occasion, avoir son importance. Ce sont de tels exemples qui ont donné naissance à la règle ; le tort des grammairiens a seulement été d'en faire un principe absolu de construction ; il était des cas où, inutile, cette répétition ne faisait qu'alourdir la phrase.

La répétition de la préposition est encore nécessaire devant le second terme d'une proposition comparative. Il faut dire : « *Il n'y a point de capitaine pour qui j'aie autant d'estime que pour César* » ; et si parfois la préposition est dissimulée au premier terme dans une forme pronominale synthétique, il faut la rétablir au second terme : « *Il n'y a point de capitaine dont je fasse autant de cas que de César.* » *Rem.*, 435. Bouhours va même jusqu'à déclarer que M. de Sacy devait dire : « *Quelle est ma consolation dans tout ce qui paraît sous le ciel, sinon dans vous, ô mon Dieu* », et non pas : *sinon vous, ô mon Dieu. Imit.*, 47. C'est une erreur, car : *sinon vous* est en opposition avec le terme : *quelle est ma consolation*. Il est vrai que l'exactitude aurait exigé : *qui est ma consolation*, et qu'il est en outre contradictoire que Dieu soit parmi les choses qui paraissent sous le ciel.

Digitized by Google

De même encore il faut dire : « *Il n'y a point de Conseil où le secret se garde mieux que dans le Conseil de Venise* », en exprimant *dans* parce que *où* sous-entend cette préposition. *Rem.*, 435.

Dans les locutions toutes faites composées de deux substantifs unis par *et*, c'est une faute de ne mettre la préposition qu'en tête de la locution : « *dans le corps et l'esprit* » ; il faut la répéter devant chaque terme : *dans le corps et dans l'esprit*. Toutefois cette règle n'allait pas sans quelques difficultés. L'usage avait admis que l'on n'employât qu'une préposition en tête d'une locution formée de deux termes qui chacun à part soi n'admettaient pas la même préposition : *dans la vie et la mort ;* lorsque les grammairiens prescrivirent absolument de répéter la préposition, il y eut incertitude : *dans la vie et dans la mort* choquait ; *dans la vie et à la mort* était contraire à la règle grammaticale. Bouhours s'en tirait par l'expédient ordinaire des grammairiens, qui n'osant décider dans un cas douteux prescrivent de ne pas employer de telles locutions. *Imit.*, 16. De même : « *dans le ciel et la terre* » est mal ; mais on ne peut pas dire « *dans le ciel et sur la terre* », car il faut répéter la même préposition ; il faut tourner aurement. *Imit.*, 59.

De la période et du style coupé.

Au fond de ces règles sur la construction nette et exacte, il y a un principe nouveau de la phrase française ; chaque proposition exprime une idée, elle doit l'exprimer en toute netteté, sans avoir besoin du contexte pour être immédiatement intelligible, et tous les termes utiles à l'expression de cette idée doivent être présents dans cette proposition, fussent-ils déjà dans la précédente, fussent-ils encore dans la suivante. Il vaut mieux écrire lourdement qu'obscurément ou inexactement. Mais cette lourdeur est intolérable. Il faut donc trouver un expédient : ce sera de ne jamais employer en écrivant de phrases qui exigent cette répétition. Et voilà du coup la période et le style périodique condamnés[1]. Écrire en période c'est grouper les propositions en un faisceau où les idées se réunissent et se fortifient, se rassem-

[1] Vaugelas, II, 371.

Digitized by Google

blent, s'opposent et concourent toutes à l'idée générale ; un tel ensemble est imposant ; mais il exige une attention soutenue pour suivre le développement de la phrase en son entier et pour embrasser d'une seule vue l'ensemble longuement échafaudé. La netteté immédiate ne trouve pas son compte en ces périodes. De plus les périodes sont souvent amies de l'ellipse, qui est possible, les idées semblables par le sens ou par l'expression étant rapprochées, mais qui presque toujours prête flanc à la critique scrupuleuse des Bouhours ; si elle évite l'ellipse, elle est lourde ; Bouhours en a donné un mémorable exemple dans sa phrase sur Charles-Quint. Il reste donc de ne pas employer la phrase périodique et d'écrire en petites phrases, formant un tout chacune à part soi. Le style coupé devient le style français. « La langue française aime le style coupé, dit Bouhours. Ce que j'admire le plus en notre langue, c'est qu'elle est claire sans être trop étendue. Elle prend plaisir à renfermer beaucoup de sens en peu de mots ; la brièveté lui plaît et c'est pour cela qu'elle ne peut supporter les périodes qui sont longues. D'autres langues ne s'accommodent guère d'un style coupé ; mais parmi nous ceux qui écrivent le mieux ont un style également serré et poli. » *Entret.*, 61 à 63. Et dans la *Suite des Remarques*, attaquant Allemand : « L'auteur de la guerre civile des Français, dit-il, semble abandonner ses chers écrivains (les Jansénistes) au regard de la longueur des périodes ; il se déclare pour le style court, serré et coupé ; je lui en sais très bon gré, car on ne peut souffrir aujourd'hui le style diffus. » (48). Toutefois on écrivait encore en style périodique, mais on écrivait mal. Barbier d'Aucour, pour venger les périodes jansénistes des attaques de Bouhours, en releva d'aussi mal construites chez le critique lui-même. Et cela voulait dire que le siècle de la période était bien passé, puisque un maître reconnu de beau langage ne savait plus les construire. Voici un exemple des périodes que Bouhours relève chez les écrivains jansénistes : « *Comme c'est de l'Église romaine que ces prétendus réformés sont sortis, que cette église était en possession du ministère, que c'est elle qui les avait engendrés en J.-C. par les sacrements, qui leur avait mis les écritures entre les mains, qu'ils reconnaissent en elle de très grands avantages au-dessus de leur nouvelle société, comme l'étendue, l'antiquité, la succession du ministère et qu'ils confessent eux-mêmes qu'ils seraient coupables du plus grand des crimes s'ils s'étaient séparés d'elle sans une nécessité pressante et inévitable, il est impossible que l'on ne*

Digitized by Google

conclue de là qu'à moins que ces gens ne fassent voir à ceux qu'ils sollicitent d'imiter leur séparation qu'il est juste et nécessaire de les suivre en quittant l'Église romaine, c'est une témérité criminelle que de s'engager dans leur parti et que tout homme raisonnable doit demeurer inviolablement attaché à la doctrine et à la communion de l'Église catholique, tant qu'on ne lui découvrira point une autre société qui mérite de lui être préférée. » *Doutes,* 218. Belle période, solide et bien agencée, oratoire et même en somme assez claire, mais qui exige du lecteur un effort prolongé ; aujourd'hui, dit Bouhours, il faut pouvoir comprendre sans même prêter attention. Et dans l'*Imitation,* il relève encore une période qui fait perdre haleine. *Imit.*, 36. D'ailleurs il s'en faut que les périodes qui choquent Bouhours soient toutes aussi belles que cette dernière ; il en est qui se traînent péniblement et où l'on ne comprend goutte, ou presque. « *Ce sera ainsi que nous jouirons par avance des biens du ciel et de la gloire qui nous est promise, en vivant dès ici-bas comme des anges qui conversent avec les hommes, et nous tenant au-dessus de tous les désirs terrestres, de tout le trouble des passions, comme ces puissances célestes et spirituelles et que nous recevrons ensuite ces biens ineffables de l'autre vie que je vous souhaite à tous par la grâce et la miséricorde de N. S. J.-C. à qui appartient toute gloire, tout empire et toute adoration, avec son Père éternel et saint principe, et avec le Saint-Esprit la source et le principe de toute bonté, maintenant, à jamais et dans tous les siècles des siècles.* » *Doutes,* 213. Ou bien l'idée principale était embarrassée de parenthèses ou surchargée d'incidentes : « *Il n'appartient qu'à celui qui par un commerce infâme avec ces victimes de l'impudicité a violé les membres de J.-C. en violant cette hostie vivante qu'il était obligé de conserver pure pour la rendre agréable à Dieu, de nier qu'il y ait du sacrilège dans sa passion brutale...* » *Doutes,* 211. Conséquence immédiate : l'emploi fréquent des *dis-je* qui sont nécessaires après les incidentes pour rappeler et reprendre l'idée interrompue et oubliée : « *Je crois donc qu'il est avantageux à cause des fâcheuses nécessités de la vie présente, qu'il est, dis-je, avantageux à l'homme de ne se point marier.* » *Suite,* 402.

Les périodes lourdes et obscures étaient certainement les plus nombreuses[1] ; elles avaient tous les inconvénients du style périodique

---

[1] « Pour ce qui est de l'étendue des périodes, bien loin de les accourcir ils y

Digitized by Google

sans en avoir les avantages. Il était naturel que Bouhours condamnât les phrases « qui arrêtent le sens et fatiguent le lecteur ». A leur place vont venir les propositions courtes et nettes, précises et légères; c'est la phrase de Voltaire qui se prépare.

Telles sont les Remarques du P. Bouhours sur la syntaxe des auteurs ses contemporains. Elles procèdent de l'idée très nette que la langue est à son point de perfection; tout changement serait une corruption; contre la barbarie populaire, contre l'ignorance ou l'erreur des écrivains, la fonction des grammairiens est de veiller au respect des règles; elles assurent dès lors à la langue fixée et réglée la suprématie sur toutes les langues modernes.

La langue française sera ainsi désormais à l'abri de la décadence et préservée des révolutions qui ont fait du latin de Cicéron et de Virgile la langue de Quintilien et de Tertullien « où il n'y avait presque nulles traces de l'ancienne pureté », et cela pour deux raisons :

« Ce n'est pas que ces sortes de révolutions ne soient assez naturelles, mais c'est que la langue française a quelque chose de singulier et d'extraordinaire qui doit la préserver de la corruption à laquelle les autres langues sont sujettes. Nous savons que la langue latine fut altérée d'abord par le mélange de tant de nations diverses, qui étaient tributaires ou sujettes des Romains, et que la curiosité, le commerce ou d'autres raisons attiraient souvent à Rome; qu'ensuite elle se corrompit tout à fait par les invasions des Goths et des autres peu-

---

ajoutent des queues qui rendent le discours extrêmement long. Par exemple, après de grandes périodes qui lassent assez d'elles-mêmes, ils mettent d'ordinaire quelque participe comme : étant certain que... rien n'étant plus avantageux que... ce qui ne sert pas trop à délasser les esprits et à faire reprendre haleine aux lecteurs. » *Entret.*, 136.

Digitized by Google

ples du Nord et qu'enfin l'usage s'en perdit insensiblement après que les Lombards se furent emparés de l'Italie.

« Voilà les véritables causes de la décadence et de la perte entière de la langue latine. Mais pour peu que vous y fassiez de réflexion, la langue française n'a rien de pareil à craindre. Car, en premier lieu, la passion que tous les autres peuples ont pour elle peut presque nous assurer qu'ils n'y donneront aucune atteinte, et l'expérience nous fait voir que les nations différentes qui abordent de tous côtés dans la capitale du royaume, oublient plutôt leur langue naturelle qu'ils ne corrompent la nôtre. D'ailleurs il n'y a pas d'apparence qu'une monarchie, qui n'a point changé depuis son établissement, devienne jamais la conquête des étrangers. L'étoile de notre grand monarque promet à la France une fortune toute contraire ; et je ne sais quelle inspiration me dit que les lis qui viennent du Ciel, bien loin de se flétrir dans le champ où ils sont plantés, fleuriront un jour par toute la terre. » Voilà la première cause qui fera vivre la langue intacte. Est-elle suffisante?

« Quand vos prophéties seraient vraies, dit Ariste, il ne s'ensuit pas que notre langue demeure toujours dans l'état où elle est présentement. Vous avez raison, réplique Eugène, car encore que nous n'ayons rien à craindre du côté des causes étrangères, le seul caprice des hommes est capable de faire quelques changements dans le langage. C'est la nature des choses vivantes de changer de temps en temps, et s'il y a quelques langues modernes qui ne changent point, elles doivent être comptées entre celles qui sont mortes. Je ne prétends donc pas que la nôtre ne change point du tout, mais je prétends que les changements qui s'y feront dans la suite des siècles ne seront pas plus essentiels ni plus remarquables que ceux qui s'y sont faits depuis trente ans, je veux dire qu'ils n'altéreront point le fond de la langue. Il y aura toujours la même naïveté, la même clarté, le même ordre et le même tour dans le style. Quelques mots et quelques façons de parler pourront s'établir ou s'abolir selon la bizarrerie de l'usage, mais ce changement sera tout au plus comme une légère maladie qui arrive dans la force de l'âge et qui ne change ni le tempérament, ni l'humeur. » *Entret.*, 125-127.

Cette conviction explique tout Bouhours. La langue est arrivée à l'état de perfection. Quand il édicte une règle; il n'invente rien, il constate ; s'il prononce, c'est d'après Vaugelas, c'est « sur le témoi-

Digitized by Google

gnage des bons auteurs » ; il n'est que le secrétaire du bon usage, et d'un usage désormais immuable et intangible ; précisément parce qu'il ne parle pas en son nom, il affirme avec une autorité sereine et intransigeante ; c'est d'un juge appliquant un texte de loi ; la règle posée n'admet ni dérogation, ni tempérament. Fût-on Racine, fût-on Bouhours, fût-on Vaugelas, il faut se soumettre.

Écrivain, il est d'ailleurs, comme tout autre, sujet à l'erreur. Vaugelas lui-même s'est trompé : « Quoique ce soit un de nos maîtres, je ne le crois pas infaillible et l'admiration que j'ai toujours eue pour lui ne m'a pas fermé les yeux sur les fautes qui lui ont échappé dans son Quinte-Curce. Il veut lui-même qu'on n'ait pas d'égard à ce qu'il écrit et il avoue qu'il pèche quelquefois contre ses propres remarques. » *Suite, avertissement.* Bouhours se condamnera lui-même comme il a condamné les autres en semblable occasion, un peu dépité sans doute, mais heureux au fond de proclamer l'infaillibilité de la règle, même à ses dépens.

Grammairien, il devait lui être plus douloureux de reconnaître ses erreurs de doctrine ; il l'a fait ; il s'est corrigé de la 1re à la 2e édition de ses *Remarques*, et à la fin de la *Suite* il a fait un désaveu de quelques remarques : « Je ne puis mieux finir mon livre que par une rétractation solennelle qui marque au public que je ne suis pas fort attaché à mon sens et que je sais me dédire quand il le faut. Je me suis déjà rétracté de quelques-unes de mes premières *Remarques* dans la seconde édition ; en voici d'autres que je désavoue sans honte, ou parce que j'ai reconnu que je m'étais méprìs, ou parce que le temps a autorisé peu à peu ce qui n'était pas encore bien établi lorsque mes *Remarques* parurent. S'il se trouve quelque autre chose dans mes premières *Remarques* et dans celles-ci qui ne soit pas selon le génie de la langue, qui soit contraire à l'usage ou qui déplaise à Messieurs de l'Académie, je le désavoue et je déclare, une fois pour toutes, que je n'ai jamais prétendu que mes *Remarques* servissent de règle, à moins qu'elles n'eussent l'approbation de nos maîtres. » *Suite,* 421. Cette modestie était un acte de foi : un grammairien peut se tromper : la grammaire est infaillible.

Une conséquence immédiate de cette rigueur dans l'application des règles, c'est que les règles deviennent toutes formelles ; Bouhours les interprète et veut qu'on les interprète à la lettre, sans même chercher à en comprendre l'esprit et la raison. Après le verbe *s'étonner,* on

Digitized by Google

met la proposition dépendante au subjonctif, voilà la règle ; il faut la respecter en tous cas, même lorsque la proposition dépendante exprime un fait réel, même lorsque l'indicatif vient naturellement sous la plume de Bouhours. S'il met l'indicatif, sans discuter, il reconnait sa faute et la condamne (voir plus haut, syntaxe du verbe, les modes). Mécanique et formaliste, l'obéissance est plus facile ; à raisonner sur la règle, on la rendrait moins impérieuse ; l'écrivain serait libre de l'appliquer ou de la violer suivant le sens ; la discipline et le bel ordre de la langue en seraient détruits ; Vaugelas aurait légiféré en vain.

Enfin puisque la langue est parfaite, il n'y a en elle ni manque ni superflu. Les tournures qui semblent doubler d'autres constructions ne paraissent telles qu'aux ignorants ; chaque construction a un sens, une valeur particulière ; *se ressentir* ne s'emploie pas exactement comme *ressentir ; se déchirer* n'a pas le même sens que *être déchiré ;* et voilà l'esprit de subtilité et de raffinement introduit dans la grammaire ; *quoi que* et *quoique* vont exercer l'ingéniosité des régents ; *tout autre femme* s'emploiera dans certains cas, *toute autre femme* en d'autres cas qu'il ne faudra pas confondre ; rigide et formaliste, la grammaire devient en outre compliquée et minutieuse.

Ce serait sans doute accorder trop d'importance à l'action de quelques hommes sur leur siècle que d'attribuer à Vaugelas et à ses auxiliaires Patru, Conrart, à ses élèves Thomas Corneille, Bouhours, d'Aisy, Marguerite Buffet, etc., tous les mérites de cette réforme de la langue. Le succès même des grammairiens montre que leurs théories étaient en accord avec les besoins nouveaux qui se révélaient par ailleurs. Cet effort pour régler la langue était conforme à l'esprit du XVIIe siècle ; c'est une des formes où se manifesta le besoin d'ordre et d'autorité que ressentit la société française au sortir des tourmentes du XVIe siècle. Malherbe et Vaugelas, Boileau et l'Académie sont des collaborateurs de Richelieu et de Mazarin : l'autorité s'établit partout. Constituer en toute matière une autorité est le rêve de ce siècle ; ils l'ont réalisé pour la langue. Le roi qui est le maître des biens et de la conscience de ses sujets est aussi l'homme qui parle le mieux sa langue en France. « Les rois doivent apprendre de lui à

Digitized by Google

régner, mais les peuples doivent apprendre de lui à parler », dit Bouhours dans les *Entretiens*. L'Académie créée par la volonté du roi ou de son ministre est un conseil du roi et ses décisions ont quelque chose de l'autorité et de la perfection royales. Les grammairiens ont moins imposé leur doctrine et leur discipline qu'ils n'ont été suscités par le désir général d'organiser et de régler tout.

Leur travail eut une très grande utilité ; il força les écrivains à écrire non plus selon leur fantaisie, mais selon un idéal de correction et d'exactitude ; la langue en acquit la stabilité et la clarté qui firent au XVIIIe siècle la conquête de toute l'Europe et répandirent à travers le monde les idées des philosophes.

Mais cet esprit grammatical eut des conséquences lointaines funestes ; il n'était pas assez souple pour suivre la langue vivante et se plier à ses incessantes transformations ; le résultat fut le divorce de la langue littéraire et de la langue réelle ; écrire correctement ce fut bientôt écrire en manchettes ; le naturel, le pittoresque, toute la réalité concrète et vivante du langage s'en allait peu à peu ; de leurs bandelettes étroites, les grammairiens enserraient la langue, comme si elle eût été morte. C'est à eux que nous devons notre grammaire si rigide, si compliquée, si différente même aujourd'hui de la syntaxe populaire et naturelle. De plus l'autorité qu'ils ont exercée pendant deux siècles pèse toujours sur nous ; nous avons encore le respect superstitieux de leurs décisions ; changer ou violer une règle nous paraît une audace dangereuse. Pour que nous osions ne voir aucune différence entre *confitures de groseille* et *confitures de groseilles*, il a fallu qu'un ministre réunît une commission de philologues et de professeurs, consultât l'Académie et prît officiellement un arrêté prescrivant de tolérer l'une et l'autre syntaxe. Une faute de grammaire aujourd'hui encore nous choque plus peut-être qu'une faute de raisonnement ; parler correctement est aussi important que penser juste ; le père Bouhours a passé par là.

Digitized by Google

LE P. BOUHOURS

THÉORICIEN DU STYLE CLASSIQUE

Dans l'*Avertissement* aux *Remarques nouvelles sur la langue française* qui parurent en 1674, le P. Bouhours déclare qu'elles sont faites particulièrement « pour régler le style » et qu'« elles regardent moins le peuple que les personnes qui se mêlent un peu d'écrire ». C'est que « ceux qui écrivent comme ils parlent, quoiqu'ils parlent très bien, écrivent mal[1] ». Bouhours le pensa avant que Buffon l'écrivît.

Employer les mots usités avec leur sens précis, construire les phrases selon les règles impérieuses de la grammaire, doit être le souci de tous ceux qui dans la conversation et dans la parole quotidienne veulent se conduire en « honnêtes gens » et « ne pas garder moins les bienséances dans ce qu'ils disent que dans ce qu'ils font » (*Entret.*, 152). Mais depuis un siècle bientôt que, grâce à Desportes, du Perron, Malherbe, Coeffeteau, grâce aussi à Balzac, à Voiture et surtout à Vaugelas, la langue française est devenue « une langue bien faite » et qu'elle est « capable de style et de sortir des

[1] *Discours sur le style*, édition Hémon, Paris, Delagrave, 1881, p. 31. Pascal l'a dit aussi, mais dans un autre sens (*Pensées*, édit. Brunschvieg, Paris, Hachette, in-12, 1897, p. 338).

Digitized by Google

bornes du discours familier » (*Entret.*, 117), bien parler et bien écrire sont deux arts différents. Et s'il est difficile de parler toujours de manière à ne jamais déplaire, bien écrire est une entreprise où « les plus grands maîtres sont capables de se méprendre quelquefois » (*Entret.*, 151). A mesure que la langue se perfectionnait, les oreilles devenaient plus délicates. « Car enfin on veut aujourd'hui dans le langage des qualités qu'il est assez difficile d'allier ensemble, une grande facilité et une grande exactitude... Il n'appartient pas à toutes sortes de gens de parvenir jusque-là. » (*Entret.*, 151).

Cette préoccupation du beau style et de ses règles n'était pas nouvelle. Malherbe avait déjà, par ses remarques sur les vers de Desportes, montré que les trois vertus essentielles d'un écrivain étaient d'écrire avec pureté, clarté, précision, et il recommandait en outre la sobriété, l'exactitude[1]. Vaugelas, après lui, avait par toutes ses remarques montré de quel prix elles étaient; il y revint encore à la fin de son livre (II, 351) pour définir exactement la pureté et la netteté et pour faire une récapitulation des contraventions les plus graves. Mais il observait que « la plupart du monde confond ces deux choses », et que « l'oracle de la pureté du langage n'a pourtant jamais connu la netteté du style » (II, 361). Il avouait que « à la pureté et à la netteté du style il y a encore beaucoup d'autres parties à ajouter, la propriété des mots et des phrases, l'élégance, la douceur, la majesté, la force, et ce qui résulte de tout cela, l'air et la grâce qu'on appelle le je ne sais quoi où le nombre, la brièveté et la naïveté de l'expression ont encore beaucoup de part ». Mais il déclarait aussi : « Ce n'est pas à moi à traiter de tant de belles choses qui passent ma portée et qui ne demandent pas moins qu'un Quintilien français » (II, 372). L'œuvre n'effraya pas Bouhours; il fut ce Quintilien.

La tâche lui fut plus facile; elle avait été préparée. Les remarques des grammairiens antérieurs, depuis Malherbe, avaient peu à peu habitué si bien les écrivains à la correction grammaticale, que la pureté et la netteté n'étaient plus un mérite; tous reconnaissaient qu'elles étaient obligatoires. Bouhours pouvait exiger des écrivains des qualités nouvelles, un travail plus minutieux de leur élocution. De

---

[1] Voir Brunot, *La doctrine de Malherbe*, Paris, 1891, p. 177-216.

Digitized by Google

plus, les recherches sur le sens des mots et sur les constructions avaient peu à peu imposé l'idée que le langage devait être soumis à des règles précises ; l'écrivain n'écrivait plus au gré de son génie, il fallait respecter des lois établies ; de la correction grammaticale, le principe des règles passa facilement au style lui-même ; et cette idée paraissait naturelle qu'il y eût des règles de style comme des règles de syntaxe, une stylistique comme une grammaire. Cette idée de stylistique était déjà ancienne, l'Académie, dès sa fondation, avait eu le projet de composer une rhétorique officielle ; le *Dictionnaire* et la *Grammaire* ne devaient, à l'origine, être que les préliminaires de cette troisième œuvre qui formulerait, suivant l'expression de Vaugelas, « certaines règles qui n'étaient pas proprement du ressort du *Dictionnaire* ni de la *Grammaire*, parce qu'elles ne regardaient ni le barbarisme ni le solécisme..., qui néanmoins, disait-il, étaient très nécessaires pour la netteté, l'ornement, la grâce, l'élégance et la politesse du style, et d'autant plus nécessaires qu'il y avait moins de personnes qui les sussent que de ceux qui savent écrire sans barbarisme et sans solécisme, desquels un style peut être affranchi et ne laisse pas d'être extrêmement imparfait[1] ». L'Académie n'avait pas renoncé à cette idée.

En 1714 encore, Fénelon mettait au nombre des occupations de l'Académie française un projet de rhétorique. Bouhours était trop respectueux de l'Académie pour entreprendre sur ses projets et écrire lui-même un *Discours sur le style*. Il se borna dans son IIe Entretien, *Sur la langue française*, à célébrer les qualités de cette langue parfaite, pureté, netteté, exactitude, etc.

Mais il fut un maître de style bien plus par les exemples pratiques que par les préceptes théoriques. Relever des fautes était mieux son fait que poser des principes généraux. Il préférait noter une phrase comme inexacte que définir l'exactitude. Au début de la *Suite des Remarques*, il s'est essayé à cette définition, sans succès; comparaisons, citations, restrictions, tout y est, sauf une définition précise : l'exactitude « consiste en ce que le discours n'ait rien qui choque ».

Au courant de ses livres, les aperçus sur les qualités du style

---

[1] Pellisson, *Histoire de l'Académie française*, édition Livet, tome I, p. 101.

Digitized by Google

viennent toujours à l'appui d'une critique précise, d'un mot ou d'une tournure condamnée, pour autoriser cette condamnation par un principe général.

Cette méthode était aussi plus pratique ; célébrer les beautés de l'exactitude n'enseigne guère à être exact ; relever une phrase fautive et la rectifier est plus efficace. Bouhours fut un professeur de rhétorique pratique ; il laissa à ses successeurs le soin de faire le manuel et la théorie du style.

Ici, comme ailleurs, Bouhours n'inventa rien ; Malherbe et Vaugelas avaient indiqué les caractères du beau style ; il fit de leurs exigence son credo, et il y voulut convertir tous ses contemporains.

Bien écrire, c'est d'abord user des termes de tous dans le sens que tous connaissent, et respecter les règles de la grammaire que tous acceptent ; la pureté est la qualité essentielle du beau langage. Il faut, ensuite disposer les termes et les propositions de manière que la pensée de l'auteur apparaisse éclatante même à qui ne voudrait pas la voir ; la netteté parfaite distingue le français classique de tout autre langage : ce qui n'est pas clair n'est pas français. Il faut exprimer en outre toute idée d'une façon exacte et fidèle, sans l'exagérer ni l'affaiblir ; même c'est encore violer l'exactitude que réunir dans une même phrase deux mots dont les idées ne conviennent pas exactement l'une à l'autre. Ces trois qualités, pureté, netteté, exactitude, s'imposent avant tout aux écrivains.

Viennent ensuite des qualités secondaires ; secondaires, parce qu'elles ne sont exigées qu'après les trois premières, mais également impérieuses et peut-être plus importantes, car c'est par ces minuties que l'on atteint à la perfection du style[1]. La sobriété d'abord : le vrai n'est pas plus vrai pour être exprimé deux fois ; une expression suffit, qui est nette ; deux termes obscurs ne rendent pas l'idée plus évidente. La variété ensuite : un terme mis à sa place est bien mis ; répété hors de propos il est d'autant plus choquant que le voisinage du même terme bien placé fait valoir l'impropriété commise ; enfin l'harmonie, une harmonie qui procède spontanément des qualités précédentes.

Bouhours n'a pas rassemblé dans ses livres des exemples de beau

---

[1] Bouhours, *Doutes*, 255.

Digitized by Google

style ; il a relevé plus volontiers chez les écrivains contemporains, surtout chez les écrivains jansénistes, les fautes contraires à ces qualités ; et les remarques qui suivent sont simplement un recueil de fautes à éviter.

Pureté.

La pureté est la qualité essentielle et primordiale du style. Il faut commencer « par les mots, qui en toute langue sont les fondements du discours et dont le choix est, selon M. de Balzac, le principe de bien parler » (*Doutes, préface*). Un seul méchant mot suffit à déshonorer une page tout entière.

Mais c'est une qualité plus difficile à atteindre qu'on ne croit généralement. Il ne suffit pas de connaître et de respecter les règles générales. Il faut de plus savoir les détails et les finesses.

MOTS USITÉS ET INUSITÉS [1].

Il est vrai, par exemple, que les diminutifs comme *fontelette, montagnette, oiselet, ruisselet, mignardelette, blondelette* « ne se peuvent

---

[1] *Aveugle dans l'âme* ne se dit point. *Imit.*, 14. Sans doute Bouhours a été choqué par l'alliance des mots *aveugle* et *âme* au moyen de la préposition *dans* ; on n'est pas aveugle dans quelque chose, on est aveugle, les yeux sont aveuglés, l'âme est aveuglée.

La lampe qui éclaire nos pas, est une expression de M. de Sacy ; mais dit-on qu'une lampe éclaire, demande Bouhours. *Imit.*, 55. Le mot lampe n'exprimait pas pour lui comme pour nous l'ensemble de l'objet qui éclaire : vase, huile, mèche, flamme, mais seulement le vase contenant l'huile et la mèche. C'est le sens que donne Richelet : « vase où l'on met de l'huile avec une mèche de coton pour éclairer. » Furetière : « vase propre à faire brûler de l'huile pour éclairer. » Académie : « vase où l'on met de l'huile pour éclairer. »

« S'il ne se sent peu à peu tombé dans la tiédeur » est une expression qui n'est pas naturelle ; on ne dit pas : *je me sens tombé. Imit.*, 53. Bouhours reprend ici la

Digitized by Google

supporter dans le langage d'aujourd'hui » ; il est vrai aussi que les mots qui ont désinence en *ette* peuvent être usités, comme *tablette*, *lancette*, etc., mais ils n'ont pas le sens diminutif. Nous n'avons guère que *cuvette*, *clochette* et *amourette*. *Entret.*, 45. Il n'en faudrait pas conclure que tout diminutif en *ette* est nécessairement condamné, car *historiette*, quoique tout récent, est usité et admis. *Rem.*, 202.

De même, s'il y a des mots qui sont tout à fait inusités, s'il est mal de dire *ministériat* au lieu de *ministère* (*Suite*, 316), *tournure d'esprit* au lieu de *tour d'esprit* (*Suite*, 316), *épigramme* au lieu de *madrigal* (*Doutes*, 216), *complaire à Dieu* au lieu de *plaire à Dieu* (*Entret.*, 139), il en est d'autres qui ne font que tomber en discrédit ; c'est alors qu'il faut bien savoir sa langue pour cesser d'employer les mots dont la faveur publique commence à se détourner, et pour les remplacer par ceux qui sont en crédit :

Bienfacteur est mieux que *bienfaiteur* et que *bienfaicteur*. *Rem.*, 507.

Certainement est meilleur que *certes : certes* ne se dit plus dans la conversation, mais il est employé dans les histoires, les discours d'éloquence, les ouvrages dogmatiques. *Suite*, 77.

A dire vrai, est plus usité que *à vrai dire*, *à dire le vrai* ou *à dire la vérité*, qui sont d'ailleurs de bonnes manières de parler. *Suite*, 119.

---

construction qui joint au pronom atone du verbe réfléchi un participe passé comme attribut ; il eût sans doute préféré : je sens que je suis tombé.

Former des résolutions inconstantes est mal ; on dit un homme inconstant dans ses résolutions. *Imit.*, 6.

Il est mal de dire : « Il y en a peu qui sortent de leurs inclinations et de leurs humeurs, ils en demeurent enveloppés » car on ne dit pas *sortir de ses humeurs* quoique l'on dise bien... sortir de ses inclinations ; et si l'on dit être enveloppé d'humeurs, on ne dit pas être enveloppé d'inclinations. *Imit.*, 42. Il faut que tous les compléments du verbe soient usités chacun avec le verbe, et l'un d'eux inusité ne peut pas se glisser à la faveur des autres parmi eux.

Il faut voir, *il faut savoir*, *il est vrai* sont des locutions qu'on employait à tout moment sans aucune signification : je me suis bien promenée, il faut voir. Ce sont des modes qu'il faut souffrir mais bien se garder d'y prendre plaisir. *Suite*, 27.

Digitized by Google

Accuser. — « Vous jouirez d'un repos très doux si votre cœur ne vous accuse de rien », dit M. de Sacy ; « ne vous *reproche* rien » est plus en usage et eût été mieux. *Imit.*, 15.

En droite ligne, en ligne directe. — C'est ainsi qu'on dit et non *en ligne droite*. *Suite*, 227.

Habile ne se met guère comme substantif : les habiles. *Suite*, 248.

Il faut aussi ne pas se laisser entraîner par des préventions injustifiées. Savoir faire est une locution nouvelle à quoi les personnes qui parlent le mieux ne peuvent s'accoutumer, et l'on ne dit pas : Un homme qui a du savoir faire. *Entret.*, 17.

En revanche : affectueux est bon, surtout en matière de piété pour marquer ce qu'on dit du cœur. *Affectif* ne vaut rien. *Suite*, 22.

Et de même sont usités :

Affectueusement. *Suite*, 23.

Admirablement : cela vous sied admirablement. *Entret.*, 104.

Apprendre, au sens d'enseigner et étudier. Il ne faut pas hésiter à s'en servir. *Rem.*, 194.

Droitement. *Suite*, 58.

Espoir, en prose et en vers, sauf quand il s'agit de la vertu théologale, *l'espérance*. *Suite*, 345.

Grièveté, quoique M. Ménage déclare qu'il n'est plus du beau style ; puisqu'il a été employé par M. Régnier, de l'Académie, il n'est point banni du bel usage. *Rem.*, 339.

Inutilités, mot nouveau qui signifie des choses vaines et frivoles : les sciences ont leurs utilités et leurs inutilités. *Suite*, 271.

Mécontent, Malcontent, sont bons tous les deux. Malcontent est plus de la cour. Les mécontents signifie : les fâcheux. *Rem.*, 271.

Digitized by Google

Malhabile. — Le contraire d'habile, mot nouveau. *Entret.*, 102.

Mortifié, Mortifications. — Mots d'église qui sont courtisans : il y a bien des mortifications à la cour. *Suite*, 233.

Naturel. — On dit : c'est un homme fort naturel pour dire un homme franc et un peu trop simple. *Entret.*, 97.

Revenir.— On dit : cela m'est revenu de plusieurs endroits, pour dire : j'ai appris cela de plusieurs personnes. Cette locution un peu critiquée par les savants a cependant cours. *Entret.*, 98.

Ridicule. — Comme substantif abstrait est nouveau, mais usité : trouver le ridicule d'une chose. *Entret.*, 87.

Sérieux. — Comme substantif abstrait est nouveau, mais usité : traiter quelqu'un d'un grand sérieux, prendre son sérieux. *Entret.*, 87.

Véhément, Véhémence. — Ce sont de bons mots dont on peut se servir. *Rem.*, 163.

MOTS AFFECTÉS.

Il faut, en échange, prendre garde que quelques locutions nouvelles sont un peu affectées. « Je ne sache rien qui dégoûte davantage les personnes raisonnables que le jargon de certaines femmes qui se servent à toute heure d'expressions extraordinaires et qui dans une conversation disent cent fois un mot qui ne fera que de naître. » *Entret.*, 55. Tels sont :

Manœuvre, indisposition. — Dire : *on a aussi vu la manœuvre que nous faisions pour lever peu à peu leurs indispositions,* est un langage affecté. *Suite,* 176.

Tenir son coin. — Les qualités qui m'étaient nécessaires pour *tenir mon coin*, est une phrase affectée. *Suite,* 176.

Digitized by Google

Tous plus... les uns que les autres. — *Tous plus entêtés les uns que les autres.* C'est une façon de parler nouvelle et très usitée; quelques-uns l'évitent comme précieuse. *Suite,* 215.

Travers. — Dire : M. le Cardinal a un *travers* dans l'humeur qui le rend *inamorato dell'impossibile,* c'est parler un langage affecté. *Suite,* 175.

SENS DES MOTS.

Il faut surtout bien connaître la valeur exacte des mots :

Achevé. — Ce terme en parlant des choses se prend en bonne part : un ouvrage achevé; en parlant des personnes il se prend en bonne et en mauvaise part : un fou achevé. *Rem* , 505.

Affectionner. — On dit fort bien : affectionner une affaire, pour dire s'y intéresser, mais on ne dit pas : affectionner une personne, surtout quand elle est égale ou supérieure. Un prince pourrait peut-être dire *affectionner* en parlant d'un sujet : le roi affectionne un tel. *Affectionner* au sens de intéresser, donner de l'affection à quelqu'un, est assez usité : les faiseurs de comédies doivent affectionner les spectateurs à leurs principaux personnages; cet auteur n'affectionne à rien.
On dit aussi s'affectionner à une chose, pour s'y intéresser. *Rem.,* 31.

Bon. — *Bon homme, bonne femme* se prend en bon ou mauvais sens selon le ton que nous lui donnons : c'est le bon homme. *Bon seigneur* est une louange dans le discours des gens de la campagne, mais dans la conversation des gens de ville on dit *bon seigneur* pour petit génie. *Rem.,* 88.

Brave. — Ce mot ne peut se dire que d'un homme d'épée, et il ne faut pas dire comme plusieurs, *brave homme* en parlant d'un prédicateur ou d'un avocat; on ne dit plus *une brave poésie* pour une bonne poésie; on ne dit qu'en riant : vous êtes *un brave homme* de nous être venu voir. *Rem.,* 292.

Digitized by Google

Captivité. — On ne dit pas *captif* pour prisonnier, mais on peut dire *captivité* au lieu de prison. *Rem.*, 220.

César. — Il signifie empereur en vers. On dit : rendez à César ce qui est à César ; c'est un latinisme ; César en français ne signifie que Jules César ; au pluriel, les Césars signifie quelquefois les empereurs ; dans le texte latin, César signifie l'empereur, et il faudrait dire : rendez à l'empereur ou bien au César. Mais l'usage a autorisé cette irrégularité. *Rem.*, 118. Cette remarque ne vaut que pour la prose, car en vers on dit *César* au lieu de l'empereur ; César a quelque chose de noble et de poétique. *Rem.*, 481.

Avoir du cœur. — Cette locution signifie non pas qu'une personne a de l'amitié, mais qu'elle a du courage et de la fierté. Si on veut se servir du mot cœur pour exprimer une humeur bienfaisante et généreuse, il faut y joindre une épithète : il a le cœur bon, bien fait. De même : c'est un homme tout cœur.

Mais *cœur* tout seul signifie courage : c'est un homme de cœur, *Rem.*, 79.

Comédie. — Quand on parle en général de spectacle ou de pièces de théâtres, *comédie* signifie toute pièce de théâtre, même celles qui n'ont rien du tout de comique : aller à la comédie, les comédies de M. Corneille, traité de la comédie et des spectacles. Mais si on parle d'une pièce en particulier et qu'on veuille en marquer le caractère, il faut dire *tragédie* au cas où la pièce serait tragique. *Rem.*, 100.

Considération. — Avoir de la considération, s'attirer de la considération, sont des locutions encore assez peu établies, quoique mille gens parlent de la sorte. On dit bien : être en grande considération dans le monde pour dire être estimé et considéré ; mais un homme qui a de la considération, c'est un homme qui prend garde à ce qu'il fait. *Entret.*, 86.

Disgrace. — Au sens de indignation, il ne vaut rien : encourir la disgrâce du prince ; il se dit exactement du malheur de quelqu'un. *Rem.*, 317.

Digitized by Google

Disgracié. — On le dit de celui qui a perdu les bonnes grâces d'une personne, mais non pas d'une personne mal faite; il faut au moins ajouter de la nature : une personne disgraciée de la nature. En tout cas on ne dit jamais une matière disgraciée. *Rem.*, 318.

Doucement. — Avec le verbe parler, doucement signifie lentement quand il n'y a pas un régime indirect de personne : parler doucement. Le sens est le même que dans lire, écrire, marcher, couler doucement.

Lorsqu'il y a un régime indirect de personne, doucement signifie *avec douceur :* parlez-lui doucement. Ce mot a aussi le sens de : sans bruit, avec habileté : la médisance y va plus doucement. *Rem.*, 267.

Droiture. — Ce mot ne se dit que de l'âme pour marquer la probité ; droiture d'esprit signifie bonne foi ; on dit bien un esprit droit pour dire un esprit qui va au but en matière de science, mais on ne dit pas droiture d'esprit en ce sens. *Suite*, 254.

Élève. — Nous disons d'un homme qui est formé de la main d'un autre, qui s'attache à un autre pour apprendre à bien prêcher ou à bien écrire en prenant ses instructions et en suivant ses exemples : c'est son élève. *Rem.*, 316.

Entendu. — Ce participe a une signification active et passive : une personne entendue, intelligente, un bâtiment bien entendu, bien compris. *Doutes*, 30.

Estimer. — Il ne signifie pas seulement *avoir de l'estime*, mais encore *penser, croire;* il est un peu moins significatif que *croire*. *Suite*, 335.

Extérieur. — Quoiqu'on dise un homme intérieur pour dire un homme dévot et recueilli, on ne peut pas dire un homme extérieur pour dire un homme sensuel et répandu au dehors ; homme extérieur signifie tout au plus un homme qui n'est pas solide, qui est superficiel, un peu fourbe et qui a une apparence trompeuse. *Rem.*, 175.

Fier. — Cet adjectif se prend en mauvaise part dans sa signification

Digitized by Google

commune aussi bien que *fierté* qui signifie orgueil ; il ne signifie pas cruel, farouche, barbare. Mais *fier* et *fierté* ont un sens nouveau très fin. C'est une louange. Quand il se dit d'une femme, il signifie ces manières dédaigneuses mais nobles et engageantes, cet orgueil qui plaît, cette sévérité charmante des héroïnes du Tasse. En parlant d'un homme ils signifient hauteur d'âme, passion pour la gloire, délicatesse d'honneur, je ne sais quoi de grand et de vif dans les sentiments qu'on ne scauroit bien exprimer que par le mot même de *fierté*. *Rem.*, 55.

Folies. — Il a quelquefois un sens favorable : faire des folies, dire des folies ; ces folies qui loin de blesser les bienséances et la raison, partent d'un esprit poli et délicat. *Rem.*, 545.

Foudroyant. — Il signifie plein de colère : yeux, regards foudroyants, paroles foudroyantes. *Rem.*, 274.

Gentillesse. — Il peut trouver sa place dans un discours : la gentillesse de ses mœurs lui avait acquis l'amitié des Français. Il y en a qui disent *des gentillesses d'esprit*, des gentillesses et des railleries.

Gentillesses se dit aussi pour de petites choses jolies, des bagatelles de Nevers. *Rem.*, 22.

Glorieux. — Avec un nom de personne, il a un sens défavorable ; avec un autre substantif, il est flatteur : actions glorieuses ; ou encore quand il a un infinitif pour régime. Il est glorieux d'obéir aux lois. *Rem.*, 278.

Grand. — Cet adjectif exprime la taille et la mérite suivant le sujet ; quand après homme on ajoute un adjectif : un grand homme brun, grand indique toujours la taille. Grande femme indique la taille. *Rem.*, 241.

Habile. — Il ne s'emploie guère pour docte et savant, mais s'emploie pour un homme adroit et qui a de la conduite. *Entret.*, 102.

Habileté. — Il ne s'emploie bien que dans le sens d'adresse et

Digitized by Google

d'industrie en affaires, en intrigues, en négociations et pas en littérature ni érudition : un avocat habile. *Suite*, 248.

Hardi. — Il se prend en bonne et en mauvaise part, au propre et au figuré. *Rem.*, 377.

Hardiesse. — Il se prend en bonne et en mauvaise part; hardiesses au pluriel se prend en mauvaise part, à moins qu'il n'y ait un adjectif. *Rem.*, 374.

Intrigué. — Il se dit dans la conversation pour embarrassé ; on dit d'un homme engagé dans un mauvais pas : il est bien intrigué. Quand il s'agit d'une affaire, *intrigué* se prend en bonne part : une affaire bien intriguée. Un homme qui a toujours quelque chose en tête est *intrigué*. *Suite*, 209.

Juste. — Quand on l'emploie en matière de mœurs, il ne signifie que équitable : c'est une personne juste; il ne traduit donc pas *justus* latin. Quand on en fait un substantif il signifie un homme de bien en général, un ami de Dieu. *Les justes* signifie les favoris de Dieu, les élus. Être juste peut signifier quelquefois être en grâce. *Suite*, 336. *Injuste* est toujours adjectif et s'oppose à *juste* au sens d'équitable. *Suite*, 339.

Justice. — En langage ecclésiastique il signifie piété, religion : les devoirs de la justice. *Justice* signifie quelquefois la grâce divine. *Suite*, 341.

Langueur. — Il ne se dit pas des maladies et des infirmités en général, mais d'une maladie particulière qu'on appelle langueur ; on pourrait dire en parlant d'une maladie : la langueur du corps n'a point affaibli l'esprit ; mais on ne dirait pas en parlant d'un paralytique : il est guéri de sa langueur; cela se dirait d'une personne qui aurait une fièvre lente. *Suite*, 113.

Libertin. — Ce mot, qui signifie ordinairement un impie, a quelquefois un sens délicat, et une femme dira d'elle-même jusqu'à s'en faire honneur : je suis née libertine. Cela signifie une personne qui

Digitized by Google

hait la contrainte, qui suit son inclination, qui vit à sa mode sans néanmoins s'écarter des règles de l'honnêteté et de la vertu. *Rem.*, 389.

Magnanime. — Ce mot n'est jamais plaisant ; il dit plus que brave et vaillant : un homme magnanime est un homme vertueux, guéri des erreurs vulgaires, qui a l'âme grande, ne forme que de grands desseins, qui ne craint que les mauvaises actions, modeste dans la bonne fortune, constant dans la mauvaise. *Rem.*, 262.

Magnanimité. — Il exprime quelque chose qui surpasse la valeur guerrière ; en poésie, magnanime se dit quelquefois pour vaillant, mais il dit quelque chose de plus que vaillant. *Rem.*, 265.

Méchancetés. — Ce mot signifie mauvais office dans le discours familier : il m'a fait une méchanceté. *Rem.*, 315.

Petit. — Les femmes se disent entre elles *ma petite* par jargon d'amitié. *Petit* joint à homme ou femme ne marque jamais que la taille et non le mérite, quoiqu'il ait le sens de *vil, de faible valeur* dans *petites gens*, etc. *Rem.*, 243.

Peuple. — Ce mot ne signifie que populace ; dans le peuple il n'y a point de gens de qualité, il y en peut avoir dans la multitude.

Peuple pris pour république renferme tous les ordres de l'état : le peuple romain.

Au pluriel il signifie nation. *Suite*, 218.

Pitoyable. — Il signifie qui a de la pitié et qui inspire de la pitié, mais *impitoyable* n'a que le premier sens. *Doutes*, 30.

Prendre. — S'en prendre à quelqu'un ou à quelque chose ne se dit qu'en mauvaise part. *Doutes*, 75.

Rassurer. — Il ne signifie pas assurer de nouveau mais affermir : rassurer les esprits. *Doutes*, 92.

Rechercher. — Au sens de chercher une seconde fois il est usité, mais autrement il faut dire *chercher*. *Rem.*, 134.

Digitized by Google

Régulier. — On dit au propre : les clercs réguliers, la discipline régulière ; au figuré, d'un homme qui s'acquitte de tous ses devoirs, on dit : c'est un homme régulier. On dit régulier des choses qui sont faites dans les formes ou selon les règles de l'art : procédure régulière, bâtiment régulier, visage régulier, beauté régulière, mouvement régulier. *Rem.*, 549.

Religieux. — En dehors des choses de religion, il signifie exact, régulier, fidèle. Sophocle n'est pas moins religieux qu'Euripide en ces occasions. *Rem.*, 512.

Ressentiment. — Ce mot peut se prendre en bonne part au sens de reconnaissance ; tout seul et sans régime il signifie plutôt chagrin, colère, indignation ; au pluriel il n'a point de régime. *Rem.*, 280.

Salut. — Il a un sens chrétien : faire son salut, et aussi un sens militaire et politique : le salut de la Pologne. *Rem.*, 295.

Sentiment. — Il signifie au singulier : opinion, jugement, pensée; au pluriel : pensées, affections.

Quand il est accompagné d'un adjectif, il peut exprimer des qualités du cœur ou de l'esprit : sentiments justes, bons sentiments. *Rem.*, 165.

Se soulever. — Au propre il se dit des sujets révoltés contre leur souverain ; on ne dit pas bien : on verra se soulever peuple contre peuple. Mais au figuré on le dit en toute matière. *Suite*, 24.

Tenter. — Avec un régime de personne, il a des sens bien usités : tenter un valet pour le débaucher du service de son maître; tenter un officier, faire des propositions capables de corrompre sa fidélité. Quand il s'agit de savoir ce qu'un homme a dans l'âme on dit plutôt *sonder*.

On dit tenter Dieu, Dieu nous tente ; cela veut dire éprouver. *Suite*, 187.

Troupes. — Il ne s'emploie au pluriel que pour soldats ; il n'a pas le sens de *turbae* (la foule). *Suite*, 183.

Digitized by Google

EXPRESSIONS EN FAVEUR.

« Comme les langues ressemblent non seulement aux statues dont l'on retranche toujours quelque chose pour les achever, mais encore aux tableaux où l'on ajoute toujours quelque chose pour les finir, on a beaucoup enrichi la langue française depuis quelques années, soit en faisant des mots et de nouvelles phrases, soit en renouvelant quelques termes et quelques phrases qui n'étaient pas fort en usage. » *Entret.*, 82. On a ainsi mis en vogue :

Abstrait. — Ce mot a des emplois élégants : sciences abstraites, raisonnements abstraits, pour dire subtils et vagues, un esprit abstrait, qui ne s'applique à rien. Mais *abstract* n'est pas français. *Rem.*, 469.

Air. — Ce mot est tout à fait du bel usage : il a l'air d'un homme de qualité, il a l'air noble, il a bon air, il a méchant air, il y a dans tous ses ouvrages un air de politesse, de l'air dont il s'y prend il réussira. *Entret.*, 91.

Aisé. — On dit un esprit aisé, une taille aisée, des vers aisés ; ce sont des emplois élégants. *Entret.*, 101.

Apparemment. — C'est apparemment ce qu'il prétendait, apparemment il en viendra à bout ; c'est une locution élégante. *Entret.*, 99.

Apparences. — Les apparences sont contre vous. *Entret.*, 99.

Attachement. — Il a un attachement, au sens de : il aime une personne, est élégant ; c'est un emploi nouveau. *Entret.*, 103.

S'attirer. — S'attirer de l'estime, des reproches, de méchantes affaires sont des expressions élégantes. *Entret.*, 16.

Assez. — Il est très usité : cela est assez de mon goût. *Entret.*, 92.

Digitized by Google

Bienséances. — On dit : garder les bienséances, aussi bien que garder les mesures. *Entret.*, 88.

Brillant. — C'est un mot à la mode ; on a toujours dit un esprit brillant opposé à un esprit solide, des pensées brillantes, des réparties brillantes, mais on dit depuis peu : un mérite brillant, une valeur brillante, une action brillante, une affaire brillante ; cela signifie quelque chose d'extraordinaire qui éclate aux yeux du monde. *Suite*, 102.

Briller. — Briller dans la conversation est une locution nouvelle. *Entret.*, 95.

Brutal, brutalité. — Ces mots signifient comme autrefois, farouche, féroce, cruel, ou bien dissolu, débauché à l'excès, mais ces deux mots ont un sens nouveau élégant : un homme *brutal*, c'est un homme qui ne sait pas vivre, qui ne ménage personne, qui choque tout le monde par des manières offensantes ou par des paroles dures. *Suite*, 66.

Brusquer. — C'est un mot nouveau très usité pour dire traiter d'une manière désobligeante et sans égard. *Suite*, 302.

Cavalier, cavalièrement. — Ce sont mots à la mode, malgré l'opposition de Balzac. *Rem.*, 215.

Chapitre. — On dit communément : il m'a parlé longtemps sur votre chapitre, il est savant sur le chapitre de la guerre. *Entret.*, 94.

Comédie. — Jouer la comédie pour dire n'agir pas sincèrement est une locution usitée et nouvelle. *Entret.*, 102.

Comédien. — On dit : c'est un grand comédien, en parlant d'un homme dissimulé ; c'est une locution nouvelle. *Entret.*, 102.

Être content de soi. — C'est une locution nouvelle. *Entret.*, 95.

Déchaînement. — C'est un déchaînement horrible contre lui, dit-

Digitized by Google

on, en parlant d'une personne dont on parle mal dans toutes les compagnies ; c'est une locution élégante. *Entret.*, 96.

Déchainer. — Les peuples se déchaînent, sont déchaînés contre les favoris; c'est une locution élégante. *Entret.*, 96.

Défaire. — Elle a été défaite au premier mot qu'on lui a dit, signifie qu'une personne a perdu contenance; il ne faut rien pour le défaire, c'est-à-dire pour l'embarrasser ; des personnes dont l'une défait l'autre, c'est-à-dire obscurcit le mérite de l'autre ; ce sont des phrases élégantes. *Entret.*, 99.

Se défendre. — Je ne puis me défendre de l'aimer, de le servir est une locution élégante. *Entret.*, 98.

Délicat. — *Délicat, délicatement, délicatesse* ont pris des emplois nouveaux : une raillerie délicate, à raisonner un peu délicatement, il a beaucoup de délicatesse dans l'esprit. *Entret.*, 85.

Démêler. — Démêler une intrigue, démêler les sentiments qu'on a pour quelqu'un, on ne sait comment démêler cela, je n'ai pu vous démêler dans la foule, se démêler d'une affaire sont des locutions élégantes. *Entret.*, 96.

Se désaccoutumer. — Se désaccoutumer de quelqu'un est une expression élégante. *Entret.*, 96.

Distinction. — C'est un mot très usité : homme d'une grande distinction, avoir de la distinction pour quelqu'un. *Suite*, 166.

Distingué. — Il est très usité : naissance distinguée, mérite distingué, avoir de l'estime distinguée pour quelqu'un. *Suite*, 166.

Distinguer. — On dit : distinguer les personnes de mérite, en faire distinction ; on est bien aise d'être distingué ; se distinguer par son esprit ; ce sont des locutions élégantes. *Entret.*, 96.

Distrait. — Ce mot signifie autre chose qu'abstrait : c'est un

Digitized by Google

homme qui écoute ce qu'on dit, mais n'y donne pas une attention entière. *Rem.*, 469.

Donner. — Ce mot a des emplois élégants : donner dans le sens de quelqu'un ; donner dans le galimatias ; donner un méchant jour aux actions d'une personne ; donner dans le panneau ; il a donné dedans ; il y a donné de tout son cœur, en parlant d'une personne qui croit légèrement ; donner aux apparences a deux significations, l'une garder les dehors, l'autre se laisser persuader aux apparences. *Entret.*, 94.

Dupe. — On dit communément : je n'en suis pas dupe, il a été pris pour dupe. *Entret.*, 94.

Effacer. — On dit : des personnes dont l'une efface l'autre, pour dire : obscurcit le mérite de l'autre ; c'est une locution élégante. *Entret.*, 99.

Égards. — On a toujours dit : avoir égard à son honneur, à toutes les circonstances d'une affaire ; mais on ne dit que depuis peu : avoir des égards ; il a de grands égards pour elle. *Entret.*, 84.

S'embarquer. — Il s'est embarqué un peu légèrement, au sens de : il s'est engagé ; embarquer quelqu'un dans une affaire sont des expressions très usitées.

Embarquer une affaire, l'affaire est embarquée sont des expressions récentes et qui ne sont pas encore fort reçues. *Entret.*, 93.

Endroit. — Ce mot est élégant dans le sens de qualités, défauts : vous ne le connaissez que par ses mauvais endroits. *Rem.*, 188.

Engagement. — Les engagements du monde, prendre des engagements avec quelqu'un sont des créations nouvelles. *Entret.*, 93.

Enrager. — Ce mot est très usuel pour : je suis fâché ; j'enrage d'avoir été pris pour dupe. *Entret.*, 104.

Entendu. — C'est une locution nouvelle : un bâtiment bien

Digitized by Google

entendu ; cela est mal entendu, en parlant d'une chose faite sans art et contre les règles ; tout y était merveilleusement entendu, en parlant d'un festin ; une personne entendue, pour dire intelligente et habile. *Entret.*, 102.

Enterrer, déterrer. — Ces mots ont un emploi élégant au figuré ; on dit d'une personne qui aime la retraite : elle s'est enterrée ; déterrer signifie découvrir, surtout en parlant des choses anciennes : c'est un homme qui a déterré mille choses. *Rem.*, 470.

Entêtement. — C'est un furieux entêtement, au sens d'engouement, est une locution élégante. *Entret.*, 97.

Entêter. — Nous sommes sujets à nous entêter de ce que nous souhaitons, un homme entêté de son mérite; c'est une locution élégante. *Entret.*, 97.

Entrer. — Il a plusieurs significations fines : entrer dans le sens de quelqu'un, dans la pensée d'un auteur, dans le monde, entrer en confidence avec une personne, entrer dans les secrets, les plaisirs, les intérêts de quelqu'un, entrer dans une affaire, entrer dans les considérations de l'avenir; en parlant d'une chose qui a contribué à la disgrâce d'une personne, on dit fort bien : il y entre un peu de cela; en parlant d'un homme qui ne dit mot en compagnie, on dit: il n'entre point dans la conversation. *Entret.*, 93.

Essentiel. — On dit : un homme essentiel; c'est une locution nouvelle. *Entret.*, 102.

Étudier. — On dit étudier le goût, l'humeur des gens, étudier un homme ; ce sont des locutions élégantes. *Entret.*, 97.

Éternellement. — C'est un adverbe très usité : ils sont éternellement ensemble. *Entret.*, 104.

S'étourdir. — Ce mot, qu'un de nos maîtres ne peut accepter, est élégant lorsqu'il signifie : s'ôter le sentiment d'une chose et se tromper en quelque façon soi-même : il cherche à s'étourdir sur la crainte de la mort. *Rem.*, 62.

Digitized by Google

Etrangement. — Cet adverbe est très usité : je suis étrangement en peine. *Entret.*, 104.

Facheux. — Le monde est plein de fâcheux, c'est un fâcheux, les fâcheux ; ce sont des mots élégants. *Entret.*, 101.

Façon, façonner, façonnier. — Ce sont des mots à la mode ; c'est trop façonner, c'est une grande façonnière, elle a mille petites façons qui lui siéent bien, faire des façons, se mettre sans façon au nombre des beaux esprits. *Entret.*, 91.

Faire. — Faire des avances, faire un contre-temps, faire les premiers pas, les premières démarches, un faux pas, une fausse démarche, se faire honneur, se faire un mérite de quelque chose, se faire des plaisirs, des chagrins de peu de chose, se faire des affaires (pour dire se causer de l'embarras), sont des locutions élégantes. *Entret.*, 100.

Faiseur. — Bouhours s'était trompé sur le sens de ce mot ; il reconnut que *faiseur* n'est bon que pour se moquer des ignorants qui font les habiles ; on ne dirait pas un faiseur de tableaux pour un excellent peintre, mais on dirait un faiseur de réflexions pour parler d'un grammairien qu'on n'estimerait guère. *Suite*, 403.

Fête. — On dit : la fête de Versailles, donner une fête ; ce mot est devenu profane. *Entret.*, 103.

Fin. — Ce mot est très communément employé ; comme adjectif : un esprit fin, un goût fin, un sourire fin, une taille fine, un cheval fin ; comme substantif concret : il en fait le fin, vous avez beau en faire le fin ; comme substantif abstrait : vous savez le fin de la langue, voilà le fin de l'affaire. *Entret.*, 83.

Finement. — C'est un adverbe très employé ; il entend tout finement, il pense finement les choses. *Entret.*, 84.

Finesse. — Au pluriel ce mot n'a que son ancienne signification : artifice, subtilité, fausse prudence. Au singulier il signifie maintenant

Digitized by Google

délicatesse, perfection. On dit : Finesse d'esprit, finesse de l'art, je n'y entends point finesse, faire finesse à quelqu'un de quelque chose, fort élégamment. *Entret.*, 83.

Fins. — On dit : aller, venir à ses fins ; c'est une expression élégante. *Entret.*, 96.

Flatté. — Portrait flatté est une locution nouvelle. *Entret.*, 102.

Fonds. — Il est très usité : j'ai un grand fonds de paresse, faites fonds sur moi, je connais son fonds, des gens qui ne sont pas sûrs de leur fonds. *Entret.*, 87.

Force. — On dit communément : on voit peu d'amis de sa force, il n'y a point d'homme au palais de sa force, deux discours d'une même force. *Entret.*, 95,

Fort. — On dit communément : je lui ai dit des choses un peu fortes, ce que vous dites est un peu fort, cela est fort. *Entret.*, 94.

Gros. — On l'emploie au sens de grand : une grosse fortune, une grosse passion ; il a été très usité et l'est encore : gros lot, gros mariage, gros jeu, grosse pension, grosse armée, grosse faute, grosse querelle, grosse faim, gros temps, gros vent. *Suite*, 227.

Honnête, honnêteté, honneur, malhonnête, malhonnêteté. — Ils sont très usités : il a de l'honneur, il a bien de l'honnêteté, il m'a fait bien des honnêtetés, cela est bien honnête, pour dire cela est fort obligeant, fort généreux, fort civil ; un procédé honnête ; c'est une personne avec qui il faut prendre une conduite plus honnête, des sentiments honnêtes ; il a agi en cela fort honnêtement. *Entret.*, 88.

Infiniment. — Il est très usité : il a de l'esprit infiniment. *Entret.*, 104.

Joli. — C'est un mot très à la mode ; il y a de jolies choses dans ce discours ; cela ne se dit d'ordinaire que des petits ouvrages d'es-

Digitized by Google

prit ; le joli est de soi opposé au grand. Il y a de la différence entre : c'est une jolie femme, qui exprime de la beauté, de l'agrément, de l'esprit, de la raison, de la vertu, enfin un vrai mérite, et elle est jolie, qui exprime une taille, un air agréable. Appliqué aux hommes, *joli* est une raillerie : c'est un joli homme, un joli jeune homme, vous êtes joli. *Rem.*, 151.

Manège. — C'est un mot à la mode dans son sens figuré : c'est un manège difficile, le manège des affaires. *Rem.*, 104.

Ménager. — Ce verbe est un des mots qu'on fait le plus valoir. On ne dit pas seulement : ménager les esprits du peuple, les bonnes grâces du prince, les intérêts de ses amis, une affaire, une entrevue, son feu dans la poésie, sa santé, sa fortune, son crédit, mais on dit encore : se ménager, pour dire user avec réserve de son crédit, se ménager avec quelqu'un, ménager ses amis, pour dire ne leur être pas importuns, ménager la faiblesse d'une personne, ne ménager personne, pour dire n'avoir de la complaisance pour personne ; il n'y a plus rien à ménager avec lui. *Entret.*, 86.

Mesures. — C'est un mot très usité : prendre ses mesures pour réussir dans ses affaires, prendre bien ses mesures, prendre de fausses mesures, il n'y a point de mesures à prendre avec des esprits fourbes, il a rompu toutes mes mesures, garder des mesures. *Entret.*, 88.

Mignon. — Ce substantif se dit aux enfants qu'on caresse ; aux personnes on le dit en souriant et un peu en colère ; les femmes l'écrivent quelquefois aux hommes : vous êtes un plaisant mignon.

Comme adjectif il se dit élégamment : un visage mignon, cela est bien mignon. *Rem.*, 322.

Minuties. — Ce joli mot est plutôt de la conversation que des livres ; il exprime des choses légères, des bagatelles ; on l'emploie en parlant de style, de piété, etc. : ce sont des minuties. *Suite*, 97.

Misérable. — On dit avec élégance : c'est un misérable, pour

Digitized by Google

c'est un homme sans mérite ; cela est misérable, en parlant d'un ouvrage qui ne vaut rien. *Entret.*, 101.

Mortification. — On dit : il a reçu une mortification sensible, donner une mortification à quelqu'un ; ce sont des locutions élégantes. *Entret.*, 18.

Mortifié. — J'ai été bien mortifié de ne pouvoir vous dire adieu, un ambitieux mortifié sont des locutions élégantes. *Entret.*, 98.

Mourir. — Ce mot est très usuel pour je désire, je crains fort de.., je meurs d'envie de..., je meurs de peur de... *Entret.*, 104.

Mouvement. — Ce mot a un emploi élégant nouveau : cet homme s'est donné bien du mouvement là-dessus, en parlant d'un homme d'intrigues qui a fait jouer toutes sortes de ressorts pour réussir dans une affaire. *Rem.*, 474.

Naissance. — Ce mot a un emploi nouveau : il n'y a personne qui ait une plus belle naissance pour les affaires, pour dire : il est bien né, il a de bonnes inclinations. *Entret.*, 102.

Naturel. — On l'emploie dans des locutions nouvelles : il a beaucoup de naturel pour l'éloquence, c'est un beau naturel, pour dire c'est un beau génie. *Entret.*, 103.

Net. — Cet adjectif est très usité au sens d'innocent : je suis net là-dessus. *Rem.*, 88.

Original. — Ce mot est très élégant pour marquer quelque chose de nouveau et d'un caractère particulier, comme adjectif employé comme substantif il exprime les choses qui sont premières en leur genre et ne sont point des copies : l'original d'une lettre ; on dit en riant d'un homme singulier et extravagant dans son esprit ou sa conduite : c'est un original. En y ajoutant un adjectif on pourrait l'employer sérieusement, c'est sur ce grand original que Platon est devenu philosophe. *Rem.*, 121.

Digitized by Google

Outrer. — Voir *Pousser*. *Entret.*, 93.

Ouverture. — Donner des ouvertures à quelqu'un dans une affaire, il a de grandes ouvertures pour les sciences sont des emplois nouveaux et élégants. *Entret.*, 103.

Jours ouvriers. — Cette locution est correcte ; *jours ouvrables* est populaire. *Suite*, 70.

Parti. — Prendre le parti, le meilleur parti, le mauvais parti : quel parti prenez-vous ? pour dire quelle résolution prenez-vous ? il n'y a point d'autre parti à prendre ; ce sont des locutions très usitées. *Entret.*, 93.

Parvenir. — Je ne sais quand je parviendrai à être de vos amis, il est enfin parvenu à lui plaire ; c'est une expression élégante. *Entret.*, 97.

Passer. — Cela me passe, c'est-à-dire : je n'y entends rien ; on ne vous passera rien, pour dire on ne vous pardonnera rien ; locution élégante. *Entret.*, 98.

Passionner. — Ce mot a un emploi élégant : réciter avec passion, parler avec passion ; ce comédien ne passionne rien. *Rem.*, 476.

Pénétration. — On dit : un homme d'une grande pénétration, il a beaucoup de pénétration ; c'est un emploi nouveau. *Entret.*, 102.

Pied. — Quand on est sur ce pied-là, quand on s'est mis sur ce pied-là, les choses sont sur ce pied-là, je ne le regarde pas sur le pied du bel esprit, il est à la cour sur un bon pied ; ce sont des locutions élégantes. *Entret.*, 98.

Pousser. — On l'emploie dans des métaphores nouvelles : pousser les gens à bout, ne me poussez pas, pousser une matière, cela est trop poussé ; on dit aussi cela est outré. *Entret.*, 93.

Digitized by Google

Quiétude. — C'est un mot français élégant. *Rem.*, 245.

Raffinement. — Les raffinements de l'amour, de la politique. ce sont des raffinements ridicules; ce sont des locutions élégantes. *Entret.*, 96.

Raffiner. — Il raffine trop, il ne faut pas tant raffiner ; c'est une locution élégante. *Entret.*, 96.

Réel. — On dit : des empêchements réels pour dire véritables ; c'est une locution nouvelle. *Entret.*, 102.

Régulier. — Traits du visage réguliers, un ami régulier, une femme régulière, les civilités les plus régulières ne sont pas les plus obligeantes; ce sont des expressions usuelles. *Entret.*, 101.

Régulièrement. — Écrire à quelqu'un régulièrement toutes les semaines ; c'est un emploi élégant. *Entret.*, 101.

Rendre. — Rendre des soins, des assiduités, de bons offices à quelqu'un ; ce sont des locutions nouvelles. *Entret.*, 95.

Répondre. — Ses services passés doivent répondre de lui, ce que vous venez de faire pour moi me répond de votre cœur ; c'est un mot élégant. *Entret.*, 98.

Se reprocher. — On doit être content quand on n'a rien à se reprocher ; c'est une locution élégante. *Entret.*, 98.

Revenir. — Quand une fois on a perdu de son crédit, on n'en revient pas, on a de la peine à en revenir, je n'en reviens pas, pour je suis fort étonné ; ce sont des significations élégantes. *Entret.*, 99.

Richesse. — Ce mot est différent de richesses, il a des emplois élégants : la richesse des armes, des habits.

Richesse signifie aussi quelquefois richesses : ce n'est point sur ses bords qu'habite la richesse, la richesse d'une langue ; mais on ne dit

Digitized by Google

pas acquérir, amasser de la richesse. Les poètes emploient richesse ou richesses librement. *Rem.*, 454.

Sacrifice. — Ce mot est à la mode : je lui ai fait un grand sacrifice, pour dire j'ai renoncé en sa considération à quelque chose de fort agréable ou de fort utile. *Entret.*, 94.

Sacrifier. — Ce mot est à la mode : sacrifier ses amis, il m'a sacrifié, sacrifier une personne à une autre. *Entret.*, 93.

Savoir. — Savoir son monde, savoir vivre ; ce sont des locutions élégantes. *Entret.*, 97. Se savoir bon gré de quelque chose est une locution nouvelle. *Entret.*, 95.

Scène. — Ce mot est très à la mode : c'est une étrange scène, dit-on en parlant d'une affaire qui fit du bruit. Il a donné une plaisante scène au public, c'est-à-dire il s'est exposé par sa conduite aux railleries du monde. Ce mot n'est point sorti du discours familier. *Suite*, 174.

Sentir. — Ce verbe a des emplois élégants : la grandeur a besoin d'être quittée pour être sentie. On dit d'un endroit qui n'est pas assez marqué ni démêlé dans le discours : il fallait faire sentir cela davantage. *Sentir* se met aussi pour ressentir. *Rem.*, 440.

Société. — Une société de personnes agréables, il est de notre société, ils sont de même société en parlant de personnes qui se voient souvent ; ce sont des emplois nouveaux. *Entret.*, 103.

Solide. — On dit : un ami solide ; c'est une locution nouvelle. *Entret.*, 102.

Soutenir. — On dit fort aujourd'hui : soutenir une négociation, soutenir son caractère, son personnage, soutenir la conversation, soutenir ses paroles par ses actions, se soutenir : dans les grandes afflictions on a besoin de toute sa force pour se soutenir ; les vers de Desportes se soutiennent encore, pour dire ils sont encore beaux à présent ; ce qui paraîtrait en un autre une entreprise hardie et incon-

Digitized by Google

sidérée est soutenu en lui par sa probité ; sa harangue soutenue de la vigueur de son zèle et de la réputation de sa vertu... un discours soutenu. *Entret.*, 90.

Sûr. — Ce mot est très usité : c'est un coup sûr, c'est jouer à coup sûr, c'est un homme sûr, il est sûr de son fait. *Entret.*, 87.

Sûreté. — Ce mot est très usité : prendre ses sûretés. On dit aussi : *prendre ses précautions*, se précautionner. *Entret.*, 88.

Système. — C'est un mot de philosophie devenu très à la mode : le système de l'âme, le système de la cour. *Rem.*, 61.

Tenir. — On dit : je sais bien à quoi m'en tenir, je m'en tiens à ce que vous dites, on ne peut pas tenir contre tant d'honnêteté ; ce sont des locutions élégantes. *Entret.*, 98.

Touchant. — Une personne qui a quelque chose de fort touchant, des manières touchantes, une lettre tendre et touchante sont des locutions nouvelles. *Entret.*, 102.

Touché. — Un portrait touché hardiment, il y a dans cet ouvrage des endroits délicatement touchés ; ce sont des locutions nouvelles. *Entret.*, 102.

Tour. — Ce mot a pris un emploi nouveau : tour de visage, tour de vers, tour d'esprit, le tour de l'expression, il donne un beau tour à ce qu'il dit. *Entret.*, 86.

Tourner. — Ce verbe a pris un emploi nouveau : tourner bien un vers, tourner ses pensées du côté de la guerre, les choses ont bien tourné, tourner une chose en raillerie, une personne en ridicule, la conversation tourna sur le sérieux. *Entret.*, 87.

Trop. — Cet adverbe est très usité : je ne suis pas trop d'avis. *Entret.*, 92.

Digitized by Google

User. — Il en use bien, mal, le mieux du monde avec moi ; ce sont des locutions élégantes. *Entret.*, 98.

Vif, Vivacité. — Ces mots ont une signification nouvelle et élégante : une personne vive, une joie vive, des manières vives ; vivacité se prend pour tendresse et passion ; vivacité se dit d'une chose qu'on a fort à cœur; au pluriel on dit des vivacités, des traits de colère passagers, des traits d'esprit. *Suite,* 297.

Vision. — Ce mot est élégant au figuré : quelle vision ! pour dire quelle sottise ; il a des visions, pour parler d'un homme qui se met des chimères dans l'esprit. Avec un adjectif il se prend en bonne et en mauvaise part, *Rem.*, 543.

EMPLOIS SPÉCIAUX.

Les mots ne sont pas tous bons en tous emplois ; il y a des occasions où un seul mot convient ; il faut prendre garde alors d'user du terme convenable et non d'un terme synonyme. D'autres fois un mot ne peut s'employer que dans certains cas ; ailleurs il est mal dit. C'est ainsi que les mots suivants ont donné lieu aux observations de Bouhours :

Abandonné. — Il se dit d'un homme sans appui ; d'une femme, il signifie tout autre chose. *Suite,* 102.

Affectionné. — Il se dit d'un inférieur à un supérieur : les Écossais sont affectionnés à la France ; mais dans une lettre, affectionné se dit à un inférieur : votre affectionné serviteur est d'un supérieur à un inférieur. *Rem.*, 31.

Applaudi. — Ce participe se dit des choses aussi bien que des personnes : un mariage applaudi. *Suite,* 384.

Arabesque. — On dit : des caractères arabesques ; ailleurs on dit : *arabe*. *Rem.*, 498.

Digitized by Google

Barbe. — Un barbe est un cheval ; on dit : un *homme de Barbarie*. *Rem.*, 504.

Bohémiens. — Ce mot indique les vagabonds; on dit : les peuples de *Bohême*. *Rem.*, 504.

Chaldaïque. — On dit : *le chaldaïque* en parlant du langage ; ailleurs : *chaldéen*, qui convient aussi au langage. *Rem.*, 498.

Chasteté. — On dit de la diction qu'elle est chaste, mais on ne dit pas la chasteté du langage, quoique M. Costar ait dit chasteté du style ; chasteté et intégrité ne se disent que des mœurs. *Rem.*, 135.

Intégrité. — Il ne se dit que des mœurs. *Rem.*, 135.

Coureur. — Ce mot se dit d'un homme qu'on ne trouve jamais chez lui ; ne se dit pas d'une femme. *Suite*, 101.

Courtisan. — Il se dit d'un homme pour signifier qu'il est assidu à faire sa cour, mais ne se dit point d'une femme. *Suite*, 101.

Courtisane. — Ce mot a un sens défavorable que n'a pas courtisan. *Doutes*, 31.

Débonnaire. — Il est usité dans Louis le Débonnaire et lorsque *débonnaire* ou *débonnaireté* exprime la vertu chrétienne qui pardonne les plus grands outrages. Ailleurs, *débonnaire* signifie sot. *Suite*, 59.

Dénument. — Il ne vaut rien, quoique les dévots disent : être dans un parfait dénûment des créatures, le dénûment des autels. *Rem.*, 190.

Discipline. — On dit : discipline ecclésiastique, militaire, discipline des mœurs, du palais, discipline régulière, monastique, mais non pas discipline civile pour dire la police. *Rem.*, 482.

Dorien, dorique. — Voyez *ionien*. *Rem.*, 502.

Digitized by Google

Envier, porter envie.— Envier se dit des choses : je n'envie point la réputation que vous avez ; porter envie se dit des personnes : je ne porte point envie aux grands. *Rem.*, 452.

Estime. — Quand on parle à une personne qui est au-dessus de nous on peut l'employer, mais comme tout seul il n'est pas assez civil ni assez respectueux, on le relève par d'autres mots comme respect, admiration, ou par des adjectifs, infinie, véritable, toute sorte de... *Suite*, 162.

Exalter. — C'est un mot qu'on peut employer en certains endroits : vous l'exaltez trop, vous le louez trop, vous le faites trop valoir. *Rem.*, 216.

Fermeté. — Ne regarde-t-il pas plutôt l'humeur que le style, plutôt résolution et constance que force d'expression et de pensée. On dit un style ferme, mais dit-on fermeté de style? *Doutes*, 9.

Fier, fierté. — Ils se disent élégamment en parlant d'éloquence, de style, de peinture : ses figures étaient fières et hardies. *Rem.*, 55.

Fondre. — On dit bien : les ennemis fondirent sur Amyntas, deux éperviers semblaient fondre l'un sur l'autre ; on le dirait de la tempête, de la pluie, de la grêle, mais on ne le dirait pas du vent, parce qu'on ne le voit pas.

Au figuré fondre se dit de toutes sortes de malheurs qui surprennent et accablent tout à coup. *Suite*, 93.

Gracieux. — Quoique ce mot ait été employé par Bouhours au sens de agréable, il n'est point usité en ce sens, il se dit en terme de peinture. *Doutes*, 38.

Hébraique. — On dit : la langue hébraïque, les caractères hébraïques ; ailleurs on dit *hébreu*, qui n'a pas de féminin. *Rem.*, 497.

Hongrois. — On dit *hongrois* en parlant des hommes, *hongre* en parlant des chevaux. *Rem.*, 503.

Digitized by Google

Indécis. — Il ne se dit pas des personnes ; on dit : le procès est indécis ; en parlant des personnes on dit : irrésolu, incertain, opposé à *décisif*. *Suite*, 121.

Ingénieux. — On dit bien : une pièce, une pensée, une raillerie ingénieuse, mais on ne dit pas : une personne ingénieuse pour une personne spirituelle ; on dit cependant d'un écrivain délicat : c'est un auteur ingénieux ; on dit aussi : un critique ingénieux, un peintre ingénieux, un machiniste ingénieux ; ingénieux se dit sans difficulté des personnes quand on y ajoute un complément : ingénieux à se tourmenter. *Suite*, 110.

Ionien, ionique. — On dit *ionique* en fait de grammaire et d'architecture, *ionien* ailleurs. *Rem.*, 502.

Judaique. — On dit : les cérémonies judaïques, une méchanceté judaïque, vivre à la judaïque en parlant des cérémonies ; partout ailleurs on dit *juif*. *Rem.*, 497.

Se laver. — Ce verbe au propre n'a pas pour régime indirect la chose dont on se lave, mais au figuré on dit : se laver d'une tâche, d'un crime, d'un soupçon. *Rem.*, 103.

Mérites. — Ce mot au pluriel est consacré à la religion : les mérites des saints, des bonnes œuvres ; on l'a dit autrefois pour perfections, vertus, belles qualités ; on pourrait le dire encore en poésie. On l'emploie pour dire : personnes de mérite, ce sont deux grands mérites. On dit traiter quelqu'un selon ses mérites, mais c'est du style bas ; mérite au singulier exprime toutes sortes de perfections, un vrai mérite. Il se dit des personnes : un homme de mérite, et aussi des choses : le mérite d'un ouvrage ; on ne dirait pas : un ouvrage de mérite. *Suite*, 195.

Mérites, au pluriel ne signifie que les effets de la grâce ; les mérites de J.-C. ; il a quelquefois ce sens au singulier : le mérite des bonnes œuvres. *Rem.*, 397.

More. — On dit : un more, une femme more, une moresque ; le more est la langue ; le moresque est un langage particulier. *Rem.*, 502

Digitized by Google

Perses, persans. — On dit les *Perses* en parlant des anciens, les *Persans* en parlant des modernes et quelquefois des anciens.

Persien. — Il ne se dit que des habillements : une étoffe persienne, vêtu à la persienne. On dit le golfe *Persique*. *Rem.*, 499.

Préliminaire. — Ce mot se dit surtout en matière de négociations ; on dit aussi des questions préliminaires, un discours préliminaire, c'est-à-dire qui prépare le chemin à d'autres discours. *Suite*, 92.

Prendre confiance. — Ce verbe convient avec un nom de personne pour régime et non avec un nom de chose. *Rem.*, 231.

Primitif. — Ce mot est usité dans : l'*Église primitive*, les *mots primitifs ;* ailleurs il n'est employé que par les prédicateurs qui ont leurs licences. *Rem.*, 446.

Provincial. — Au singulier ce mot ne se prend qu'en mauvaise part pour dire un homme, une femme de province, mais on dit bien un synode, un concile provincial, un trésorier provincial. Provinciaux peut se dire. *Suite*, 278.

Recherche. — On ne dirait pas : faire la recherche d'une chose égarée, mais on dit bien : faire la recherche des faux nobles, de l'auteur d'un meurtre, des secrets de la nature. On ne dirait pas au propre ; la recherche des métaux, des perles, des trésors que la nature a cachés dans le sein de la terre, mais on dirait bien : la recherche des biens de la terre. On pourrait dire en parlant d'une chose égarée : quelque recherche que j'en aie fait faire. *Rem.*, 132.

Reconduire. — C'est le mot qui convient quand on accompagne un visiteur jusqu'à la porte. *Rem.*, 490.

Rupture. — C'est un terme de chirurgie au sens propre ; on dit rupture en matière de négociations et d'amitiés, mais on ne dirait pas la rupture d'une muraille, du pain, d'un bâton, d'un habit.

Digitized by Google

On ne dirait pas non plus la rupture du traité de paix, on emploie *infraction;* en parlant d'un os on dit *fracture,* il semble que rupture ne peut avoir qu'un nom de personnes comme régime. *Suite,* 223.

Souffrance, délivrance. — *Souffrance* se joint aux personnes et aux choses : la souffrance des prisonniers, la souffrance du mal. *Délivrance* se joint d'ordinaire avec les personnes et avec les lieux : la délivrance des prisonniers, la délivrance de la terre sainte ; on peut dire aussi la délivrance des maux et des peines. *Délivrance* peut s'employer sans régime : tous les peuples furent étonnés d'une délivrance si miraculeuse. *Rem.,* 301.

Supplier. — Ce mot ne s'emploie pas avec Dieu ni les saints comme régime ; on dit supplier le roi, mais non supplier Dieu ; mais en s'adressant à Dieu, on dit : je vous supplie, mon Dieu. *Rem.,* 125.

Syriaque. — On dit le syriaque en parlant de langue, ailleurs *syrien. Rem.,* 498.

Teuton. — On dit le *tudesque* pour l'ancien allemand, l'ordre *teutonique,* les frères *teutoniques ;* ailleurs *teuton. Rem.,* 502.

Turc. — On dit l'année *turquesque,* vivre à la *turquesque* ou à la *turque;* ailleurs on dit *turc. Rem.,* 502.

Valeur. — Ce mot signifie courage, mais il ne s'applique qu'aux hommes : au sens de prix, il ne convient qu'aux choses. Balzac et Voiture s'y sont trompés. *Rem.,* 155.

SENS PROPRE. — SENS FIGURÉ.

« Il y a des mots qui ne sont bons qu'au figuré : *politesse, tendresse, droiture,* et d'autres qui ne sont bons qu'au propre : *fraîcheur,* quoique Balzac ait dit : la fraîcheur de la blessure qui vous cuisoit. » *Doutes,* 102; et Bouhours fait les observations suivantes :

Digitized by Google

Accommodement. — Ce mot se dit au propre : les accommodements d'une maison, et au figuré pour réconciliation, même en parlant de procès : je travaille à leur accommodement ; mais il ne signifie pas commodité ni intérêt. *Rem.*, 203.

Apparition. — Ce mot se dit dans le propre de ce qui apparaît : l'apparition d'un ange, mais on ne dirait pas l'apparition du soleil. Au figuré apparition est élégant, mais sans régime : il ne fait qu'une apparition, pour dire qu'un homme vient rarement à la cour et ne demeure pas longtemps. *Suite*, 170.

Cheminer. — Ce mot, vieux au sens propre, est nouveau au sens figuré : cet homme cheminera, c'est-à-dire poussera sa fortune. *Suite*, 166.

Commerce. — Ce mot se dit élégamment dans le figuré lorsqu'il ne s'agit point de trafic et de négoce : c'est un homme d'un bon commerce, un commerce aisé, libre, etc. ; mais on ne le dirait pas d'une femme. *Suite*, 100.

Compte, compter. — Ces mots sont très usités au sens métaphorique : je vous tiendrai compte de tout ce que vous ferez pour lui ; je mis toutes ses obligations sur mon compte ; j'ai lu le livre d'un tel, je n'ai pas trouvé mon compte ; je compte pour rien la faveur des grands ; je compte sur votre amitié. *Entret.*, 90.

Coûter. — Au propre il exprime valeur et dépense ; au figuré, peine et travail ; il faut éviter les équivoques possibles et ne pas dire les charités lui coûtaient beaucoup. Est-ce qu'il dépensait de l'argent ou des peines ? *Rem.*, 235.

Décadence. — Il ne s'emploie qu'au figuré : la décadence des arts, tomber en décadence ; au propre on dit *ruine;* on pourrait dire en vers décadence pour ruine : la décadence de ces vieux palais ruinés. *Rem.*, 283.

Dénué. — Il ne se dit qu'au figuré : la valeur dénuée des autres

Digitized by Google

vertus; on ne dirait pas un homme dénué pour dire un homme dépouillé et tout nu. *Rem.*, 189.

Dépouiller. — On dit peut-être au sens propre : dépouiller ses habits, sa chemise, mais dépouiller le faste de la royauté ne semble pas établi ; il serait mieux de dire se dépouiller du faste; en vers on peut dire : Mathan dépouillant l'artifice. *Suite*, 107.

Détruire. — Il a un bel emploi métaphorique : des gens qui se détruisent eux-mêmes par leur mauvaise conduite, détruire une personne dans l'esprit d'un autre, l'absence ne m'a-t-elle point détruit dans votre cœur? à ce que je vois je ne suis pas encore détruit dans votre esprit. *Entret.*, 91.

Disparaitre. — C'est le contraire de *paraître* et d'*apparaître*. *Suite*, 170.

Droiture. — Il ne se dit qu'au figuré : cet homme a de la droiture, droiture d'esprit, droiture de cœur. *Rem.*, 124.

Éclaircir. — Il se dit au propre et au figuré : l'air est éclairci, éclaircir une question, mais *éclaircissement* ne se dit qu'au figuré : je veux avoir un éclaircissement avec vous. *Rem.*, 40.

Élever. — Il se dit au propre et au figuré. *Rem.*, 213.

Empoisonner. — C'est un beau mot au sens métaphorique : les méchants empoisonnent tout, des louanges empoisonnées. *Entret.*, 91.

Entamer. — Il se dit élégamment au figuré : ne vous laissez point entamer; plus communément : entamer une question, entamer certains points d'une négociation. *Suite*, 132.

Envenimer. — C'est un beau mot au sens métaphorique : les médisants enveniment tout, un cœur envenimé. *Entret.*, 91.

Épineux. — Il ne se dit qu'au figuré : affaire épineuse. *Rem.*, 315.

Digitized by Google

Exaltation. — Il se dit au sens propre des signes célestes : un signe dans son exaltation ; on dit figurément : l'exaltation de la croix, de la foi, l'exaltation du pape ; on peut le dire aussi de rois, de reines, de prophètes dans le style sublime. *Rem.*, 217.

Exhausser. — Il ne se dit qu'au propre. *Rem.*, 213.

Fléchir, inflexible. — Ils ne valent rien au propre : fléchir un arbre ; ils sont très usités au figuré : fléchir un juge. *Doutes*, 31.

L'expression *fléchir le genou* ne se dit qu'au figuré pour marquer l'adoration ; sinon il faut dire : mettre un genou en terre, s'agenouiller. On ne dit jamais fléchir les genoux. Quelques-uns veulent employer *faire une génuflexion* quand on veut exprimer à la fois l'idée d'adoration et l'acte de ployer le genou.

On dit aussi fléchir sa voix, mais c'est plus au sens métaphorique qu'au sens propre. *Rem.*, 184.

Fleuri. — C'est un mot agréable et usité au figuré : un style fleuri, un teint fleuri ; style fleuri se prend souvent en mauvaise part. *Rem.*, 297.

Flexible. — Cet adjectif se dit au propre et au figuré : un esprit flexible, une cause flexible ; mais inflexible ne se dit qu'au figuré. *Suite*, 252.

Foudroyer. — Au sens propre il s'emploie pour exprimer qu'un homme a été frappé de la foudre en punition de ses crimes ; autrement il faut dire qu'un homme a été frappé du tonnerre, que le tonnerre est tombé sur une église.

Foudroyer au sens métaphorique signifie anéantir ; il s'emploie aussi sans régime : durant qu'ils tonnent et foudroient, dit Boileau en parlant de Pindare et de Sophocle. *Rem.*, 272.

Gater. — C'est un beau mot au sens métaphorique : des réflexions gâtent ses premières pensées, la cour ne l'a point gâté ; on dit vous le gâtez en parlant d'une personne pour qui on a beaucoup de bontés. *Entret.*, 91.

Digitized by Google

Grossièreté. — Ce mot se dit depuis quelque temps au figuré : la grossièreté d'un peuple, mais on ne dit pas au propre : la grossièreté d'une étoffe, quoiqu'on dise *une étoffe grossière ;* mais il est moins répandu que *politesse*. *Rem.*, 43.

Jeunesse et Vieillesse. — Ces mots ne s'emploient pas au figuré quoiqu'on dise la vieillesse du monde et peut-être la vieillesse d'une maison (Sarasin). *Doutes*, 102.

Opéra. — Au figuré il exprime une chose difficile : c'est un opéra que de lui parler, ou une chose excellente, en badinant : c'est un opéra. *Rem.*, 173.

Politesse. — Ce mot ne se dit pas au propre : la politesse du marbre, mais au figuré très communément. *Rem.*, 43.

Praticable, impraticable. — Ces mots sont usités au propre et au figuré. *Suite*, 102.

Relever, rehausser. — Ces mots se disent au propre et au figuré. *Rem.*, 213.

Renaissance. — Ce mot est bon au propre et au figuré : au temps de la renaissance générale, le fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire ; la renaissance des arts. *Rem.*, 445.

Rompre. — Ce verbe ne se dit de la tête qu'au figuré; on dit se rompre la tête pour dire se travailler extrêmement. *Rem.*, 228.

Situation. — Il ne se disait qu'au propre ; il se dit maintenant au propre et au figuré : la situation du pays, la situation des affaires. *Rem.*, 496.

MOTS DES DIVERS STYLES.

Il faut aussi observer que tous les mots ne sont pas usités dans tous les styles.

Affaire. — On dit : c'est une affaire, ce n'est pas une affaire,

Digitized by Google

pour dire : c'est une chose difficile, aisée, très souvent dans la conversation, mais dans la conversation seulement. *Entret.*, 100.

Amitié. — Dans la conversation il n'y a pas longtemps qu'on dit faire des amitiés : il m'a fait mille amitiés, faites-lui bien mes amitiés. On dit aussi faites-moi une amitié pour dire faites-moi une grâce. *Entret.*, 89.

Bon office. — Pour parler honnêtement à une personne d'autorité de qui l'on a besoin, il faut lui demander un bon office et non pas un service. *Entret.*, 95.

Croître et embellir. — *Cela ne fait que croître et embellir.* On le dit en riant dans la conversation en parlant d'une chose qui augmente avec le temps. *Rem.*, 342.

Demander excuse. — C'est un galimatias populaire qui a gagné quelques femmes du monde; on dit : je vous demande pardon, mais faire excuse, recevoir des excuses. *Rem.*, 44.

Demander pardon. — C'est ainsi que disent ceux qui parlent bien ; *demander excuse* est populaire. *Entret.*, 95.

Enchanté. — Ce mot est très à la mode dans le discours familier : cela est enchanté, un portrait enchanté, un habillement enchanté, des manières enchantées. *Rem.*, 8.

Engendrer. — Il se dit dans le propre au sujet de la vermine et des plus vils insectes : les insectes s'engendrent de pourriture. *Suite*, 203.

Étourderie. — C'est un mot nouveau familier. *Rem.*, 354.

Étourdiment. — C'est un mot nouveau familier. *Rem.*, 354.

Faire figure. — On ne le dit plus qu'en raillant même dans la conversation. *Entret.*, 100.

Digitized by Google

Force, a force de. — Ces mots ne se disent plus que dans le familier : force honnêtes gens, à force de largesses. *Suite,* 306.

Gentil. — Ce mot, très à la mode autrefois, ne se dit que dans la conversation et pas trop sérieusement : c'est un gentil esprit ; vous êtes gentil pour dire vous êtes plaisant. *Rem.*, 22.

Maison des champs. — Ce terme est plus bourgeois que *maison de campagne. Suite*, 130.

Manière. — *De la belle manière* est aujourd'hui abandonné au peuple, qui le dit encore comme une belle phrase. A la cour on dit : il a des manières agréables, des manières d'agir, il a quelque chose de rude dans sa manière, une manière d'esprit, il a de l'esprit à sa manière. *Entret.*, 92.

Métier. — C'est un mot bas au propre, mais noble au figuré, en parlant de la guerre, des armes, des travaux de l'esprit : il a vieilli dans le métier. *Rem.*, 138.

Mignard. — On dit un poète, un air, un visage mignard ; mais ce mot a à peu près disparu. *Rem.*, 383.

Mignardise. — Ce mot est plus usité que *mignard*, dans le genre familier et galant ; on l'emploie aussi dans les ouvrages plus sérieux. *Rem.*, 384.

Moyennant. — C'est un terme français qui convient au grave et au sérieux ; c'est proprement un terme de capitulation. *Suite,* 115.

Natif. — C'est un mot usité mais qu'il vaut mieux sous-entendre quand on peut : il était de Paris est mieux que : il était natif de Paris. Il y a des endroits où il est nécessaire : il se retira dans la Toscane après avoir quitté l'île de Corinthe dont il était natif. Dont il était, tout seul, ne serait pas assez clair. *Rem.*, 139.

Parents. — Ce terme est bas pour dire ceux qui nous ont donné

Digitized by Google

la vie; il est élégant pour dire ceux qui nous sont unis par le sang. *Rem.*, 448.

Prolixe, prolixité. — Ces mots ne sont bons qu'en riant ou en ajoutant quelque épithète qui les condamne. *Suite*, 214.

Rompement. — C'est un grand rompement de tête est la seule expression usitée dans la conversation, on ne l'écrit point; il n'a jamais le sens propre. *Rem.*, 227.

Tant y a, tant y a que, tant y a donc. — Ces adverbes vieux et familiers conviennent aux petites gens. *Suite*, 311.

Expressions basses. — Ce sont des façons de parler basses que de dire : *vous étiez à nos trousses, mettre les fers au feu, tirer les vers du nez, toucher du bout du doigt, tirer une réponse, promettre, faire des merveilles, tordre le nez, faire les dégoûtés, avoir la langue bien pendue, faire passer tous les ouvrages par l'étamine, suivre sa pointe, mettre la puce à l'oreille*. *Suite*, 133.

Proverbes. — Dès qu'un mot est employé proverbialement il faut l'éviter dans un discours poli. Parce qu'on dit : il est plus heureux que sage, qui trop embrasse mal étreint, il faut éviter de dire : le conseil fut aussi heureux que sage, c'est une erreur de penser étreindre plus qu'on ne peut embrasser. Il faut laisser cela aux pièces ingénieuses comme les lettres de M. de Voiture. *Suite*, 137.

Noms propres. — En badinant et dans la conversation on peut tout dire et prononcer les plus grands noms; mais dans le style sublime, quand on fait allusion à un grand homme de l'antiquité il vaut mieux ne pas le nommer. Tu sais vaincre, disait un brave Africain au plus rusé capitaine qui fût jamais, mais tu ne sais pas user de ta victoire. Bossuet a mieux fait ainsi que de citer Maharbal et Annibal. *Rem.*, 210.

Digitized by Google

Netteté.

« Comme l'on ne parle que pour se faire entendre, je voudrais que dans le discours il n'y eût jamais ni ambiguïté, ni équivoque, que tout y fût clair et facile, qu'en lisant un livre on comprît d'abord ce qu'on lit, sans être obligé de lire deux fois la même chose pour la comprendre, que rien ne fît de la peine[1]... et que l'expression fût si claire qu'elle frappât l'esprit du lecteur comme le soleil frappe les yeux des personnes qui ne s'attachent pas à le regarder et qui le sentent malgré qu'ils en aient[2]. »

« Il n'y a rien de plus opposé au langage d'aujourd'hui que les phrases embarrassées, les façons de parler ambiguës, toutes les paroles qui ont un double sens, les longues parenthèses qui rompent la liaison des choses, le mauvais arrangement des mots[3]. » « Il faut comprendre d'abord ce qu'on lit et toutes les paroles du discours doivent être si claires qu'on les entende aisément, quand même on n'y a qu'une attention médiocre[4]. » M. de Sacy avait écrit : « Ce saint cardinal que Dieu destinait à être la gloire de son siècle était déjà dans un ferme dessein de fouler aux pieds tout le monde. » « Fouler aux pieds tout le monde a quelque chose qui m'embarrasse, déclare Bouhours ; fouler aux pieds, joint avec tout le monde, me donne d'autres idées que celles qu'il faut avoir, car... je conçois un homme enflé d'orgueil qui traite tout le monde avec le dernier mépris. Il est vrai que ces idées ne font que passer et que la matière dont il s'agit les dissipe presque aussitôt qu'elles naissent ; mais enfin elles me passent par l'esprit et ce serait peut-être le mieux si elles ne se présentaient pas du tout[5]. » On comprend que Bouhours avec de telles susceptibilités ait souvent repris les auteurs jansénistes,

---

[1] C'est-à-dire : ne causât la moindre peine d'interprétation.
[2] *Doutes*, 184.
[3] *Entret.*, 60, 61.
[4] *Doutes*, 222.
[5] *Doutes*, 205.

Digitized by Google

car « ces écrivains n'ont pas beaucoup d'aversion de tout ce qui obscurcit le discours, soit qu'ils négligent les règles communes pour se distinguer, soit qu'ils affectent un langage mystérieux tel qu'était celui des oracles[1] ». Les critiques de Bouhours montreront que s'il fermait parfois volontairement les yeux pour ne point voir, parfois aussi il était vraiment difficile de retrouver l'idée sous le brouillard des mots.

TERMES AMBIGUS.

Couter. — Le mot *coûter* « emporte dans le propre valeur et dépense » : cette étoffe coûte beaucoup; mais dans le figuré, il signifie peine et travail : ces vers ne m'ont rien coûté. On doit avoir soin d'éviter les équivoques en se servant de ce mot, et de ne pas dire comme un auteur fameux : « Ces charités lui coûtent beaucoup. » *Rem.*, 235.

Fin. — « Considérez en chaque chose quelle en doit être la fin. » C'est une traduction fautive du latin : in omnibus respice finem ; l'auteur parle de la fin de l'homme ; et en outre il y a une équivoque « qui vient de ce que fin signifie but et terme ». *Imit.*, 10.

Souffrir. — « L'amour ne souffre point d'être retenu par les choses basses. » Équivoque, dit Bouhours, *Imit.*, 22, parce que souffrir a le sens de permettre et d'être malheureux.

Suffisance. — Au sens de capacité, il doit toujours être précisé par un autre mot, parce que « de lui-même ce mot est équivoque ». C'est à quoi M. de Sacy n'a pas pris garde : « Plusieurs de ces prélats ont représenté avec une grande suffisance les passages des conciles et des saints pères. » N'aurait-il pas mieux dit : avec beaucoup de zèle et de suffisance ? *Doutes*, 10.

Pronoms. — L'emploi des pronoms doit être exempt de toute équivoque. Les jansénistes n'y ont pas assez donné attention :

---

[1] *Doutes*, 184.

Digitized by Google

Il. — « Quand un homme est vraiment intérieur, il se plaît à le visiter souvent » (Sacy). Qui, il ? La grammaire répond : un homme ; le sens exige Jésus-Christ ; ce n'est pas au sens à expliquer les mots ; c'est aux mots à expliquer le sens. *Imit.*, 12.

Lui. — « Celui qui a une parfaite charité ne porte envie à personne, parce qu'il ne met sa joie dans aucun bien qui lui soit particulier. » A qui se rapporte lui ? *Imit.*, 5. — Cf. : « en parlant d'un pécheur qui doit mépriser tout ce que la malice de l'ennemi lui inspire. » *Imit.*, 22.

En. — « Vous avancerez beaucoup, si vous perdez le soin de tout ce qui est temporel, et si vous en retenez quelque chose, vous reculez beaucoup. » En se rapporte-t-il à soin ou à temporel? *Imit.*, 14.

Celui. — « Qui a un plus grand ennemi à combattre que celui qui combat contre soi ? » Celui qui combat contre soi est-il le plus grand ennemi que l'on ait à combattre, ou bien est-il celui qui combat contre le plus grand ennemi ? *Imit.*, 2.

Son. — « Plus la nature est domptée, plus la grâce se communique et l'homme intérieur se renouvelant de tout en tout par sa nouvelle influence se reforme peu à peu, selon l'image et la ressemblance de Dieu. » Les influences sont-elles de l'homme intérieur ou de la grâce ? *Imit.*, 43[1].

— Pour éviter le même défaut d'équivoque, deux pronoms qui se suivent doivent se rapporter à la même personne :

Il. — « Samuel offrit son holocauste à Dieu et *il* lui fut si agréable qu'*il* lança au même moment la foudre contre les Philistins. » *Doutes*.

Lui. — « Il fit vœu à Dieu que s'il *lui* donnait la victoire, il lui

---

[1] Cf. *Imit.*, 50, 15. *Doutes*, 191 (5 exemples).

Digitized by Google

offrirait en holocauste celui qui sortirait de son logis pour venir au-devant de lui. » *Doutes.*

Celui. — « Celui qui prie vraiment Dieu, quitte tout le reste et n'est attentif qu'à *celui* qui a pouvoir de *lui* accorder ce qu'il *lui* demande[1]. » *Doutes*, 193.

RAPPORT DES PRONOMS ET DE LEURS ANTÉCÉDENTS.

Celui. — « Il n'y a peut-être point de conseil dans l'Europe où le secret se garde mieux que dans le conseil de la République de Venise » est bien mieux que si l'on avait dit : que dans celui de la République de Venise ; le sens ferait peut-être assez voir que celui se rapporte à conseil et non pas à secret, mais ce n'est pas au sens à faire entendre les paroles, c'est aux paroles à faire entendre le sens, et *celui* proche de secret donne lieu à une de ces équivoques que notre langue n'aime point. *Rem.*, 20.

Il. — De même, il est mieux de dire : il a imité Démosthène en tout ce que Démosthène a de beau, que de dire en tout ce qu'il a de beau. *Rem.*, 21.

Place des pronoms. — C'est encore par amour de la netteté que Bouhours préfère : « elle daignera se porter pour mes intérêts et embrasser le soin de mes affaires » plutôt que : « elle se daignera porter, etc. ». *Doutes*, 135.

Prépositions dont l'emploi fait équivoque. — L'équivoque provient ici de ce fait que les prépositions ont deux sens, l'un propre et l'autre figuré, et que le texte prête également aux deux interprétations.

---

[1] Cette phrase semble être reprise, non seulement pour l'équivoque de *celui* répété, qui, à la vérité, n'existe pas, mais, sans doute aussi pour l'indétermination qui provient de ce fait que les deux personnes sujet et objet du verbe sont des pronoms indéfinis, celui... qui, celui... qui.

Digitized by Google

« Je suis *au-dessous* des biens qu'il vous a plu de me faire. » Ne s'entend pas. *Imit.*, 29. Au-dessous peut avoir le sens de : situé au-dessous de, ou bien de : inférieur à. Il est bien évident que ce dernier sens est le bon, mais Bouhours a l'inintelligence facile.

« Quand le fils de l'homme viendra *dans* sa gloire. » Le sens est quand le fils de l'homme viendra *dans* l'éclat de sa gloire. Viendra dans sa gloire fait une équivoque et veut dire qu'il entrera dans sa gloire, qu'il prendra possession de sa gloire. *Suite*, 280.

« Si vous voulez être élevés *dans* le ciel, humiliez-vous dans le monde. « Être élevé dans le ciel porte d'abord au sens d'être élevé au ciel qui n'est pas celui des paroles latines. Le fidèle traducteur de l'*Imitation* a évité cet écueil : si vous voulez être grands dans le ciel, faites-vous petits sur la terre. *Imit.*, 281.

« La grâce élève son âme *dans* une plus grande liberté de cœur. » Jargon. *Imit.*, 57. « Être éclairé dans le bien. » Mal. *Imit.*, 2.

« L'âme qui s'est vouée à Dieu s'avance *dans* le silence et dans le repos. » Bouhours se borne à relever cette phrase et n'explique rien. *Imit.*, 8.

« Ève se laissa séduire par ces paroles artificieuses et commençant de tomber *dans* le cœur elle acheva tout à fait de se perdre en s'arrêtant trop à considérer ce fruit. » Pas net. *Doutes*, 222.

« Suivre Dieu *au dedans* de soi. » Jargon. *Imit.*, 15.

« *Hors* de vous, toute consolation est fausse (*Extra te nulla consolatio valet*). » Cela est mal exprimé. *Imit.*, 49.

« Je marcherai *par* la foi, étant fortifié par vos exemples. » Mal et impropre. *Imit.*, 54.

« Mes paroles ne doivent pas être considérées *par* le sens humain. » Cela ne s'entend pas. *Imit.*, 22.

TERMES VAGUES.

Dans les phrases suivantes, c'est un terme de sens trop peu précis que Bouhours relève lorsqu'il déclare que la phrase n'est pas nette.

« L'esprit vient dans l'âme et s'en retire », écrit M. de Sacy. Bouhours ignore ce que veut dire : *l'esprit*. *Imit.*, 17.

Digitized by Google

« Les images vaines et étrangères que le démon pourra vous représenter. » *Images étrangères,* quel en est le sens. *Imit.*, 22.

« Ma grâce ne souffre point d'être mêlée avec des choses étrangères et des consolations terrestres. » *Des choses étrangères*, que veut dire? *Imit.*, 42.

« Votre volonté ne désirera plus rien ou d'étranger ou de particulier. » Ne s'entend pas. *Imit.*, 39.

« Ne permettez pas que je juge des choses par une vue humaine et extérieure. » *Extérieur* ne vaut rien. *Imit.*, 40. « L'homme qui est encore *extérieur*. » Cela n'est pas français. *Imit.*, 3.

« Je suis assez puissant pour vous *rendre* ce que vous aurez fait pour moi. » Cela ne s'entend pas bien. *Imit.*, 37.

« Plus vous serez prompt à exécuter cet ordre, plus vous deviendrez fort. » *Plus vous deviendrez fort* ne s'entend pas bien. *Imit.*, 35.

« Je rougis de me voir si peu de mouvement dans le cœur. » Que veut dire ce mot *mouvement*. *Imit.*, 56.

« La nature ne veut pas être pressée. » Obscur, dit Bouhours. *Imit.*, 42. Sans doute à cause du verbe *presser* dont le sens est indéterminé.

« Celui qui voudra mettre sa gloire et sa joie hors de moi pour la chercher dans quelque bien qui lui soit propre et particulier. » Pas net. *Bono privato,* mal expliqué. *Imit.*, 24.

« Dépouillez-vous de toute propriété. » Que veut dire cela? *Imit.*, 34. Le mot *propriété* employé au sens général de bien propre et particulier a choqué Bouhours.

« Votre bien aimé est jaloux et n'en reçoit point d'autres avec lui. » *Il n'en reçoit,* pas net. *Imit.*, 16. Il eût été intéressant de savoir quel mot Bouhours eût employé, lui qui ne pouvait souffrir : Abraham engendra Isaac.

« L'amour ne se resserre point dans l'affliction. » Que veut dire? *Imit.*, 22.

« Je suis temporel. » Que veut dire? *Imit.*, 36.

« Vous qui êtes travaillés. » Ce mot dans ce sens employé sans

Digitized by Google

régime ne vaut rien. Il faut un régime qui précise et indique qu'il s'agit d'un travail particulier. *Imit.*, 48.

« Les saints sont remplis de la vérité de Dieu. » Qu'est-ce que la *vérité de Dieu? Imit.*, 18.

« Les anges possèdent Dieu dans la claire vision. » *Claire vision* est-il bon ainsi placé? *Imit.*, 54.

C'est encore pécher contre la netteté que d'employer un mot dont le sens n'est évident qu'en le rapportant à un autre mot précédemment employé, lorsque le terme ainsi précisé peut également se rapporter à deux expressions antérieures :

« Faites que je devienne votre disciple obéissant, comme votre Saint-Esprit le sait si bien faire. » Obscur. *Imit.*, 40. L'obscurité vient ici du verbe *faire* qui, en français, peut accepter tous les sens et qui, dans cette phrase, peut rappeler l'idée de *faites que je devienne* ou l'idée *d'être disciple obéissant.*

De même la phrase : « Le fils de l'homme viendra à l'heure que l'on ne pense point », est peu nette, parce que que l'on ne pense point peut signifier l'heure où l'on dort. Il faut un complément pour préciser qu'il s'agit du moment auquel on ne l'attend pas. *Imit.*, 10.

« Vous n'avez jamais méprisé un cœur contrit et humilié : c'est là qu'est notre asile. » Obscur. *Imit.*, 41.

PHRASES VAGUES.

Bouhours relève un certain nombre de phrases où l'on ne peut taxer un terme en particulier d'obscurité, mais où l'expression tout entière de l'idée est molle et lâchée :

1° Deux termes sont employés l'un pour déterminer l'autre, et le second ne dit pas plus que le premier :

« Une crainte qui appréhende. » Cela n'est pas net. *Imit.*, 23.

« Parce que nous sommes insensibles à la crainte de Dieu, tant que nous vivons, elle se saisira de nous à la mort et nous frappera de terreur. » La crainte nous frappera de terreur ? Cette expression n'est pas trop sensée. *Doutes*, 225.

« Le cœur produit hardiment dans ses pensées le mal qu'il

Digitized by Google

conçoit. » Comment le cœur produit-il dans ses pensées le mal qu'il conçoit ? *Doutes,* 226.

2° Une proposition réunit pour l'expression d'une pensée deux termes qui éveillent des images ou des idées différentes :

« Recueillez en vous tous mes sens. » Ne s'entend pas. *Imit.,* 39. Il semble en effet un peu contradictoire que les sens d'un être puissent être recueillis dans un autre être.

« L'âme tâche au dehors de ne se rechercher jamais soi-même. » On ne comprend pas. *Imit.,* 2. M. de Sacy a voulu exprimer que l'âme dans ses désirs et ses résolutions ne devait jamais rechercher sa propre satisfaction, mais véritablement l'expression est vague et imprécise.

3° Les mots employés sont simplement vagues, et toute la proposition est ainsi un peu flottante autour de l'idée :

« Nulle action bonne en elle-même ne vous embarrassera. » Sens ? *Imit.,* 14.

« Le nom même de la nature que vous avez créée dans l'innocence se prend maintenant pour le vice et la langueur de la nature corrompue. » Cela ne fait pas assez bien entendre que c'est du nom de la nature qu'il s'agit. *Imit.,* 44.

PARLER PAR PHRASES.

Dès qu'un écrivain n'a plus le souci de serrer l'expression juste autour de la pensée, il en arrive naturellement à parler par phrases, c'est-à-dire à « quitter une expression courte et simple qui se présente d'elle-même pour en prendre une plus étendue et moins naturelle, qui a je ne sais quoi de majestueux [1] ». Bouhours, qui veut avant tout comprendre et exige que tous les mots aient un rôle dans l'expression de l'idée, déclare que « rien n'est plus opposé à la pureté de notre langue que ce style qui est celui des gens qui traduisent

[1] *Suite,* 385 : cf. *Entret.,* 54-57.

Digitized by Google

Homo passionatus par : *celui qui est encore assujetti au trouble de ses passions ; — si scires spiritum tuum bene moderari et regere* par : *si vous aviez soin de retenir votre esprit dans les bornes d'une juste modération ; — si scires te bene ab omni creatura evacuere* par : *si vous aviez soin de rendre votre âme vide de l'affection de toutes les créatures ; — oportet ab omni temporali solatio mentem tenere privatam* par : *il faut que vous conserviez votre âme dans la privation de toutes les douceurs et les consolations temporelles*[1] ». Il reprend chez les auteurs jansénistes les phrases suivantes :

« Je guéris ceux qui soupirent dans leur langueur. » Méchante phrase. *Imit.*, 45.

« N'entrez pas dans un trop grand sentiment de vous-mêmes. » Mauvaise phrase. *Imit.*, 30.

« Il ne sera pas touché pour les créatures ni d'un amour déréglé ni d'un déplaisir sensible. » Jargon. *Imit.*, 57.

« Faire un sage ménagement des paroles de Dieu. » Vrai jargon janséniste. *Doutes*, 91.

« Ils passent entièrement dans mon amour. » Pas français. *Imit.*, 46.

« Abaissez mon cou et ma tête superbe afin de faire plier ma volonté déréglée et inflexible sous la rectitude et la sainteté de la vôtre. » Ce sont des phrases, c'est nervèze. *Entret.*, 143. C'est du galimatias. *Imit.*, 40.

« La vaine gloire publiant partout l'assistance qu'elle a rendu au pauvre, insulte en quelque sorte à la misère d'autrui pour donner une cruelle satisfaction à sa complaisance. » Confusion de belles paroles qui n'ont aucun sens raisonnable. *Doutes*, 227.

« C'est maintenant que votre travail peut être utile et que Dieu peut écouter vos gémissements et recevoir les larmes et la douleur de votre satisfaction pour guérir et purifier votre âme. » *Imit.*, 10.

« Vous devez mépriser tout le reste pour vous donner tout entier à la garde de vous-mêmes. » Mauvaise phrase. *Imit.*, 14.

---

[1] *Suite*, 385 ; cf. *Entret*, 143.

Digitized by Google

« Faites entrer l'esprit plus avant dans les raisons divines de l'éternelle vérité. » Les théologiens le disent en latin, mais ceux qui ne sont pas théologiens ne l'entendront pas. *Imit.*, 37.

« Mon âme est devant vous dans une adoration muette. » Cette expression n'est pas assez belle pour se justifier elle-même puisque le latin dit : *apud te est os meum sine voce. Imit.*, 28.

« Le saint concile a ordonné que les anciens décrets publiés contre les évêques non résidents, qui par l'injure du temps et l'injustice des hommes sont presque tous dans l'anéantissement, soient renouvelés dans leur première vigueur. ». On dit : soient presque tous abolis..., soient observés avec la même exactitude qu'ils furent au commencement. *Doutes*, 77.

« Le saint sacrement qui étend et embrase de plus en plus le feu de l'amour. » Quel langage ! *Imit.*, 50.

« Dieu ne dédaigne pas de me visiter dans son esprit d'ardeur et de feu. » Quel langage ! *Imit.*, 57.

« Ils font retentir le bruit de leur voix, mais vous donnez à l'âme des oreilles pour l'entendre. *Imit.*, 20.

« Demeurer dans les bornes de sa faiblesse en réprimant la licence de ses discours. » Jargon. *Imit.*, 47.

GALIMATIAS.

Parler par phrases et tomber dans le galimatias sont deux défauts très voisins l'un de l'autre. Bouhours ne les a pas toujours distingués, puisqu'il appelle une même locution tantôt une méchante phrase, tantôt du galimatias. Il a paru plus raisonnable de réserver le galimatias aux passages que Bouhours a relevés et dans lesquels à la phrase vide et sonore se mêle une tautologie ou une incohérence.

« Jouir d'un repos céleste dans la jouissance de son bien aimé. » C'est du « charabia ». *Imit.*, 13.

« Que je vous rende des actions de grâce avec toute la reconnaissance qui vous est due. » Mal, parce que reconnaissance et actions de grâces c'est la même chose. *Imit.*, 29.

Digitized by Google

« Plus il a d'amour, plus la douleur de son exil lui cause de peine. » C'est du galimatias ; douleur et peine c'est la même chose. *Imit.*, 19.

« Sujet à la mutabilité » est du galimatias, car cela veut dire : sujet à la disposition au changement. *Imit.*, 33 ; *Entret.*, 143.

« Ce peu de paroles elles sont courtes dans les mots. » Quel galimatias ! *Imit.*, 29.

« Ce saint pasteur se transformait en quelque sorte dans tous les besoins et toutes les afflictions des autres... Il avait surtout une étrange aversion de ceux qui, au lieu de chercher leur subsistance dans un métier ou une occupation humaine qui leur fût propre, changent par un horrible sacrilège les choses les plus saintes en un trafic profane et honteux. » Changer les choses les plus saintes en un trafic profane et honteux, se transformer en quelque sorte dans tous les besoins des autres, ne sont-ce pas là de belles paroles qui ne signifient rien ? J'entendrais faire un trafic profane et honteux des choses les plus saintes, entrer dans tous les besoins des autres, car afin que ce fût intelligible, il faudrait que les choses devinssent un trafic et que nous devinssions les besoins des autres, et c'est ce que je ne puis comprendre. *Doutes*, 223.

« Dans quelle assez profonde humilité puis-je m'abîmer à la vue de vos jugements, dans lesquels je ne trouve en moi autre chose que le péché et le néant. » *Entret.*, 150 ; *Imit.*, 26.

« Le remède à ce mal est de n'avoir aucun égard à tous ces artifices et à ces fantômes que le démon nous représente, quelques[1] honteux et quelques horribles qu'ils puissent être, mais d'en rejeter contre lui-même toute l'abomination et toute l'horreur. » Galimatias ; abomination et horreur sont des impressions de l'âme. *Entret.*, 150 ; *Imit.*, 53.

« Les moindres étincelles de cette estime présomptueuse de moi-même se sont éteintes et étouffées dans cet abîme de mon néant, sans qu'elles en puissent sortir jamais. » Belle phrase incohérente. *Entret.*, 150 ; *Imit.*, 24.

---

[1] Pour *quelques*, voir les remarques de Syntaxe.

Digitized by Google

« Combien de choses sont nécessaires à la draperie et de combien d'autres arts dépend-elle sans lesquels elle ne pourrait faire le sien ? » Dit-on raisonnablement qu'un art comme la draperie ne puisse faire son art ? *Doutes*, 225.

« Il lui promit avec toute la certitude possible de lui répondre de Benjamin et de le lui ramener. » Que signifie : il lui promit de lui répondre de Benjamin ? Le sens ne serait-il pas plus net si l'on disait : il lui répondit de Benjamin et il lui promit de le lui ramener, sans ajouter : avec toute la certitude possible, qui, étant joint à promis, est un peu galimatias. *Doutes*, 222.

Exactitude.

« Chaque langue est un art de rendre ces conceptions sensibles (les conceptions de notre esprit), de les faire voir, de les peindre ; de sorte que comme les talents des peintres sont divers, les génies des langues le sont aussi..., il y en a quelques-unes qui ne sont pas heureuses à peindre les pensées au naturel. Telle est entre autres la langue espagnole. Elle fait d'ordinaire les objets plus grands qu'ils ne sont et va plus loin que la nature... La langue italienne ne réussit guère mieux à copier les pensées. Elle n'enfle peut-être pas tant les choses, mais elle les embellit davantage... Il y a d'autres langues qui représentent naïvement tout ce qui se passe dans l'esprit. Et entre celles qui ont ce talent, il me semble que la langue française tient le premier rang, sans en excepter la grecque et la latine. Il n'y a qu'elle, à mon gré, qui sache bien peindre d'après nature et qui exprime les choses précisément comme elles sont... Elle n'aime point les exagérations, parce qu'elles altèrent la vérité et c'est pour cela sans doute qu'elle n'a point de ces termes qu'on appelle superlatifs ; notre langue n'use aussi que fort sobrement des hyperboles, parce que ce sont des figures ennemies de la vérité; en quoi elle tient de notre humeur franche et sincère, qui ne peut souffrir la fausseté et le mensonge. » (*Entret.*, 47-51). Il n'y avait pas longtemps que la langue française avait dépouillé ces fausses grandeurs; les jansénistes, qui n'étaient pas au courant des derniers progrès, en avaient gardé quelques vestiges :

Digitized by Google

Il n'y avait rien de plus commun dans leurs premiers livres que des expressions excessives. On y voyait partout : *une audace qui n'eut jamais de pareille, la plus grande et la plus punissable de toutes les hardiesses, la plus étrange témérité et la plus grossière ignorance qui fût jamais, la plus sanglante de toutes les invectives et la plus insigne de toutes les fourberies*, etc. (*Entret.*, 136). Et encore : *une ignorance insupportable, une insolence punissable, la plus lâche prévarication qui fût jamais, une impertinence signalée, un égarement prodigieux, un attentat insupportable, un emportement diabolique, un effroyable excès de malice et de folie*. Depuis ils s'étaient corrigés, mais Bouhours trouva encore matière à critiquer. Souvent il releva des expressions qui ne traduisaient pas fidèlement la pensée, soit que les termes fussent trop forts, ou trop faibles, ou simplement peu convenables à l'idée générale. Une critique aussi minutieuse eût été impossible à l'égard d'écrivains originaux qui auraient toujours pu répondre au censeur que l'exagération reprochée était précisément voulue. Mais elle était légitime à l'égard de traducteurs, pour qui l'idée était imposée par un texte que tous pouvaient lire et dont on pouvait comparer la traduction avec le texte. Elle était de plus très féconde, car elle était une détermination plus exacte du sens et de la portée de chaque terme.

TERMES TROP FORTS.

« Vous tomberez dans l'illusion », pour traduire *decipieris* est trop fort; il faut dire : « vous serez trompés ». *Imit.*, 16.

« Je me trouve dans l'impuissance de sortir de ce mal » ; *impuissance* est trop fort pour une grande difficulté. *Imit.*, 31.

« Si impuissant à me taire! » quel langage pour : je ne puis me taire. Il fallait : si peu maître de votre langue. *Entret.*, 144.

« Il fut si extrêmement touché... » ; cette exagération est digne de l'affectation italienne ; comme on ne dit pas si très belle, si extrêmement touché est mauvais. *Doutes*, 159.

Digitized by Google

TERME TROP FAIBLE.

« Les riches demeureront au dehors en criant et en soupirant. » Trop faible pour *ejulantes*. *Imit.*, 47.

TERMES IMPROPRES.

Sous cette dénomination peuvent être rangées les phrases relevées par Bouhours dans lesquelles un terme est employé qui, si on le prend en son sens exact, est contraire à l'idée générale exprimée par la phrase ou à l'idée que l'on se fait du sujet traité. Bouhours fait preuve ici d'une grande délicatesse sur le sens des mots et en même temps de la rigueur sévère qui lui est habituelle.

« Vous aurez bientôt vaincu cet ennemi du dehors » est une façon de parler inexacte, car « *l'ennemi du dehors* » exprime une idée tout autre que celle que l'auteur veut indiquer. Il s'agit ici de la chair, qui est un ennemi du dedans. Il fallait tourner autrement. *Imit.*, 25.

« Quelle est ma consolation dans tout ce qui paraît sous le ciel, sinon vous, ô mon Dieu ! » Pour que cette expression fût exacte il faudrait que Dieu fût compris dans ce qui paraît sous le ciel. *Imit.*, 47.

« Levez les yeux au ciel, pour y voir Dieu. » En levant les yeux au ciel, on ne voit point Dieu. *Imit.*, 8.

« Ils lui frappaient la tête avec un roseau. » C'est mal traduit, parce qu'un *roseau* est une plante marécageuse, faible et creuse, qui plie aisément et qui ne résiste point. *Suite*, 371.

« Il y en a qui sont plus tentés au commencement de leur conversion, d'autres à la fin ; il y en a même qui le sont toute leur vie. » Mal. A la fin signifie à la fin de leur conversion, ce qui n'a point de sens, parce que à la fin de leur conversion ils sont désormais acquis à la vie pure et délivrés des embûches du démon. *Imit.*, 5.

« Rendez-nous tels que nous avancions sans cesse dans cette vie qui doit durer éternellement. » Il n'y a pas de progrès dans la vie éternelle. *Imit.*, 52.

Digitized by Google

« Ayez soin de discerner en vous les mouvements de la nature parce qu'ils sont très subtils et entièrement contraires et qu'il faut qu'un homme soit bien spirituel pour faire ce discernement. » Si les choses sont si contraires, il n'y a pas besoin d'être tant spirituel. *Imit.*, 42.

« Chercher dans l'avenir des sujets de trouble ou de joie qui n'arriveront peut-être jamais... » Ces sujets arrivent puisqu'on les prend, mais ce sont les choses qui n'arrivent point. *Imit.*, 31.

« Jésus-Christ les assura de la guérison intérieure de cet homme par la guérison extérieure qu'il lui rendit. » On rend ce qui était autrefois possédé et ce qui a été perdu, mais on ne rend pas la guérison. On rend la santé. *Doutes*, 87.

« Entrez dans votre cœur pour vous y reposer comme sur un lit dans des sentiments de componction. » Se reposer comme sur un lit ne donne pas l'idée d'un homme pénétré de douleur. *Imit.*, 7.

« Cette semaine étant passée et le premier jour de la suivante commençant à luire. » C'est mal dit ; le jour luit, mais le premier jour de la semaine ne luit point; par le jour on entend l'aube du jour et la lumière qui commence à paraître ; par le premier jour on entend une durée de temps composée d'un certain nombre d'heures. *Suite*, 89

Les auteurs qui disent : le *soir étant venu*, pour exprimer *vespere autem facto*, et : *aussitôt que le matin fut venu* pour rendre *confestim mane*, ne parlent point juste. On dit bien : le jour vient, le jour étant venu ; la nuit vient, la nuit étant venue, parce qu'on regarde cette première clarté qui fait le jour et cette première obscurité qui fait la nuit comme quelque chose d'indivisible; mais on ne peut dire ni du soir ni du matin qu'ils viennent ou qu'ils sont venus parce qu'on ne les regarde pas de même. Du reste, quand on dirait bien : le soir étant venu, on ne pourrait pas dire : le soir étant venu, la barque était au milieu de la mer, comme le disent les mêmes auteurs. On dit : le jour étant venu, la flotte mit à la voile, l'armée décampa : ce sont des termes qui emportent action et mouvement. *Suite*, 71.

« N'opposez point pour votre défense les plaintes et les disputes. » Quelle manière de parler, dit Bouhours ! *Imit.*, 34. Sans doute parce que dispute n'est pas pris au sens exact de querelle mais au sens de

Digitized by Google

récrimination, comme aussi dans la phrase suivante : « Otez, seigneur, du fond de nos cœurs tout soupçon et toute dispute. » Cela n'est pas français. *Imit.*, 52.

« Ne vous fiez pas trop à la disposition présente parce qu'elle se changera bientôt en une autre. » L'âme passe d'une disposition à une autre, mais une disposition ne se change point en une autre. *Imit.*, 33.

Le mot *élection* a rapport à un corps ou à une communauté qui choisit, et je ne sais si quand il s'agit d'une personne choisie par le prince pour un emploi on peut se servir du mot d'élection. Cependant l'auteur de la vie de Don Barthélemy des Martyrs (M. de Sacy) s'en sert plus d'une fois en parlant du choix que la reine de Portugal fit de ce saint homme pour l'archevêché de Prague : « Lorsqu'il se retira dans sa cellule, les religieux vinrent lui témoigner la joie qu'ils avaient de son élection. » « Et plus loin : leur envie s'étant changée en une haine mortelle, ils composèrent un libelle rempli d'injures pour rendre cette élection ridicule. » Si le peuple eût choisi Don Barthélemy des Martyrs comme il choisissait autrefois les évêques, élection me paraîtrait juste en ces endroits-là ; mais comme c'est la reine de Portugal qui le choisit et qui le nomma, je croirais qu'il faut dire : « Les religieux vinrent lui témoigner la joie qu'ils avaient de sa nomination. » « Ils composèrent un libelle pour rendre ce choix ridicule. » *Doutes*, 171.

Rétablir le désordre. Cette locution, malgré les exemples de Vaugelas, est mal dite ; il faut : rétablir l'ordre. *Suite*, 65.

Emploi de l'impératif. « Quoique les verbes employés soient français, c'est une faute de les mettre à l'impératif lorsqu'ils expriment moins des actions libres que des saillies naturelles. » Aussi les traducteurs de Mons font-ils une faute étrange de faire dire à N. S. lorsqu'il parle à ses apôtres : « Soyez ravis de joie. » On n'exhorte guère personne à être ravi de joie. On ne doit point nous commander ces mouvements subits qui ne sont pas tout à fait en notre puissance. *Suite*, 193.

Complément d'un terme indéterminé. C'est une faute contre l'exactitude qu'un complément se rapporte à un terme indéterminé ; et il est contradictoire d'user d'un terme indéterminé dans une place où il est

Digitized by Google

déterminé. On ne peut pas dire : le peuple était ravi en admiration de sa doctrine ; quand on veut se servir de cette phrase il faut dire simplement être ravi en admiration, sans complément : je suis ravi en admiration quand je vois..... *Suite*, 331.

Emploi du pronom collectif LE TOUT. — « Dieu nous fait du bien ; nous changeons le bien en mal en ne lui rendant pas le tout avec une assez humble reconnaissance. » Le tout se rapporte à bien au singulier. Mal, *Imit.*, 18. Il faut qu'il y ait pluralité d'idées ou de choses, pour pouvoir les résumer par l'indéfini le tout.

Emploi des mots SOUS, LIVRES, FRANCS.— On dit : vingt mille livres de rente ou de pension, et jamais vingt mille francs de rente ; mais quand le mot rente ou pension n'y est pas, on dit : il a acheté sa charge cent mille francs. On dit, en comptant, vingt sols, quarante sols, un écu, quatre francs, cent sols, six francs, sept francs, huit francs, etc... ; mais si après la somme entière il y a des sous on dit : quatre livres dix sols, six livres douze sols, etc...

Jusqu'à cent on compte ainsi en francs pour les nombres entiers ; après cent on peut dire francs ou livres : il me doit deux cents livres ou deux cents francs ; on dit un sac de mille francs et jamais de mille livres. Dans les comptes on écrit toujours une livre, deux livres, etc. *Rem.*, 105.

RAPPORTS DES ANTÉCÉDENTS ET DES MOTS RELATIFS.

Quand on emploie un terme qui est relatif à un mot précédent, si cet antécédent est uni à un autre mot, le terme relatif doit convenir à tous les deux ; il est mal de dire : la conduite et la fortune avec laquelle vous avez sauvé la nôtre..., parce que *la nôtre* ne peut se rapporter qu'à *fortune*, et dans la phrase *fortune* est uni à *conduite*, à quoi *la nôtre* semble aussi devoir se rapporter, d'après la grammaire. *Rem.*, 64.

Un terme relatif ne peut pas se rapporter à un mot qui est dans une phrase précédente. Le point qui sépare les deux phrases détache les deux idées ; il n'y faut pas revenir, comme le fait Costar : les riches

Digitized by Google

ne jouissent guère plus parfaitement de leurs richesses et de leurs trésors. Vous en êtes un pour moi, je vous le proteste. Il fallait répéter trésor ou prendre une autre tournure. *Rem.*, 65.

Termes répétés. — Les mots, lorsqu'on les répète ou qu'on les reprend à l'aide d'un pronom, doivent toujours être pris dans leur sens exact et ne pas violer les règles précédentes concernant l'exactitude. Les répétitions les plus fortes ou les plus agréables sont des fautes, si l'on y manque.

« Qui se dérobe à l'obéissance se dérobe la grâce à lui-même. » Méchant jeu de mot ; on a ce qu'on a dérobé et on perd la grâce. *Imit.*, 25.

« Ils recevront de moi grâces pour grâces. » *Imit.*, 24. « Nous devons rendre grâces à Dieu de celles qu'il nous fait tous les jours. » Cela n'a pas de sens. *Rem.*, 224. Qu'un fidèle puisse recevoir de Dieu des grâces, cela est bien ; mais que Dieu puisse recevoir des grâces des fidèles, quelle idée est-ce donner de Dieu ? Bouhours n'a pas voulu voir que grâces n'est pas pris dans les deux expressions dans un sens différent, signifiant tantôt actions de grâces, tantôt bienfaits, ou plutôt c'est là ce qu'il condamne.

LANGAGE MÉTAPHORIQUE.

La métaphore est une des précieuses facultés du langage ; le vocabulaire, tout réduit qu'il soit, répare, grâce à cette figure, sa pauvreté, car un même mot peut recevoir des acceptions diverses presque infinies; par elle le style devient pittoresque et original, exprimant les façons individuelles de voir et de sentir ; deux écrivains sentiront diversement et n'emploieront pas la même métaphore pour exprimer la même idée. Mais une métaphore peut facilement tourner à l'énigme et la seule crainte de ce danger la rend suspecte à Bouhours. « Pour la métaphore, la langue française ne s'en sert que quand elle ne peut s'en passer, ou que les mots métaphoriques sont devenus propres par l'usage. Surtout elle ne peut supporter les métaphores trop hardies et nous ne sommes plus au temps du *zénith de la vertu*, du *solstice de l'honneur* et de l'*apogée de la gloire*...; les métaphores les plus

Digitized by Google

agréables ne sont point au gré de notre langue si elles ne sont fort modestes. Elle choisit bien celles dont elle use, elle ne les tire pas de trop loin, et ne les pousse pas trop loin aussi; elle les conduit jusqu'à un terme raisonnable... Ces métaphores continuées ou ces allégories dont les Espagnols et les Italiens font leurs délices sont des figures extravagantes parmi nous. Au reste, notre langue est si réservée dans l'usage des métaphores qu'elle n'ose employer celles qui sont un peu fortes si elle ne les adoucit par : *si j'ose dire, pour parler ainsi, pour user de ce terme, s'il m'est permis de parler de la sorte.* » (*Entret.*, 51-52). La métaphore n'est plus une libre création de l'écrivain ; il y a des métaphores établies, qui ont un emploi précis et reconnu, dont on peut se servir, parce qu'elles n'arrêtent ni ne surprennent. Créer une métaphore nouvelle, c'est presque créer un mot nouveau, et Bouhours relève comme fautives aussi bien les métaphores inusitées que les incohérentes. Même il ne saurait admettre qu'on rajeunît une métaphore en remplaçant un des termes par un terme de même sens mais inusité dans cet emploi. Nicole avait écrit : « Outre les liens spirituels qui les unissent entre eux, ils sont encore attachés par une infinité de petites cordes toutes humaines dont ils ne s'aperçoivent pas ; et la fermeté de leur union ne dépend pas seulement de ces liens spirituels, mais aussi de ces autres cordes humaines qui la conservent. Il arrive de là que lorsque ces petites cordes viennent à se rompre, par une infinité de petits scandales, de petits mécontentements, de petites négligences, on vient ensuite à se diviser dans les choses même les plus importantes. » Nicole, pour la clarté de cette phrase particulière, a voulu employer deux métaphores, l'une créée sur l'analogie de l'autre, pour exprimer la même idée d'union ; on peut discuter et mettre en doute le succès de sa tentative, mais Bouhours n'en est pas là ; c'est le procédé même qu'il condamne, parce que, dit-il, « la métaphore ne doit jamais descendre du genre à l'espèce, et cordes ne doit pas remplacer liens ». On peut bien dire les flammes d'amour, mais non les tisons, le falot, la mèche d'amour[1]. Même en traduisant, un écrivain n'a pas le droit de faire passer du texte dans la version une métaphore inusitée en français ; il n'a qu'à exprimer le sens et laisser la métaphore au texte de

[1] *Doutes*, 112.

Digitized by Google

l'Écriture[1]. Enfin, une métaphore est encore choquante, même lorsqu'elle est le résumé d'une comparaison que l'auteur ne développe pas, mais qu'il indique : « Demeurez sur le toit et dans la haute partie de votre âme, comme un passereau solitaire. » Il vaut mieux exprimer la comparaison tout au long. « Il fallait, dit Bouhours, placer le passereau sur le toit et comparer l'homme au passereau. Ainsi, c'est du galimatias[2]. » Une expression métaphorique est donc un voile entre la pensée de l'auteur et l'intelligence du lecteur, qu'elle soit simplement inusitée, qu'elle soit vague ou qu'elle soit incohérente : « Les façons de parler métaphoriques sont mauvaises quand les règles de la métaphore n'y sont point gardées. L'esprit ne trouve pas son compte dans ces images qui le dissipent, qui l'écartent, qui lui font prendre le change[3]. »

MÉTAPHORES INUSITÉES.

« Je suis la voie qui ne peut être altérée. » Cela ne se dit point. *Imit.*, 45.

« Une miette ou une goutte de grâce. » Les deux métaphores sont dans le latin, mais peut-on dire une goutte de grâce? *Imit.*, 55.

« Le jardin délicieux de mes Écritures. » C'est mal exprimer *prata scripturarum*. Quand l'expression métaphorique n'est pas en usage en français, il faut en rendre le sens. On appelle les saintes Écritures des prés à cause de la beauté et de la diversité des vérités qui y sont contenues. *Imit.*, 41.

« Vous êtes le breuvage de mon âme. » Inusité. *Imit.*, 58.

« Prendre J.-C. par sa propre bouche. » On prend une personne par ses paroles, non par sa bouche. *Doutes*, 93.

« Les désordres qui dévorent la face de l'Église ! » Quelle métaphore ! J'ai vu en divers endroits changer, altérer, défigurer la face

---

[1] *Imit.*, 41.
[2] *Imit.*, 55.
[3] *Doutes*, 81.

Digitized by Google

de l'Empire, de l'État, de l'Église, mais pour dévorer je ne l'ai jamais vu qu'ici. *Doutes*, 78.

« Se refroidir de ses saints désirs » est une phrase nouvelle que je n'ai pas encore entendue. J'ai toujours entendu dire : se refroidir dans ses exercices de piété, dans une entreprise où l'on s'est engagé avec chaleur. *Entret.*, 145.

Sortir et entrer ont été très employés par les jansénistes dans des expressions métaphoriques un peu mystiques que Bouhours déclare du jargon. « Sortir de la tente de votre corps » est une métaphore inusitée. *Imit.*, 39.

« Entrez dans votre cœur pour vous y reposer. » Ces deux métaphores ne valent rien. *Imit.*, 7.

« Mon fils, vous entrerez et vous demeurerez en moi à proportion que vous sortirez de vous-même. » Jargon. *Imit.*, 45. « Vous ne pouvez pas y entrer. » Ne s'entend pas. *Imit.*, 25.

« Fermez sur vous la porte de votre cœur. » Jargon. *Imit.*, 8.

« Il sera toujours comme à l'étroit. » Ne s'entend pas. *Imit.*, 24.

Il est mal de dire : le roi des prédicateurs, des poètes, des peintres; Bouhours aurait peur de mal placer le roi en compagnie des peintres et des poètes. Quand l'usage permettrait de dire : le lion est le roi des animaux, la rose est la reine des fleurs, il ne s'ensuit pas qu'on ait le droit de dire le roi des poètes. *Doutes*, 109.

MÉTAPHORES VAGUES.

Une pensée mystique se traduit naturellement en un langage métaphorique, et les métaphores ne peuvent guère être précises, le sentiment lui-même ne l'étant pas. Les jansénistes, qui se défendirent vivement contre le reproche de mysticisme, n'ont pas toujours assez évité les expressions vagues.

« Son cœur s'agrandira et s'étendra merveilleusement en lui. » Jargon. *Imit.*, 57. « Étendez mon cœur, afin qu'il vous aime davantage. » Que veut dire : étendez mon cœur. *Imit.*, 22. « Dieu le secourera dans son désir selon l'étendue de sa bonne volonté. » Le texte *pro sua voluntate* ne parle pas d'étendue. *Imit.*, 54. « Vous

Digitized by Google

donnez une grande étendue de cœur. » Cela ne s'entend pas. *Imit.*, 25. « Je vous ferai courir avec une merveilleuse étendue de cœur. » Courir avec une étendue de cœur? *Imit.*, 41.

« La charité agrandit l'âme. » Mal. *Imit.*, 25.

« Afin que mon âme se fonde en quelque sorte et se perde elle-même heureusement en votre amour. » Se fonde ne vaut rien. *Imit.*, 50.

« Quels serons-nous à la fin du jour, si nous sommes si tièdes dès le matin. » Cela ne s'entend pas ; il faut un sens plus clair. *Imit.*, 9.

« Serait-il étrange que je devinsse tout de feu dans vous? » Cela ne s'entend pas. *Imit.*, 58.

« Ceux qui sont vraiment justes s'appuient en leurs saints désirs sur la grâce de Dieu. » Cela ne s'entend pas. *Imit.*, 6.

« Cet amour rend le cœur plus pesant pour s'unir au souverain bien. » Mauvaise phrase. *Imit.*, 37.

« Vous serez toujours misérables si vous ne vous jetez dans le sein de Dieu. » *Nisi ad deum te convertas*, si vous ne vous tournez du côté de Dieu. C'est de l'affectation à parler un langage mystérieux *Imit.*, 8.

MÉTAPHORES INCOHÉRENTES.

« Arroser ses discours par de ferventes prières. » Ces termes sont opposés et contraires. *Arroser* donne l'idée d'humidité et de rafraîchissement ; on conçoit par *ferventes* de l'ardeur, des feux et des flammes. L'esprit ne trouve pas son compte dans ces images qui le dissipent, qui l'écartent et qui lui font prendre le change. *Doutes*, 81.

« Je me trouve assiégé d'une foule de pensées. » Métaphore qui ne vaut guère. *Imit.*, 29.

« Vie assiégée de pièges et de filets. » Métaphore incohérente. *Imit.*, 28. Ce mot *assiégée* ne s'accorde pas bien avec *pièges* et *filets ;* il s'accorderait mieux avec *ennemis*. *Entret.*, 142.

« L'Église, assiégée par un déluge d'hérésies » ; voilà deux images qui n'ont nulle proportion. *Doutes*, 81.

Digitized by Google

« Boire du fruit de vigne. » *Boire* ne s'accommode pas avec *fruit*. *Suite*, 371.

« Malgré des feux si beaux qui rompent ma colère (*Le Cid*). » Cette métaphore a été condamnée par l'Académie. *Doutes*, 82.

« J'étouffe l'enflure de mon cœur. » Métaphore incohérente. *Imit.*, 40.

« Ceux qui embrassent cette parole de la croix. » Métaphore barbare. *Imit.*, 19.

« Illuminer mes yeux aveugles par la charité de votre présence. » On éclaire des yeux qui sont dans les ténèbres mais non des yeux aveugles ; on n'a jamais dit des yeux aveugles. *Imit.*, 58.

« Que l'éclat dont vous les avez parés se taise. » Un éclat ne fait point de bruit pour se taire. *Imit.*, 49.

« Prêter l'oreille aux amorces. » Amorces est de ces mots métaphoriques auxquels il reste toujours quelque chose de leur signification propre ; on dirait bien : se laisser prendre aux amorces des sirènes, mais je doute qu'on puisse dire : prêter l'oreille aux amorces. Il me semble que ces deux mots oreilles et amorces ne sont pas faits l'un pour l'autre. *Entret.*, 142.

Enfin Bouhours relève deux passages où il semble que ce soit l'incohérence de deux images rapprochées qui l'ait choqué.

« De se troubler et de s'abattre. » Cela n'est pas net. *Imit.*, 23.

« Mettre leur espérance sous l'ombre et sous la protection de mes ailes. » Idée peu nette. *Imit.*, 23.

« Faites que tous mes désirs soient comme suspendus et attachés à vous. » En matière de désirs, suspendus et attachés se contredisent peut-être. Enfin suspendus, que veut dire? *Imit.*, 30.

Tomber en de tels défauts, c'était ignorer les exigences de la langue française. Un auteur soucieux de la netteté et capable de satisfaire Bouhours eût employé chaque terme de manière que le sens en fût toujours bien net, jamais vague ni ambigu, le précisant au besoin par le contexte ou par une addition ; l'équivoque n'aurait jamais pu se glisser dans l'esprit le plus subtil et le plus mal intentionné. Les propositions seraient telles que chaque terme eût une

Digitized by Google

valeur précise pour l'expression de la pensée ; tous concourraient, et nul ne ferait double emploi ; chacun apporterait une contribution précise et particulière à l'idée générale, et l'ensemble des idées et des sentiments éveillés serait harmonieux, d'une même tonalité ; aucun terme ne susciterait une idée inattendue ou étrange, afin que l'esprit ne fût jamais dissipé. L'expression précise et sobre fuirait les beaux mots et les phrases sonores et confuses ; les images elles-mêmes seraient proscrites d'un tel style ; on n'emploierait que les métaphores bien connues, et que leur usage fréquent a vidées de toute notion concrète ; on n'y changerait rien, pas même un mot, de peur que ce mot ne rappelât l'image oubliée et n'obscurcît l'expression tout abstraite de la pensée ; elles seraient peu nombreuses pour éviter avec le même soin l'allégorie et le galimatias. En un mot, le vêtement de la pensée serait tellement simple, tellement translucide que l'idée éclaterait aux yeux de tous avec une netteté impérieuse.

Sobriété.

Ce que Bouhours admire le plus dans la langue française, dit-il, « c'est qu'elle est claire sans être trop étendue. Il n'y a peut-être rien qui soit moins à son goût que le style asiatique. Elle prend plaisir à renfermer beaucoup de sens en peu de mots. La brièveté lui plaît, et c'est pour cela qu'elle ne peut supporter les périodes qui sont trop longues, les épithètes qui ne sont point nécessaires, les purs synonymes qui n'ajoutent rien au sens, et qui ne servent qu'à remplir le nombre... Le premier soin de notre langue est de contenter l'esprit et non pas de chatouiller l'oreille. Elle a plus égard au bon sens qu'à la belle cadence. Je vous le dis encore une fois, rien ne lui est plus naturel qu'une brièveté raisonnable. » (*Entret.*, 62).

La sobriété est une qualité de la maturité dans les littératures comme chez les écrivains ; au temps de la jeunesse, les unes et les autres s'abandonnent volontiers aux mots et, heureux de manifester leur fécondité, en abusent parfois. Avec un souci plus grand de l'expression nette et exacte apparaît le mépris de tout ce qui ne concourt pas à cette netteté et nuit à l'exactitude ; la sobriété est une qualité

Digitized by Google

des classiques, qu'ils soient grecs, latins ou français. Bouhours est le témoin du progrès décisif de la langue dans cette voie. Vaugelas n'avait point condamné les pléonasmes de Balzac et il avait même édifié sa règle la plus chère sur la syntaxe particulière des termes synonymes. Bouhours proscrivit pléonasmes et synonymes. L'idée exprimée avec netteté et convenablement ne doit l'être qu'une fois. Cette qualité ne fut point celle des jansénistes. Sainte-Beuve l'a fort bien dit : « A part les *Provinciales* et les *Pensées* de Pascal et à part Racine, la théorie littéraire de Saint-Cyran a dominé, inspiré et comme affecté la littérature entière de Port-Royal et toute cette manière d'écrire saine, judicieuse, essentielle, allant au fond mais, il faut bien le dire, médiocrement élégante et précise, très volontiers prolixe au contraire, se répétant sans cesse, ne se châtiant pas sur le détail et tournée surtout à l'effet salutaire[1]. » Aussi pléonasmes et synonymes sont-ils nombreux dans leurs écrits.

PLÉONASMES.

Il y a deux degrés dans le pléonasme :

I. — L'idée est exprimée deux fois en deux termes qui se répètent explicitement : « Bénissez et sanctifiez mon âme par votre bénédiction. » *Bénissez par votre bénédiction.* Quelle exactitude! *Imit.*, 48.

« Celui qui n'entre pas dans la bergerie des brebis. » Le mot de *brebis* est superflu et *bergerie* n'étant en notre langue qu'une étable à brebis suffit pour faire entendre *ovile ovium.* Bergerie de brebis est comme serait : poulailler de poules. *Suite,* 333.

« S'attacher uniquement à lui seul. » Pléonasme. *Imit.*, 17.

« Un miracle qui est de soi même tout miraculeux. » Ce sont des mots qui jurent ensemble. *Doutes,* 111.

---

[1] Sainte-Beuve, *Port-Royal.* II, II, VII, à la fin, p. 43. « M. de Sacy écrivant à M. Hamon lui disait : « Vous ne parlez que de choses édifiantes, ne craignez point d'être trop long ; vous savez d'ailleurs la parole d'un ancien : « *loquacitas in aedificando nunquam est malum.* » Les Port-Royalistes ont trop bien suivi ce précepte. » *Ibidem,* note.

Digitized by Google

« Né natif » est un pléonasme populaire. *Rem.*, 139.

Il ne faut pas dire « perles et pierreries », car c'est dire deux fois la même chose, pierreries signifiant perles et pierres précieuses. *Suite*, 240.

« Des géans d'une taille énorme et d'une hauteur prodigieuse » ; c'est une phrase de Bouhours; il avoue que c'est un pléonasme. *Suite*, 408.

II. — Il y a pléonasme parce qu'un terme qui a été employé pour déterminer et compléter un premier terme n'ajoute rien à l'idée de ce premier terme. Ainsi ajouter le qualificatif *extérieur* à des choses qui par essence ne sauraient être intérieures.

« Si vous vous arrêtez à l'éclat et aux *apparences extérieures* des hommes. » Pléonasme qui est très mauvais. *Imit.*, 16.

« D'autres mettent leur dévotion dans des signes et des gestes extérieurs. » *Extérieur* est de trop. *Imit.*, 12.

« Ne recevoir consolation d'aucune créature est l'effet de la confiance intérieure et d'une grande pureté de cœur. » *Confiance intérieure* ne se dit point. *Imit.*, 55.

« Il doit le faire en esprit par un désir intérieur. » *Désir intérieur* ne vaut rien. *Imit.*, 54.

« Si vous êtes bon et pur au dedans de vous. » *Bon au dedans de vous*, que veut dire? *Imit.*, 14.

« Dans l'éternité des siècles des siècles. » On ne parle pas ainsi. *Imit.*, 36.

« Si vous ne nous eussiez montré le premier le chemin et si vous n'y eussiez marché le premier, qui se fût mis en peine de vous y suivre? » C'est mal tourné, car il est impossible de suivre une personne dans un chemin si elle n'y marche la première. *Imit.*, 27.

« Ils les exhortaient de se retirer du culte sacrilège de l'idolâtrie. » L'idolâtrie n'est autre chose que le culte sacrilège des idoles. Cette répétition forme pléonasme et n'est pas sans être un peu galimatias. *Doutes*, 223.

« Il est ressuscité d'entre les morts. » Ces paroles : *d'entre les*

Digitized by Google

morts sont superflues et : *il est ressuscité* tout seul exprime en français le latin : *surrexit a mortuis*. *Suite*, 333.

« Notre langue, dit Bouhours, n'aime pas ces sortes de pléonasme comme la latine, et qui dirait en français *vivre la vie* parce que les latins dirent *vivere vitam* parlerait un langage tout à fait barbare. Il y a d'autres termes superflus que la justesse du langage demanderait qu'on retranchât mais que l'usage autorise ou tolère en quelque façon. Par exemple : il n'est bon à rien qu'à être jeté, en parlant du sel qui a perdu sa force. Vous ne servirez que lui seul en parlant de Dieu. Il suffirait de dire et on le dirait peut-être plus élégamment : il n'est bon qu'à être jeté ; vous ne servirez que lui, ou vous servirez lui seul. Nous disons ainsi communément : il n'y a qu'un Dieu, et non pas : il n'y a qu'un Dieu seul. Ces pléonasmes ont néanmoins leurs partisans, et je connais d'habiles hommes qui trouvent que cela donne de la force au discours, bien loin de l'affaiblir. Aussi je n'ai garde d'y trouver à redire, car j'ai lu dans de fort bons livres : ne s'entretenir qu'avec Dieu seul, ne rendre grâces qu'à Dieu seul, ne se reposer qu'en Dieu seul [1]. »

Synonymes. — Bouhours est bien plus rigoureux que Vaugelas à l'égard des termes synonymes. La Mothe le Vayer avait déjà fait remarquer que si les termes étaient synonymes, l'un d'eux seul était nécessaire, les autres étaient inutiles ; s'ils n'étaient pas synonymes, toutes les règles d'exception de Vaugelas n'avaient plus de lieu. L'école de Bouhours suivit cette indication. Tandis que Vaugelas affirmait que parfois pour bien représenter une pensée, deux termes étaient nécessaires, le premier ébauchant le dessin, le second achevant l'image, Bouhours déclarait que si le premier exprime bien ce qu'on veut dire, le second est inutile ; si au contraire le premier a besoin d'être précisé, c'est un terme vague, donc impropre ; c'est une faute contre la netteté ou contre l'exactitude. De telles redites ne sont de mise que dans un discours passionné [2]. « Pour moi j'avoue franchement que je

---

[1] *Suite*, 333 sqq. L'éloge final est ironique, car il vise sans doute les écrits de Port-Royal. C'est souvent le ton de la polémique de Bouhours.

[2] *Doutes*, 243-245.

Digitized by Google

ne puis souffrir ces synonymes tout purs qui n'ajoutent rien au sens, qui ne servent qu'à remplir ou étendre les périodes[1]. » Les synonymes inutiles peuvent se compter « entre les fautes contre la justesse. J'entends par synonymes inutiles ceux qui ne contribuent ni à la clarté de l'expression, ni à l'ornement du discours, comme sont ceux-ci, à mon avis :

« Que serait-ce donc si vous n'aviez pas allumé ce flambeau et cette lumière pour nous encourager à vous suivre? » Quoique flambeau et lumière ne soient pas synonymes dans le propre, ils le sont, à mon avis, dans le figuré. *Doutes*, 242.

« Quels pleurs et quelles larmes ne répandent-ils point pour se délivrer des reproches de leur conscience? » *Ibid.*

« Quoique les corps après la mort soient réduits en cendre et en poussière. » *Ibid.*

« Le temps étoit venu d'instruire de toutes les vertus en une matière plus sublime et plus élevée. » *Ibid.*

« La nature aime à tenter et à éprouver ce qui se peut connaître par les sens. » Tenter n'est pas là assez bon pour en faire un synonyme superflu. *Suite*, 187 ; *Imit.*, 43.

« La paix du cœur ne se peut trouver ni dans l'homme charnel, ni dans celui qui est extérieur et sensuel, mais dans les fervents. » Sensuel et charnel sont des synonymes vicieux. *Imit.*, 3.

« Elle aime à être, à vivre, à demeurer sous l'empire de Dieu. » Le français n'aime pas ces synonymes inutiles. *Imit.*, 42.

« Un bien sensible, matériel et particulier. » Sensible dit tout le reste qui est superflu. *Imit.*, 42.

« Les maux infinis et innombrables. » Le dernier adjectif est fort superflu. *Imit.*, 38.

Mais il faut prendre garde que beaucoup de mots ne sont synonymes que pour les ignorants ; ceux qui connaissent les finesses savent trouver les nuances qui distinguent deux termes et permettent d'employer l'un plutôt que l'autre suivant les cas. Bouhours, continuant

---

[1] *Doutes*, 244.

Digitized by Google

les recherches de Vaugelas et de Ménage, a étudié un certain nombre de ces soi-disant synonymes ; il préparait ainsi les livres de l'abbé Girard, de Beauzée, de l'abbé Roubaud et enfin de Lafaist de Lafaye[1].

Acteur, comédien. — Ces deux mots semblables au propre sont différents au figuré ; *acteur* ne se prend pas en mauvaise part comme *comédien* qui signifie une personne dissimulée et artificieuse. *Rem.*, 131.

Vieux, ancien, antique. — *Vieux* a rapport à l'âge, *ancien* au siècle ; Aristote est plus ancien que Cicéron ; Cicéron était plus vieux que Virgile ; il est mon ancien au Parlement. Une maison ancienne est une famille ancienne, une vieille maison est une maison en ruine. *Rem.*, 224. Vieux livres, vieux tableaux, livres, tableaux usés par le temps ; livres anciens, livres de l'antiquité. Vieux style au palais signifie l'ancienne pratique. *Rem.*, 230.

Antique. — *Antique* se dit des médailles et des statues, comme substantif et adjectif. Hors de là il n'y a que quelques locutions où il soit usité en prose : un habit, un air antique, à l'antique ; les lois antiques sont les lois des Visigoths, un édit de Théodoric, roi d'Italie, les lois des Bourguignons, la loi salique et les lois barbares. C'est une phrase consacrée.

En vers antique est plus élégant que ancien. *Rem.*, 246.

Antiquité, ancienneté. — *Antiquité* signifie les siècles passés, les personnes des siècles passés.

Ancienneté exprime le temps qu'il y a qu'une personne est reçue en une charge ou en une société : c'est son ancienneté qui lui donne

---

[1] Girard, *Justesse de la langue française*, Paris, 1718, 1 vol. in-12 ; *Synonymes français*, Paris, 1736, 2 vol. in-12 ; Beauzée, *Synonymes de l'abbé Girard*, Paris, 1770 ; Roubaud, *Nouveaux synonymes français*, Paris, 1785-1796, 4 vol. in-8° ; Guizot, *Nouveau dictionnaire des synonymes*, Paris, 1809, 2 vol. in-8° ; Lafaye, *Dictionnaire des synonymes de la langue française*, Paris, 1858, in-8° ; *Supplément*, 1865.

Digitized by Google

crédit. Il se dit aussi des maisons et des familles ; mais antiquité se dit aussi et serait peut-être plus beau.

Quand il s'agit d'un peuple, d'une ville, on dit antiquité ; les antiquités signifient les anciens monuments.

On dit de toute ancienneté et de toute antiquité ; ce dernier est plus noble et plus élevé. *Rem.*, 400.

Paraitre, apparaitre. — Le premier se dit de tout ce qui tombe sous la vue : le soleil paraît ; le second ne se dit que des esprits ou des spectres : un ange lui apparut. Au figuré on peut dire : il apparaît des hommes rares. *Suite,* 169.

Apparat, appareil. — On dit une cause d'apparat, un discours d'apparat, avec apparat, opiner avec apparat; et ces expressions ont un sens flatteur ; appareil se dit en d'autres rencontres : l'appareil d'un festin, d'un spectacle. *Suite,* 210.

Artisan, ouvrier. — Ces mots bas sont employés dans le plus haut style au sens figuré, mais ils sont alors toujours accompagnés d'un adjectif ou d'un complément. Dieu, cet admirable ouvrier; l'artisan de sa fortune. Au propre ces mots n'ont jamais de régime. *Rem.*, 94.

Airrhes, arrhes. — Airrhes se dit au propre : les airrhes du coche; arrhe est dit au figuré : les arrhes du salut. *Rem.*, 449.

Attache, attachement. — *Attache* n'a pas le même emploi que *attachement.* On ne dit pas : son attache est auprès d'un tel prince, il a de l'attache pour telle personne ; mais on dit bien : jouer avec attache pour dire avec ardeur. Attachement ne conviendrait pas.

En parlant de choses attache et attachement se disent indifféremment.

Au pluriel, on dit les attachements de la terre, du monde et aussi les attaches de la chair.

Quand il s'agit de personnes, *attachement auprès* ne marque qu'un simple engagement au service de quelqu'un; *attachement pour...* marque une grande passion ou un grand zèle. Quand il s'agit de choses on dit attachement *à* l'étude; on dit aussi attachement *pour,* mais lorsque attachement est uni à un mot qui veut aussi *pour :* l'attachement et l'indifférence pour la vie. *Rem.*, 34.

Digitized by Google

Audace, hardiesse. — *Audace* signifie plus que *hardiesse;* il se prend toujours en mauvaise part à moins qu'il ne soit adouci par une épithète : une belle audace, ou qu'il ne soit accompagné de substantifs qui montrent bien l'intention louangeuse. *Rem.*, 376. *Audacieux* se prend toujours en mauvaise part. *Rem.*, 378.

Augmenter, relever. — *Relever* s'emploie au figuré : la force des ennemis relève le prix de la victoire ; au propre on dit *augmenter :* le luxe augmente le prix des marchandises. *Doutes*, 74.

Avertissement, avis. — On dit fort bien au regard des mœurs et de la conduite : les avertissements des sages. *Avis* signifie d'habitude reproche, réprimande, ou du moins instruction qui regarde les mœurs ; mais on dit aussi : donner avis, pour faire savoir. Une lettre d'avis est une lettre par laquelle un marchand avertit son correspondant des marchandises qu'il lui envoie. Les donneurs d'avis sont des gens qui inventent de nouvelles façons de tirer de l'argent. *Avis au lecteur* ne se dit plus qu'en riant ; on dit *avertissement* en tête des livres. *Suite*, 342.

Avoir coutume, avoir accoutumé. — Le dernier se dit quand c'est un nom de choses qui est sujet : les amitiés fondées sur l'intérêt ont accoutumé de... Avoir coutume se dit des personnes : cette dame a coutume de... *Suite*, 291.

Barbares, sauvages. — On peut dire de tous les sauvages qu'ils sont *barbares*, mais on appelle aussi barbares les infidèles. mahométans ou idolâtres.

En parlant de choses, *barbare* exprime férocité et cruauté ; *sauvage* indique la retraite et l'éloignement du monde. En parlant de langue, *barbare* est opposé à politesse. *Sauvage* veut dire un homme qui ne connaît point le monde. *Suite*, 178.

Bonnes actions, bonnes œuvres. — *Bonnes actions* exprime tout ce qui se fait par un principe de vertu ; *bonnes œuvres* s'emploie pour certaines actions particulières qui regardent la charité du prochain. *Suite*, 313.

Digitized by Google

Cadavres, corps morts, morts. — Il faut les distinguer ; *cadavre* signifie un corps mort qui tourne à la pourriture et commence à sentir mauvais ; en parlant d'une bataille on dira : toute la plaine était couverte de corps morts et non de cadavres ; on dit aussi couverte de morts. *Suite*, 125.

Faire des caresses, caresser. — Le premier se dit sérieusement, le second en badinant. *Suite*, 382.

Homme de condition, de qualité. — *Homme de qualité* dit plus que *homme de condition*: *Rem.*, 127.

Décrier, décréditer. — Le premier va à l'honneur, le second au crédit : on décrie une femme, on décrédite un homme d'affaires ; on peut les confondre quelquefois en parlant en général ; décréditer est plus doux que décrier. *Suite*, 263.

Déréglé.— C'est le contraire de réglé quand il s'agit de morale : un esprit déréglé. Hors de là il ne se dit point.

Irrégulier. — En parlant de personnes il ne se dit qu'en matière ecclésiastique ; prêtre irrégulier.

On dit cependant un homme fort irrégulier pour dire que sa conduite n'est ni égale ni réglée.

Mais irrégulier se dit des choses : un bâtiment, un discours irrégulier.

Fastidieux, dégoutant. — Ils se confondent presque au figuré ; mais au propre *fastidieux* se dit d'un homme qui dit des choses frivoles, qui parle trop, qui s'applaudit de ses sottises ; *dégoûtant* convient aux défauts du corps : c'est un homme qui est malpropre. *Suite*, 24.

Démonstration, témoignage d'amitié. — *Démonstration* va tout à l'extérieur, aux airs du visage, manières agréables, caresses, paroles douces et flatteuses ; *témoignage* est plus intérieur et va au solide, à de bons offices, à des services essentiels : c'est une démonstration

Digitized by Google

d'amitié que d'embrasser son ami, c'est un témoignage d'amitié que de lui prêter de l'argent. *Suite*, 206.

Déshonnête, malhonnête. — Le premier est contre la pureté, le second est contre la civilité, la bonne foi, la droiture. *Déshonnête* ne se dit guère que des choses ; on dit un homme *impudique*. *Suite*, 78.

Déshonnêteté, malhonnêteté. — Ils ont la même différence que déshonnête, malhonnête, mais ils se disent des personnes et des choses. *Suite*, 81.

Difficile, difficultueux. — En parlant d'un homme ils n'ont pas le même sens; un homme *difficile*, c'est un homme qui n'est pas d'un commerce aisé ; un homme *difficultueux* est celui qui trouve des difficultés à tout ; c'est un mot de la conversation. *Suite*, 293.

Dire des mensonges, faire un mensonge. — L'un et l'autre sont bons, mais *dire des mensonges* peut signifier qu'on les rapporte seulement, sans les *faire*. *Rem.*, 451.

Écouter, entendre. — Ces deux verbes, quelque synonymes qu'ils paraissent, ont quelquefois des usages différents ; deux personnes qui s'entretiennent d'une affaire secrète peuvent dire : *on nous écoute*, mais des gens qui parlent sans nulle précaution et qui font du bruit diraient : *on nous entend*, nous parlons trop haut. *Suite*, 241.

Inscription, écriteau. — *Inscription* est ce qui se grave sur un mausolée, une médaille ou quelque autre monument pour conserver la mémoire d'une chose ou d'une personne ; *écriteau* est un morceau de papier ou de carton sur lequel on écrit quelque chose en grosses lettres pour donner un avis au public ; on a fait des inscriptions pour le Louvre, on met un écriteau sur une maison à louer ; il fallait donc dire que Ponce Pilate mit un écriteau et non une inscription sur la tête de N. S. *Suite*, 148.

Élection, choix. — *Élection* se dit au sens passif : l'élection d'un tel marque celui qui a été élu ; *choix* se dit au sens actif : le choix d'un tel marque celui qui choisit. *Élection* se dit d'un corps, *choix*

Digitized by Google

se dit d'un individu qui nomme quelqu'un. Le peuple élit, le prince choisit. *Rem.*, 171.

Élévation, élèvement, hautesse, hauteur, sublimité. — *Élévation* se dit au propre : élévation d'un astre, et au figuré : élévation de cœur ; *hauteur* se dit à peu près de même : la hauteur d'une montagne, les hauteurs, la hauteur de l'esprit, hauteur d'âme. Seul, il se prend pour fierté et orgueil ; mais en parlant de Dieu, d'une science, d'un art, on l'emploie fort bien, ainsi qu'a fait Boileau ; *sublimité* ne se dit que dans le figuré, mais il n'est pas très étendu ; on ne dit pas sublimité de fortune, sublimité de montagne.

Élèvement est un vieux mot ; *hautesse* n'est plus employé que pour Sa hautesse, le grand seigneur. *Rem.*, 108.

Ouïr, entendre. — On peut employer en toutes circonstances *entendre*, mais *ouïr* ne se dit que d'un son ou d'un bruit qui ne dure pas longtemps et qu'on entend par hasard. On entend un prédicateur, un sermont ; j'ai ouï un grand bruit. On dit cependant ouïr la messe, condamner les gens sans les ouïr. *Rem.*, 232.

Équipage, équipement. — *Équipage* sur mer ne signifie que les gens du vaisseau ; sur terre il exprime tout ce qui est nécessaire pour s'entretenir honorablement : un équipage de chasse ; quand on veut exprimer les provisions et l'assortiment de tout ce qui peut servir à la subsistance d'un navire il faut dire *équipement*. *Suite*, 321.

Farouche, sauvage. — Bête *farouche* signifie bête cruelle et féroce, mais avec un autre mot, farouche exprime l'idée de sauvage, difficile à apprivoiser ; un homme farouche est un homme d'une humeur sombre et retirée.

Sauvage a le même sens que *farouche*. *Rem.*, 438.

Journalier, quotidien. — On dit fièvre quotidienne, pain quotidien, mais mouvement journalier du ciel, révolution journalière du premier mobile, l'expérience journalière. Au propre on dit homme journalier, armes journalières. *Rem.*, 276.

Le plus, le mieux. — Bouhours, dans sa 1re édition, avait voulu faire

Digitized by Google

une différence entre *aimer le mieux*, qui marque une simple préférence, et *aimer le plus*, qui marquerait un degré supérieur de l'amour (37). Mais dans la seconde édition il avoue son erreur ; on dit aimer le mieux au sens de aimer le plus. *Rem.*, 53.

Lettre, épitre. — *Épître* ne s'emploie que dans : épître dédicatoire, l'épître de la messe, les épîtres de saint Paul, Cicéron, Sénèque, Pline et d'autres anciens; pour indiquer des lettres en vers : épîtres d'Horace, de Boileau. Ailleurs on emploie lettre. *Rem.*, 261.

Logis, maison. — Ces deux mots s'emploient également quand on parle d'un logis de la ville, mais pour la campagne on dit maison de campagne seul. Les honnêtes gens disent : il est venu au logis, il a dîné au logis ; le petit peuple dit : il est venu à la maison. *Rem.*, 272.

Maison, famille. — Quand on parle des princes ou des gens de qualité on dit *maison;* quand on parle des gens de robe, marchands, bourgeois ou des Romains on dit *famille*. On peut employer famille en parlant des gens de qualité lorsqu'on y ajoute un adjectif : royale famille.

Famille se dit aussi des gens de qualité comme des bourgeois quand on entend par-là le père, la mère, les enfants et les parents les plus proches.

Quand on parle du ménage et du domestique, *maison* et *famille* se confondent quelquefois.

On dit avancer sa maison, établir sa maison, faire une bonne maison et le mot maison signifie fortune, richesses ; établir sa famille signifie pourvoir ses enfants. *Rem.*, 306.

Habile, savant. — Quand on les oppose, *habile* va seulement aux affaires et à la conduite, *savant* ne va qu'aux simples connaissances de l'esprit et à ce qui s'appelle la littérature. Il faut ajouter que *habile* dans sa fine signification n'emporte qu'adresse, industrie, manège, surtout quand on le met après le substantif : un homme habile ; il ne laisse pas d'avoir la signification commune de savant : un habile homme. Cela tient beaucoup au substantif qui accompagne habile. *Suite*, 243.

Digitized by Google

Misérable, malheureux. — Ces deux mots qui ont beaucoup de sens communs ont cependant des emplois particuliers : on est malheureux au jeu, on devient misérable en perdant au jeu. *Misérable* semble marquer un état fâcheux, soit que l'on y soit né, soit que l'on y soit tombé. *Malheureux* semble marquer un accident qui arrive tout à coup et qui ruine une fortune naissante ou établie.

On dit d'un méchant auteur : c'est un auteur misérable, et d'un ouvrage qui ne vaut rien : cela est misérable. On dit aussi : vous me traitez comme un misérable, c'est-à-dire comme un homme qui n'a nul mérite. *Rem.*, 90.

Mont, montagne. — *Mont* se dit quand il y a un nom après : le mont Olympe ; hors de là on dit *montagne*. On dit *les monts* pour indiquer les montagnes qui séparent la France de l'Italie : au delà les monts, au deçà des monts. *Suite*, 381.

Monter a cheval, monter un cheval. — Ces mots n'ont pas le même sens ; le premier indique que l'on voyage ou que l'on s'exerce dans un même lieu, d'une façon générale ; monter un cheval indique qu'on parle d'un cheval en particulier. *Rem.*, 379.

Il est mort, il a été tué.— On ne peut pas dire : *il est mort* au siège de Mastric, si la personne est morte sur le champ de bataille ; il faut dire : *il a été tué*. S'il n'avait été que blessé et s'il était mort ensuite de ses blessures, on dirait il est mort de ses blessures au siège de Mastric ; de même encore s'il était mort de maladie. D'ailleurs, quand on parle d'une manière éloquente et peu précise, on peut dire il est mort, en tous les cas. *Rem.*, 162.

Négociant, négociateur. — Il y a la même différence entre ces mots qu'entre négoce et négociation, le premier aime le trafic, l'autre la cour. *Suite*, 105.

Nuée, nue. — *Nuée* se dit plutôt pour marquer un météore particulier. *Nue* se dit dans un sens plus vague, avec le sens presque de l'air : voilà une nuée qui menace de la pluie ; un aigle qui fend les nues ; on dit cependant : le tonnerre gronde dans la nue. *Suite*, 305.

Digitized by Google

Prendre confiance, mettre sa confiance. — Le premier signifie se fier à quelqu'un en prenant conseil de lui, le second signifie s'appuyer sur quelqu'un ou sur quelque chose. *Rem.*, 232.

Promenade, promenoir. — Ils indiquent tous deux le lieu où l'on se promène, mais *promenade* est quelque chose de plus naturel ; *promenoir* tient plus de l'art. *Promenade* se dit plus que *promenoir ;* souvent l'un et l'autre peuvent se dire : le cours la Reine est un beau promenoir, ou bien est une belle promenade. *Suite*, 185.

Règle, modèle. — Ces deux mots sont parfois équivalents, mais il y a des cas où l'un convient mieux que l'autre. On ne doit pas dire : il se proposoit pour modèle cette excellente parole de saint Bernard, car il n'y a que les actions ou la personne qui servent de modèle ; les paroles servent de *règle;* on pourrait dire en certaines occasions cependant : ses discours doivent être le modèle de nos paroles, mais cela signifierait que nous devons parler comme lui. *Rem.*, 149.

Réglé, régulier. — Un homme réglé dans ses études est un homme qui n'agit point par caprice et qui ne suit point sa passion : un esprit réglé, des mœurs réglées, une vie réglée ; mille choses qui se font dans les formes : un repos réglé, un geste réglé, un ouvrage réglé. On dit aussi un commerce réglé pour un commerce établi. *Rem.*, 547.

Régulier, Dévot.— *Femme régulière* dit moins que *femme dévote ;* les femmes régulières ne sont que de vertueuses païennes. *Rem.*, 549.

Règlement, régulièrement. — Ils sont équivalents. *Rem.*, 550.

Enfermer, renfermer. — *Enfermer* se dit de ce qu'on met dans un coffre, dans un cabinet, mais des choses que la nature fait naître dans la terre ou dans la mer on dit plutôt *renfermer* que *enfermer*, quoique l'auteur des *Entretiens* ait dit enfermer. *Doutes*, 73.

Échapper, réchapper. — On *échappe* d'un danger, d'une bataille d'un naufrage, on *réchappe* d'une maladie. *Suite*, 177.

Digitized by Google

Trouver a dire, a redire. — *Trouver à dire* s'emploie quand il s'agit d'une chose ou d'une personne que nous ne trouvons point ; j'ai trouvé cent écus à dire dans ma cassette; c'est un homme agréable et je le trouve fort à dire ici.

Hormis ce cas, *trouver à dire* et *trouver à redire* s'emploient également, quoique le dernier soit plus commun. *Rem.*, 17.

Réveiller, éveiller. — On les confond souvent; Bouhours emploierait *éveiller* quand il s'agirait d'une heure réglée : ne manquez pas de m'éveiller à cinq heures ; *réveiller* emporte quelque chose de subit et d'irrégulier, ou une affaire qui survient tout à coup ou un bruit inaccoutumé : un grand bruit m'a réveillé. *Suite*, 211.

Réussite, succès. — *Réussite* est un mot nouveau qui se dit des ouvrages d'esprit : la réussite de votre livre ; on dit ailleurs le succès d'une négociation, des armes du roi; *succès* se dit aussi quand on parle des pièces de théâtre, mais des pièces graves et sérieuses : Andromaque a eu un grand succès; mais pour les autres on dit : les Plaideurs ont bien réussi ou ont une bonne réussite. *Suite*, 153.

Relache, relachement. — *Relâche* se prend en bonne part : un peu de relâche raccommode; *relâchement* se prend en mauvaise part : le relâchement des mœurs. *Suite*, 309.

Renonciation, renoncement. — Le premier est du palais, l'autre se dit en matière de morale ; il ne faut pas les confondre. *Suite*, 336.

Rendre graces, rendre des actions de graces. — Tous deux sont bons, le premier dans la conversation et le style médiocre, le second en écrivant et dans le style sublime. En poésie, on écrit grâce ou grâces. *Rem.*, 343.

Sectaires, sectateurs. — *Sectaire* se prend en mauvaise part : il signifie hérétiques. *Sectateurs* se prend en bonne ou mauvaise part et il a toujours un régime : les sectateurs d'Épictète. *Rem.*, 464.

Séculaire, séculiers. — *Jeux séculaires* est l'expression consacrée

Digitized by Google

pour les jeux qui se faisaient dans l'antiquité; *jeux séculiers* ne peut signifier que les jeux opposés à l'état ecclésiastique et à la vie religieuse. *Rem.*, 182.

Stoicien, stoique. — Le fin usage distingue ces deux mots : *stoïcien* est un philosophe sectateur de Zénon, *stoïque* est un homme insensible à tout, philosophe ou non. *Rem.*, 485.

Tout a coup, tout d'un coup. — *Tout à coup* indique que la chose se fait brusquement dans l'instant même et qu'il y a surprise ; ce qui le distingue de *tout d'un coup* : on ne va pas tout d'un coup à la corruption entière ; un grand cyprès tomba tout à coup. *Suite*, 62.

Transport, translation. — Ils ont le même sens mais des emplois différents; *translation* ne se dit point en matière de commerce ou de morale.

On dit le transport des marchandises, de l'artillerie, de l'argent, mais la translation de l'empire, du concile, des reliques, d'une fête. Cela se dit aussi d'une personne qui change de lieu. *Rem.*, 385.

Vacations, vacances. — Le premier se dit pour le palais, l'autre pour le collège. *Rem.*, 141.

Vénéneux, venimeux. — Ils se disent également : des bêtes vénéneuses, venimeuses ; venimeux est plus usité.

Au figuré on dit venimeux : une langue venimeuse. *Suite*, 239.

Verdeur, verdure. — *Verdeur* signifie la sève qui est dans les plantes, ce qu'il y a de rude dans les fruits qui ne sont pas mûrs, ou dans le vin nouveau ; *verdure* signifie la couleur verte des plantes ou les plantes elles-mêmes. *Rem.*, 181.

ELLIPSE VICIEUSE.

S'il faut que l'idée soit exposée brièvement, la brièveté ne saurait passer avant l'exactitude. Bouhours ne reprend que l'expression redoublée de l'idée, il exige en échange qu'aucun terme nécessaire ne

Digitized by Google

soit omis. « Priez Dieu de pardonner vos péchés » est insuffisant ; il faut : « Priez Dieu de vous pardonner vos péchés. » *Imit.*, 8. Et d'autre part, il a dit en parlant de la construction que les termes de chaque proposition devaient toujours être tous exprimés et que l'ellipse n'était légitime qu'en des circonstances très rares. Plus loin dans ces exigences, Bouhours va jusqu'à déclarer que la répétition du substantif est plus élégante que la reprise de l'idée par un pronom : « Les grands se plaisent dans les défauts dont il n'y a que les grands qui soient capables. » « Dès qu'on sort de la nature tout devient faux dans l'éloquence ; la chaleur de ses mouvements les plus passionnés n'est qu'une fausse chaleur ; l'éclat le plus brillant de ses figures n'est qu'un faux éclat. » On répète quelquefois fort bien, dit Bouhours, le substantif et l'adjectif. « Les bons auteurs sont heureux en ces répétitions figurées. Il y en a dans les livres de mille sortes différentes qu'il est aisé de remarquer en lisant. Mais il faut observer aussi que quand les répétitions ne sont point nécessaires ou qu'elles ne font point figure, elles sont toujours vicieuses en notre langue qui aime la variété et qui hait naturellement les redites. » *Rem.*, 258. Cette dernière phrase résume toute la théorie de Bouhours sur la sobriété et elle nous amène à considérer ce qu'il a entendu exiger quand il déclare que la langue française aime la variété.

Variété.

Vaugelas avait posé le principe : « Quand il n'est pas besoin, c'est une très grande négligence de répéter une phrase deux fois dans une même page et de dire deux fois par exemple : *sans en pouvoir venir à bout ;* que si la phrase est plus noble, la faute est encore plus grande parce qu'étant plus éclatante elle se fait mieux remarquer. La seconde sorte de négligence, c'est de répéter deux fois un même mot spécieux dans une même page sans qu'il en soit besoin. Si le mot est simple et commun il n'en faut pas faire scrupule, pour peu qu'il soit éloigné du premier ; néanmoins qu'il ne commence pas deux périodes, car alors c'est une vraie négligence. En ces places-là les mots se font remar-

Digitized by Google

quer[1]. » Bouhours pousse à la rigueur les théories de Vaugelas et il relève non seulement les répétitions de mots spécieux, mais encore celles des mots simples.

RÉPÉTITION DE PHRASES.

C'est une faute de répéter, comme l'a fait Fontaine dans l'Épître dédicatoire du Vieux et du Nouveau Testament, trois fois en trois pages : *le plus grand prince qui soit dans le monde... les plus puissantes monarchies qui aient été dans le monde, un des plus grands ouvrages qui soient aujourd'hui dans le monde... Doutes*, 232.

Dans une page de M. de Sacy, Bouhours relève la phrase suivante où il est choqué moins de la répétition d'une même locution que de l'emploi répété d'une même tournure : « De peur que s'élevant d'orgueil il ne tombe dans la même condamnation que le démon. C'est ainsi que le premier étant enflé par les vaines espérances que le démon lui avait fait concevoir tomba dans le précipice et devint sujet à la mort, et s'imaginant qu'il deviendrait Dieu, il perdit la grâce qu'il possédait. Dieu même lui reprocha sa folie et lui dit en l'insultant : « Voilà Adam devenu comme l'un de nous. » Cet ange orgueilleux fait depuis tomber tous les ambitieux dans la même impiété. » *Doutes*, 231.

Et ailleurs : « Elle apprit à toutes les vierges chrétiennes que, s'il arrive que leurs pères ou leurs mères les sacrifient à leur vanité, en se réjouissant qu'en sortant du monde, elles laissent à d'autres la part qu'elles auraient dû avoir à leur bien... » (Fontaine.)

« Si David lui-même ne l'eût persuadé de le laisser faire en lui disant qu'il était accoutumé en gardant les troupeaux... » (Fontaine.) Ce sont les répétitions de participes qui paraissent vicieuses à Bouhours ; la beauté du style demande « qu'on évite tout ce qui blesse les oreilles délicates et qu'on ne dise rien même qui se fasse trop remarquer[2] ».

---

[1] Vaugelas, *Rem.*, II, 138-139.

[2] *Doutes*, 249 ; *Rem.*, 319 ; *Suite*, 21.

Digitized by Google

RÉPÉTITION DE MOTS SPÉCIEUX.

« L'harmonie des chants de musique et des instruments de toutes sortes de manières y fut ordonnée avec un soin prodigieux. De six en six pas on immolait un bœuf et un bélier et David, revêtu d'un éphod de lin, y dansait, comme dit l'Écriture, de toutes ses forces. On fit entrer ainsi en triomphe l'arche sainte de Jérusalem ; on l'alla porter au travers d'une foule prodigieuse de monde dans le lieu que David lui avait fait préparer. » (Fontaine.) « *Prodigieux* n'est-il pas un mot éclatant, demande Bouhours, et croyez-vous qu'il soit besoin de le répéter ainsi ? » *Doutes*, 233.

RÉPÉTITION DE MOTS ORDINAIRES.

Bouhours cite une page des Homélies de saint Jean Chrysostome traduites par M. de Sacy et demande si la répétition du mot *marquer* y fait bon effet : « ... quoique ce fût lui-même qui leur eût fait alors ce commandement, mais il n'en veut rien marquer... Il se contente de rapporter ce commandement sans marquer particulièrement celui qui l'avait fait... Il marque qu'il y avait longtemps que cette loi leur avait été donnée... C'est ce que J.-C. semble marquer... Il est remarquable que J.-C... Remarquez dans ces paroles la puissance de celui qui les dit. » *Doutes*, 234. Dans la phrase citée à la page précédente (*Doutes*, 231), la répétition du mot *tomber* lui paraît choquante. Il relève encore les phrases suivantes (*Doutes*, 253) dans lesquelles « il ne faut qu'un petit mot répété pour ôter toute la grâce à une belle période » :

« Après qu'elle eût vu la magnificence du roi, la sagesse de ses discours, sa pénétration dans les choses les plus cachées, l'ordre de sa maison et le nombre de ses officiers, elle était toute hors d'elle, dit l'Écriture, et elle dit à ce prince : « Je reconnais maintenant que « tout ce qu'on m'avait dit de vous est véritable. »

« Jonas alors reconnut la main de Dieu et dans sa douleur alla au fond du vaisseau où il se laissa aller à un sommeil profond. »

Digitized by Google

« Cette victoire de Jonas, qui fut honorée parmi les juifs d'une fête solennelle, fut la dernière qu'il remporta. »

« L'ennemi, sachant le fruit qui se retire de la communion, met tout en usage pour en retirer les âmes pieuses. » Négligence vicieuse. *Imit.*, 53.

Il y a cependant des cas où cette répétition de mots spécieux est élégante ; c'est lorsque les mêmes mots répétés font une espèce d'antithèse ou de rapprochement plaisant ou inattendu : on répète ainsi :

Les substantifs : Les grands se plaisent dans les défauts dont il n'y a que les grands qui soient capables,

Les adjectifs : L'amour-propre est plus habile que le plus habile homme du monde.

Les verbes : J'oublie que je suis malheureux quand je songe que vous ne m'avez pas oublié.

Il s'est efforcé de connaître Dieu qui, par sa grandeur, est inconnu aux hommes et de connaître l'homme qui, par sa vanité, est inconnu à lui-même. *Rem.*, 257.

RÉPÉTITION DE PRÉPOSITIONS.

Bouhours exigeait rigoureusement la répétition de la préposition devant tous les compléments d'une proposition placés dans une situation symétrique ; il voulait que l'on dît : « *contre Dieu et contre le prochain.* » (*Entret.*, 148). Par une conséquence du même principe, lorsque deux termes ne sont pas symétriques, lorsqu'ils ne dépendent pas d'un même antécédent et qu'ils ne sont pas avec lui dans le même rapport, la répétition de la même préposition devient une faute. En théorie Bouhours ne condamne rigoureusement que la triple répétition d'une préposition, mais en fait il a relevé avec la même âpreté la préposition répétée deux fois. « Il n'y a rien de plus vrai, dit-il, que c'est la différence des rapports ou des régimes qui gâte tout, et que plusieurs *avec* se peuvent souffrir, pourvu qu'ils n'aient

Digitized by Google

qu'un rapport ou qu'un régime. » *Suite*, 391[1]. Théoriquement, il est bien de vouloir ainsi proscrire ces emplois impropres, mais en fait Bouhours est amené souvent à des chicanes un peu futiles.

« Renoncer à cette attache à leur sentiment. » *Entret.*, 147; *Imit.*, 23. *Rem.*, 276. Cela n'est pas net, dit Bouhours.

« On remédie à l'attache à son sens par la réflexion. » *Rem.*, 276.

Après. — « Quelque six mois après, Dieu tira David de ce monde, après avoir donné à Salomon les avis qui lui étaient nécessaires. » *Doutes*, 251.

« L'exemple de ce courage héroïque surprit tous les ennemis qui crurent bientôt après que le meilleur pour eux était de faire la paix et de jurer une alliance éternelle avec Judas et le peuple juif, après laquelle ils s'en retournèrent. » *Doutes*, 251. Trouvez-vous, dit-il, que deux *après* soient bien en une même période?

Avec. — C'est une faute de dire : elle vécut avec lui avec la même bonté qu'elle avait accoutumé, parce que le premier *avec* se rapporte à la personne et le second se rapporte à la chose. Mais lorsque plusieurs *avec* se rapportent tous à des choses ou tous à des personnes, ils sont agréables : il faut être bien avec Dieu, avec soi-même, avec les autres. *Rem.*, 179.

Dans. — Tous ces *dans* entassés ne font pas bon effet, dit Bouhours :

« Il parut dans la vallée de Susan cet étrange renversement dans l'état de ces deux personnes. »

« Ils entrent dans des sentiments d'orgueil dans ce ministère qui doit être tout d'humilité. »

« Ils furent sans aucun trouble dans une ville toute émue et dans un péril si grand que la mort, parce que Dieu qui les avait suivis dans ce voyage les soutenait dans une entreprise. » *Doutes*, 247.

---

[1] Toutes ces pages sont remplies d'exemples de ces répétitions vicieuses, empruntées aux écrivains jansénistes, mais sans références. Elles n'ont pas toutes été transcrites ici ; c'eût été fastidieux et peu utile. *Suite*, 387-406.

Digitized by Google

De. — « Ne semble-t-il donc pas que leur principal soin et leur principale affection devrait être de s'instruire des règles véritables qu'ils doivent suivre dans la conduite de toute leur vie et de tâcher de les discerner de ce nombre innombrable de fausses règles. » Gâterait-on, demande Bouhours, la période si l'on la tournait autrement pour diminuer ces *de* dont le nombre frappe ceux qui lisent. Il est vrai que ce ne sont pas des fautes contre la pureté et la netteté du langage, mais c'en sont peut-être contre la politesse et la perfection du style. *Doutes*, 251.

« Je désire d'être embrasé de désirs. » Répétition négligente. *Imit.*, 59. Peut-être s'agit-il ici de désirs, peut-être de la préposition de.

En. — « Je hais même un peu les *en* qui se suivent de trop près et qui se font un peu trop sentir. »

« Que si Dieu a voulu faire paraître en son Église de temps en temps des exemples de cette humilité si profonde qui a porté de saints évêques à se démettre ainsi de leur évêché, nous pouvons croire qu'il en a voulu donner un illustre exemple en notre siècle en la personne de don Barthélemy. » *Doutes*, 248.

Il faut dire : il passa un jour et une nuit entière *en* une si profonde méditation qu'il se tint toujours *dans* une même posture, parce que une si profonde méditation est d'une autre espèce qu'une même posture. *Rem.*, 74.

« Afin que mon âme se fonde en quelque sorte et se perde elle-même heureusement en votre amour. » En quelque sorte, en votre amour fait mauvais effet. *Imit.*, 60 ; cf. *Imit.*, 28.

Entre. — « Il avait placé entre les moindres d'entre eux. » Ces deux *entre* ont mauvaise grâce. *Imit.*, 47.

Par. — « Ces *par* mis de suite ne me paraissent pas trop agréables ni trop nécessaires :

« Le reste des peuples du monde était brûlé par les ardeurs du péché, mais par un miracle contraire, l'Église ensuite répandue par toute la terre a reçu... » « Aman s'imaginant qu'il était celui que le roi

Digitized by Google

pensait à honorer de la sorte, lui dit qu'il fallait que cet homme fût conduit par toute la ville par le plus grand du royaume. » *Doutes*, 246.

« Je marcherai par la foi étant fortifié par les exemples. » *Imit.*, 54.

RÉPÉTITION DE CONJONCTIONS.

« Qu'y a-t-il de moins considérable qu'un *et* et un *que* mal ménagés dans le discours, et cependant il ne faut que cela pour défigurer la plus belle période du monde ; je crois même qu'un des secrets du style est de savoir ménager les *et* et les *que*. » *Doutes*, 256. C'est qu'en effet une conjonction répétée dans une même période doit précéder des termes qui soutiennent le même rapport avec l'idée générale ; sinon l'esprit abusé se perd au milieu du chaos des termes et des propositions.

Et. — « C'est un tour ingénieux qu'il donne aux choses, qui expose en vue celles qui sont grandes et qui méritent qu'on les considère, qui cache celles qu'il ne faut point voir, qui rend le vice ridicule, la vertu aimable, et qui forme l'esprit insensiblement au goût et au sentiment des bonnes choses. et au dégoût et à l'aversion des mauvaises. » Bouhours aurait voulu écrire : « ... qui rend le vice ridicule et la vertu aimable, qui forme l'esprit insensiblement au goût et au sentiment des bonnes choses, au dégoût et à l'aversion des mauvaises. » Et la phrase eût gagné en légèreté et en clarté. *Doutes*, 256.

Mais. — « *Mais* est une liaison si nécessaire qu'on ne peut se défendre d'en user souvent et je conviens qu'il est difficile d'en éviter la répétition dans la suite du discours. Cependant je crois qu'il faut observer des mesures même à cet égard et que ce n'est pas une élégance de joindre ensemble dans une période deux ou trois *mais* qui ont divers sens, comme fait le traducteur de saint Jean Climaque :

« Mais ce sage me répondit : Je sais bien aussi, mon père, qu'il n'a point failli, mais comme ce n'est pas une action juste mais déplorable qu'un père ôte le pain de la bouche de son enfant... » *Doutes*, 260.

Digitized by Google

Si. — « Si l'on veut juger si l'on sera du nombre des bienheureux dans l'autre monde, on n'a qu'à voir si l'on est des enfants et des humbles en celui-ci et si l'on travaille... » Pour juger si l'on sera... ne serait-il pas mieux? *Doutes*, 260.

Comme. — « Comme ce châtiment effroyable n'empêche pas, comme dit saint Augustin, qu'il ne vole encore de toutes parts des cendres de ces villes abominables... » *Doutes*, 246.

« Considérez combien est grande la tyrannie de l'avarice, comme elle corrompt tout et comme elle domine les hommes, non seulement comme des esclaves, mais comme des bêtes. » *Rem.*, 459.

Que. — « Je crois que nous éprouvons maintenant tous deux la vérité de cette parole de saint Augustin que l'absence de nos amis nous donne un sentiment plus vif de l'amour que nous leur portons, que leur présence nous rendait insensible. » Quelle profusion de *que* et quand il y aurait deux *que* de moins dans cette période il y en aurait encore assez. *Doutes*, 259.

Quoique Bouhours prétende que ce sont là fautes contre la politesse du style plutôt que contre la netteté, c'est encore le souci de la netteté qui inspire ses critiques. Un mot que l'on peut répéter en des places si rapprochées, spécieux ou non, n'est assurément pas d'un sens bien précis, ni d'un emploi bien exact; s'ils remplissaient ces deux conditions, il serait nécessaire, et Bouhours l'exigerait, même si la phrase devait recevoir de cette répétition une lourdeur insupportable. Mais il exprime en réalité vaguement une idée peu précise, et c'est pourquoi il peut être mis un peu partout : ce vague et cette imprécision, font que Bouhours les pourchasse. Une même préposition répétée et soutenant des rapports différents est une violation de la règle qui veut qu'une préposition exprime un rapport et un seul; c'est rétablir la multiplicité des emplois dans une matière où les grammairiens se sont efforcés d'instituer l'ordre et le sens rigoureux. Enfin, les conjonctions dont il veut un emploi raisonnable et modéré ne font-elles pas ainsi saillir davantage l'armature de la phrase et la marche de l'idée? Cette variété n'est pas recherchée comme un agrément du style, elle est un signe évident et sensible de la netteté des idées bien distinguées les unes des autres jusqu'en leurs moindres détails et leurs plus minutieux agencements.

Digitized by Google

Harmonie.

« La prose a un autre nombre que la poésie, et il y a pour le moins autant de différences entre elles qu'il y en a entre deux personnes dont l'une marche et dont l'autre danse parfaitement bien[1]. » Voilà la différence essentielle. Il n'y a pas entre la poésie et la prose différence de matières, d'idées ou de sentiments, il n'y a même pas différence de paroles[2], il n'y a qu'une différence de cadence. Dès lors il faut éviter avec le plus grand soin en écrivant tout ce qui peut rappeler les apparences extérieures de la poésie.

Et d'abord il faut éviter les alexandrins, « grands vers qui sont trop visibles », et qu'il faut éviter surtout « quand ils commencent ou achèvent la période, parce qu'ils sont plus sensibles ». « Le traducteur de l'*Imitation* a beaucoup de naturel pour la poésie », car on relève chez lui de nombreux alexandrins. Parfois on est porté à trouver Bouhours d'une oreille bien sensible au nombre poétique, car il relève des phrases où l'on ne sent vraiment pas le mouvement rythmique du vers :

Cet air de vanité se glisse en un moment.....
Manger, boire, dormir, veiller, se reposer.....
Nous voudrions bien être affranchis de tout mal.....
Souvenez-vous toujours que votre fin est proche.....
Lorsque la grâce vient luire dans votre cœur.....
Ne devons-nous pas mettre au rang des mercenaires.....
Comment donc osez-vous chercher une autre voie.....
Ce n'est point là l'effet de la vertu de l'homme.....
Mais tant que vous aurez de la peine à souffrir.....
Cependant, ô honteux aveuglement des hommes,.....
Vous êtes mon amour, vous êtes tout à moi.....
Je veux vous enseigner, mon fils, beaucoup de choses.....

Doutes, 265 ; *Imit.*, 25.

---

[1] *Doutes*, 267.

[2] « La poésie n'est guère moins éloignée que la prose de ces façons de parler figurées et métaphoriques. Les vers ne nous plaisent pas s'ils ne sont pas naturels. Nous avons fort peu de mots poétiques et le langage des poètes français n'est pas comme celui des autres poètes fort différent du commun langage. » *Entret.*, 52.

Digitized by Google

Ils ne les goûteront point, même durant leur vie.....
Tournez les yeux vers moi, qui règne dans le ciel.....
Plût à votre bonté que j'eusse assez de forces.....
Qui peut prévoir,qui peut éviter tous les maux.....
Quand me ferez-vous tout en tout ce que je suis.....

Doutes, 266 ; *Imit.*, 38.

Les autres seront grands dans l'estime des hommes.....
Je ne me souviens point d'avoir fait aucun bien.....

Doutes, 265.

Et Bouhours va jusqu'à blâmer cette phrase : « Mon fils, gardez-vous bien de vous embarrasser dans des disputes sur les secrets jugements de Dieu », parce qu'elle contient un alexandrin. Il n'apparaît pas au premier abord, mais il l'a souligné : « Mon fils, gardez-vous bien de vous embarrasser. » *Imit.*, 45. Quelles phrases de prose pourront satisfaire une oreille si habile à reconnaître un alexandrin ?

Non seulement la présence des alexandrins est un défaut, mais encore toute phrase qui sent la cadence poétique, encore qu'elle n'en ait pas le nombre exact :

Prenez plaisir à consulter les sages.....
On fait beaucoup quand on aime beaucoup.....
Ainsi la mort emporte tous les hommes.....
Mon fils,la grâce est un don précieux.....

« Ces vers qui ont la chute des alexandrins, quoiqu'ils n'en aient pas tout à fait la mesure, offensent aussi l'oreille. » *Doutes*, 266.

Le second élément essentiel de la métrique française, c'est la rime ; dès lors tout ce qui est rime et consonances doit être proscrit de la prose. « Pour les rimes, notre langue ne les peut souffrir dans la prose, et elle n'a pas de peine à les éviter, parce que les terminaisons de ses mots sont fort différentes. Au reste, elle ne les évite pas seulement dans la chute des périodes et dans la fin des membres qui composent les périodes, elle les évite encore dans le commencement et dans la suite du discours. Et Vaugelas a fort bien remarqué qu'il ne faut que deux ou trois mots qui aient un même son pour rendre une période vicieuse. Mais la langue française ne se contente pas dans la perfection où elle est de rejeter les terminaisons tout à fait semblables, elle se garde même de tout ce qui approche de la rime,

Digitized by Google

et de ce qu'on appelle consonances, comme amertume et fortune, immortel et soleil. » *Entret.*, 46.

Dans la critique de l'*Imitation*, Bouhours relève trois périodes dont les membres se terminent par *point*. *Imit.*, 30. Il ne les cite d'ailleurs pas, indiquant seulement le renvoi : *Imitation*, III, 34, 2.

Dans l'intérieur d'une seule phrase, il note les consonances suivantes : « Il pénétra jusque dans leur source la plus profonde pour y changer leur nature et étendit ce changement jusqu'à la fin de tous les siècles, comme l'Écriture l'assure. »

« On peut dire aussi qu'Isaïe se tint très heureux de vivre sous un prince si religieux. »

« Le saint homme Tobie ayant été éprouvé en la manière que nous avons dit pria Dieu en reconnaissant humblement la justice de ses traitements. » *Doutes*, 272.

« Ils s'occupent du soin de leur équipage et des recherches des commodités de leur voyage. » « Elles n'ont ni miracles ni prophéties, ni rien de capable de persuader les esprits tant soit peu raisonnables. » « Qu'on demande aux Brahmanes, aux Chinois, aux Tartares, aux Turcs pourquoi ils suivent la religion dont ils font profession. »

« Bien loin que ce droit leur soit ou avantageux ou agréable, il leur deviendra une charge insupportable. » « Chacun dans son ministère doit remplir entièrement tout le bien qu'il a droit de faire. » *Doutes*, 271.

Dans cette littérature classique où la prose est si voisine de la poésie, il était nécessaire ou que la poésie cessât d'exister ou que l'on surveillât avec une rigueur incessante le respect de ces caractères purement extérieurs qui la distinguent de la prose. Les genres poétiques ne se distinguent plus que par le nombre et la rime ; si l'on n'eût sévèrement établi les barrières que Bouhours contribua à consolider, il eût été évident à tous les yeux que la poésie était morte. Les grammairiens ont cru de bonne foi sauvegarder ainsi l'existence de la poésie. Malherbe l'avait en fait tuée depuis un demi-siècle.

A côté de ces règles purement prohibitives, on ne trouve guère dans Bouhours qu'une seule règle concernant l'harmonie de la prose : il faut éviter d'accumuler les mêmes sons les uns immédiatement après les autres.

Digitized by Google

« On méprisait l'or alors. »

« De grands ruisseaux d'eaux. »

« Un prince du sang sans expérience. »

« Il est donc visible qu'étant nouvelles comme elles sont, elles sont des preuves sensibles de la nouveauté des hommes. » Toutes ces phrases offrent des échos peu agréables à l'oreille. *Doutes*, 252.

« Les juifs, à cette nouvelle, appréhendèrent pour eux et pour leur temple, et l'exemple de tant d'autres leur fit juger... » *Doutes*, 272.

« Il soupirait beaucoup devant Dieu auparavant, comme nous avons déjà remarqué qu'il faisait avant d'être évêque. »

« Il m'est très avantageux de savoir comment je dois préparer mon cœur pour pouvoir recevoir utilement ce saint mystère. »

« Les injures, les médisances, les répréhensions, les humiliations, les confusions, les corrections et les mépris ne doivent jamais abattre notre patience. » *Doutes*, 271.

« Que je dois peu estimer le peu de bien qui peut être. ». Ce peu et peut font un mauvais son. *Imit.*, 26.

« Elle se trouve peinée, tentée, troublée et même fouillée de péché. ». Toutes ces terminaisons ont fort mauvaise grâce. *Imit.*, 57,

« J'avais toujours cru que la rencontre de ces sortes de syllabes était rude en notre langue et j'avais même pris garde que pour adoucir certaines prononciations un peu dures nous avons négligé les règles de la grammaire jusqu'à recevoir des solécismes, mon âme, mon ardeur, plutôt que de souffrir des cacophonies, ma âme, ma ardeur, qui se devraient dire selon la syntaxe. Quelle révolution dans le langage ! Comment les oreilles françaises se sont-elles accoutumées, ou plutôt comment prennent-elles plaisir à l'or alors, ruisseaux d'eaux, sans sang, elles qui sont si délicates d'ailleurs ? » *Doutes*, 274.

On trouvera que pour l'harmonie du style, c'est peu que ces trois règles ; c'est que l'harmonie n'est pas une qualité du style que l'on doive travailler et acquérir par une recherche particulière. « La langue française n'a qu'à suivre fidèlement la nature pour trouver le nombre et l'harmonie. » (*Entret.*, 58). Or la nature, nous venons de le voir durant toute cette étude, c'est la raison, la netteté et l'exactitude.

Digitized by Google

Quiconque parle nettement et exactement parle bien et harmonieusement à ces oreilles qui ne sont charmées que du vrai. « Le premier soin de notre langue est de contenter l'esprit et non de chatouiller l'oreille ; elle a plus égard au bon sens qu'à une belle cadence. » (*Entret.*, 61). Hormis le souci de ne pas répéter le même son trop souvent, on peut même dire que la langue parfaite aux oreilles de Bouhours n'aurait aucun souci de l'harmonie.

« Ceux qui raffinent éternellement sur le langage sont bien ridicules », dit le P. Bouhours[1], et la lecture de toutes ces remarques dans le style nous en paraît une preuve suffisante. Il nous semble, à nous, que le style d'un homme échappe aux règles ; il est la manifestation de son individualité ; vouloir le soumettre à des préceptes c'est détruire toute originalité ; tel un sot jardinier taille des arbres en poires ou en berceaux, au mépris de leur naturelle croissance, et fait avec des chênes ou des sapins un même verger aux lignes régulières, artificielles et froides. Les contemporains de Bouhours en jugeaient autrement ; ils admiraient son œuvre et ils déclarèrent sur son tombeau :

Ci-gît un bel esprit qui n'eut rien de terrestre
Il donnait un tour fin à tout ce qu'il écrivait.
La médisance ajoute qu'il servait
Le monde et le ciel par semestre.

Plus tard, Voltaire, se promenant dans le *Temple du Goût* avec le cardinal de Polignac, le rencontra, assis derrière Pascal et Bourdaloue, « marquant sur des tablettes toutes les fautes de langage et toutes les négligences qui leur échappent. Le cardinal ne put s'empêcher de lui dire :

---

[1] *Entret.*, 55.

Digitized by Google

Quittez d'un censeur pointilleux
La pédantesque diligence ;
Aimons jusqu'aux défauts heureux
De leur mâle et libre éloquence.
J'aime mieux errer avec eux
Que d'aller, censeur scrupuleux,
Peser des mots dans ma balance...

— « Permettez que je continue mes petites observations, répondit le Père Bouhours. Ce sont les grands hommes qu'il faut critiquer, de peur que les fautes qu'ils font contre les règles ne servent de règles aux petits écrivains[1]... »

Est-ce critique ou justification du P. Bouhours ? La raillerie en tous cas est légère et respectueuse. Voltaire n'aurait pu d'ailleurs condamner le travail de ce regratteur de mots, car quand il éditera le théâtre de Corneille c'est avec le même esprit et la même méthode qu'il lira les vers du vieux poète. Cet homme si audacieux par ailleurs, et en toute occasion d'un esprit fin et net, ne sera dans son *Commentaire sur Corneille* qu'un élève docile du P. Bouhours.

Il nous semble un peu superficiel de publier les tragédies d'un grand poète pour souligner dans son œuvre au milieu d'un beau vers quelque mot vieux ou bas ; cette attitude paraissait toute naturelle alors. On ne lisait les chefs-d'œuvre que pour y trouver de belles et élégantes façons de dire, on ne les commentait que pour indiquer au public ce qu'il fallait admirer et imiter, ce qui méritait d'être condamné et rejeté. « Ceux qui écrivent, dit le P. Bouhours, ne peuvent parvenir à la perfection qu'en suivant les préceptes et les exemples des maîtres de l'art » et c'est à cette intention utilitaire qu'il a « lu tout ce qui s'est fait de meilleur en notre langue » et qu'il « l'a étudiée dans les livres des plus fameux écrivains[2] ». Cet état d'esprit était général dans la société polie à la fin du XVIIe siècle.

C'est que depuis cinquante ans, toute la France élégante et cultivée était prise du désir de bien écrire. Mme de Rambouillet lui avait appris à bien parler ; Balzac et Voiture lui révélèrent les enchantements du beau style. Chacun, à leur exemple, s'efforça à redresser

---

[1] Voltaire, *Œuvres complètes*, Paris, Renouard, 1819, X, 158 et 191.
[2] *Doutes*, 277 et Aiij.

Digitized by Google

et affiner son écriture. Quelques-uns comme Pascal ou Boileau pensaient que l'important est de bien penser et que les mots suivent fidèlement une pensée consciente et maîtresse d'elle-même ; la plupart s'imaginèrent qu'il y avait des recettes de style comme de cuisine ; c'étaient ces secrets de l'art que les grammairiens quêtaient dans les œuvres des maîtres, c'étaient leurs découvertes, les règles du beau langage, qu'ils publiaient dans leurs remarques.

Cette attitude des grammairiens en matière de style est importante à noter, car elle explique l'autorité absolue que dans la suite ils ont exercée sur la langue. Quand ils condamnaient un mot, une tournure, c'était au nom de l'usage ; un écrivain indépendant pouvait toujours en appeler du grammairien mal informé à l'usage mieux constaté. Ce respect de l'usage laissait en outre au public un peu d'initiative et de liberté pour infirmer ou confirmer les décisions des grammairiens. Nombre de mots odieux à Bouhours furent agréés, plus d'une tournure condamnée par lui triompha de son opposition ; il le reconnut lui-même à la fin de son deuxième volume de *Remarques*. Mais quand il blâmait une phrase pour son obscurité ou son inexactitude, ce n'était plus au nom de l'usage ; c'était par des considérations théoriques qu'il fixait les qualités du beau style, et nulle autorité supérieure ne pouvait lui faire trouver bien dit ce qu'il avait condamné au nom de ces principes. Il devenait arbitre suprême, ses décisions étaient sans appel, puisqu'il était tout ensemble l'auteur des lois et l'exécuteur des décrets.

Mais comment des écrivains, des poètes pouvaient-ils se laisser régenter par un pédant ?

D'abord, ces *Remarques* n'étaient pas en principe destinées aux grands écrivains. Bouhours le dit expressément : il ne s'adresse pas aux personnes « qui parlent et écrivent naturellement bien... Ceux qui ont ce talent-là n'ont pas besoin d'une longue étude, leur génie leur tient lieu de tout ; ils n'ont qu'à le suivre pour bien parler. » (*Entret.*, 152). En fait nul n'est assez grand écrivain de son vivant, pour avoir le droit de violer les règles. Ce n'est qu'après la mort de leur auteur que les incorrections sont appelées heureuses licences, privilèges du génie. Le sentiment général est que « les plus grands maîtres sont capables de se méprendre quelquefois » et que « l'on voit peu de livres français où l'on ne puisse trouver quelque chose à dire ». (*Entret.*, 151). Dans la réalité les remarques étaient faites pour

Digitized by Google

tous les écrivains, grands ou autres. Et tous « ceux qui les liront avec soin y apprendront peut-être des secrets pour l'exactitude du style à quoi ils n'avaient peut-être pas songé. » (*Remarques, Avertissement.*) On le leur montra bien. Racine, l'élégant Racine, quand on l'examina de près, avait commis tant de fautes qu'on en fit un volume aussi gros que le sien. Et cependant il avait pris les conseils du P. Bouhours ; quelle langue eût-il écrite, livré à ses seules lumières !

Une autre raison encore de la docilité des écrivains envers les grammairiens, c'est que ces règles que Bouhours posait pour le style n'étaient point préférences capricieuses ni reflet de son propre tempérament. Mauvais élève de Descartes, Bouhours et les autres grammairiens, jansénistes aussi bien que élèves de Vaugelas, voulaient faire de la raison le principe du langage ; ils expliquaient toute la grammaire par la logique et le style idéal devait, lui aussi, satisfaire avant tout la raison, répondre à ses exigences, clarté, ordre, etc.; les grammairiens avaient ainsi un idéal commun du beau style ; quelles que fussent leurs querelles personnelles ils étaient tous soldats de la même cause, ils soutenaient le même combat : le triomphe de la raison dans le style.

Les écrivains d'ailleurs étaient faciles au joug de cette autorité ; s'ils protestaient contre telle ou telle décision, ils étaient trop bons cartésiens pour renier ou combattre les principes au nom desquels ils étaient critiqués. Raison par tout, tout par raison, comme dit la vieille devise des écoliers de Paris.

Mais surtout, ils avaient de bons motifs pour consacrer au style et à l'élocution le meilleur de leur esprit. Il faut lire dans l'*Histoire de France* publiée sous la direction de M. Lavisse, au volume[1] consacré à Louis XIV, à quel régime fut soumis la presse des imprimeurs; gazettes, libelles et livres étaient saisis, condamnés, râflés, brûlés; imprimeurs, libraires, colporteurs étaient inspectés, suspendus, supprimés, traqués, emprisonnés ; la moindre parole pouvait être un motif suffisant aux rigueurs de l'autorité ; le privilège fut un instant retiré aux *Satires* de Boileau, parce qu'elles attaquaient des auteurs pensionnés par Sa Majesté. Et dans une liste de livres défendus appartenant à Guy et à Charles Patin, livres qui furent saisis à Paris le 15 septem-

[1] VII, 1, p. 267-274.

Digitized by Google

bre 1666, on trouve : le *Journal des savants*, les œuvres de Corneille, les œuvres de Quinault, Rabelais, *Le Roman comique*, etc.[1]. La génération qui grandit dans cette atmosphère de surveillance intellectuelle incessante perdit un peu le souci des idées et le Père Bouhours put composer *La manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*. Tout l'effort des écrivains portait désormais sur le style.

La Bruyère en avait déjà vu les raisons profondes quand il écrivait : « Un homme, né Français et chrétien, se trouve contraint dans la satire; les grands sujets lui sont défendus; il les entame parfois et se détourne ensuite sur de petites choses qu'il relève par la beauté de son génie et de son style. » Parce qu'ils ne pouvaient exprimer que des idées banales, grammairiens et écrivains s'ingéniaient à les dire de la façon la plus irréprochable : tel un prisonnier, pour occuper son temps, creuse avec patience à l'intérieur d'un sou une boîte inutile et compliquée.

Le résultat dernier du travail des stylistes démontra la vanité de leurs efforts. A force de formuler les règles du style, les grammairiens donnèrent à tous le moyen de n'en pas avoir. Les plus scrupuleux observateurs de leurs préceptes, ceux qui écrivaient au goût de Bouhours et de ses émules, étaient tôt oubliés ; d'autres, en dépit de leurs fautes et des censures grammaticales, passaient à la postérité; c'était, de l'aveu de Buffon, le privilège des ouvrages bien écrits, et c'était, plus que les décisions des grammairiens, la définitive sentence. Un moment vint où la grande règle fut de prendre en tout le contrepied des règles des rhéteurs. Bouhours, à son insu, avait été bon prophète (*Entret.*, 55) : « Pour parler bien français, il ne faut pas vouloir trop bien parler. »

---

[1] B. N. f. fr., 22087, pièce 177. Je dois ce renseignement à l'érudition de mon ami Esmonin, qui m'a communiqué les notes des conférences qu'il a faites sur ce sujet en 1908, aux Cours de vacances de l'Université de Grenoble.

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEX

à, 135, 136.
Abandonné, 193.
Abandonnement, 27.
Abrégement, 27.
Absent, 64.
Abstrait, 57, 180.
Acacia, 37.
Accommodement, 48, 199.
Accoutumance, 82.
Accoutumé (avoir), 236.
Accueillir, 82.
Achevé, 57, 173.
Acquérir, 59, 66.
Actrice, 30, 91.
Accuser, 171.
Acteur, 234.
Actions de grâce, 243.
Actions (bonnes), 236.
Admirablement, 171.
Affabilité, 37.
Affable, 37.
Affaiblir, 59, 123.
Affaiblissement, 27.
Affaire, 202.
Affectif, 171.
Affection, 64.
Affectionné, 98, 130, 173. 193.
Affectionner, 57.
Affectueux, 171.
Affectueusement, 171.
Affranchi, 59.
A force de, 139.
Aide, 93.
Aimer, 130.
Air, 180.
Airrhes, 235.
Aisance, 23.
Aisé, 180.
A la nage, 145.
A l'aveugle, 142.
A l'encontre, 142.
Alentour, 145.
Aliène, 40.
Allumer, 66.
Ambassadrice, 30, 91.
Ambitieux, 99.
Ambitionner, 82.
Ame, 109, 169.
Amener, 43.
Amitié, 203.
Amphore, 40.
Amourette, 170.
Ancien, 234.
Ancienneté, 234.
Angoisse, 25.
Animer, 130.
Antique, 234.
Antiquité, 234.
Apparaître, 50, 235.
Apparat, 235.
Appareil, 235.
Apparence, 180.
Apparemment, 180.
Apparition, 199.
Appel, 43.
Applaudi, 193.
Apprendre, 58, 171.
Après, 142.
A présent, 142.
Aptitude, 40.
Arabe, 193.
Arabesque, 193.
Aramber, 43.
Arbitre, 83.
Aride, 59.
Arrhes, 235.
Artisan, 235.
Aspirer, 59.
Assassinateur, 29, 42.
Assez, 180.
Assujetti, 66.
Attache, 48, 235.
Attachement, 97, 180, 235.
Attiédissement, 27.
Attirer, 130, 180.
Audace, 236.
Au-dedans, 145.
Augmenter, 236.
Auparavant, 145.
Auparavant... que, 146.
Aussi... comme, 145.
Aussi... que, 145.
Autant... comme, 145.
Au travers de, 139.
Avant que de, 146.
Avènement, 44.
Avertissement, 236.
Aveugle, 169.
Avis, 236.
Avoir, 125.

Biaisement, 27.
Barbares, 236.
Barbe, 194.
Bienfacteur, 170.
Bienfaiteur, 170.
Bienfaicteur, 170.
Bienséances, 181.
Blondelet, 169.
Bohème, 194.
Bohémien, 194.
Bon, 173.
Brave, 173.
Breveté, 15.
Brèvement, 15.
Brillant, 181.
Briller, 181.
Brisement, 81.
Brusquer, 181.
Brutal, 181.
Brutalité, 181.

Cadavres, 237.
Café, 37.
Campagne (maison de), 204.
Capacité, 67, 97.
Captivité, 174.
Caresser, 237.
Cavalier, 181.
Cavalièrement, 181.
Ce, 115.
Cela, 107.
Celui, 108, 115.
Cénacle, 45.
Cène, 44.
Cent, 102.
Certain, 100.
Certainement, 170.
Certes, 26, 142, 170.
César, 174.
Chaldaïque, 194.
Chaldéen, 194.

Digitized by Google

Champs (maison des), 204.
Chapitre, 181.
Charité, 66.
Charnel, 24.
Chasteté, 194.
Cheminer, 199.
Chercher, 66.
Choix, 238
Ci, 114.
Clairvoyance, 30.
Clochette, 170.
Coadjutrice, 30, 91.
Cœur, 118, 174.
Comédie, 174, 181.
Comédien, 181, 234.
Commander, 129.
Commencer, 130.
Commerce, 199
Commune, 74.
Compagnon, 24.
Complaire, 170.
Comporter, 126.
Compte, 199.
Compter, 199.
Condition (homme de), 237.
Condoléance, 82.
Confiance, 97.
Consentir, 126.
Considération, 174.
Consolation, 72.
Content, 181.
Continuer, 131.
Contraindre, 131.
Contretemps, 37.
Copie, 118.
Coronateur, 29.
Corps morts, 237.
Corriger, 66.
Courage, 174.
Coureur, 194.
Courtisan, 194.
Courtois, 26.
Courtoisie, 26.
Coûter, 199, 207.
Coutume (avoir), 236.
Crainte, 96.
Créance, 153.
Creuser, 119.
Crier, 131.
Croître, 203.
Cupidité, 82.
Curieux, 97.
Cuvette, 170.

Dans, 136, 140.
Davantage, 143.
De, 135, 140.
Décadence, 199.
Déchaînement, 181.
Déchaîner, 182.
Déchirement, 28.
Débonnaire, 194.
Débonnaireté, 194.
Décisif, 196.
Déclarément, 30.
Découverture, 82.
Décréditer, 237.
Décrier, 49, 237.
De façon que, 147.
Défaillance, 59, 72.
Défaire, 182.
Défaveur, 35, 36.
Défendre, 182.
Dégoûtant, 237.
Délicat, 182
Délivrance, 198
Délivrer, 131.
De manière que, 147.
Démêler, 182.
Demeurer, 96.
Démonstration d'amitié, 237.
Dénué, 59, 199.
Dénûment, 28, 194.
Dépendre, 82.
Dépouillement, 82.
Dépouiller, 200.
Dépravation, 26, 40.
Déréglé, 237.
Désaccoutumer, 182.
Désagrément, 28, 35.
Désappliquer, 35.
Désaveugler, 35.
Désentêter, 35.
Déshonnête, 238.
Déshonnêteté, 238.
Désireux, 36, 99.
Désoccupation, 35.
Désoccuper, 35.
Desservir, 35, 36.
Détail, 95.
Déterrer, 184.
Détruire, 200.
Devant (au dev. de), 71.
Dévot, 242.
Difficile, 238.
Difficultueux, 238.
Dire, 243.
Dire un mensonge, 238.
Directe (en ligne), 171.
Dire vrai (à), 170.
Discipline, 194.
Discord, 82.
Disgrâce, 49, 174
Disgracié, 175.
Disparaître, 200.
Dispensatrice, 30.
Distinction, 182.
Distingué, 182.
Distinguer, 182.
Distrait, 182.
Divine, 74.
Dominatrice, 30.
Donner, 49, 183.
Dont, 120.
Dorien, 194.
Dorique, 194.
Doucement, 175.
Doute, 93.
Droite (en ligne), 171.
Droitement, 171.
Droiture, 60, 75, 200.
Du, 136.
Dupe, 183.
Duquel, 120.
Dur, 97.

Echapper, 242.
Eclaircir, 200.
Eclairer, 169.
Econome, 24.
Ecouter, 238.
Ecriteau, 238.
Edification, 44
Effacement, 27.
Effacer, 183.
Effectivement, 25.
Efficacité, 40.
Efforcer, 131.
Effusion, 60.
Egards, 183.
Election, 238.
Elévation, 239.
Elève, 175.
Elèvement, 28, 239.
Elever, 49, 131, 200.
Elle, 108, 110.
Embarquer, 183.
Embellir, 126, 203.
Embrasser, 49.
Eminence, 44.
Emotion, 49.
Empoisonner, 200.
Emportement, 27, 37.
Emporter, 49.
En, 107, 109, 110, 136, 140.
Enchanté, 203.
Encore bien que, 147.
Endroit, 183.
Enfermer, 242.
Engagement, 183.
Engager, 131.
Engendrer, 24, 203.
Enivrement, 28.
Enrager, 183.
En secret, 143.
Entamer, 200.
Entendre, 175, 183, 238, 239.
Enterrer, 184.
Entêtement, 184.
Entêter, 184.
Entremettre, 66.
Entrer, 184.
Envenimer, 200
Envie (porter), 195.
Envier, 195.
Epée, 109.
Epigramme, 170.
Epineux, 200.
Epître, 240.
Epuiser, 65.
Equipage, 49, 239.

Digitized by Google

Equipement, 239.
Esclavitude, 36.
Espèce, 44.
Espérance, 171.
Esprit, 109, 118.
Espoir, 171.
Essentiel, 184.
Estime, 195.
Estimer, 175.
Et c'est pourquoi, 143.
Et de fait, 143.
Et de vrai, 143 .
Eternellement, 184.
Etourderie, 203.
Etourdiment, 203.
Etourdir, 184.
Etrange, 50.
Etrangement, 185.
Etre, 125, 151.
Etudier, 184.
Evaporation, 60.
Evaporer, 60.
Eveiller, 243.
Evitable, 38
Exactitude, 36.
Exaltation, 201.
Exalter, 195.
Excuse, 203.
Exemple, 63.
Exhausser, 201.
Exhorter, 131.
Exorable, 40.
Expédition, 82.
Exposer, 131.
Extérieur, 50, 175.
Exterminatrice, 30.
Extinction, 60.
Fâcheux, 185.
Facile, 97.
Façon, 185.
Façonner, 185.
Façonnier, 185.
Faire, 185.
Faire des caresses, 237.
Faire un mensonge, 238.
Faiseur, 185.
Famille, 240.
Farouche, 239.
Fastidieux, 237.
Fatuité, 40.
Fécond, 98.
Fermeté, 195.
Fête, 185.
Feu, 100.
Fier, 175, 195.
Fierté, 195.
Figure, 203.
Fin, 185, 207.
Fins, 186.
Finement, 185.
Finesse, 185.
Finir, 131.
Flatté, 186.
Fléchir, 201.
Flétrir, 60.
Fleuri, 201.
Fleurir, 60.
Flexible, 201.
Folies, 176.
Fondatrice, 30, 91
Fondre, 50, 195
Fonds, 186
Fontelette, 169
Force, 102, 186, 204.
Forcer, 131.
Fors, 139.
Fort, 186.
Fortuné, 82.
Foudroyant, 176.
Foudroyer, 201.
Fouler, 72.
Fracture, 198.
Frayeur, 67.
Futur, 82.

Galant, 99.
Garde, 93.
Gâter, 201.
Genou, 72.
Gens, 100, 106.
Gentil, 204.
Gentillesse, 176.
Glorieux, 176.
Grâces (mauvaises), 38.
Grâces, 243.
Gracieux, 82, 195.
Gratitude, 36.
Grièveté, 171.
Gros, 186.
Grossièreté, 202.

Habile, 171, 176, 240.
Habileté, 176.
Hardi, 177.
Hardiesse, 177, 236.
Hautesse, 45, 239.
Hauteur, 239.
Hébraïque, 195.
Hébreu, 195.
Hiéroglyphe, 91.
Hiéroglyphique, 91.
Historiette, 170.
Hongre, 195.
Hongrois, 195.
Honnête, 186
Honnêteté, 186.
Honneur, 186.
Hors, 139.
Humain, 50.
Humble, 60.
Hydrie, 40.

Ici, 114.
Il, 108.
Image, 56.
Immancable, 34.
Immodération, 32.
Immonde, 45.
Immortifié, 32.
Impardonnable, 36.
Impatient, 83, 97, 99.
Impécunieux, 34.
Impécuniosité, 34.
Implacable, 38.
Imposturer, 37.
Impraticable, 202.
Improbation, 32.
Impropre, 61, 99.
Impuissance, 66.
Impuissant, 97.
Impur, 50.
Inadmissibilité, 32.
Inalliable, 32.
Inallié, 32.
Inapplication, 34.
Inattention, 13, 32.
Incendie, 82.
Incharitable, 32
Inclémence, 32.
Incomplaisance, 32.
Incomplaisant, 32.
Inconduite, 32.
Inconsidéré, 97.
Incontradiction, 33.
Inconversible, 33.
Inconvertible, 14.
Incorrect, 33.
Incorrompu, 14, 33.
Incoupable, 33, 42.
Incurable, 99.
Indécis, 190.
Indélébile, 45.
Indévot, 34.
Indévotion, 33.
Indiligent, 33.
Indisposé, 33, 50.
Indisposer, 33, 35, 126.
Indisposition, 172.
Indolence, 45.
Ineffaçable, 33.
Inéloquent, 33.
Inepte, 40.
Inévidence, 33.
Inévident, 33.
Inexact, 33.
Inexactitude, 33.
Inexorable, 38.
Inexpérimenté, 33.
Inexplicablement, 30, 33.
Infaisable, 33.
Infiniment, 186.
Inflexible, 201.
Inforçable, 13, 34.
Infraction, 198.
Infrangible, 13, 34.
Infusion, 44.
Ingénieux, 196.
Inguerdonné, 13, 34.
Iniquité, 56.
Injudicieux, 14, 33.
Injuste, 56.
Inobservation, 33.
Insatiable, 99.
Inscription, 51, 238.
Inscrutable, 13, 34.

Digitized by Google

Insidiateur, 83.
Insidieux, 29, 36.
Insoutenablement, 30, 34.
Insulte, 93.
Insulter, 130.
Insurprenable, 13, 34.
Intégrité, 194.
Intempérature, 13, 34.
Interminé, 34.
Internel, 13, 34.
Interposition, 40.
Interruption, 66.
Intimidation, 34.
Intolérance, 13, 34.
Intrépide, 34, 37, 99.
Intrépidité, 34, 37.
Intrigué, 177.
Inutile, 51.
Inutilités, 34, 171.
Invaincu, 36.
Ionien, 196.
Ionique, 196.
Irramenable, 13, 34.
Irréconciliable, 38.
Irrégulier, 237.
Irréligieux, 34.
Irréligion, 34.

Jeunesse, 202.
Joli, 186.
Jouir, 23, 24.
Journalier, 51, 239.
Judaïque, 196.
Juif, 196.
Juste, 56, 95, 177.
Justice, 177.

Lâche, 97.
Lancette, 170.
Langueur, 56, 177.
Lapider, 45.
La plupart, 133.
Laquelle, 120.
Laver, 196.
Le, 109.
Lecture, 118.
Léger, 97.
Lent, 97.
Le peu, 133.
Lettre, 240.
Lettres, 119.
Libertin, 177.
Logis, 240.
Lors de, 143.
Lui, 110.
L'un, l'autre, 106.

Madrigal, 91, 170.
Magnanime, 178.
Magnanimité, 178.
Main, 71.
Maison, 240.
Majesté, 100.
Malagréable, 36.
Malcontent, 36, 171.
Malhabile, 36, 172.
Malheureux, 241.
Malhonnête, 36, 186, 238.
Malhonnêteté, 186, 238.
Malin, 100.
Malplaisant, 36.
Malsage, 36.
Manège, 187.
Manière, 204.
Maniéreux, 36.
Manœuvre, 172.
Manquer, 131.
Ménagement, 28.
Méchanceté, 178.
Mécontent, 171.
Ménager, 187.
Mérite, 196.
Mesures, 187.
Métier, 204.
Mettre, 132.
Mettre sa confiance, 242.
Mieux, 239.
Mignard, 204.
Mignardelet, 169.
Mignardise, 204.
Mignon, 187.
Mil, 12, 92.
Mille, 92, 102.
Ministère, 170.
Ministériat, 170.
Minuties, 187
Misérable, 187, 241.
Modèle, 242.
Mondain, 24.
Monde, 71, 73.
Mont, 241.
Montagne, 241.
Montagnette, 169.
Monter, 241.
More, 196.
Moresque, 196.
Mort, 237.
Mortification, 172, 188.
Mortifié, 172, 188.
Mourir, 188, 241.
Mouvement, 188.
Moyennant, 204.
Murmurateur, 29.

Naissance, 188.
Natif, 204.
Naturel, 172, 188.
Ne, 146.
Négoce, 241.
Négociant, 51, 241.
Négociateur, 51, 241.
Négociation, 241.
Net, 188.
Ni, 148.
Nonchalamment, 83.
Nouvelles, 118.
Nu, 24.
Nue, 241.
Nuée, 241.
Nul, 104
Obligation, 65.
Obliger, 132.
Obscur, 47.
Obscurcissement, 28.
Observances, 45.
Œuvres (bonnes), 236.
Offenseur, 36.
Office (bon), 203.
Offre, 97.
Oiselet, 169.
Oiseux, 61.
Ombres, 66.
On, 104
Opéra, 91, 93, 202.
Original, 51, 188.
Originel, 52.
Ostentation, 40.
Oublier, 52, 112, 123, 132.
Ouïr, 239.
Outrer, 189.
Ouverture, 189.
Ouvrier, 189, 235.

Pacificateur, 29.
Paix, 72.
Par, 138, 139.
Paraître, 235.
Pardon, 203.
Parents, 52, 204.
Paresseux, 98.
Parleur, 52.
Parti, 189.
Parvenir, 189.
Passer, 52, 123, 189.
Passion, 64.
Passionné, 98.
Passionner, 189.
Pauvre, 99.
Paysagiste, 42.
Peine, 118
Pénétration, 189
Pénible, 53, 61
Penser, 132
Perdre, 112
Pérégrination, 36
Persan, 197
Perse, 197.
Persien, 197.
Personne, 93.
Perspicacité, 40.
Perturbateur, 29, 61.
Petit, 178.
Peuple, 25, 96, 178.
Pied, 189.
Pitié, 72.
Pitoyable, 178.
Plaine, 170.
Plaisir, 130.
Plume, 109.
Plumeux, 36.
Plus, 141, 145, 239.
Politesse, 202.
Porter, 132.
Posséder, 61.
Possible, 36, 143

Digitized by Google

Pour, 142.
Pour ce que, 147.
Pour l'heure, 143.
Pour lors, 143.
Pour que, 147.
Pousser, 189.
Praticable, 202.
Préliminaire, 197.
Prendre, 132.
Prendre (s'en), 178.
Prendre confiance, 197, 242.
Préparer, 73.
Prest, 139.
Prier, 132.
Primitif, 197.
Prince, 56.
Prolixe, 205.
Prolixité, 205
Promenade, 242.
Promenoir, 242.
Prompt, 57, 98
Proposer, 57.
Propre, 73, 98.
Prosternement, 28.
Provincial, 53, 197.
Puéril, 92.
Purifications, 45.

Qualité (homme de), 237.
Quant à, 143.
Quasi, 144.
Quelque, 102.
Quelque que, 127.
Qui, 105, 120.
Quiétude, 190.
Quoique, 147.
Quotidien, 46, 239.

Rabais, 61.
Rabaissement, 28.
Rabaisser, 55.
Raffinement, 190.
Raffiner, 190.
Raison, 95.
Raillerie, 118.
Ramener, 118.
Rassurer, 53, 178.
Réchapper, 242.
Recherche, 61, 197.
Rechercher, 55, 188.
Reconduire, 197.
Recouvert, 123.
Recouvré, 123.
Recouvrer, 123.
Recouvrir, 123.
Rectitude, 40.
Reculer, 66.
Redire, 243.
Réduire, 132.
Réel, 190.
Réfléchir, 53, 126.
Refuser, 130.
Régal, 92.
Régale, 92.
Règle, 242.
Réglément, 242.
Régulier, 179, 190, 242.
Régulièrement, 190, 242.
Rehausser, 202.
Relâche, 243.
Relâchement, 243.
Relever, 53, 202, 236.
Religieux, 179.
Religionnaire, 35.
Remporter, 55.
Renaissance, 61, 202.
Rencontre, 93.
Rendre, 66, 125, 190.
Renfermer, 55, 242.
Renoncement, 30, 243.
Renoncer, 132.
Renonciation, 44, 243.
Répondre, 190.
Reproche, 93.
Reprocher, 171, 190.
Résolution, 67, 97, 170.
Respect, 83.
Respectable, 36.
Ressentiment, 53, 179.
Ressentir, 123.
Resserré, 97.
Resserrement, 28.
Ressortir, 53.
Retenir, 54, 66.
Retomber, 55.
Retracement, 27, 29.
Réussite, 243.
Réveiller, 55, 243.
Revenir, 172, 190.
Richesse, 190.
Ridicule, 172.
Rompement, 205.
Rompre, 202.
Royaume des cieux, 46.
Ruisselet, 169.
Rupture, 62, 197.

Sacrifice, 191.
Sacrifier, 191.
S'affaiblir, 123.
Sagacité, 41.
Sage, 99.
Saint, 100.
Salut, 179.
Sanctificateur, 29.
S'appuyer, 130.
Satisfaire, 66, 130.
Sauter, 65.
Sauvage, 236, 239.
Sauver, 112.
Savant, 240.
Savoir, 170, 191.
Savoir faire, 25, 171.
Savoir vivre, 25.
Scène, 191.
Scribe, 46.
Sec, 62.
Second, 102.
Secret, 54.
Secrètement, 143.
Sectaires, 243.
Sectateurs, 58, 243.
Séculaire, 243.
Séculiers, 62, 243.
Sécurité, 83.
Sentiment, 179.
Sentir, 58, 191.
Se passer, 123.
Se ressentir, 123.
Sérieux, 172.
Sériosité, 31, 83.
Si est-ce que, 147.
S'imaginer, 130.
S'indisposer, 33.
Si... que, 145.
Situation, 202.
Société, 191.
Soi, 111.
Soigneux, 26.
Soit que... ou, 147.
Solide, 191.
Sorbet, 37.
Sortir, 125, 170.
S'oublier, 123.
Souffrance, 62, 97, 198.
Souffrir, 207.
Soulever, 54.
Se soulever, 179.
Soupirer, 132.
Sous, 140.
Soutenir, 191.
Stérile, 98.
Stoïcien, 244.
Stoïque, 244.
Suave, 41.
Suavité, 46.
Sublimité, 239.
Succès, 243.
Suffisance, 25, 207.
Suivant, 142.
Sujet, 66.
Superbe, 62.
Supplier, 198.
Sûr, 192.
Sur, 138, 139, 140.
Sur ces entrefaites, 144.
Sûreté, 192.
Suspension, 44.
Syriaque, 198.
Syrien, 198.
Système, 192.

Tablette, 170.
Tâcher, 132.
Tant y a, 205.
Tant y a que, 148.
Tempérant, 47.
Témoignage d'amitié, 237.
Temporisement, 27.
Tenir, 192.
Tenir son coin, 172.
Tentatrice, 30.
Tenter, 57, 179.
Tête, 109.

Digitized by Google

Teuton, 198.
Teutonique, 198.
Thé, 37.
Touchant, 192.
Touché, 192.
Tour, 170, 192.
Tourner, 192.
Tournure, 170.
Tous plus les uns que les autres, 173.
Tout, 102, 155.
Tout à coup, 244.
Tout d'un coup, 54, 244.
Tout... que, 127.
Tracasser, 25.
Tracasserie, 25.
Translation, 244.
Transport, 244.
Travers, 173.
Trop, 192.
Trophée, 66.
Troupes, 54, 179.
Trouver, 95.
Tubéreuse, 37.
Tudesque, 198.
Tué, 241.
Turbulemment, 143.
Turc, 198.
Turquesque, 198.

Urbanité, 36.
User, 193.

Vacance, 244.
Vacation, 244.
Valeur, 198.
Véhémence, 172.
Véhément, 172.
Veiller, 132.
Vénéneux, 244.
Venimeux, 244.
Vénusté, 36.
Verdeur, 244.
Verdure, 244.
Victoire, 96.
Vieillesse, 202.
Vieux, 234.
Vif, 193.
Vision, 193.
Vivacité, 193.
Voir, 170.
Voire même, 143.
Vrai (à dire), 145, 170.

Y, 107, 110.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

CANCELLED
NOV 11 1981
WHEELER
COLLEGE
NOV 23 1981
728 1381

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 100 020 007

Digitized by Google